

Comité du programme et budget

Trentième session
Genève, 8 – 12 juillet 2019

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE DE L'OMPI 2018

présenté par le Directeur général

1. Le Rapport sur la performance de l'OMPI 2018 a été établi conformément aux articles 2.14 et 2.14*bis* du Règlement financier approuvé par les assemblées en octobre 2017 et rend compte des résultats obtenus au regard des critères établis dans le programme et budget de l'exercice biennal 2018-2019. Il contient une évaluation de la performance financière et des progrès accomplis en 2018 dans l'obtention des résultats escomptés.

2. Le paragraphe de décision ci-après est proposé.

3. *Le Comité du programme et budget (PBC), ayant examiné le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2018 (document WO/PBC/30/7) et tenant compte de son caractère d'autoévaluation par le Secrétariat, a recommandé que les assemblées de l'OMPI prennent note des résultats financiers positifs et des progrès accomplis par les programmes dans l'obtention des résultats escomptés en 2018.*

[Le Rapport sur la performance de l'OMPI 2018 suit]

**Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle**

Rapport sur la performance de l'OMPI 2018

TABLE DES MATIÈRES

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS5

II. TABLEAUX DE BORD DE LA PERFORMANCE PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE21

Objectif stratégique I	ÉVOLUTION ÉQUILBRÉE DU CADRE NORMATIF INTERNATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.....	21
PROGRAMME 1	Droit des brevets	24
PROGRAMME 2	Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques	27
PROGRAMME 3	Droit d'auteur et droits connexes	30
PROGRAMME 4	Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques	35
Objectif stratégique II	PRESTATIONS DE SERVICES MONDIAUX DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE PREMIER ORDRE.....	38
PROGRAMME 5	Système du PCT	42
PROGRAMME 6	Système de Madrid	45
PROGRAMME 31	Système de La Haye.....	48
PROGRAMME 32	Système de Lisbonne.....	51
PROGRAMME 7	Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI	54
Objectif stratégique III	FAVORISER L'UTILISATION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT	57
PROGRAMME 8	Coordination du Plan d'action pour le développement.....	61
PROGRAMME 9	Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés	64
PROGRAMME 10	Pays en transition et pays développés	72
PROGRAMME 11	Académie de l'OMPI	76
PROGRAMME 30	Appui aux PME et à la création d'entreprises.....	78
Objectif stratégique IV	COORDINATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE MONDIALE EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	81
PROGRAMME 12	Classifications internationales et normes	84
PROGRAMME 13	Service des bases de données mondiales	87
PROGRAMME 14	Services d'accès à l'information et aux savoirs	90
PROGRAMME 15	Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle.....	93
Objectif stratégique V	SOURCE DE RÉFÉRENCES MONDIALE POUR L'INFORMATION ET L'ANALYSE EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	96
PROGRAMME 16	Économie et statistiques	97
Objectif stratégique VI	COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.....	100
PROGRAMME 17	Promotion du respect de la propriété intellectuelle	101
Objectif stratégique VII	PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET ENJEUX MONDIAUX	104
PROGRAMME 18	Propriété intellectuelle et défis mondiaux	105

Objectif stratégique VIII	INTERFACE DE COMMUNICATION DYNAMIQUE ENTRE L'OMPI, SES ÉTATS MEMBRES ET L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES	109
PROGRAMME 19	Communications.....	111
PROGRAMME 20	Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs.....	114
Objectif stratégique IX	STRUCTURE D'APPUI ADMINISTRATIF ET FINANCIER EFFICACE	120
PROGRAMME 21	Direction générale	123
PROGRAMME 22	Gestion du programme et des ressources.....	127
PROGRAMME 23	Gestion et mise en valeur des ressources humaines.....	131
PROGRAMME 24	Services d'appui généraux.....	134
PROGRAMME 25	Technologies de l'information et de la communication.....	137
PROGRAMME 26	Supervision interne.....	140
PROGRAMME 27	Services de conférence et services linguistiques	143
PROGRAMME 28	Sécurité de l'information, des biens et des personnes.....	145
<hr/>		
III.	ANNEXES	148
ANNEXE I	Dépenses par résultat escompté et programme en 2018	149
ANNEXE II	Budget 2018-2019 après virements par programme.....	151
ANNEXE III	Budget 2018 approuvé et budget après virements par programme	152
ANNEXE IV	Prévisions de recettes pour 2018	153
ANNEXE V	Mise en œuvre des mesures de maîtrise des coûts en 2018	154
ANNEXE VI	Indicateurs relatifs au système du PCT	157
ANNEXE VII	Indicateurs relatifs au système de Madrid	167
ANNEXE VIII	Indicateurs relatifs au système de La Haye.....	184
ANNEXE IX	Rapport 2018 sur la situation des Fonds fiduciaires	193
ANNEXE X	Rapport d'avancement des projets financés par les réserves	226
<hr/>		
IV.	APPENDICES	276
APPENDICE A	Méthodologie.....	276
APPENDICE B	Sigles et abréviations	279

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS

Tableau 1. Principaux éléments financiers 2018
(en millions de francs suisses)

Principaux éléments financiers	Programme et budget 2018-2019	Montants effectifs 2018	Montants effectifs 2018 par rapport au programme et budget
Recettes	829,3	420,0	51%
Ajustements IPSAS apportés aux recettes	0,3	0,1	33%
Total, recettes après ajustements IPSAS	829,6	420,1	51%
Dépenses			
Dépenses de personnel	460,0	208,9	45%
Autres dépenses	265,9	130,5	49%
Total Expenditure before IPSAS adjustments	725,9	339,4	47%
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses	38,8	21,4	55%
Total, dépenses après ajustements IPSAS	764,6	360,8	47%
Gains/(pertes) liés aux placements			
Gains/(pertes) liés aux placements	0,0	(6,0)	n.d.
Ajustements IPSAS apportés aux gains/(pertes) liés aux placements	-	(6,2)	n.d.
Gains/(pertes) liés aux placements¹, après ajustements IPSAS	0,0	(12,2)	n.d.
Résultat opérationnel	65,0	47,1	n.d.
Recettes diverses en rapport avec les projets financés au titre des réserves²	-	0,0	n.d.
Dépenses prélevées sur les réserves	35,8 ³	7,8	22%
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses prélevées sur les réserves	(27,3)	(3,2)	n.d.
Dépenses prélevées sur les réserves après ajustements IPSAS	8,5	4,6	n.d.
Excédent de recettes/(déficit) (sauf comptes spéciaux)	56,5	42,5	n.d.
Contributions, comptes spéciaux	16,5	9,7	59%
Ajustements IPSAS apportés aux contributions, comptes spéciaux	-	0,8	n.d.
Dépenses, comptes spéciaux	16,5	11,6	70%
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses, comptes spéciaux	-	(1,2)	n.d.
Excédent/(déficit)	56,5	42,5	n.d.
Actifs nets			
Actifs nets au 31 décembre 2017 – sauf gains/(pertes) actuarielles		341,4	
Excédent/(déficit)		42,5	
Actifs nets au 31 décembre 2018 – sauf gains/(pertes) actuarielles		383,8	
Gains/(pertes) actuarielles enregistrées par l'entremise des actifs nets au 31 décembre 2018		(122,4)	
Actifs nets au 31 décembre 2018		261,4	

¹ Gains/(pertes) liés aux placements (en milliers de francs suisses)

46,0 (12 239,8)

² Recettes diverses tirées de projets financés au titre des réserves (en francs suisses)

5 418,0

³ Dépenses prévues en 2018-2019 (A/51/16, WO/PBC/15/17, WO/PBC/27/9 et WO/PBC/28/13).

Note : La somme des montants figurant dans les tableaux dans l'ensemble du document ne correspond pas forcément au total, les chiffres ayant été arrondis.

Table 2. Recettes en 2018
(en millions de francs suisses)

Recettes	2018/19 Budgeted Estimates	2018 Actuals	2018 Actuals compared to Budgeted Estimates
Recettes, base comptable			
Taxes			
PCT	634,1	321.3	51%
Madrid	140,8	74.3	53%
La Haye	11,3	4.9	43%
Lisbonne ¹	0,0	0.0	78%
<i>Total partiel</i>	<i>786,3</i>	<i>400.6</i>	<i>51%</i>
Recettes sur la base d'une comptabilité d'exercice modifiée			
Contributions (unitaires)	34,8	17.4	50%
Arbitrage	3,1	1.8	58%
Publications	0,4	0.5	132%
Recettes accessoires	4,8	(0.3)	-6%
<i>Total partiel</i>	<i>43,1</i>	<i>19.4</i>	<i>45%</i>
Ajustements IPSAS apportés aux recettes sur la base d'une comptabilité d'exercice modifiée	0,3	0.1	33%
Total, recettes après ajustements IPSAS	829,6	420,1	51%
	40,0	31,0	78%

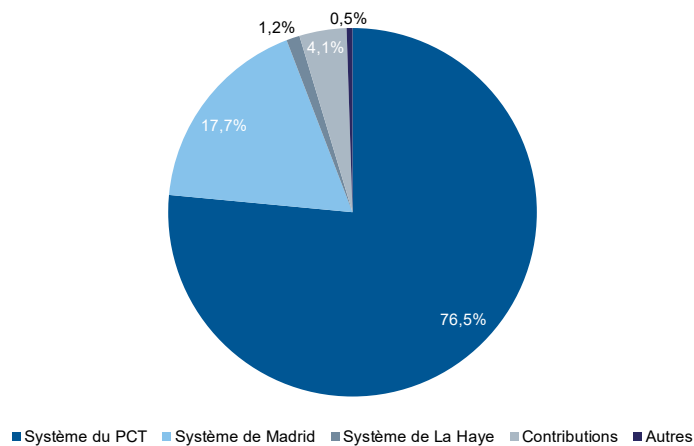
¹ Recettes de Lisbonne (en milliers de francs suisses)**Figure I. Répartition des recettes par provenance en 2018**

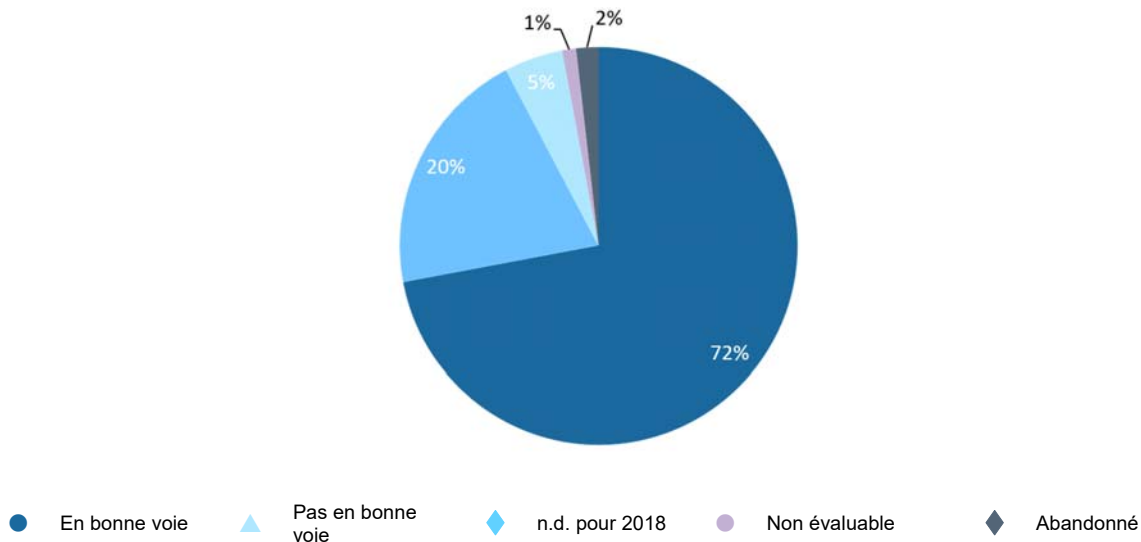
Tableau 3. Estimations versus demandes effectives de services déposées selon les systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye en 2018

Systèmes d'enregistrement	Estimations budgétaires 2018-2019	Montants effectifs 2018 ¹	Montants effectifs 2018 par rapport aux estimations budgétaires
Système du PCT			
Demandes internationales déposées	510 800	253 000	50%
Système de Madrid			
Demandes	114 600	61 200	53%
Enregistrements	110 400	60 071	54%
Renouvellements	68 190	32 162	47%
<i>Sous-total, enregistrements et renouvellements</i>	<i>178 590</i>	<i>92 233</i>	<i>52%</i>
Système de La Haye			
Demandes	13 910	5 404	39%
Enregistrements	11 767	4 767	41%
Renouvellements	6 950	3 266	47%
<i>Sous-total, enregistrements et renouvellements</i>	<i>18 717</i>	<i>8 033</i>	<i>43%</i>

¹ Les montants effectifs en 2018 proviennent de la base de données statistique de l'OMPI, à l'exception de ceux concernant les renouvellements au titre du système de Madrid, qui proviennent du Service d'enregistrement de Madrid.

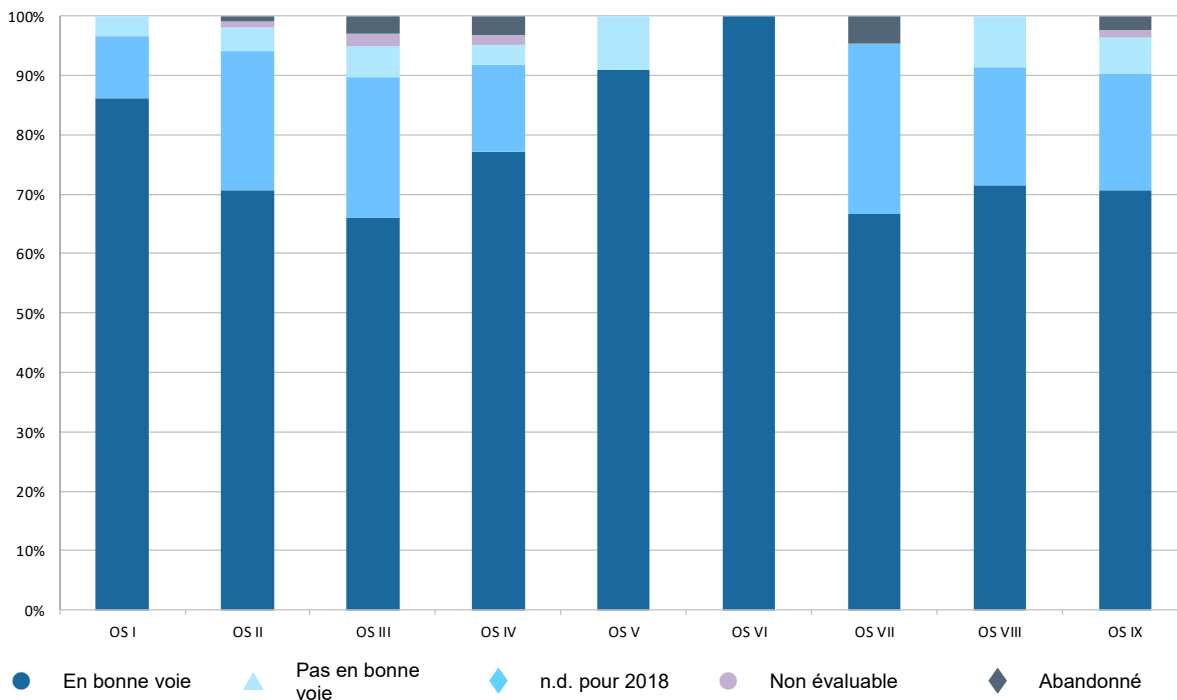
Résultats et ressources

Vue d'ensemble des réalisations des résultats escomptés en 2018



Dans le rapport sur la performance de l'OMPI en 2018, sur un total de 440 évaluations des indicateurs d'exécution (ÉIE)², dans 317 cas les indicateurs ont été considérés comme "en bonne voie" ●; dans 88 comme "pas en bonne voie" ▲; dans 21 comme "n.d. pour 2018" ◆; dans cinq comme "non évaluables" ●; et dans neuf comme "abandonnés" ◆. Il est rendu compte des évaluations détaillées sous chaque programme.

Résumé des réalisations des résultats escomptés en 2018 par objectif stratégique



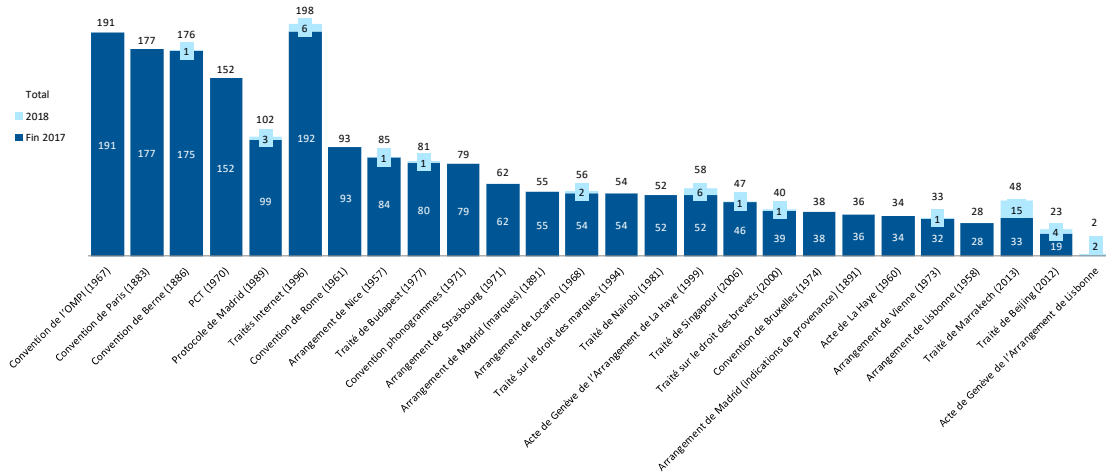
² Le nombre d'indicateurs d'exécution en 2018 est de 279.

Élaboration d'un cadre normatif international équilibré dans le domaine de la propriété intellectuelle



Année record avec 44 ratifications ou adhésions relatives aux traités administrés par l'OMPI

- Avec un total de 44³ nouvelles adhésions ou ratifications relatives aux 26 traités administrés par l'OMPI, soit le nombre le plus élevé en 10 ans, l'année 2018 a été une année record pour l'OMPI.
- Il convient notamment de signaler qu'il y a eu 15 adhésions supplémentaires au Traité de Marrakech, dont celle de l'Union européenne (UE) qui a considérablement contribué à élargir sa portée géographique. À la fin de l'année, le traité comptait 48 parties contractantes couvrant 75 pays.



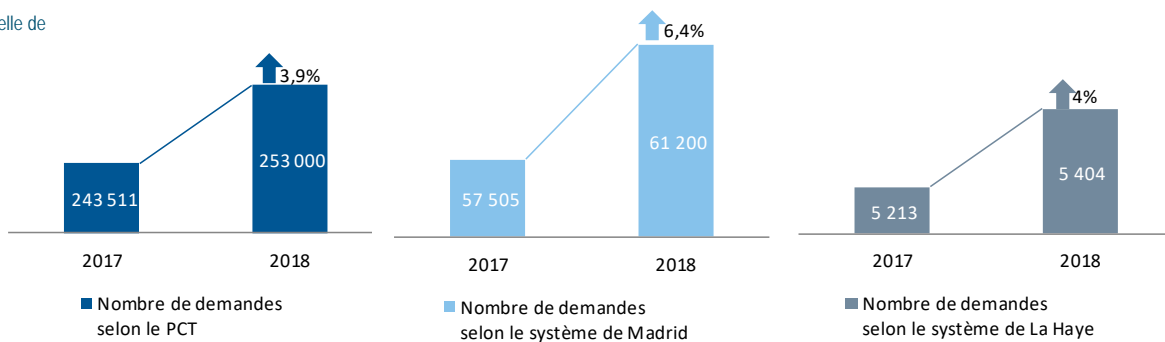
Note : Le nombre total de ratifications des traités Internet était de 198 à la fin de l'exercice biennal, dont 99 ratifications du WCT et 99 du WPPT.

Services mondiaux de propriété intellectuelle



Nouvelle année record pour l'utilisation des services de propriété intellectuelle de l'OMPI

- L'année 2018 a été une nouvelle année record pour les systèmes d'enregistrement international de l'OMPI, qui ont connu une forte croissance pour la neuvième année consécutive⁴. Le nombre de demandes déposées en vertu du PCT a franchi la barre des 250 000, soit un taux de croissance de 3,9% par rapport à 2017. Le système de Madrid a enregistré une progression de 6,4%; et le nombre de demandes selon le système de La Haye a augmenté de 4%.

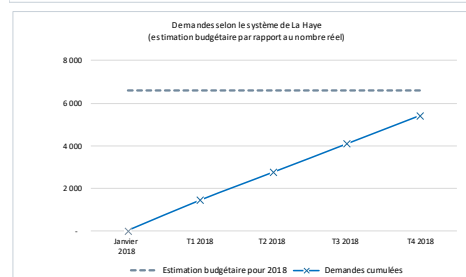
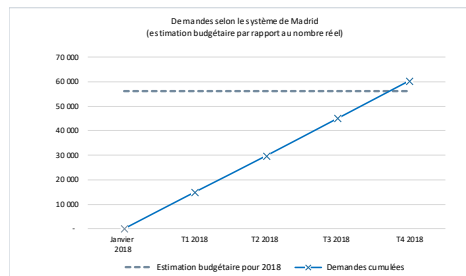
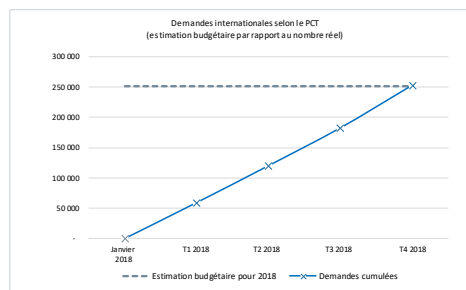


- Comparaison entre les prévisions figurant dans le programme et budget pour l'exercice biennal 2018-2019 et les chiffres connus à la fin de 2018 concernant la demande de services au titre des systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye :

³ Les données pour le traité de Singapour, le Protocole de Madrid et l'Acte de Genève de l'Arrangement de La Haye correspondent à la date de leur entrée en vigueur, et non à la date de dépôt de l'instrument.

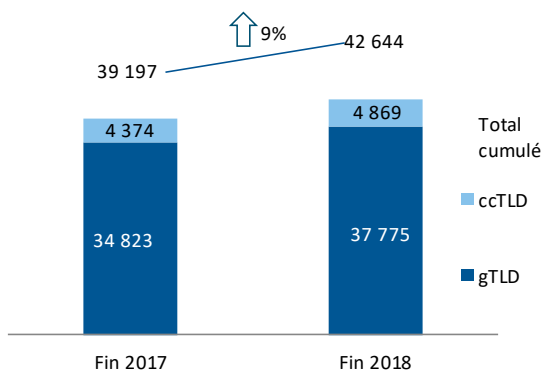
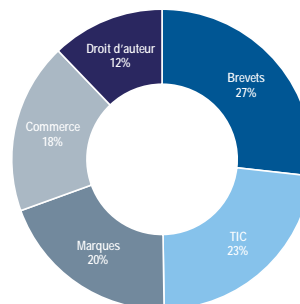
⁴ Source : Prévisions de janvier 2019 de l'économiste en chef.

- Le nombre de demandes internationales déposées en vertu du PCT a été conforme aux prévisions, avec une augmentation nette des dépôts émanant de la Chine, de la République de Corée et du Japon.
- Le nombre de demandes selon le système de Madrid a dépassé les prévisions de 9%, principalement grâce à une forte progression de la Chine, du Japon, de la République de Corée, des États-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni. Le nombre d'enregistrements a dépassé les prévisions de 11%. Le nombre de demandes en souffrance a continué de diminuer (moins 65% au quatrième trimestre), pour atteindre 1029 à la fin de 2018, soit le plus bas niveau de ces deux dernières années.
- À la fin de 2018, le nombre de demandes selon le système de La Haye était inférieur de 19% aux prévisions. Ce chiffre s'explique en grande partie par le report de l'adhésion de la Chine et le ralentissement des demandes d'enregistrement de la part de la République de Corée et de l'Union européenne.



- En 2018, le Cambodge et la Côte d'Ivoire sont devenus les deux premières parties contractantes de l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne moyennant le dépôt de leur instrument d'adhésion, en mars et septembre respectivement⁵.
- Le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI (ci-après dénommé "Centre") a reçu un nombre record de plaintes relatives à des noms de domaine en 2018 (3447). Les procédures UDRP administrées par l'OMPI ont impliqué 109 pays et ont été conduites en 19 langues. Depuis que le premier litige administré par le Centre en vertu des principes UDRP en 1999, plus de 42 500 plaintes concernant plus de 78 500 noms de domaine ont été soumises à l'OMPI.
- Outre les litiges relatifs aux noms de domaine, le Centre a reçu 60 demandes de médiation et d'arbitrage en 2018, ce qui représente une augmentation de 15% par rapport à 2017 et constitue le nombre le plus élevé de litiges jamais enregistrés en une année, et 95 demandes de bons offices, portant sur un large éventail de litiges de propriété intellectuelle.

⁵ La date de prise d'effet du dépôt des instruments d'adhésion est déterminée par l'article 28.3) de l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne.

Nombre de litiges administrés
en vertu des principes UDRPSujets des litiges faisant l'objet d'un règlement
extrajudiciaire par le Centre

(total cumulé sur 2018)

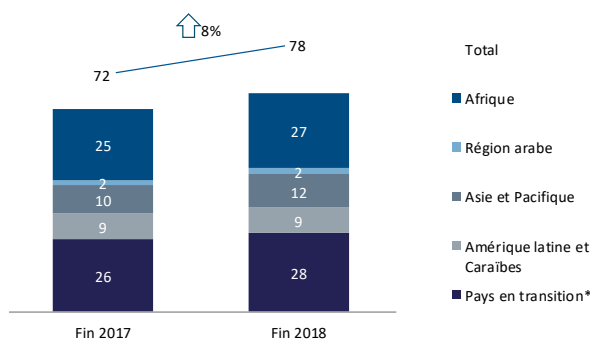
- En 2018, le Centre a entamé une collaboration avec 15 offices nationaux de propriété intellectuelle et bureaux nationaux du droit d'auteur en vue de promouvoir des solutions pour le règlement extrajudiciaire des litiges et leur éventuelle intégration aux services existants de ces institutions. Le Centre collabore actuellement avec quelque 39 offices de propriété intellectuelle dans le monde.

Favoriser l'utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement



Taux de croissance de 87% pour le Programme d'aide aux inventeurs

- Six stratégies ou plans nationaux de propriété intellectuelle ont été adoptés en 2018, ce qui porte à 78 le nombre de pays qui en sont dotés, dont 23 pays parmi les moins avancés (PMA). Ce chiffre représente une augmentation de 8% par rapport à la fin de 2017. L'adoption de stratégies nationales de propriété intellectuelle est à la base d'une approche globale visant à donner aux pays en développement, aux pays en transition et aux PMA, les moyens de mettre la propriété intellectuelle au service du renforcement de leur potentiel d'innovation nationale.
- Le projet relatif aux technologies appropriées⁶ a été intégré aux activités ordinaires en 2018. À la fin de l'année, six technologies appropriées supplémentaires avaient été commercialisées dans des PMA (deux en Éthiopie, deux au Rwanda et deux en République-Unie de Tanzanie), soit un total de neuf technologies appropriées commercialisées dans cinq PMA.
- Au cours de sa deuxième année de mise en œuvre, le Programme d'aide aux inventeurs, mené conjointement avec le Forum économique mondial, est devenu pleinement opérationnel dans les deux derniers pays à y avoir adhéré (Équateur et Afrique du Sud). Les conseils en brevets du réseau ont apporté une aide bénévole à 15 inventeurs supplémentaires en 2018, ce qui constitue une hausse de 87% par rapport à 2017, portant à 45 le nombre total d'inventeurs bénéficiaires. En outre, le Programme d'aide aux inventeurs a accredité son centième conseil juridique en 2018.

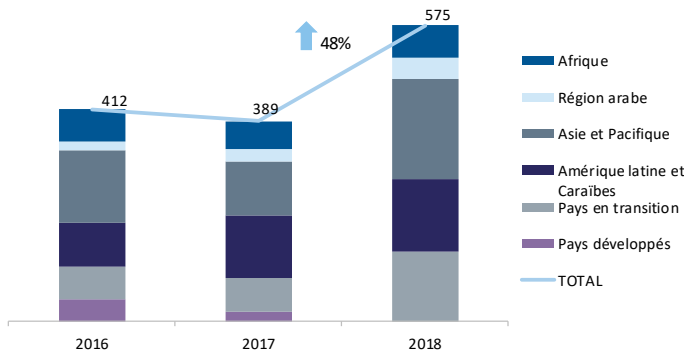


* Les données relatives aux pays en transition tiennent compte des stratégies nationales en matière de propriété intellectuelle et des stratégies nationales aux fins du développement socioéconomique et de la recherche scientifique.

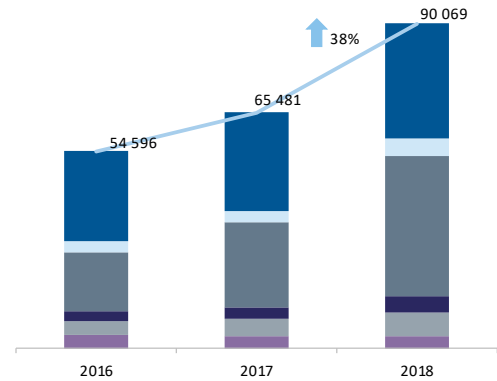
⁶ Renforcement des capacités d'utilisation de l'information technique et scientifique axée sur les technologies appropriées pour répondre à certains enjeux de développement – phase II.

- Le programme d'enseignement à distance a continué d'afficher une forte croissance, avec une augmentation de 38% par rapport à 2017. Plus de 90 000 participants au total ont suivi les cours à distance en 2018, contre 120 000 pour l'ensemble de l'exercice biennal 2016-2017. Le programme des cours d'été de l'OMPI a enregistré un taux de croissance de 48% entre 2017 et 2018, l'augmentation du nombre de participants concernant toutes les régions de l'OMPI.

Répartition géographique des participants des cours d'été de l'OMPI



Répartition géographique des participants des cours à distance

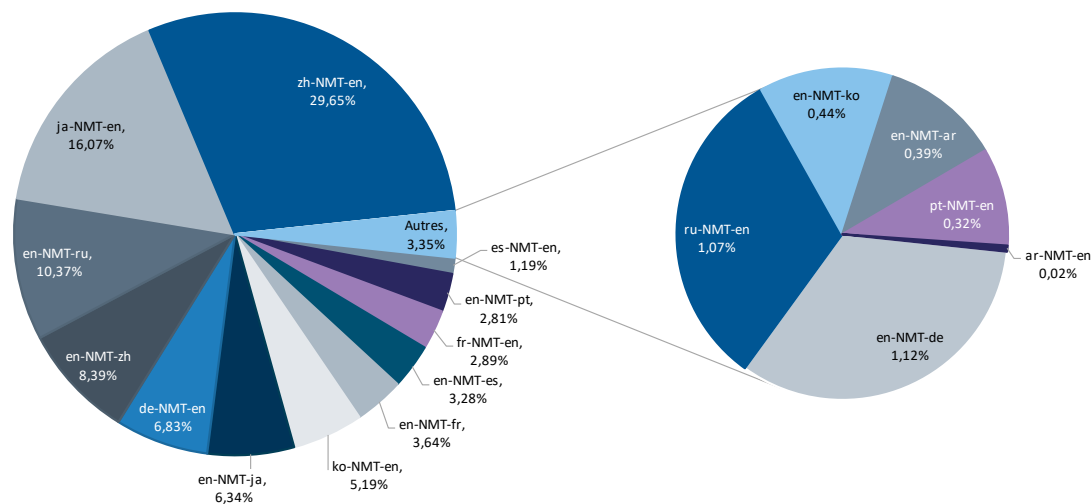


Infrastructure mondiale en matière de propriété intellectuelle



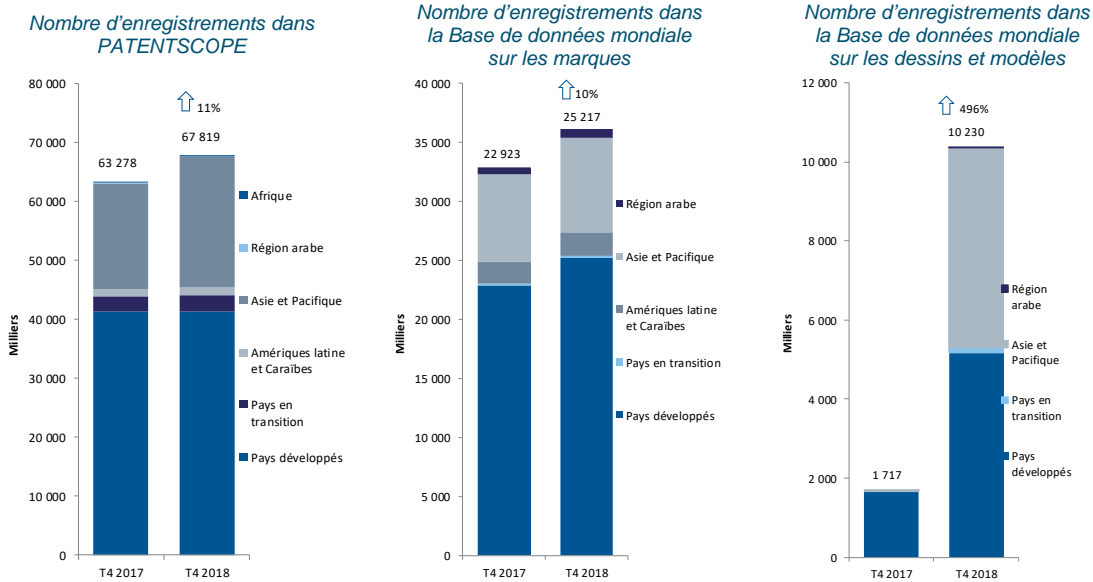
Nouvel outil de traduction automatique neuronale fondé sur l'intelligence artificielle adopté pour la première fois par un État membre.

- WIPO Translate, le nouvel outil de traduction automatique neuronale (NMT) fondé sur l'intelligence artificielle pour la traduction des documents de brevet, lancé en 2016, a été adopté par un État membre de l'OMPI pour la première fois en 2018. Cet outil, disponible en neuf paires de langues et dont les performances dépassent celles des autres produits accessibles sur le Web, offre aux innovateurs du monde entier des services de traduction de qualité et des informations plus facilement accessibles sur les brevets et les nouvelles technologies. Depuis son lancement, PATENTSCOPE était majoritairement utilisé du chinois vers l'anglais. Quelque 10 organisations du système des Nations Unies utilisaient également WIPO Translate à la fin de 2018.



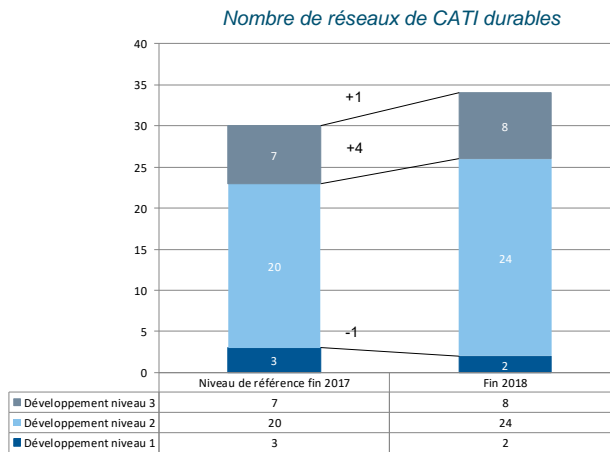
- Globalement, les bases de données mondiales ont affiché en 2018 une forte croissance du nombre de leurs enregistrements. En particulier, la Base de données mondiale sur les dessins et modèles, qui a vu le jour en 2015, a enregistré une augmentation de 496% du nombre de ses

entrées, passant de 1 717 418 enregistrements provenant de deux régions à la fin de 2017 à 10 229 938 enregistrements provenant de quatre régions à la fin de 2018.



- Une nouvelle base de données en libre accès dénommée Initiative relative à l'information en matière de brevets pour les médicaments (Pat-INFORMED)⁷ a été lancée conjointement avec la Fédération internationale de l'industrie du médicament (IFPMA) en septembre 2018. La base de données vise à faciliter l'accès à l'information en matière de brevets sur les médicaments au secteur mondial de la santé, notamment aux responsables des achats de médicaments.

- Le nombre de réseaux nationaux de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) a augmenté de 10% au cours de la première année de l'exercice biennal, passant de 71 à la fin de 2017 à 78 à la fin de 2018. À la fin de l'année, 34 réseaux nationaux au total répondaient aux critères à remplir pour atteindre l'un des trois niveaux de développement en matière de durabilité, soit une hausse de 13% par rapport à 2017.

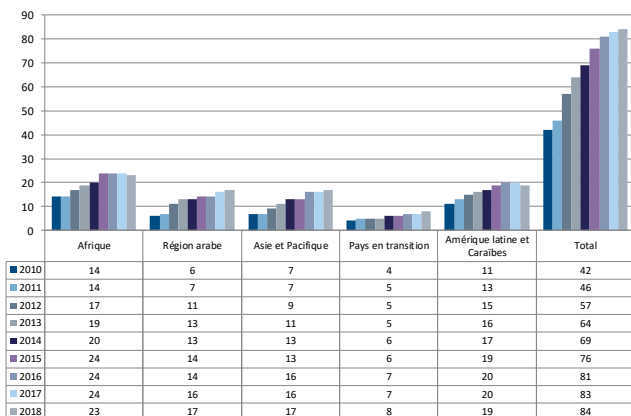


- Le nombre total d'offices de propriété intellectuelle utilisant la suite logicielle IPAS de l'OMPI⁸ était de 84 en 2018, soit le double des 42 offices décomptés en 2010. Le niveau de service moyen des offices de propriété intellectuelle, un indice composite permettant d'évaluer le niveau de développement d'un office en matière de prestation de services (depuis le niveau de base jusqu'au niveau le plus avancé), a augmenté pour l'Afrique et les pays arabes, avec un niveau global correspondant à 3,3, contre 3,2 à la fin de 2017.

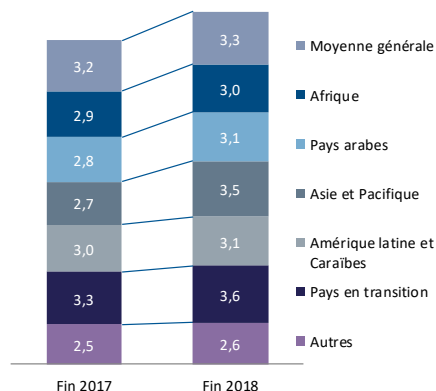
⁷ <https://www.wipo.int/pat-informed/en/>.

⁸ La suite logicielle IPAS comprend les systèmes IPAS (système d'administration de la propriété intellectuelle), AIPMS (version en langue arabe), WIPO Scan (numérisation), EDMS (gestion des documents), WIPO File (dépôt en ligne), WIPO Publish (base de données de recherche en ligne).

Suite logicielle IPAS de l'OMPI – Utilisation par région



Niveau de service moyen⁹ des offices de propriété intellectuelle bénéficiant d'une assistance

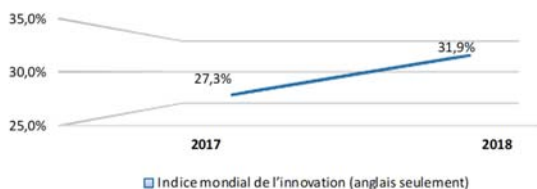


Source de références mondiale pour l'information et l'analyse en matière de propriété intellectuelle

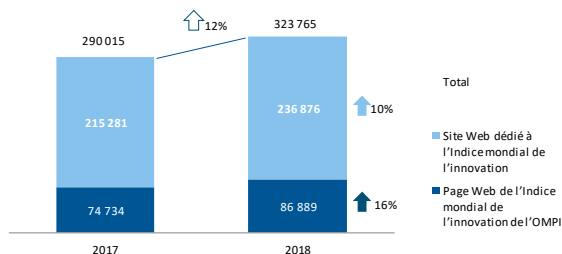


- L'intérêt porté à l'Indice mondial de l'innovation (GII), publié conjointement avec l'INSEAD et le Cornell SC Johnson College of Business, s'est maintenu à un niveau élevé en 2018. L'Indice mondial de l'innovation a enregistré plus de 13 000 mentions dans les médias et les campagnes sur Twitter ont donné lieu à 200 000 impressions, soit une augmentation de 80% par rapport à 2017. L'Indice mondial de l'innovation a également gagné en importance par rapport à d'autres indicateurs composites majeurs, avec une augmentation de 17% de la part relative des articles portant sur l'Indice mondial de l'innovation par rapport aux articles couvrant l'indice de la compétitivité du Forum économique mondial ou l'indice de la corruption de Transparency International. Le nombre de visites uniques sur les sites Web relatifs à l'Indice mondial de l'innovation a augmenté de 12%.

Part relative



Nombre de visites uniques



- En 2018, l'OMPI a également élargi son activité en matière d'établissement de rapports statistiques afin de couvrir l'économie de la création. À la suite d'une nouvelle enquête conjointe menée avec l'Union internationale des éditeurs, l'Organisation a publié pour la première fois des statistiques sur les performances concernant le secteur de l'édition, couvrant plus de 30 pays.

⁹ Pour une définition des indicateurs de niveau de service, veuillez consulter la page 3 des questions-réponses soumises à la vingt-septième session du Comité du programme et budget (document WO/PBC/27/Q&A).

Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle



Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle en commençant par la pointe de l'Afrique – laboratoire d'idées pour promouvoir un système efficace et équilibré d'application des droits de propriété intellectuelle

- La conférence internationale sur le thème “Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle en commençant par la pointe de l’Afrique” a eu lieu en octobre 2018 en Afrique du Sud. Organisée conjointement par l’OMPI, la Commission des sociétés et de la propriété intellectuelle de l’Afrique du Sud, INTERPOL, l’Organisation mondiale des douanes et l’Organisation mondiale du commerce, la conférence a attiré plus de 400 participants issus de quelque 70 pays, a favorisé le dialogue politique et a servi de laboratoire d’idées pour promouvoir un système efficace et équilibré d’application des droits de propriété intellectuelle.
- Afin de faire progresser le dialogue international de politique générale entre les États membres de l’OMPI en ce qui concerne la promotion du respect de la propriété intellectuelle, la treizième session du Comité consultatif sur l’application des droits (ACE) a servi aux États membres de cadre d’échange de données d’expérience et de pratiques nationales concernant les activités de sensibilisation et les campagnes stratégiques; les mécanismes institutionnels en matière de politiques et de systèmes d’application des droits de propriété intellectuelle; l’assistance législative; et les activités de renforcement des capacités. Les 30 exposés présentés par des experts ainsi que les quatre débats d’experts ont donné lieu à un dialogue riche et productif.

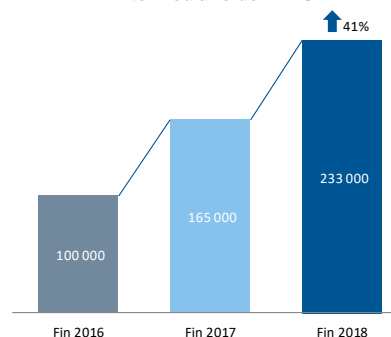
Propriété intellectuelle et enjeux mondiaux



Service mondial d'échange de livres de l'ABC – 233 000 livres prêtés en 2018 : une augmentation de 41%

- WIPO Re:Search a permis de créer 18 nouveaux projets de collaboration en recherche-développement et a appuyé huit accords en cours en 2018. Ces accords ont permis de franchir des étapes importantes en matière de recherche et de création de produits, depuis les étapes initiales (par exemple, les réponses positives aux essais initiaux sur des molécules ou des composés moléculaires) jusqu’aux stades ultérieurs de la recherche recherche-développement. Une collaboration facilitée par WIPO Re:Search, entre Merck & Co. (MSD) et le Walter and Eliza Hall Institute of Medical Research (Australie), a bénéficié d’un don de 3,5 millions de dollars É.-U. du Wellcome Trust pour faire progresser la mise au point de médicaments antipaludiques.
- La coopération trilatérale avec l’Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l’Organisation mondiale du commerce (OMC) s’est poursuivie en 2018 avec le septième colloque technique conjoint sur le thème “*objectifs de développement durable : des technologies innovantes pour promouvoir vie saine et bien-être*”.
- Dans le cadre de WIPO GREEN – le marché des technologies durables, trois accords supplémentaires ont été mis au point en 2018 :
 - Green School (demandeur de technologie établi en Indonésie) et Zero Mass Water (fournisseur de technologies établi aux États-Unis d’Amérique) : collaboration visant la production d’eau potable à partir de l’air ambiant et des rayons du soleil en Indonésie, au moyen de panneaux solaires;
 - Okra Solar (demandeur de technologie établi au Cambodge) et Entrepreneurs du Monde (fournisseur de technologies établi en France/Indonésie) : collaboration visant à améliorer l’accès à l’électricité dans les zones rurales du Cambodge, au moyen de systèmes fonctionnant à l’énergie solaire; et
 - Green School (demandeur de technologie établi en Indonésie) et IDEP Foundation (fournisseur de technologies établi en l’Indonésie) : collaboration visant un système de filtrage des eaux usées en Indonésie.

Nombre de livres accessibles prêtés par l'intermédiaire de l'ABC



- Le Consortium pour des livres accessibles a continué d'enregistrer des résultats solides en 2018, et le nombre de livres accessibles prêtés par le service mondial d'échange de livres de l'ABC, par l'intermédiaire des bibliothèques participantes, est passé de 165 000 à la fin de 2017 à 233 000 en 2018, soit une augmentation de 41%.

Interface de communication dynamique

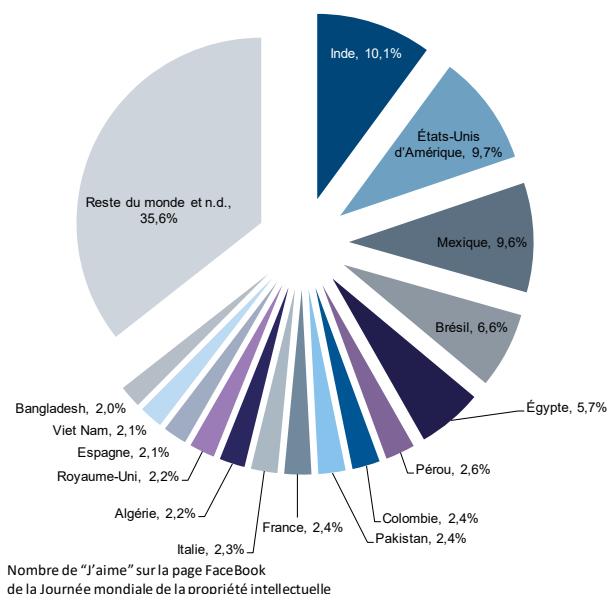


Une autre année record dans l'histoire de la campagne pour la Journée mondiale de la propriété intellectuelle

- Les communications multiplateformes et multiformats ont continué de gagner en efficacité en 2018, permettant à l'OMPI d'accroître sa visibilité et sa portée auprès d'un public varié partout dans le monde. La campagne pour la Journée mondiale de la propriété intellectuelle a donné lieu pour la deuxième année consécutive à des chiffres record, avec 635 manifestations dans 135 pays, soit une hausse de 26% et 9% respectivement. Globalement, la couverture des activités de l'OMPI a connu une hausse de 27%, avec 60 000 références dans les médias, dont 99% étaient positives ou neutres. Sur les réseaux sociaux, le compte Twitter de l'OMPI a été suivi par près de 60 000 abonnés en 2018, soit une hausse de 21%, et a généré près de 9 millions d'impressions de messages de l'OMPI, pour un public enthousiaste de parties prenantes de la propriété intellectuelle. La page Facebook de l'OMPI, quant à elle, était accessible à un public se caractérisant par une grande diversité géographique.

- Le réseau de bureaux extérieurs de l'OMPI a continué de faire partie intégrante de l'Organisation et d'apporter les services et la coopération de l'OMPI au plus près des États membres, des parties prenantes et des partenaires, afin d'accroître efficacité et efficience dans l'exécution des programmes tout en répondant aux besoins et priorités précis des pays ou des régions qu'ils servent. En 2018, les bureaux extérieurs ont concentré leurs efforts sur la promotion des systèmes d'enregistrement international, des plateformes et des systèmes des offices de propriété intellectuelle de l'OMPI, ainsi que sur le renforcement des relations avec diverses parties prenantes.

Popularité de l'OMPI sur Facebook au niveau mondial



- À la suite de l'accord auquel sont parvenus les États membres lors des assemblées de l'OMPI de 2016, visant à créer deux nouveaux bureaux extérieurs en Algérie et au Nigéria, et suite à l'approbation par le Comité de coordination de l'OMPI des accords avec les pays hôtes à sa session de 2017, des préparatifs ont été menés à bien pour l'ouverture du Bureau extérieur de l'OMPI en Algérie, qui démarrera ses activités en février 2019.

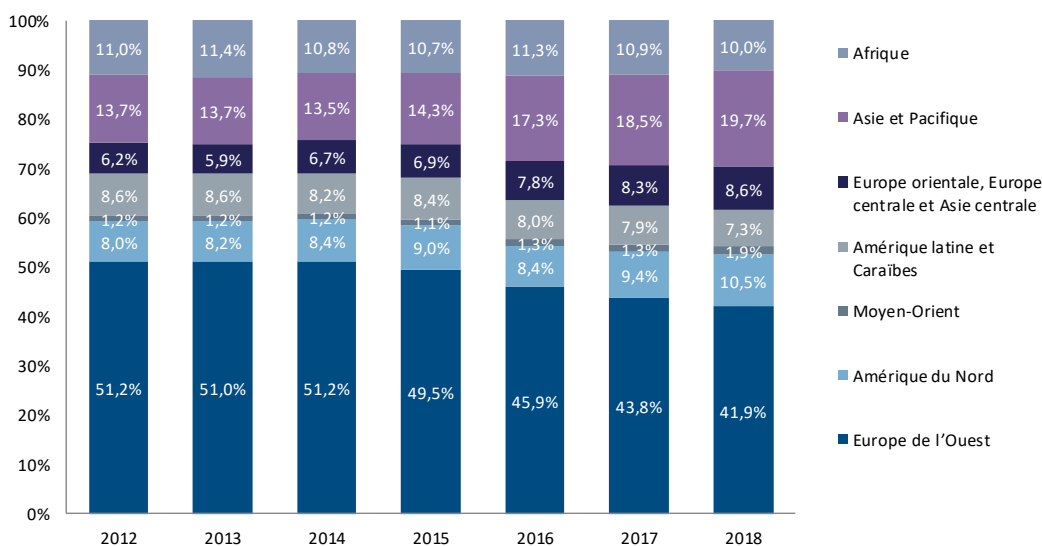
Structure d'appui administratif et financier efficace



Création d'une nouvelle plateforme de paiement de l'OMPI intitulée "ePay" – services de paiement intégrés et plus rapides pour les clients.

- En vue d'améliorer l'expérience client des utilisateurs des systèmes d'enregistrement international et des services de paiement des taxes de l'OMPI, la phase de conception du portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI s'est achevée en octobre 2018 et la phase de production a commencé, avec les principaux résultats attendus pour 2019.
- Les premiers résultats escomptés du portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI en 2018 comprenaient : i) la mise en œuvre de la nouvelle plateforme de paiement de l'OMPI intitulée "ePay" dans le premier secteur (système de La Haye); ii) des améliorations au compte courant de l'OMPI, à savoir une connexion unique et une nouvelle interface moderne.
- Dans le cadre de la stratégie d'hébergement en nuage de l'OMPI, la migration de plusieurs applications de l'OMPI a commencé en 2018. En outre, pour garantir la disponibilité de l'hébergement en nuage, plusieurs structures et modèles de sécurité de référence ont été élaborés et appliqués aux applications qui ont migré vers les services en nuage en 2018.
- L'appui aux clients via le service d'information *Finance Infoline* a été renforcé grâce à des ressources spécialement prévues à cet effet et à des heures d'ouverture améliorées, avec une augmentation de 50% pour passer à 30 heures par semaine.
- Un projet pilote sur la mise en place d'un mécanisme de compensation concernant certaines taxes du PCT a été lancé en 2018, dans le cadre duquel les taxes de recherche du PCT ont été perçues auprès des offices récepteurs du PCT au nom des administrations chargées de la recherche internationale. À la fin de 2018, le pilote comptait trois administrations chargées de la recherche internationale en qualité de participants, et 29 offices récepteurs. Le projet pilote sera évalué début 2019.
- La diversité géographique au sein du personnel de l'OMPI a augmenté en 2018, avec 121 États membres représentés. La proportion de fonctionnaires originaires de certaines régions, en particulier l'Asie et le Pacifique, l'Europe de l'Est et l'Europe centrale et l'Asie centrale, ainsi que l'Amérique du Nord, a augmenté tandis que le pourcentage de fonctionnaires en provenance d'Europe occidentale a continué de diminuer pour se fixer à 41,9%.

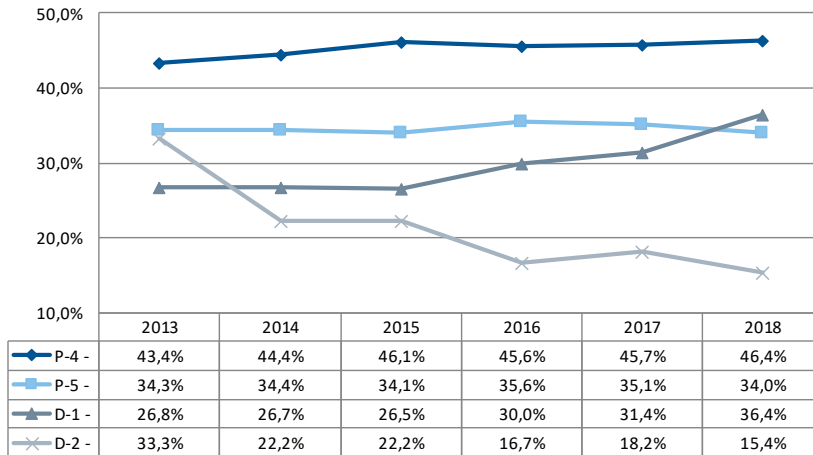
Diversité géographique du personnel de l'OMPI
(administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur) par région



- La parité hommes-femmes s'est améliorée au sein de l'OMPI et le pourcentage de femmes employées au grade D-1 a augmenté de 5 points, passant de 31,4% à la fin de 2017 à 36,4% à la fin de 2018. Les femmes au grade P-4 ont enregistré une légère augmentation, tandis que le

nombre de femmes aux grades P-5 et D-2 a diminué de 1,1 et de 2,8 points de pourcentage, respectivement, par rapport à 2017.

Parité hommes-femmes au sein du personnel de l'OMPI (grades P-4 à D-2)



- Dans le cadre de la poursuite des efforts visant à renforcer l'assurance informatique, l'OMPI a mis en œuvre un Centre opérationnel pour la sécurité de l'information ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 afin de surveiller en permanence et de détecter les menaces et événements informatiques, ainsi que pour y répondre, afin de réduire l'impact de tout incident relatif à la sécurité informatique sur les actifs informatiques de l'OMPI. En outre, un service international pour la sécurité des voyages a été mis en place afin de suivre en permanence les événements dans le domaine de la sécurité à l'échelle mondiale et d'apporter un appui en ce qui concerne les voyages du personnel ou les conférences et événements extérieurs.

Budget par rapport aux dépenses par programme et par objet de dépense

Figure II. Part des dépenses de personnel et autres dépenses en 2018

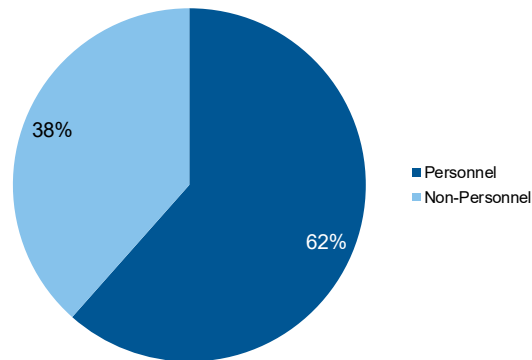


Table 4. Budget par rapport aux dépenses par programme en 2018
(en milliers de francs suisses)

Programmes	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements ¹	Dépenses 2018 ²	Utilisation du budget ³
1 Droit des brevets	4 965	5 358	2 603	49%
2 Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques	4 925	4 647	2 268	49%
3 Droit d'auteur et droits connexes	16 680	16 599	7 509	45%
4 Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques	7 057	6 869	3 306	48%
5 Système du PCT	213 107	209 370	97 515	47%
6 Système de Madrid	58 839	57 308	27 574	48%
7 Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI	11 322	11 269	5 269	47%
8 Coordination du Plan d'action pour le développement	3 455	3 658	1 497	41%
9 Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés	30 785	29 046	13 835	48%
10 Pays en transition et pays développés	8 679	8 528	3 498	41%
11 Académie de l'OMPI	13 614	12 881	6 242	48%
12 Classifications internationales et normes	7 215	7 201	3 091	43%
13 Bases de données mondiales	8 840	10 569	4 385	41%
14 Services d'accès à l'information et aux savoirs	7 850	8 024	4 032	50%
15 Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle	14 574	14 495	6 382	44%
16 Économie et statistiques	6 918	7 294	3 330	46%
17 Promotion du respect de la propriété intellectuelle	4 102	4 582	2 191	48%
18 Propriété intellectuelle et défis mondiaux	5 648	5 052	2 106	42%
19 Communications	16 412	16 090	7 485	47%
20 Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs	13 255	14 278	6 430	45%
21 Direction générale	20 047	23 518	11 280	48%
22 Gestion du programme et des ressources	38 203	38 485	17 052	44%
23 Gestion et mise en valeur des ressources humaines	24 630	25 719	16 042	62%
24 Services d'appui généraux	38 634	38 847	18 674	48%
25 Technologies de l'information et de la communication	52 088	52 251	23 879	46%
26 Supervision interne	5 550	5 072	2 341	46%
27 Services de conférence et services linguistiques	39 136	36 212	17 053	47%
28 Sécurité de l'information, des biens et des personnes	23 104	22 722	10 143	45%
30 Appui aux PME et à la création d'entreprises	6 326	6 380	2 862	45%
31 Système de La Haye	11 193	15 414	8 905	58%
32 Système de Lisbonne	1 347	1 339	660	49%
Non affecté	7 357	6 778	-	n.d.
TOTAL	725 857	725 857	339 436	47%

¹ Le budget 2018-2019 après virements comprend les ajustements apportés aux budgets relatifs aux programmes au 1^{er} février 2019, après les virements durant l'exercice biennal conformément à l'article 5.5 du Règlement financier de l'OMPI.

² Les dépenses 2018 visent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

³ L'utilisation du budget reflète les dépenses 2018 par rapport au budget après virements 2018-2019.

Note : L'analyse détaillée des écarts budgétaires et de l'utilisation du budget figure dans la section relative à l'utilisation des ressources de chaque programme.

Tableau 5. Budget par rapport aux dépenses par objet de dépense en 2018*(en milliers de francs suisses)*

Objet de dépense	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements ¹	Dépenses 2018 ²	Utilisation du budget ³
A. Ressources en personnel				
Postes	431 546	422 158	195 202	46%
Fonctionnaires temporaires	20 978	19 697	8 950	45%
Autres dépenses de personnel	2,120	2 120	4 775	225%
Sous-total, A hors non affecté	454,643	443 975	208 926	47%
Non affecté (Personnel)	5,357	6 100	-	n.d.
Total, A	460 000	450 075	208 926	46%
B. Autres Ressources				
Stages et bourses de l'OMPI				
Stages	712	1 156	529	46%
Bourses de l'OMPI	6 802	8 098	3 897	48%
<i>Sous-total</i>	<i>7 514</i>	<i>9 254</i>	<i>4 426</i>	<i>48%</i>
Voyages, formations et subventions				
Missions de fonctionnaires	13 758	12 874	5 212	40%
Voyages de tiers	15 310	14 262	6 663	47%
Formations et demandes de paiement des frais de voyage y relatifs	2,643	2 196	1 136	52%
<i>Sous-total</i>	<i>31 710</i>	<i>29 333</i>	<i>13 012</i>	<i>44%</i>
Services contractuels				
Conférences	6 624	6 765	3 978	59%
Publications	519	398	20	5%
Services contractuels de personnes	27,917	28 200	14 006	50%
Autres services contractuels	145,887	153 486	68 190	44%
<i>Sous-total</i>	<i>180 948</i>	<i>188 849</i>	<i>86 194</i>	<i>46%</i>
Coûts financiers				
<i>Sous-total</i>	<i>1,702</i>	<i>1 851</i>	<i>209</i>	<i>11%</i>
Frais de fonctionnement				
Locaux et entretien	27 949	32 710	21 019	64%
Communication	5 207	5 188	2 203	42%
Frais de représentation et autres frais de fonctionnement	1,712	1 840	476	26%
Services communs du système des Nations Unies	1 202	1 253	734	59%
<i>Sous-total</i>	<i>36 070</i>	<i>40 991</i>	<i>24 432</i>	<i>60%</i>
Matériel et fournitures				
Mobilier et matériel	1 872	1 343	564	42%
Fournitures	4 040	3 483	1 672	48%
<i>Sous-total</i>	<i>5 913</i>	<i>4 826</i>	<i>2 236</i>	<i>46%</i>
Sous-total, B hors non affecté	263,857	275 103	130 510	47%
Non affecté (autres dépenses)	2,000	678	-	n.d.
Total, B	265 857	275 781	130 510	47%
TOTAL	725 857	725 857	339 436	47%

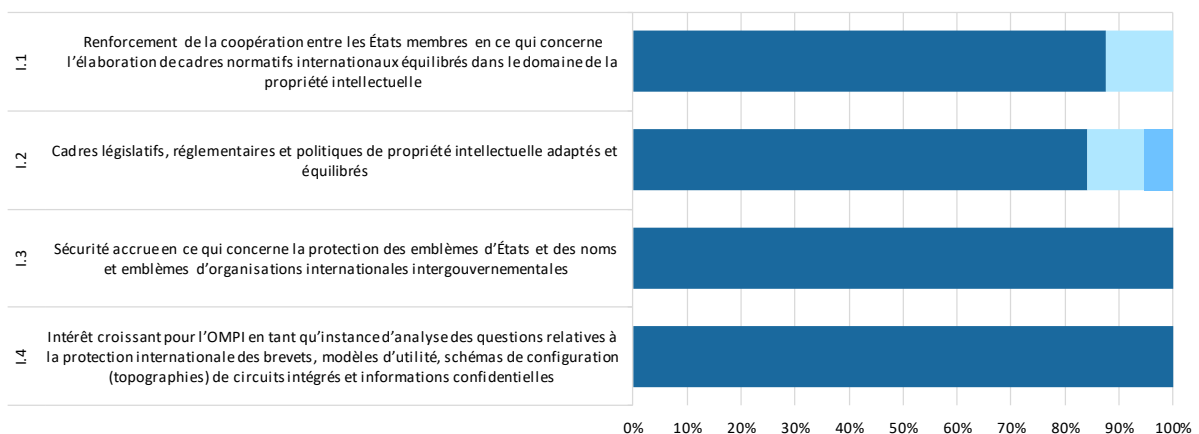
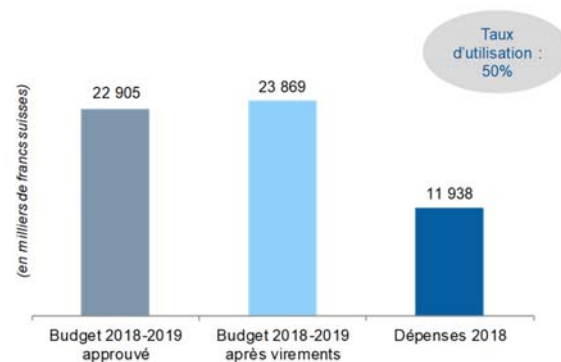
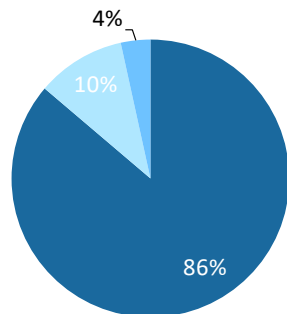
¹ Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.² Les dépenses 2018 visent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.³ L'utilisation du budget reflète les dépenses 2018 par rapport au budget après virements 2018-2019.

II. TABLEAUX DE BORD DE LA PERFORMANCE PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE

Objectif stratégique I ÉVOLUTION ÉQUILIBRÉE DU CADRE NORMATIF INTERNATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs aux programmes contribuant à cet objectif stratégique.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	Pourcentage des participants à des activités de formation et de renforcement des capacités de l'OMPI dans le domaine des brevets qui font état d'un meilleur niveau de connaissances	Programme 1	●
	Degré de satisfaction des participants aux activités de sensibilisation et de promotion sur les brevets et les questions connexes	Programme 1	▲
	Degré de satisfaction des participants aux activités de renforcement des capacités et de formation de l'OMPI sur des thèmes relatifs aux brevets	Programme 1	●
	État d'avancement de la mise en œuvre des travaux convenus selon l'ordre du jour du SCP	Programme 1	●
	Progrès en vue d'un accord sur les points à l'ordre du jour du SCT	Programme 2	●
	État d'avancement de la mise en œuvre des activités au programme de travail du SCCR	Programme 3	●
	Progrès accomplis dans les activités d'établissement de normes sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles, conformément à la décision des États membres	Programme 4	●
	Pourcentage de notifications concernant les traités traités rapidement par le Bureau du conseiller juridique	Programme 21	●
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	Pourcentage de bénéficiaires ayant trouvé utiles les informations fournies concernant les principes et les pratiques juridiques des systèmes des brevets, des modèles d'utilité et des circuits intégrés, y compris les éléments de flexibilité	Programme 1	●
	Nombre et pourcentage d'États membres satisfaits des conseils juridiques et de politique générale fournis	Programme 1	●
	Nombre et pourcentage d'États membres et d'organisations régionales ayant donné un retour d'information positif sur les conseils juridiques fournis dans le domaine des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques	Programme 2	●
	Nombre de ratifications du Traité de Singapour et d'adhésions à ce traité	Programme 2	▲
		Programme 20	▲
	Pourcentage de pays ayant rendu un avis positif sur les conseils législatifs fournis par l'OMPI	Programme 3	●
	Nombre de pays ayant ratifié le Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur (WCT), le Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (WPPT), le Traité de Beijing et le Traité de Marrakech ou y ayant adhéré	Programme 3	●●●●●
		Programme 20	●
	Nombre ou pourcentage de pays adressant un retour d'information positif sur les conseils fournis par l'OMPI dans le domaine législatif	Programme 9	●●●
	Nombre de ratifications de traités administrés par l'OMPI	Programme 10	●
	Nombre de pays en transition ayant actualisé leurs lois et réglementations	Programme 10	●
	Nombre de pays ou d'organisations régionales ayant adopté ou modifié leurs cadres de référence aux fins de l'application effective des droits de propriété intellectuelle au regard du titre III de l'Accord sur les ADPIC et de la recommandation n° 45 du Plan d'action pour le développement, ou s'appropriant à le faire, suite à l'assistance fournie par l'OMPI	Programme 17	●
Pourcentage de participants aux activités de formation et de renforcement des capacités dans les domaines de la propriété intellectuelle et de la politique de concurrence qui appliquent les connaissances et compétences acquises dans le cadre de leur activité professionnelle	Programme 18	◆	
Nombre de pays demandant à l'OMPI une contribution dans le domaine de la propriété intellectuelle en rapport avec des questions relatives à la politique en matière de concurrence	Programme 18	●	

Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
I.3 Sécurité accrue en ce qui concerne la protection des emblèmes d'États et des noms et emblèmes d'organisations internationales intergouvernementales	Nombre de signes contenus dans la base de données sur l'article 6ter	Programme 2	●
I.4 Intérêt croissant pour l'OMPI en tant qu'instance d'analyse des questions relatives à la protection internationale des brevets, modèles d'utilité, schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés et informations confidentielles	Pourcentage de bénéficiaires ayant trouvé utiles les informations fournies concernant les principes et les pratiques juridiques relatifs aux brevets et à la protection des modèles d'utilité, schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés et renseignements confidentiels	Programme 1	●

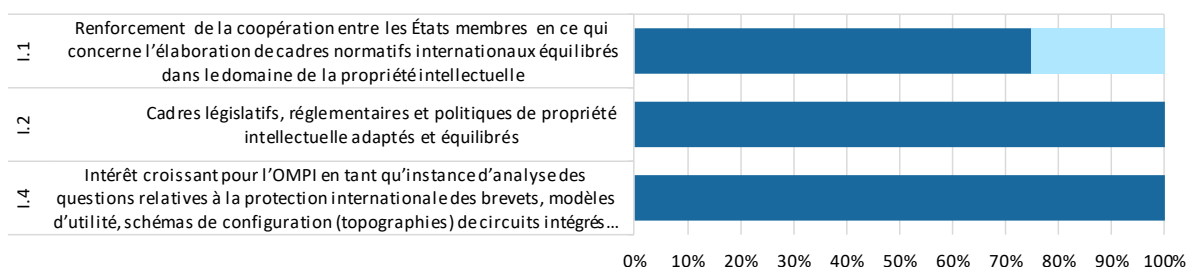
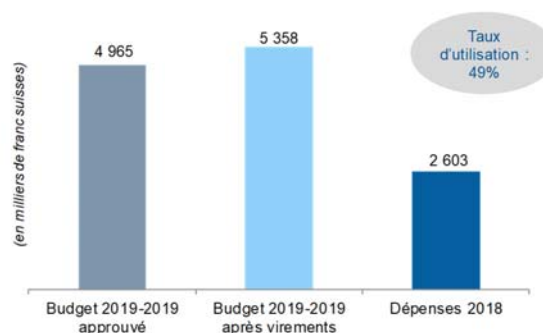
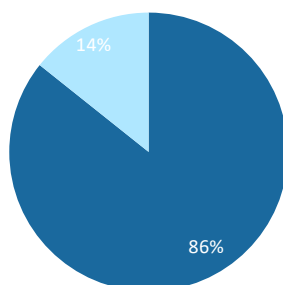
PROGRAMME 1 Droit des brevets



Chef de programme M. J. Sandage

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	État d'avancement des travaux menés au sein du comité tel qu'indiqué dans le résumé présenté par le président SCP/27/9 ¹⁰ (identique)	Résultats convenus par le SCP	Le comité a pleinement mis en œuvre son programme de travail conformément à l'ordre du jour convenu à la vingt-huitième ¹¹ et à la vingt-neuvième ¹² session.	●

¹⁰ Résumé présenté par le président : [SCP/27/9](#).

¹¹ Résumé présenté par le président : [SCP/28/11](#).

¹² Résumé présenté par le président : [SCP/29/7](#).

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Degré de satisfaction des participants aux activités de sensibilisation et de promotion sur les brevets et les questions connexes	89% (2017) (<i>identique</i>)	90% de satisfaction	84% sur la base de 8 enquêtes menées en 2018	▲
Degré de satisfaction des participants aux activités de renforcement des capacités et de formation de l'OMPI sur des thèmes relatifs aux brevets	89% sur la base de 753 réponses (<i>à déterminer fin 2017</i>)	90% des personnes interrogées se déclarent satisfaites	90% sur la base de 333 réponses reçues de participants à 15 séminaires	●
Pourcentage des participants à des activités de formation et de renforcement des capacités de l'OMPI dans le domaine des brevets qui font état d'un meilleur niveau de connaissances	n.d. (<i>à déterminer fin 2017</i>)	90%	Le niveau de connaissances est passé de 61% (avant la formation) à 89% (après la formation).	●
1.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés				
Pourcentage de bénéficiaires ayant trouvé utiles les informations fournies concernant les principes et les pratiques juridiques des systèmes des brevets, des modèles d'utilité et des circuits intégrés, y compris les éléments de flexibilité	99% sur la base de 26 réponses (<i>100% sur la base de 24 réponses en 2016</i>)	90%	93% sur la base de 29 réponses en 2018	●
Nombre et pourcentage d'États membres satisfaits des conseils juridiques et de politique générale fournis	92% sur la base de 12 réponses (<i>92% sur la base d'une enquête réalisée en 2016</i>)	90%	18 États membres ont reçu des conseils : Afrique (3); pays arabes (3); Asie et Pacifique (6); Amérique latine et Caraïbes (3); pays en transition (3) Taux de satisfaction : 91% sur la base de 10 réponses	●
1.4 Intérêt croissant pour l'OMPI en tant qu'instance d'analyse des questions relatives à la protection internationale des brevets, modèles d'utilité, schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés et informations confidentielles				
Pourcentage de bénéficiaires ayant trouvé utiles les informations fournies concernant les principes et les pratiques juridiques relatifs aux brevets et à la protection des modèles d'utilité, schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés et renseignements confidentiels	84% sur la base de 29 réponses (<i>81% sur la base de 18 réponses à une enquête réalisée en 2016</i>)	80% (70%)	85% sur la base de 32 réponses	●

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
1.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	2 999	3 220	1 579
1.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	1 653	1 861	941
1.4 Intérêt croissant pour l'OMPI en tant qu'instance d'analyse des questions relatives à la protection internationale des brevets, modèles d'utilité, schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés et informations confidentielles	312	277	83
Total	4 965	5 358	2 603

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	3 567	3 950	1 897	48%
Autres dépenses	1 398	1 408	706	50%
Total	4 965	5 358	2 603	49%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : L'augmentation nette des dépenses s'expliquait principalement par : i) le transfert d'un poste temporaire et de ressources autres que les ressources en personnel pour renforcer les conseils en matière de législation et de politique générale (résultat escompté I.2); ii) l'allocation de dépenses temporaires pour contribuer au renforcement des capacités en matière de rédaction des demandes de brevet (résultat escompté I.1); iii) des ajustements des coûts résultant de changements dans la composition du personnel dans le programme, ce dont il est rendu compte dans les résultats; et iv) la redistribution des économies cumulées au titre des dépenses de personnel en faveur d'autres priorités de l'Organisation, ce dont il est rendu compte dans les différents résultats.

L'utilisation du budget se situait dans la fourchette prévue des 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

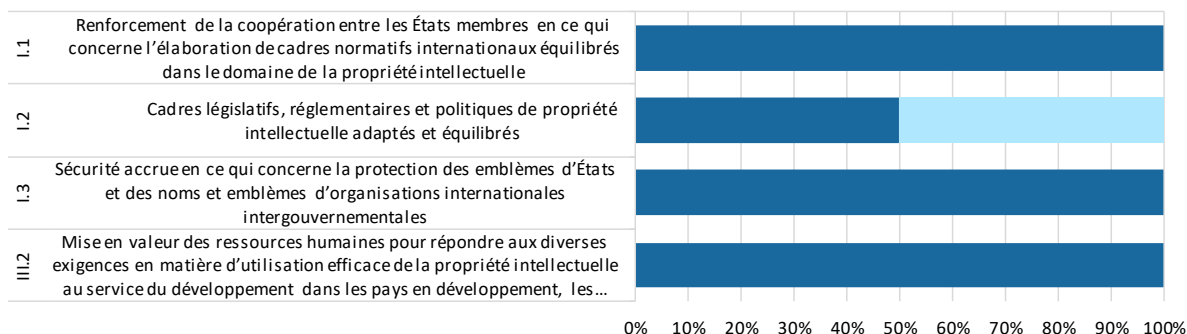
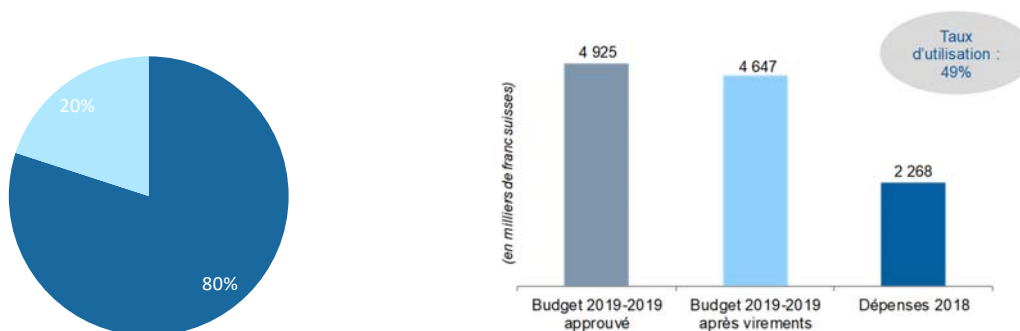
PROGRAMME 2 Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques



Chef de programme Mme B. Wang

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle Progrès en vue d'un accord sur les points à l'ordre du jour du SCT	État d'avancement des travaux du SCT à la fin de 2017 selon le document SCT/38/5 (identique)	Accord sur les programmes de travail des sessions du	État d'avancement des travaux du SCT à la fin de 2018 selon le document SCT/40/9 ¹³ : – Accord sur l'échange de données par l'intermédiaire de questionnaires et de compilations des réponses sur	●

¹³ Résumé présenté par le président : [SCT/40/9](#).

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
		SCT prévues pendant l'exercice biennal	les dessins et modèles d'interfaces utilisateurs graphiques, d'icônes et de polices/fontes de caractères, et les indications géographiques – Accord sur l'organisation de séances d'information d'une demi-journée sur les indications géographiques juste avant les sessions du SCT; travaux en cours sur la protection des noms de pays (documents SCT/32/2, SCT/39/8/Rev.2 et SCT/39/9)	
I.2	Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés			
Nombre et pourcentage d'États membres et d'organisations régionales ayant donné un retour d'information positif sur les conseils juridiques fournis dans le domaine des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques	13 et 100% satisfaits (2 et 100%)	90% se déclarent satisfaits des conseils fournis	20 États membres ont reçu des conseils : Afrique (2); pays arabes (4); Asie et Pacifique (8); Amérique latine et Caraïbes (3); pays en transition (3) Taux de satisfaction : 100% sur la base de 9 réponses	●
Nombre de ratifications du Traité de Singapour et d'adhésions à ce traité ¹⁴	46 parties contractantes (45 en janvier 2017)	5 nouvelles ratifications/adhésions	1 nouvelle partie contractante : Pérou (47 parties contractantes au total)	▲
I.3	Sécurité accrue en ce qui concerne la protection des emblèmes d'États et des noms et emblèmes d'organisations internationales intergouvernementales			
Nombre de signes contenus dans la base de données sur l'article 6ter	3 458 (3 294) signes (total à la fin de 2017)	200 (100) nouveaux signes publiés	103 nouveaux signes en 2018 (3561 signes au total à la fin de 2018)	●
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition			
Nombre et pourcentage de participants fournissant un retour d'information positif quant aux activités de sensibilisation et de promotion en matière de marques, de dessins et modèles industriels et d'indications géographiques	n.d. (à déterminer)	80% des personnes donnent un retour d'information positif	100% de satisfaction sur la base de 61 réponses – 54% extrêmement satisfaits – 46% satisfaits	●

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	1 867	1 886	1 013
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	1 645	1 292	638
I.3 Sécurité accrue en ce qui concerne la protection des emblèmes d'États et des noms et emblèmes d'organisations internationales intergouvernementales	511	452	157
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	901	1 018	460
Total	4 925	4 647	2 268

¹⁴ Compte tenu de la date d'entrée en vigueur par opposition à la date de dépôt de l'instrument.

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	4 053	3 567	1 723	48%
Autres dépenses	872	1 080	544	50%
Total	4 925	4 647	2 268	49%

Budget après virements : La diminution des ressources en personnel s'expliquait principalement par : i) la réaffectation d'un poste temporaire au profit du programme 9 pour répondre à l'augmentation de la demande d'activités de coopération de la part des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ce dont il est principalement rendu compte dans le résultat escompté I.2; et ii) la redistribution des économies cumulées au titre des dépenses de personnel en faveur d'autres priorités de l'Organisation, ce dont il est rendu compte dans les différents résultats.

L'augmentation des ressources autres que les ressources en personnel s'expliquait essentiellement par le transfert de dépenses supplémentaires : i) pour couvrir les coûts plus élevés que prévu relatifs à l'organisation de deux sessions du SCT (résultat escompté I.1); et ii) pour des activités de suivi en rapport avec le projet relevant du Plan d'action pour le développement sur la propriété intellectuelle et la gestion des dessins et modèles (résultat escompté III.2), examinées au sein du CDIP.

L'utilisation du budget se situait dans la fourchette prévue des 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

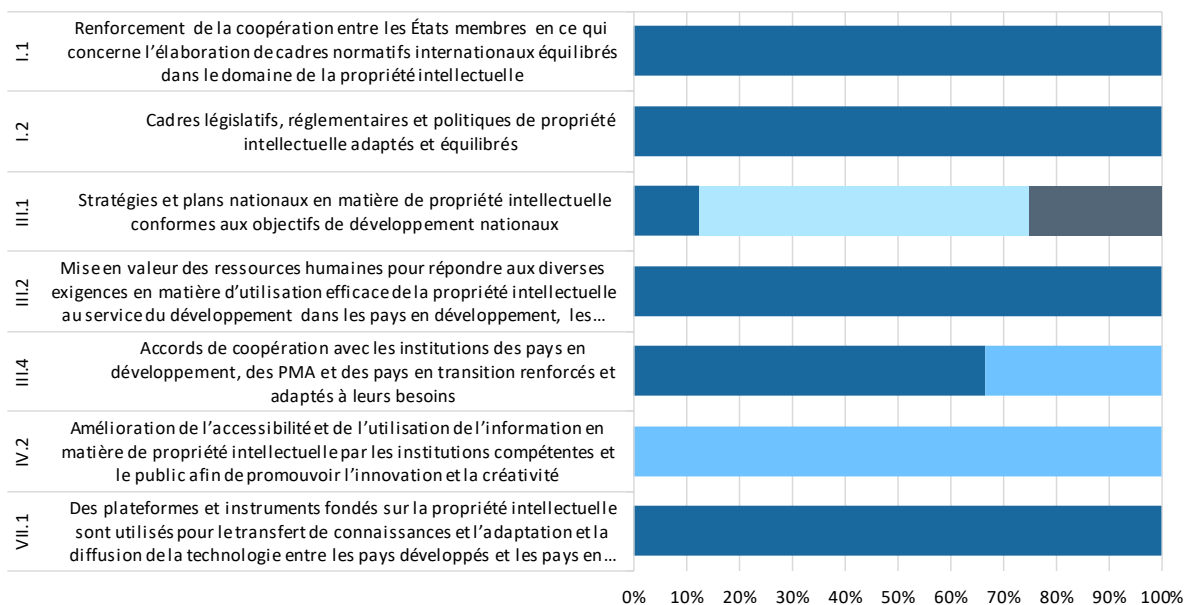
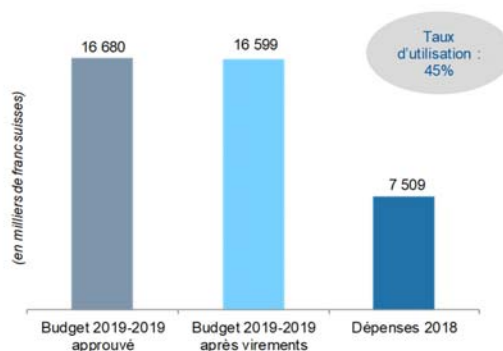
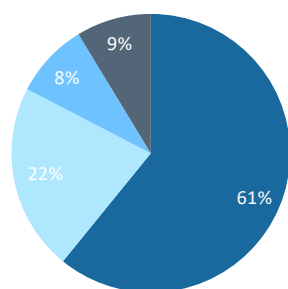
PROGRAMME 3 Droit d'auteur et droits connexes



Chef de programme Mme S. Forbin

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
I.1	Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle			
État d'avancement de la mise en œuvre des activités au programme de travail du SCCR	Progrès tel qu'indiqué dans le résumé présenté par le président ¹⁵ (<i>identique</i>)	Résultats convenus par le SCCR, comme il ressort des résumés présentés par les présidents de session et des décisions de l'Assemblée générale pour 2018-2019	Progrès réalisés par le SCCR sur différentes questions de fond à l'ordre du jour de ses travaux, comme il ressort des résumés présentés par les présidents de session ¹⁶ et, à sa session de 2018, l'Assemblée générale de l'OMPI a demandé au SCCR de poursuivre ses travaux	●
I.2	Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés			
Pourcentage de pays ayant rendu un avis positif sur les conseils législatifs fournis par l'OMPI	90% sur la base de 13 réponses (100)	85%	35 États membres ont reçu des conseils : Afrique (8), pays arabes (3); Asie et Pacifique (11); Amérique latine et Caraïbes (8); pays en transition (5) Taux de satisfaction : 95% sur la base de 9 réponses	●
Nombre de pays ayant ratifié le Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur (WCT), le Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (WPPT), le Traité de Beijing et le Traité de Marrakech ou y ayant adhéré	WCT 95 (<i>identique</i>) WPPT 95 (<i>identique</i>) Traité de Beijing 19 (15) Traité de Marrakech 33 (26)	- WCT : 100 - WPPT : 100 (total) - Beijing : 40 (total) - Marrakech : 45 (total)	WCT : 99 (total) WPPT : 99 (total) Traité de Beijing : 23 (total) Traité de Marrakech : 48 couvrant 75 États membres (total)	● ● ● ●
III.1	Stratégies et plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux			
Nombre de pays en voie d'élaboration d'une stratégie nationale en matière de droit d'auteur dans le cadre de leur stratégie nationale de propriété intellectuelle	Afrique : 2 (3) supplémentaires Pays arabes : n.d. (2) Asie et Pacifique : 5 (2) supplémentaires Amérique latine et Caraïbes : 3 (4) supplémentaires	Afrique : 3 supplémentaires Pays arabes : 4 supplémentaires Asie et Pacifique : 6 supplémentaires Amérique latine et Caraïbes : 3 supplémentaires, élaboration en voie d'achèvement dans 5 pays	Afrique : aucun pays supplémentaire Pays arabes : abandonné Asie et Pacifique : 1 supplémentaire (Iles Marshall) Amérique latine et Caraïbes : aucun pays supplémentaire	▲ ◆ ▲ ▲
Nombre de pays ayant adopté une stratégie nationale en matière de droit d'auteur dans le cadre de leur stratégie nationale de propriété intellectuelle	Afrique : 25 (<i>identique</i>) au total Pays arabes : 0 (2) au total Asie et Pacifique : 10 (7) au total Amérique latine et Caraïbes : 9 (8) au total	Afrique : 3 supplémentaires Pays arabes : 1 supplémentaire Asie et Pacifique : 6 supplémentaires Amérique latine et Caraïbes : 3 supplémentaires	Afrique : 2 supplémentaires (Burkina Faso, Guinée-Bissau) (27 au total) Pays arabes : abandonné Asie et Pacifique : 2 supplémentaires (Bhoutan, Thaïlande) (12 au total) Amérique latine et Caraïbes : aucun pays supplémentaire (9 au total)	● ◆ ▲ ▲

¹⁵ Résumé présenté par le président : [SCCR35/REF/SUMMARY BY CHAIR](#)

¹⁶ Résumés présentés par les présidents : [SCCR/36/REF/SUMMARY BY THE CHAIR](#); [SCCR/37/SUMMARY BY THE CHAIR](#)

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition				
Nombre d'institutions ayant pris des mesures pour poursuivre l'élaboration de leur cadre en matière de droit d'auteur	n.d.	16 institutions en 2018-2019	8 institutions (total) - Afrique : 2 ¹⁷ - Pays arabes : 1 ¹⁸ - Asie et Pacifique : 3 ¹⁹ - Amérique latine et Caraïbes : 2 ²⁰	●
ABC – nombre de livres accessibles publiés par des partenaires locaux ou des ONG participant à des projets de renforcement des capacités	4 050 (3 259 ²¹) ouvrages éducatifs produits au total	25% d'augmentation sur l'exercice biennal	2 560 ouvrages éducatifs accessibles produits (+63%) (6 610 au total à la fin de 2018)	●
Nombre d'utilisateurs consultant ou téléchargeant des publications, outils et ressources de l'OMPI en ligne ou sur papier en ce qui concerne la gestion du droit d'auteur dans les industries de la création	- 135 768 téléchargements en PDF - 14 792 pages consultées - 2 762 ouvrages consultés - 19 impressions sur demande (2017) ²² (à déterminer)	Maintien (annuel) (à déterminer)	- 143 442 téléchargements en PDF - 33 209 pages consultées - 5 369 ouvrages consultés - 28 impressions sur demande	●
III.4 Accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins				
Nombre d'organisations de gestion collective prenant des mesures concrètes, après une formation, en matière de collecte et de distribution de redevances	1	5 supplémentaires	7 supplémentaires en 2018 : - Afrique : 5 ²³ - Pays arabes : 1 ²⁴ - Pays en transition : 1 ²⁵ (8 au total)	●
Pourcentage de participants aux activités de renforcement des capacités en matière de gestion des droits rendant compte de mesures concrètes sur la base de la formation reçue	Pas de niveau de référence disponible (à déterminer en 2017)	50% (5%)	À évaluer à la fin de l'exercice biennal	◆
Nombre de pays ayant pris des mesures pour renforcer leurs capacités techniques ou moderniser leurs structures en matière de droit d'auteur ou de gestion collective en vue de faciliter les échanges transfrontières	n.d.	16 pays en 2018-2019	Afrique : 2 (Botswana, Lesotho) Pays arabes : aucun Asie et Pacifique : 3 (Cambodge, Mongolie, Myanmar) Amérique latine et Caraïbes : 3 (Guatemala, Haïti, Pérou) (8 au total)	●

¹⁷ Botswana (Companies and Intellectual Property Authority); Lesotho (Direction de l'enregistrement)

¹⁸ Oman (Ministère de l'économie)

¹⁹ Bhoutan (Département de la propriété intellectuelle, Ministère des affaires économiques); Îles Salomon (Direction générale de l'enregistrement, Ministère de la justice et du droit); Viet Nam (Bureau du droit d'auteur)

²⁰ Guatemala (Registre de la propriété intellectuelle); Haïti (Bureau haïtien de droit d'auteur)

²¹ Total en février 2017

²² Les niveaux de référence à la fin de 2017 ont été actualisés en raison de nouvelles améliorations apportées aux filtres de suivi de l'outil d'analyse d'audience du site Web à la fin de 2018. Cependant, compte tenu de la chronologie des améliorations apportées, les données correspondant aux niveaux de référence de 2017 ne sont pas comparables à celles de 2018.

²³ i) Éthiopie : Société de gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins de l'Éthiopie (CNRCMSE); ii) Côte d'Ivoire : Bureau ivoirien du droit d'auteur (BURIDA); iii) Malawi : Société malawienne du droit d'auteur (COSOMA); iv) Sénégal : Société sénégalaise du droit d'auteur et des droits voisins (SODAV); v) Gambie : Société de perception de la Gambie (CSG)

²⁴ vi) Tunisie : Organisme tunisien des droits d'auteur et des droits voisins (OTDAV);

²⁵ vii) Ukraine : Ukrainian Agency of Copyright and Related Rights (NGO-UACRR)

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
IV.2	Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité			
Nombre de ressources en ligne ou sur papier relatives au droit d'auteur, y compris des principes directeurs non contraignants ou des bases de données, élaborées en intégrant ou en tenant compte des contributions d'États membres et de parties	n.d.	1 (à déterminer)	À évaluer à la fin de l'exercice biennal	◆
VII.1	Des plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle sont utilisés pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever des défis mondiaux			
Nombre de livres en format accessible téléchargés depuis le service de livres ABC par les bibliothèques participantes	10 500 (6000 ²⁶) au total	25% d'augmentation sur l'exercice biennal	4000 livres supplémentaires téléchargés (+38%) (14 500 au total à la fin de 2018)	●
Nombre de livres en format accessible prêtés aux usagers par l'intermédiaire des bibliothèques participant au	165 000 ²⁷ (100 000)	25% d'augmentation sur l'exercice biennal	68 000 livres supplémentaires prêtés (+41%) (233 000 ²⁸ au total)	●

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	2 959	3 441	1 352
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	2 835	2 900	1 745
III.1 Stratégies et plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux	223	382	204
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	2 426	1 890	841
III.4 Accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins	4 610	4 148	1 648
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	1 278	1 163	496
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle	608	591	358
VII.1 Plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever des défis mondiaux	1 505	1 963	748
VIII.1 Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI	236	119	118
Total	16 680	16 599	7 509

²⁶ Total à la fin de 2017

²⁷ Les chiffres s'appuient sur les dernières données disponibles au 1^{er} septembre 2017.

²⁸ Les chiffres s'appuient sur les dernières données disponibles au 1^{er} septembre 2018.

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	10 135	9 793	4 748	48%
Autres dépenses	6 545	6 807	2 761	41%
Total	16 680	16 599	7 509	45%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : La légère diminution des ressources en personnel s'expliquait principalement par le transfert des responsabilités concernant WIPO Connect au programme 15 (résultat escompté IV.2).

L'augmentation des ressources autres que les ressources en personnel s'expliquait principalement par : i) les dépenses supplémentaires engagées pour achever le projet relevant du Plan d'action pour le développement intitulé "Renforcement et développement du secteur de l'audiovisuel au Burkina Faso et dans certains pays africains – phase II" et pour l'appui administratif concernant l'IGC et le SCCR (résultat escompté I.1); et ii) le transfert de ressources en personnel pour porter une plus grande attention à la promotion des traités de Beijing et de Marrakech (résultat escompté I.1) et au renforcement du programme de bourses pour soutenir la plateforme de service mondial d'échange de livres de l'ABC (résultat escompté VII.1).

L'utilisation du budget se situait dans la fourchette prévue des 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

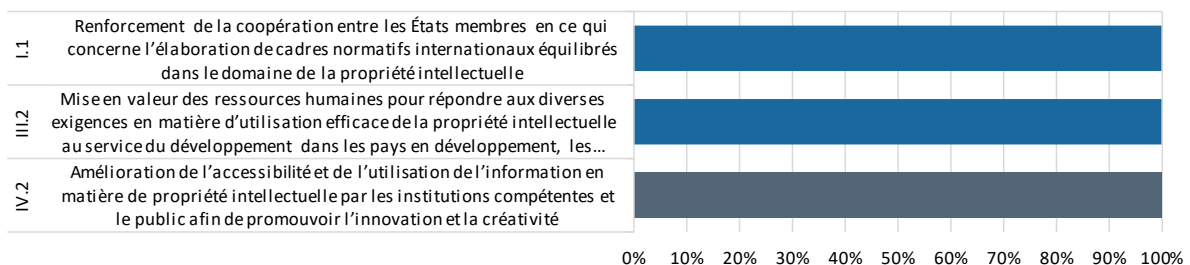
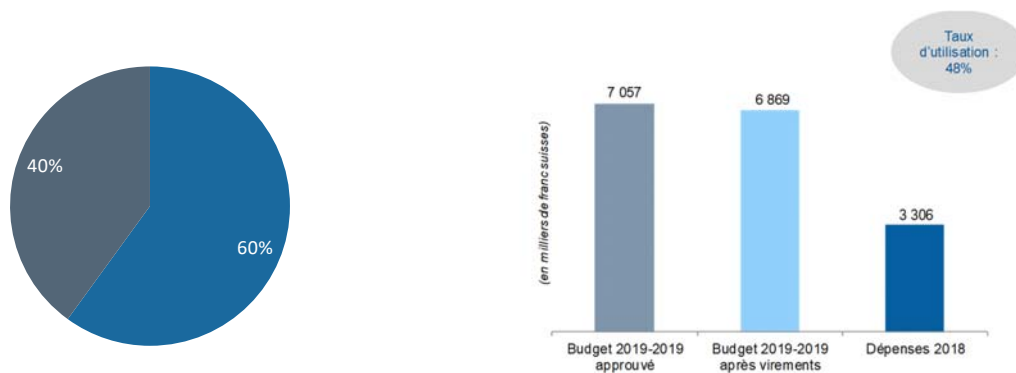
PROGRAMME 4 Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques



Chef de programme M. M. A. Getahun

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
I.1	Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle			
Progrès accomplis dans les activités d'établissement de normes sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles, conformément à la décision des États membres	État d'avancement des négociations entre les États membres sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles, tel qu'illustré dans les documents de l'IGC ²⁹ (identique)	Accord entre les États membres sur les résultats des activités d'établissement de normes	État actuel des négociations entre les États membres sur la propriété intellectuelle relatives aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles, comme il ressort des documents WIPO/GRTKF/IC/36/4, WIPO/GRTKF/IC/39/4 et WIPO/GRTKF/IC/39/5.	●
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition			
Degré de satisfaction des participants aux activités de sensibilisation et de promotion relatives aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles	n.d.	80%	80% de participants très satisfaits des activités générales de sensibilisation et de promotion dans le domaine des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles	●
Nombre de participants aux activités de formation et de renforcement des capacités dans le domaine des ressources génétiques, des savoirs traditionnels ou des expressions culturelles traditionnelles obtenant un score de 50% ou plus au bref questionnaire à choix multiple sur des questions de fond	n.d.	80%	75%	●
IV.2	Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité			
Nombre d'entrées figurant dans un format accessible dans les bases de données, inventaires, registres, portails ou plateformes relatifs aux expressions culturelles traditionnelles, savoirs traditionnels ou ressources génétiques	n.d.	À déterminer	Le projet correspondant n'a pas commencé en 2018 et sera révisé en 2019.	◆
Nombre d'utilisateurs uniques des bases de données, inventaires, registres, portails et autres plateformes relatifs aux savoirs traditionnels, aux expressions culturelles traditionnelles et aux ressources génétiques	n.d.	À déterminer	Le projet correspondant n'a pas commencé en 2018 et sera révisé en 2019.	◆

²⁹ i) Document de synthèse concernant la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques [WIPO/GRTKF/IC/34/4](#); ii) La protection des savoirs traditionnels : projets d'articles [WIPO/GRTKF/IC/34/5](#); et iii) La protection des expressions culturelles traditionnelles : projets d'articles [WIPO/GRTKF/IC/34/8](#)

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	4 348	4 077	2 022
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	1 713	1 763	799
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	559	588	286
VII.1 Plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever des défis mondiaux	437	442	199
Total	7 057	6 869	3 306

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	4 524	4 366	2 010	46%
Autres dépenses	2 534	2 503	1 295	52%
Total	7 057	6 869	3 306	48%

Budget après virements : La diminution des ressources en personnel s'expliquait principalement par : i) la réaffectation d'un poste pour soutenir les travaux du Centre d'application des technologies de pointe (ATAC) au profit du programme 13 (résultat escompté I.1); et ii) la redistribution des économies cumulées au titre des dépenses de personnel en faveur d'autres priorités de l'Organisation, ce dont il est rendu compte dans les différents résultats.

La diminution des ressources autres que les ressources en personnel s'expliquait par le transfert de dépenses : i) pour l'organisation du cours d'enseignement à distance sur la propriété intellectuelle relative aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles dans le cadre du programme 11 (résultat escompté III.2); et ii) le transfert de dépenses pour les stages au programme 23 (résultat escompté I.1).

L'augmentation des dépenses dans le cadre du résultat escompté III.2 s'expliquait par l'accent mis sur les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités.

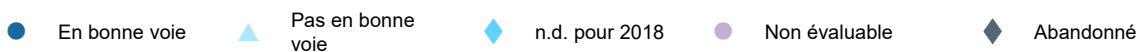
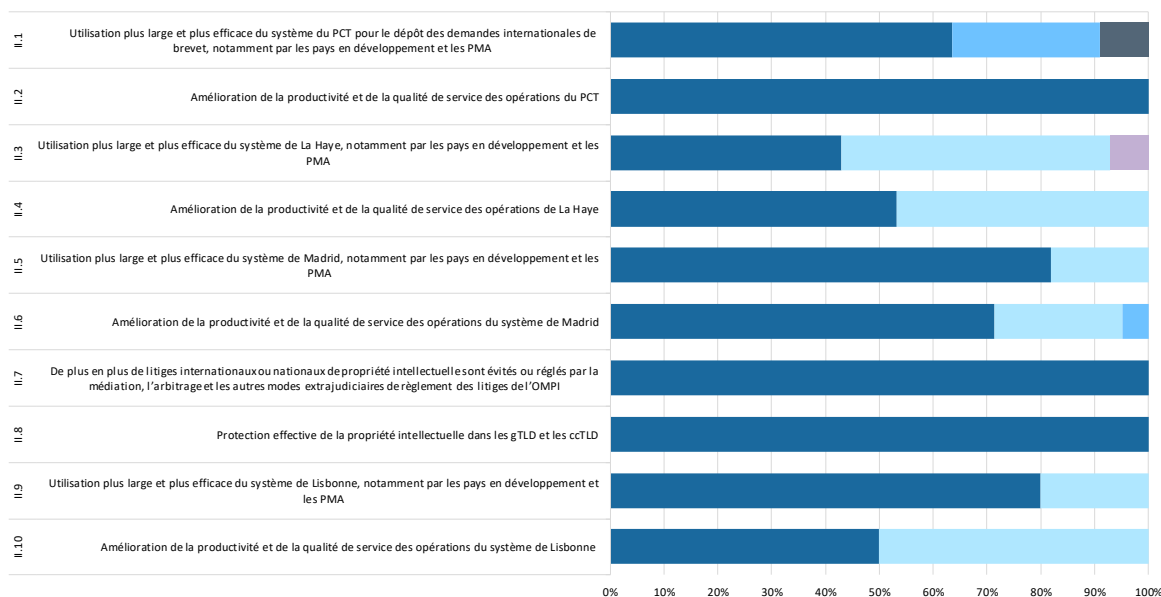
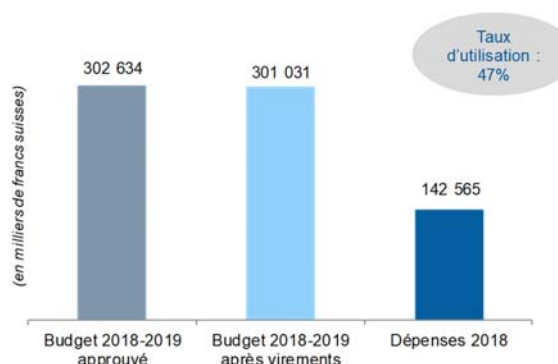
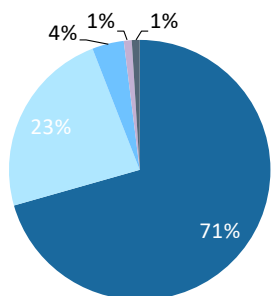
Les ressources liées au résultat escompté VII.1 dans le cadre du programme correspondaient aux travaux réalisés par le Département des savoirs traditionnels et des défis mondiaux concernant WIPO GREEN et WIPO Re:Search dans le cadre du programme 18.

L'utilisation du budget se situait dans la fourchette prévue des 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

Objectif stratégique II PRESTATIONS DE SERVICES MONDIAUX DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE PREMIER ORDRE

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs aux programmes contribuant à cet objectif stratégique.



Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
II.1 Utilisation plus large et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet, notamment par les pays en développement et les PMA	Amélioration du système du PCT, notamment mise en œuvre des recommandations des lignes directrices du PCT approuvées par les États membres du PCT	Programme 5	●
	Amélioration des services électroniques pour les déposants, les tiers, les offices et les administrations	Programme 5	● ● ●
	Degré de satisfaction des offices et des administrations internationales concernant les activités de coopération dans le cadre du PCT	Programme 5	◆

Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
	Degré de satisfaction des utilisateurs du PCT à l'égard des conseils juridiques, des informations, des formations et du service clients du PCT	Programme 5	◆
	Degré de satisfaction des offices à l'égard des activités en lien avec l'examen des demandes de brevet (coopération internationale en matière d'examen, appui pour l'examen des demandes de brevet)	Programme 5	◆
	Nombre de demandes selon le PCT en provenance de pays en développement et de PMA	Programme 9	●
	Pourcentage de personnes interrogées dans le cadre de l'enquête ayant utilisé plus fréquemment les services de l'OMPI dans les quatre mois suivant leur participation aux Séminaires itinérants consacrés aux services et initiatives de l'OMPI	Programme 10	◆
	Nombre de demandes selon le PCT en provenance de pays en transition et de pays développés	Programme 10	●
	Pourcentage de décideurs, de fonctionnaires nationaux, de spécialistes de la propriété intellectuelle et de participants à des séminaires ciblés ayant une meilleure connaissance du PCT et des questions connexes	Programme 20	●
II.2 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du PCT	Qualité globale de l'examen de forme (y compris les délais)	Programme 5	●
	Coût unitaire du traitement d'une demande	Programme 5	●
	Niveaux de service des systèmes informatiques	Programme 5	●
	Qualité de la mise au point de logiciels	Programme 5	●
	Qualité de la traduction	Programme 5	●
	Délais de traduction des rapports	Programme 5	●
II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA	Nombre de demandes déposées selon le système de La Haye en provenance de pays en développement et de PMA	Programme 9	▲
	Nombre de demandes déposées selon le système de La Haye en provenance de pays en transition et de pays développés	Programme 10	▲
	Pourcentage de décideurs, de fonctionnaires nationaux, de spécialistes de la propriété intellectuelle et de participants à des séminaires ciblés ayant une meilleure connaissance du système de La Haye	Programme 20	●●●●●
	Parties contractantes de l'Acte de Genève (1999)	Programme 20	●
		Programme 31	●
	Dépôts, renouvellements et décisions effectués dans le cadre du système de La Haye	Programme 31	▲▲▲▲ ▲●▲
II.4 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations de La Haye	Adaptation du cadre juridique à l'expansion du système, notamment en vue d'assurer sa viabilité financière	Programme 31	●
	Flexibilité des données inscrites au registre international	Programme 31	●
	Le système informatique de La Haye fonctionne efficacement et est géré conformément aux pratiques recommandées	Programme 31	●●
	Niveau d'utilisation des formulaires électroniques	Programme 31	●●●●● ▲▲▲▲
	Nombre d'offices qui communiquent entièrement par voie électronique, y compris pour l'utilisation des données structurées	Programme 31	●
	Prédominance de l'Acte de Genève (1999) dans le système de La Haye	Programme 31	▲
	Délai pour communiquer un refus	Programme 31	▲
	Délai de traitement des demandes d'enregistrement international de dessins ou modèles régulières	Programme 31	▲

Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
II.5 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA	Irrégularités concernant le classement (règles 12 et 13)	Programme 6	●
	Taux de dépôt	Programme 6	●
	Enregistrements	Programme 6	●
	Renouvellements	Programme 6	●
	Nombre total de membres du système de Madrid	Programme 6	▲
		Programme 20	▲
	Nombre total de désignations	Programme 6	●
	Nombre total d'enregistrements internationaux en vigueur	Programme 6	●
	Nombre de demandes selon le système de Madrid en provenance de pays en développement et de PMA	Programme 9	●
	Nombre de demandes selon le système de Madrid émanant de pays en transition et de pays développés	Programme 10	●
Pourcentage de décideurs, de fonctionnaires gouvernementaux, de spécialistes de la propriété intellectuelle et de participants à des séminaires ciblés ayant une meilleure connaissance du système de Madrid	Programme 20	●	
II.6 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Madrid	Niveaux de service des systèmes informatiques	Programme 6	●
	Améliorations fonctionnelles du système de Madrid	Programme 6	●
	Nombre d'offices communiquant par voie entièrement électronique	Programme 6	●
	Satisfaction globale des clients à l'égard des services du système de Madrid	Programme 6	◆
	Qualité du produit des opérations	Programme 6	● ● ● ● ▲
			● ● ● ▲ ●
	Qualité de la mise au point de logiciels	Programme 6	▲
	Rapidité des opérations	Programme 6	▲ ● ● ●
		● ● ▲	
Coût unitaire	Programme 6	● ●	
II.7 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Madrid	Politiques de règlement extrajudiciaire des litiges dont le Centre a contribué à l'élaboration ou pour lesquelles il a fourni un appui	Programme 7	● ●
		Programme 9	●
		Programme 10	●
	Utilisation accrue de services et de clauses de règlement extrajudiciaire des litiges dans les transactions et les enregistrements de titres de propriété intellectuelle, notamment par le recours aux procédures de l'OMPI	Programme 7	● ● ● ● ● ●
	Programme 10	●	
II.8 Protection effective de la propriété intellectuelle dans les gTLD et les ccTLD	Politiques de règlement des litiges dans le système des noms de domaine auxquelles le Centre a contribué pour ce qui est de leur élaboration ou de leur appui	Programme 7	● ● ●
	Nombre de litiges relatifs à des gTLD et des ccTLD administrés par le Centre au titre des principes UDRP	Programme 7	● ●
II.9 Utilisation plus large et plus efficace du système de	Extension de la portée géographique du système de Lisbonne	Programme 32	●
	Nombre de demandes internationales et d'autres transactions	Programme 32	● ▲ ●

Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
Lisbonne, notamment par les pays en développement et les PMA	Nombre d'enregistrements internationaux provenant de pays en développement et de PMA en vigueur dans le cadre du système de Lisbonne	Programme 32	●
II.10 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Lisbonne	Amélioration du fonctionnement du système d'enregistrement de Lisbonne, y compris les processus et procédures électroniques	Programme 32	▲ ● ▲
	Progrès accomplis dans l'amélioration du cadre juridique	Programme 32	●

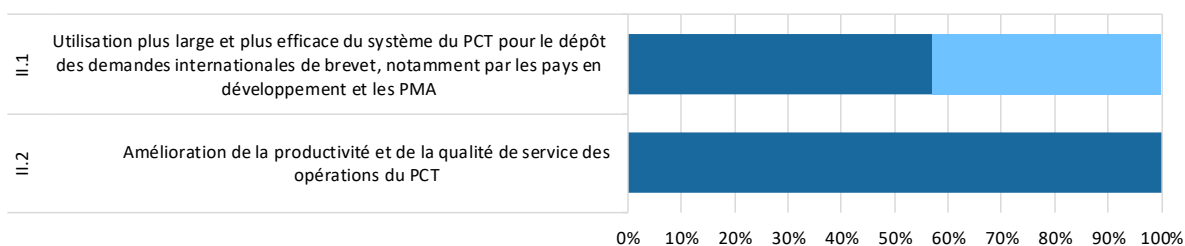
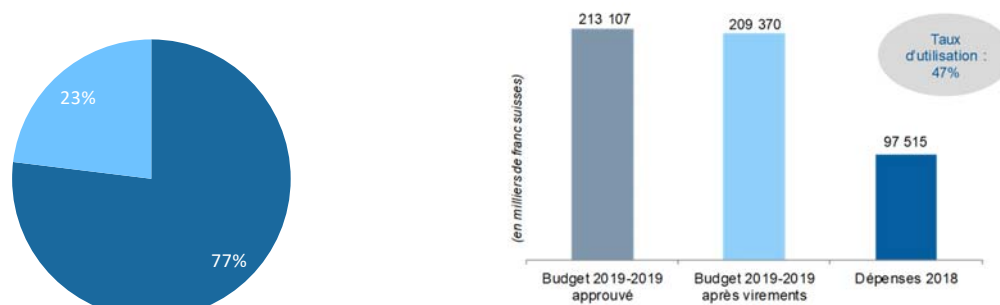
PROGRAMME 5 Système du PCT



Chef de programme M. J. Sandage

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
II.1 Utilisation plus large et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet, notamment par les pays en développement et les PMA				
Degré de satisfaction des utilisateurs du PCT à l'égard des conseils juridiques, des informations, des formations et du service clients du PCT	90% (enquête menée en 2016-2017) (satisfaction de 89% des utilisateurs du PCT lors de l'enquête menée en 2015)	90% (+/-2%)	L'enquête de satisfaction est menée tous les deux ans; la prochaine aura lieu en 2019.	◆
Degré de satisfaction des offices et des administrations internationales concernant les activités de coopération dans le cadre du PCT	98% (42 sur 43 bénéficiaires des activités de coopération dans le cadre du PCT (enquête menée en 2016-2017) (96%)	98% (+/-2%) (95%)	L'enquête de satisfaction est menée tous les deux ans; la prochaine aura lieu en 2020.	◆
Degré de satisfaction des offices à l'égard des activités	100% (27 réponses sur 27 concernant les activités en lien	98% (+/-2%) (à déterminer)	L'enquête de satisfaction est menée tous les deux ans; la prochaine aura lieu en 2020.	◆

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
en lien avec l'examen des demandes de brevet (coopération internationale en matière d'examen, appui pour l'examen des demandes de brevet)	avec l'examen des demandes de brevet) (enquête menée en 2016-2017) (à déterminer)			
Amélioration du système du PCT, notamment mise en œuvre des recommandations de la Feuille de route du PCT approuvées par les États membres du PCT	Décisions prises par les organes appropriés du PCT jusqu'à la fin de 2017	Décisions prises par les organes appropriés du PCT jusqu'à la fin de 2019	En 2018, le Groupe de travail du PCT a poursuivi ses délibérations visant à favoriser la réalisation des objectifs du traité dans l'intérêt de toutes les parties prenantes. Le groupe de travail a notamment : - reconfirmé les objectifs fondamentaux des recommandations de la Feuille de route du PCT; - approuvé une modification du règlement d'exécution concernant le commencement de l'examen préliminaire international; - pris note d'un document établissant les priorités pour le développement du système ePCT; - poursuivi son examen d'une proposition de réduction des taxes du PCT pour les établissements universitaires; - pris note d'un rapport sur l'état d'avancement de l'introduction d'un "mécanisme de compensation" pour les transactions relatives aux taxes du PCT; - pris note des rapports sur l'état d'avancement de la coordination de l'assistance technique fournie dans le cadre du PCT et des efforts déployés pour améliorer la coordination de la formation des examinateurs de brevets entre les offices.	●
Amélioration des services électroniques pour les déposants, les tiers, les offices et les administrations	- 53 offices récepteurs acceptent le dépôt électronique par l'intermédiaire du système ePCT - 57 offices récepteurs et 15 administrations internationales utilisent le système ePCT ou acceptent des documents transmis par des déposants utilisant le système ePCT - 16 901 dépôts selon le système ePCT (2017) (identique)	À la fin de l'exercice biennal, au moins cinq offices de plus acceptant le dépôt électronique et la transmission des documents par l'intermédiaire du système ePCT au moins une augmentation de 50% du nombre de dépôts par l'intermédiaire du système ePCT (identique)	- 56 offices récepteurs (3 supplémentaires) acceptant le système de dépôt électronique du PCT (52 ePCT; 4 paquets ePCT) - 62 offices récepteurs (5 supplémentaires) et 16 administrations internationales (1 supplémentaire) utilisant le système ePCT ou acceptant des documents transmis par les déposants utilisant le système ePCT - 24 181 dépôts électroniques par l'intermédiaire du système ePCT (+43%) (total à la fin de 2018)	● ● ●
II.2 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du PCT				
Coût unitaire du traitement d'une demande	702 francs suisses (685 francs suisses) En moyenne 694 francs suisses en 2016-2017	690 francs suisses	622 francs suisses (-11,4%)	●
Qualité globale de l'examen de forme (y compris les délais)	97,1% (95,1%)	95% (+/-2%)	97,5%	●
Délais de traduction des rapports	86% dans les délais (89,1%)	90% (+/-2%)	89%	●
Qualité de la traduction	86,2% (86%)	88% (+/-3%)	86%	●
Qualité de la mise au point de logiciels	93,7% (93,3%)	94% (+/-2%)	92,3%	●
Niveaux de service des systèmes informatiques	97,1% (identique)	97% (+/-2%)	97,6%	●

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
II.1 Utilisation plus large et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet	27 830	26 940	11 621
II.2 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du PCT	185 277	182 430	85 893
Total	213 107	209 370	97 515

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	132 025	128 063	58 041	45%
Autres dépenses	81 082	81 307	39 474	49%
Total	213 107	209 370	97 515	47%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : La légère diminution des ressources en personnel, dont il est tenu compte dans les différents résultats, était essentiellement due : i) à l'évolution de la composition du personnel au cours de l'année; et ii) à la redistribution des économies cumulées au titre des dépenses de personnel en faveur d'autres priorités de l'Organisation, grâce aux postes vacants et aux modalités de travail à temps partiel.

La légère augmentation nette des autres ressources était due : i) au transfert de responsabilité concernant les activités externalisées de correction de la reconnaissance optique des caractères du PCT au titre du programme 13 (résultat escompté II.2); ii) au transfert de ressources à partir du poste "Ressources en personnel" vers le poste "Autres ressources" pour renforcer le programme de bourses relatif aux opérations du PCT et produire une vidéo promotionnelle du PCT (résultat escompté II.2); et iii) au transfert de ressources pour la contribution du PCT à la traduction automatique neuronale fondée sur l'intelligence artificielle (programme 13) (résultat escompté II.2).

L'utilisation du budget se situait dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

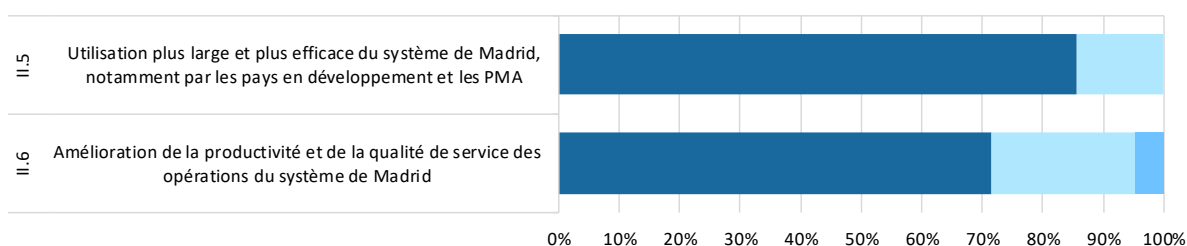
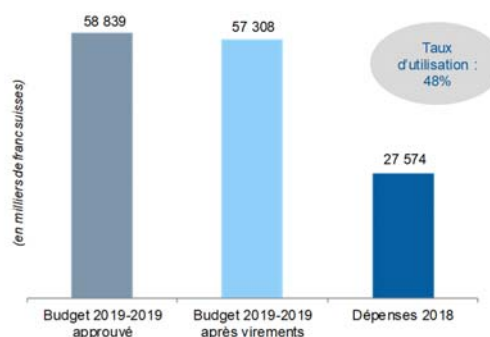
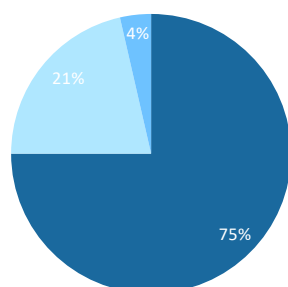
PROGRAMME 6 Système de Madrid



Chef de programme Mme B. Wang

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
II.5 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA				
Nombre total de membres du système de Madrid ³⁰	99 (98)	110 membres (à la fin de 2019)	3 supplémentaires, au total 102 membres couvrant 118 pays (total à la fin de 2018)	▲
Taux de dépôt	57 505 (52 550)	Augmentation de 4% par an	61 200 (+6,4%)	●
Enregistrements	56 267 (44 726)	2018 : 54 524 2019 : 56 638	2018 : 60 071	●
Renouvellements	29 362 (30 103)	2018 : 33 300 2019 : 34 890	2018 : 32 162	●

³⁰ Compte tenu de la date d'entrée en vigueur par opposition à la date de dépôt de l'instrument.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Nombre total d'enregistrements internationaux en vigueur ³¹	667 881 préliminaires (641 587)	2018 : 675 000 2019 : 695 000	2018 : 707 810 (préliminaire)	●
Nombre total de désignations ³²	5,8 millions préliminaires (5,69 millions)	2018 : 5,79 millions 2019 : 5,81 millions	2018 : 6,17 millions (préliminaire)	●
Irrégularités concernant le classement (règles 12 et 13)	45,4% (38%) ³³	2018 : 29% (+/-1%) 2019 : 28% (+/-1%)	2018 : 30%	●
II.6 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Madrid				
Améliorations fonctionnelles du système de Madrid	Règlement d'exécution commun et instructions administratives en vigueur au 31 décembre 2017 ³⁴ (identique)	Modifications apportées au règlement d'exécution commun et aux instructions administratives	Règlement d'exécution commun et instructions administratives en vigueur au 31 décembre 2018 En 2018, l'Assemblée de l'Union de Madrid a adopté la proposition de nouveau règlement d'exécution en vertu du Protocole de Madrid (révision du règlement d'exécution commun, avec la suppression des renvois à l'Arrangement de Madrid et le nouvel intitulé), qui devrait entrer en vigueur le 1 ^{er} février 2020.	●
Satisfaction globale des clients à l'égard des services du système de Madrid	Aucune enquête menée en 2016-2017 (à déterminer)	80% (à déterminer)	Étude à réaliser en 2019	◆
Coût unitaire ³⁵	Nouvel enregistrement/renouvellement d'enregistrement : 731 francs suisses (746 francs suisses) Inscription : 320 francs suisses (318 francs suisses)	Réduction dans les deux catégories de coûts unitaires	Nouvel enregistrement/renouvellement d'enregistrement : 648 francs suisses Inscription : 284 francs suisses	● ●
Rapidité des opérations	Enregistrements ³⁶ : 62 (64) Renouvellements : 65 (65) Désignations postérieures : 38 (42) Modifications : 80 (62) Décisions : 43 (24) Rectifications : 227 (140)	Enregistrements : 40 jours Renouvellements : 50 jours Désignations postérieures : 40 jours Modifications : 50 jours Décisions : 20 jours Rectifications : 65 jours	Enregistrements : 56 jours Renouvellements : 48 jours Désignations postérieures : 18 jours Modifications : 40 jours Décisions : 16 jours Rectifications : 130 jours	▲ ● ● ● ● ▲
Qualité du produit des opérations	Contrôle de qualité à l'examen Nice : 88% (91%) Examen quant à la forme : 95% (94%) Décisions : 99% (96%) Modifications : 97% (95%) Renouvellements : 96% (identique)	Contrôle de qualité à l'examen (+/- 2%) : Nice : 90% Examen quant à la forme : 95% Décisions : 97% Modifications : 95% Renouvellements : 95%	91% 96% 97% 90%	● ● ● ▲ ●

³¹ Le nombre total d'enregistrements internationaux en vigueur s'entend du nombre total d'enregistrements actifs.

³² Le nombre total de désignations s'entend du nombre total de désignations dans des enregistrements actifs.

³³ Les niveaux de référence actualisés visent les irrégularités concernant le classement au regard des règles 12 et 13 plutôt que les irrégularités en général.

³⁴ Rapport de la quinzième session du Groupe de travail sur le développement juridique du système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques : [MM/LD/WG/15/6](#)

³⁵ Compte tenu des changements apportés à la méthode de calcul du coût total de production en 2016, les comparaisons des coûts unitaires ne devraient pas remonter au-delà de l'exercice biennal 2016-2017 (les données relatives à l'exercice biennal 2014-2015 ne sont pas strictement comparables).

³⁶ Les enregistrements s'entendent des "Demandes" dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2016-2017.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	Autres domaines : Archives clients : 100% (identique)	Autres domaines (+/- 2%) : Archives clients : 99%	Autres domaines : Archives clients : 100%	●
	Service à la clientèle : 82% (83%)	Service à la clientèle : 90%	Service à la clientèle : 82%	▲
	Traduction : anglais : 98% (99%) français : 99% (identique) espagnol : 98% (97%)	Traduction (+/- 2%) : anglais : 95% français : 95% espagnol : 95%	Traduction : anglais : 94% français : 98% espagnol : 97%	●
Qualité de la mise au point de logiciels	90,6% (à déterminer)	95% (+/- 2%) (à déterminer)	90,1%	▲
Niveau de service des systèmes informatiques	n.d. (à déterminer)	95% (+/- 2%) (à déterminer)	94,3%	●
Nombre d'offices communiquant par voie entièrement électronique	43 (30) offices de parties contractantes communiquant par l'intermédiaire du XML, 2 par dépôt électronique	50 (45) offices de parties contractantes communiquant par l'intermédiaire du XML/ par dépôt électronique	44 au format XML 3 par dépôt électronique 37 via le Portail des offices de Madrid ³⁷	●

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
II.5 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA	12 543	12 453	6 114
II.6 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Madrid	46 296	44 855	21 459
Total	58 839	57 308	27 574

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	42 521	40 949	19 341	47%
Autres dépenses	16 319	16 359	8 233	50%
Total	58 839	57 308	27 574	48%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : la diminution des ressources en personnel s'expliquait principalement par : i) une réaffectation des ressources au poste "Autres ressources" pour permettre une affectation plus souple et modulable des ressources pour les opérations du système de Madrid, y compris l'expansion du programme de bourses dans le cadre du système de Madrid (résultat escompté II.5); et ii) la séparation de l'appui opérationnel et informatique au système de La Haye au programme 31, ce dont il est tenu compte dans les différents résultats.

L'utilisation du budget se situait dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

³⁷ Offices communiquant plus d'une centaine de documents via le Portail des offices de Madrid.

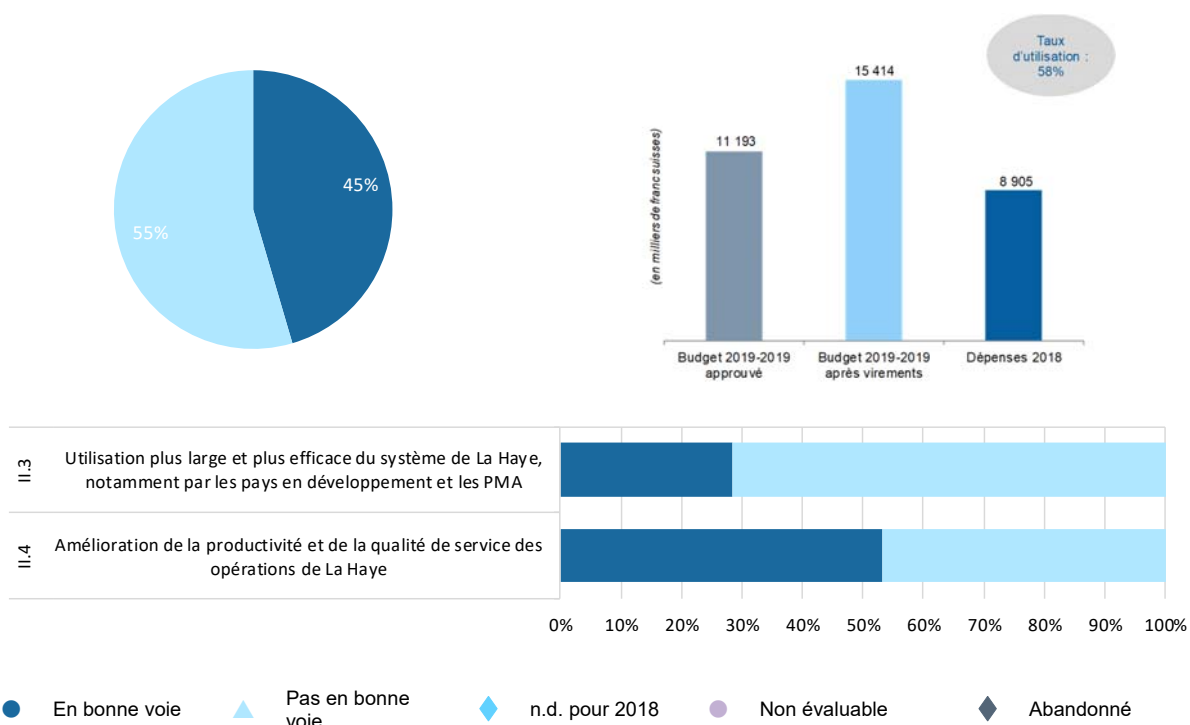
PROGRAMME 31 Système de La Haye



Chef de programme Mme B. Wang

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA				
Parties contractantes de l'Acte de Genève (1999)	52 (<i>identique</i>) membres ³⁸	62 membres	58 membres	●
Dépôts, renouvellements et décisions effectués dans le cadre du système de La Haye	Enregistrements : 5041 (<i>5233</i>)	Enregistrements : - 6464 (2018) - 7124 (2019)	Enregistrements : 4767	▲
	Demandes : 5213 (<i>5562</i>)	Demandes : - 6950 (2018) - 7660 (2019)	Demandes : 5404	▲
	Décisions : 11 688 (<i>7642</i>)	Décisions : - 17 242 (2018)	Décisions : 13 128	▲

³⁸ Le niveau de référence a été actualisé pour tenir compte du nombre de parties contractantes à la fin de 2017 sur la base de la date d'entrée en vigueur.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
		- 22 622 (2019)		
	Dessins ou modèles figurant dans les demandes d'enregistrement : 19 745 (18 716)	Dessins ou modèles figurant dans les demandes d'enregistrement : - 24 100 (2018) - 26 550 (2019)	Dessins ou modèles figurant dans les demandes d'enregistrement : 19 323	▲
	Renouvellements : 3297 (3150)	Renouvellements : - 3320 (2018) - 3350 (2019)	Renouvellements : 3266	●
	Extraits et copies : 2531 (2820)	Extraits et copies : - 2961 (2018) - 2720 (2019)	Extraits et copies : 2345	▲
II.4 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations de La Haye				
Prédominance de l'Acte de Genève (1999) dans le système de La Haye	3 pays extérieurs à l'Union européenne ou à l'OAPI uniquement liés par l'Acte de 1960 (<i>identique</i>)	1 pays extérieur à l'Union européenne ou à l'OAPI uniquement lié par l'Acte de 1960	3 ³⁹ pays extérieurs à l'Union européenne ou à l'OAPI uniquement liés par l'Acte de 1960	▲
Adaptation du cadre juridique à l'expansion du système, notamment en vue d'assurer sa viabilité financière	Cadre actuel	Cadre révisé	Règlement d'exécution commun et instructions administratives en vigueur au 1 ^{er} janvier 2018	●
Délai de traitement des demandes d'enregistrement international de dessins ou modèles régulières	16% (20%) des demandes ordinaires inscrites dans un délai d'une semaine (7 jours civils)	30% des demandes ordinaires inscrites dans un délai d'une semaine (7 jours civils)	9% des demandes ordinaires inscrites dans un délai d'une semaine (7 jours civils)	▲
Délai pour communiquer un refus	53% dans un délai de 7 jours ouvrables (<i>à déterminer</i>)	90% des refus ordinaires reçus communiqués dans un délai d'une semaine (7 jours civils)	64% des refus ordinaires reçus communiqués dans un délai de 7 jours civils	▲
Niveau d'utilisation des formulaires électroniques	- Dépôts électroniques : 99% (89%) - Renouvellements par voie électronique : 77,8% (77,3%) - Réponses aux irrégularités ⁴⁰ : 60,1% (41%) - Demandes de documents de priorité : n.d. (<i>identique</i>) - Demandes de modification du nom ou de l'adresse : n.d. (<i>identique</i>) - Limitations : n.d. (<i>identique</i>) - Renoncations : n.d. (<i>identique</i>)	À fin 2019 : - Dépôts électroniques : 85% - Renouvellements par voie électronique : 80% - Réponses aux irrégularités : 60% - Demandes de document de priorité : 20% - Demandes de modification du nom ou de l'adresse : 20% - Limitations : 20% - Renoncations : 20%	Dépôts électroniques : 98% Renouvellements par voie électronique : 67% Réponses aux irrégularités : 77,5% Demandes de document de priorité : 77% Demandes de modification du nom ou de l'adresse : 0% Limitations : 0% Renoncations : 0%	● ▲ ● ● ▲ ▲ ▲
Le système informatique de La Haye fonctionne efficacement et est géré conformément aux pratiques recommandées	- Bon fonctionnement à 100% - 2 incidents	- Bon fonctionnement à 99% - 3 incidents par an	Bon fonctionnement à 100% 1 incident	● ●

³⁹ À la fin de 2018, sur la base de la date d'entrée en vigueur.

⁴⁰ Lancement le 1^{er} avril 2016.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Flexibilité des données inscrites au registre international	À la fin de 2017 : i) capacité à accepter, stocker et utiliser des données granulaires; ii) conformité avec la norme ST.96, permettant aux offices d'envoyer ou de recevoir des formats de données normalisées; et iii) capacité à accepter des jeux de caractères UTF8 au moyen de la technologie de base de données relationnelle <i>(Impossibilité de recevoir, d'enregistrer, d'extraire et de communiquer des données axées sur les dessins ou modèles et des données en caractères autres que latins)</i>	Il est possible de recevoir, d'enregistrer, d'extraire et de communiquer des données axées sur les dessins ou modèles, y compris en caractères autres que latins	Capacité à recevoir, enregistrer, extraire et communiquer des données axées sur les dessins et modèles, y compris en caractères autres que latins enregistrés en décembre 2018 avec le lancement de la plateforme informatique du système de La Haye	●
Nombre d'offices qui communiquent entièrement par voie électronique, y compris pour l'utilisation des données structurées	4 offices actifs sur 6 (3 sur 6) communiquaient entièrement par voie électronique, y compris pour l'utilisation des données structurées	6 offices sur 8 communiquent entièrement par voie électronique, y compris pour l'utilisation des données structurées, à la fin de 2019	6 offices actifs sur 9 communiquaient entièrement par voie électronique, y compris pour l'utilisation des données structurées	●

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA	5 449	4 780	2 143
II.4 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations de La Haye	5 744	10 634	6 762
Total	11 193	15 414	8 905

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	8 767	9 223	4 188	45%
Autres dépenses	2 426	6 191	4 717	76%
Total	11 193	15 414	8 905	58%

Budget après virements : l'augmentation des ressources était due : i) aux autres ressources supplémentaires pour achever le projet relatif à la plateforme informatique du système de La Haye et renforcer l'appui opérationnel et informatique au système de La Haye (résultat escompté II.4); ii) à trois postes supplémentaires pour mettre en œuvre la plateforme informatique du système de La Haye (résultat escompté II.4); et iii) à la régularisation de deux postes et à l'ajout d'un poste temporaire pour prendre en charge les demandes d'examen supplémentaires suite à des adhésions récentes (résultat escompté II.4).

Le transfert de ressources à partir du résultat escompté II.3 vers le résultat escompté II.4 s'expliquait par la priorité accordée à l'achèvement de la plateforme informatique du système de La Haye lancée à la fin de 2018.

Utilisation du budget : l'utilisation globale du budget se situait dans la fourchette prévue pour la première année de l'exercice biennal. L'augmentation des autres ressources s'expliquait par la mise en œuvre du projet de plateforme informatique du système de La Haye en 2018.

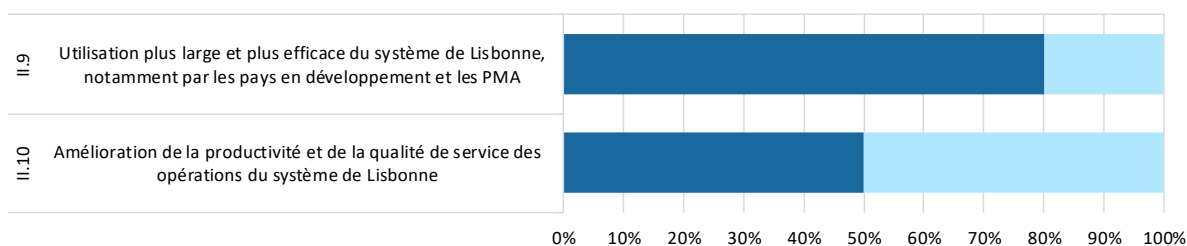
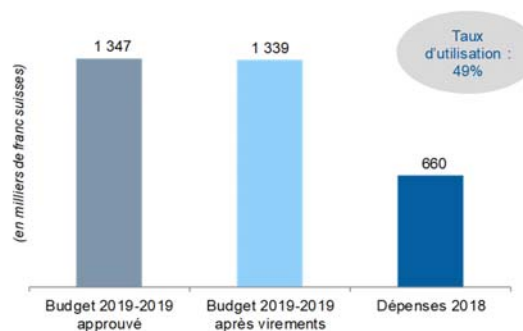
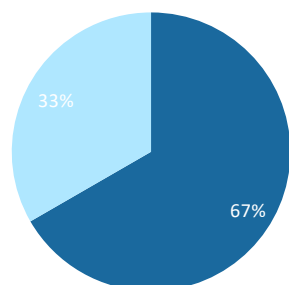
PROGRAMME 32 Système de Lisbonne



Chef de programme Mme B. Wang

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
II.9 Utilisation plus large et plus efficace du système de Lisbonne, notamment par les pays en développement et les PMA				
Extension de la portée géographique du système de Lisbonne	Pas de nouvelles parties contractantes de l'Acte de Genève	Jusqu'à cinq parties contractantes de l'Acte de Genève d'ici à la fin de 2019	2 nouvelles parties contractantes de l'Acte de Genève (Cambodge, Côte d'Ivoire) (total à la fin de 2018) ⁴¹	●
Nombre de demandes internationales et d'autres transactions	214 (89) transactions en 2017	260 transactions en 2018-2019 : - 100 nouvelles demandes internationales - 160 autres transactions :	113 transactions en 2018 : - 33 demandes internationales - 80 autres transactions : ○39 déclarations d'octroi de la protection ○27 déclarations de refus	● ▲ ●

⁴¹ La date de prise d'effet du dépôt des instruments d'adhésion est déterminée par l'article 28.3) de l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Nombre d'enregistrements internationaux provenant de pays en développement et de PMA en vigueur dans le cadre du système de Lisbonne	105 sur 1056 (95 sur 1020)	<ul style="list-style-type: none"> o40 déclarations d'octroi de la protection o120 déclarations de refus 100 sur 1070	<ul style="list-style-type: none"> o2 modifications ou corrections o12 radiations 128 sur 1012	●
II.10 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Lisbonne				
Progrès accomplis dans l'amélioration du cadre juridique	L'Assemblée de l'Union de Lisbonne a adopté le règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Lisbonne et à l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne en octobre 2017. (Cadre juridique actuel (Acte de 1958 et Acte de 1967) et cadre juridique de l'Acte de Genève (2015))	Modifications du règlement d'exécution de l'Arrangement de Lisbonne et des instructions administratives pour son application, et introduction de nouveaux éléments après les nouvelles adhésions à l'Acte de 1967 et à l'Acte de Genève (2015)	En 2018, l'Assemblée de l'Union de Lisbonne a adopté les modifications du barème de taxes figurant dans le règlement d'exécution commun pour mettre en œuvre l'article 7.3) de l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne.	●
Amélioration du fonctionnement du système d'enregistrement de Lisbonne, y compris les processus et procédures électroniques	À la fin de 2017, l'élaboration de formulaires de dépôt électronique était encore au stade de l'exploration. (Processus et outils actuels pour la saisie, la notification et la publication des données)	<ul style="list-style-type: none"> - Formulaires de dépôt électronique en ligne - Outils améliorés pour la saisie et la notification des données - Publication automatique des nouvelles transactions en vertu du service d'enregistrement de Lisbonne 	À la fin de 2018 : <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration de formulaires de dépôt électronique était encore au stade de l'exploration; - des contributions avaient été fournies et mises en œuvre pour une phase d'essai afin d'améliorer les outils informatiques actuels pour générer des notifications électroniques à l'intention des administrations compétentes, y compris les certificats connexes et les communications officielles; - la publication automatique du Bulletin de Lisbonne a été reportée. 	▲ ● ▲

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
II.9 Utilisation plus large et plus efficace du système de Lisbonne, notamment par les pays en développement et les PMA	703	751	397
II.10 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Lisbonne	644	588	262
Total	1 347	1 339	660

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	1 136	1 128	553	49%
Autres dépenses	211	211	106	50%
Total	1 347	1 339	660	49%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : l'augmentation des ressources allouées au résultat escompté II.9 était due au transfert de ressources en personnel pour promouvoir l'utilisation plus large et plus efficace du système de Lisbonne, notamment par les pays en développement et les PMA.

L'utilisation du budget se situait dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

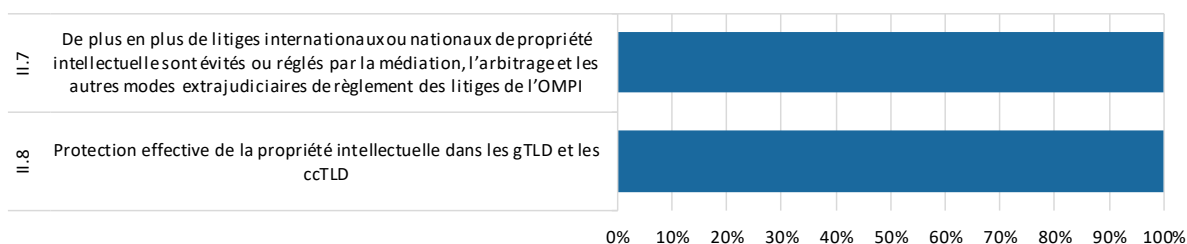
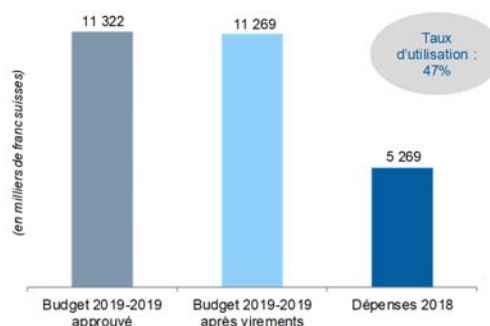
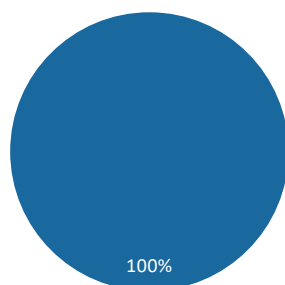
PROGRAMME 7 Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI



Chef de programme M. J. Sandage

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
II.7	De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et les autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI			
Utilisation accrue de services et de clauses de règlement extrajudiciaire des litiges dans les transactions et les enregistrements de titres de propriété intellectuelle, notamment par le recours aux procédures de l'OMPI	535 (482 à la fin de 2016) litiges 339 (256 à la fin de 2016) bons offices, au total 6570 demandes supplémentaires en 2016-2017 (7680 en 2015-2016) 3,1 millions de consultations supplémentaires en 2016-2017 (3,06 millions en 2015-2016) 2942 participants lors d'événements organisés par le Centre en 2016-2017 (980 en 2015-2016)	175 (150) litiges et bons offices supplémentaires 7500 demandes supplémentaires 3,0 millions de consultations supplémentaires 2000 (1500) lors d'événements organisés par le Centre	60 litiges supplémentaires (595 au total) 95 bons offices supplémentaires (434 au total) 3915 demandes supplémentaires 1 650 416 consultations supplémentaires 2282 participants lors d'événements organisés par le Centre	● ● ● ●

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	11 827 participants lors d'événements où le Centre était représenté en 2016-2017 (9860 en 2015-2016)	10 000 (9500) participants lors d'événements où le Centre était représenté	7255 participants lors d'événements où le Centre était représenté	●
Politiques de règlement extrajudiciaire des litiges dont le Centre a contribué à l'élaboration ou pour lesquelles il a fourni un appui	40 (28) programmes adoptés au total 6 (3) programmes soutenus	6 (2 à 4) programmes supplémentaires adoptés 4 programmes soutenus	17 programmes supplémentaires adoptés ⁴² (57 au total) 2 programmes soutenus ⁴³ (8 au total)	● ●
II.8 Protection effective de la propriété intellectuelle dans les gTLD et les ccTLD				
Nombre de litiges relatifs à des gTLD et des ccTLD administrés par le Centre au titre des principes UDRP	34 823 (32 220) litiges gTLD au total 4374 (3903) litiges portant uniquement sur des ccTLD au total	4000 litiges gTLD supplémentaires 475 (450) litiges supplémentaires portant uniquement sur des ccTLD	2952 litiges gTLD supplémentaires (37 775 litiges gTLD au total) 495 litiges supplémentaires portant uniquement sur des ccTLD (4869 litiges portant uniquement sur des ccTLD au total)	● ●
Politiques de règlement des litiges dans le système des noms de domaine auxquelles le Centre a contribué pour ce qui est de leur élaboration ou de leur appui	Principes UDRP, actualisation des principes UDRP compte tenu des nouvelles dispositions sur le verrouillage des noms de domaine par les bureaux d'enregistrement, procédure de l'ICANN de règlement des litiges antérieure à l'attribution, procédure de l'ICANN de règlement des litiges postérieure à l'attribution - au total (identique) 76 (74) politiques administrées portant sur les ccTLD au total 7 (4) politiques relatives aux ccTLD bénéficiant d'un appui ⁴⁴	Mise en œuvre, au sein du système des noms de domaine, des recommandations de l'OMPI en matière de principes et de procédures Deux politiques supplémentaires administrées portant sur les ccTLD 4 politiques relatives aux ccTLD bénéficiant d'un appui	Maintien effectif dans le système des noms de domaine des politiques de règlement des litiges tenant compte des contributions de l'OMPI 3 politiques supplémentaires administrées portant sur les ccTLD (.AI, .GE, .PY) (76 au total à la fin de 2018, à la suite de 3 suppressions (.GQ, .ML, .TK)) 7 politiques supplémentaires relatives aux ccTLD bénéficiant d'un appui (.BH, .EU, .JM, .KZ, .MX, .SE, .UA) (14 au total)	● ● ●

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
II.7 De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et les autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI	4 212	4 170	1 878
II.8 Protection effective de la propriété intellectuelle dans les gTLD et les ccTLD	7 110	7 099	3 390
Total	11 322	11 269	5 269

⁴² i) Chili - Institut national de la propriété industrielle (INAPI); ii) Chine - Administration nationale de la propriété intellectuelle (CNIPA); iii) Équateur - Service national des droits de propriété intellectuelle (SENADI); iv) ITechLaw Association (Global); v) Kenya - Bureau kényan du droit d'auteur (KECOBO); vi) Kirghizistan - Service d'État de la propriété intellectuelle et de l'innovation (Kyrgyzpatent); vii) Pologne - Office des brevets de la République de Pologne (PPO); viii) République de Corée - Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO); ix) République de Corée - Ministère de la culture, des sports et du tourisme (MCST); x) République de Corée - Ministère de la justice; xi) République de Corée - Tribunal des brevets; xii) Roumanie - Office roumain du droit d'auteur (ORDA); xiii) Suisse - Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI); xiv) République-Unie de Tanzanie - Société tanzanienne du droit d'auteur (COSOTA); xv) Thaïlande - Cour centrale de propriété intellectuelle et de commerce international de Thaïlande (CIPITC); xvi) Trinité-et-Tobago - Office de la propriété intellectuelle (TTIPO); xvii) Ukraine - Ministère du développement économique et du commerce

⁴³ i) Argentine - Ministère de la Justice; ii) Espagne - société de perception des redevances qui représente les intérêts des producteurs audiovisuels (EGEDA)

⁴⁴ Rectificatif : le nombre définitif de politiques mises en œuvre à la fin de 2017 s'élevait à sept et non quatre comme indiqué dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2016-2017.

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	8 140	8 058	3 657	45%
Autres dépenses	3 182	3 211	1 612	50%
Total	11 322	11 269	5 269	47%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

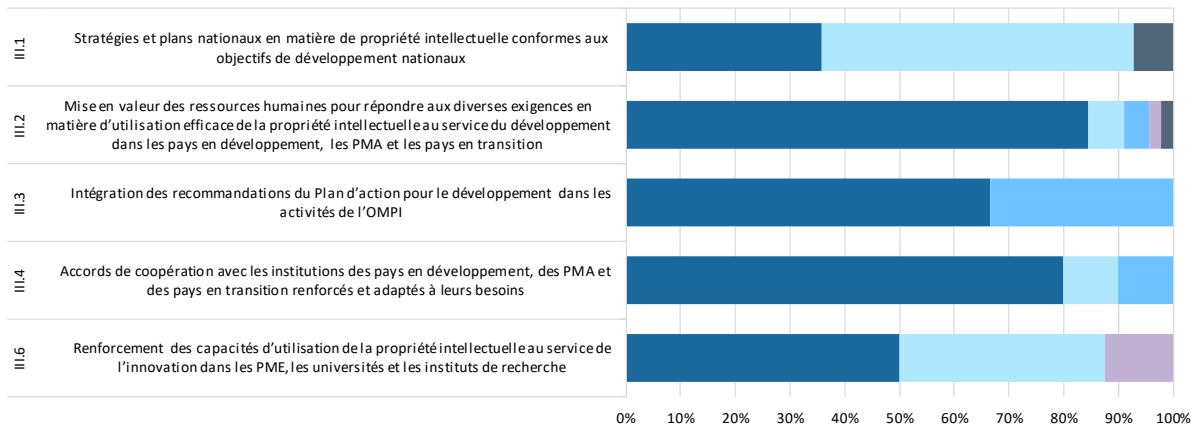
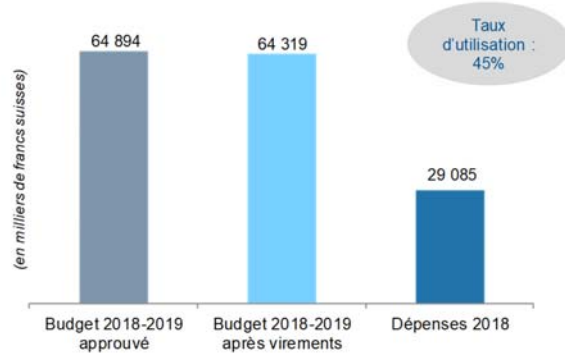
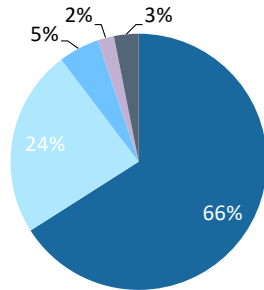
Budget après virements : le budget après virements restait stable. La légère diminution des ressources s'expliquait par : i) le transfert de ressources à partir du poste "Ressources en personnel" vers le poste "Autres ressources" aux fins du renforcement du programme de bourses du Centre d'arbitrage et de médiation, ce dont il est tenu compte dans les différents résultats; et ii) le transfert à partir du poste "Autres ressources" pour les stages au titre du programme 23 (résultat escompté II.7).

L'**utilisation du budget** se situait dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

Objectif stratégique III FAVORISER L'UTILISATION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs aux programmes contribuant à cet objectif stratégique.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
III.1 Stratégies et plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux	Nombre de pays en voie d'élaboration d'une stratégie nationale en matière de droit d'auteur dans le cadre de leur stratégie nationale de propriété intellectuelle	Programme 3	▲ ◆ ▲ ▲
	Nombre de pays ayant adopté une stratégie nationale en matière de droit d'auteur dans le cadre de leur stratégie nationale de propriété intellectuelle	Programme 3	● ◆ ▲ ▲
	Nombre de pays ayant commencé à formuler des stratégies nationales de propriété intellectuelle	Programme 9 Programme 10	▲ ▲ ▲ ▲ ●
	Nombre de pays qui mettent en œuvre actuellement des stratégies en matière de propriété intellectuelle et des plans de développement relatifs à la propriété intellectuelle à l'échelle nationale	Programme 9	▲ ▲ ● ▲ ●

Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	Nombre de pays ayant adopté une stratégie nationale en matière de propriété intellectuelle	Programme 9	● ▲ ▲ ▲ ▲ ●
	Nombre de pays révisant leurs stratégies de propriété intellectuelle	Programme 9	● ● ● ▲
	Nombre de pays ayant élaboré des stratégies ou des plans nationaux de propriété intellectuelle conformes aux objectifs nationaux de développement	Programme 10	●
	Nombre et pourcentage de participants fournissant un retour d'information positif quant aux activités de sensibilisation et de promotion en matière de marques, de dessins et modèles industriels et d'indications géographiques	Programme 2	●
	ABC – nombre de livres accessibles publiés par des partenaires locaux ou des ONG participant à des projets de renforcement des capacités	Programme 3	●
	Nombre d'institutions ayant pris des mesures pour poursuivre l'élaboration de leur cadre en matière de droit d'auteur	Programme 3	●
	Nombre d'utilisateurs consultant ou téléchargeant des publications, outils et ressources de l'OMPI en ligne ou sur papier en ce qui concerne la gestion du droit d'auteur dans les industries de la création	Programme 3	●
	Degré de satisfaction des participants aux activités de sensibilisation et de promotion de l'OMPI relatives aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles	Programme 4	●
	Nombre de participants aux activités de formation et de renforcement des capacités dans le domaine des ressources génétiques, des savoirs traditionnels ou des expressions culturelles traditionnelles obtenant un score de 50% ou plus au bref questionnaire à choix multiple sur des questions de fond	Programme 4	●
	Pourcentage d'experts nationaux et régionaux de la propriété intellectuelle invités lors de manifestations de l'OMPI	Programme 9	● ● ● ● ●
	Pourcentage de participants à des manifestations de l'OMPI qui font part de leur satisfaction quant au contenu et à l'organisation de ces manifestations	Programme 9	● ● ● ● ●
	Pourcentage de participants à des ateliers de l'OMPI qui appliquent les compétences acquises dans le cadre de leur activité professionnelle	Programme 9	● ● ● ● ●
	Nombre et pourcentage de participants aux activités de formation et de renforcement des capacités qui ont obtenu un score de 60% ou plus au bref questionnaire à choix multiple sur des questions de fond	Programme 9	●
	Nombre de pays participant à des projets de coopération Sud-Sud	Programme 9	●
	Nombre d'instituts de formation et d'institutions de propriété intellectuelle offrant des programmes de cours et des supports pédagogiques dans le domaine de propriété intellectuelle et du tourisme	Programme 9	▲
	Pourcentage de spécialistes et de fonctionnaires des offices de propriété intellectuelle qui utilisent les compétences acquises dans le cadre de leur activité professionnelle	Programme 10	●
	Nombre de pays en transition ayant mis en place des programmes ou des cours de formation annuels à l'intention de spécialistes de la propriété intellectuelle	Programme 10	● ▲
	Pourcentage d'augmentation des participants aux cours d'enseignement à distance de l'Académie	Programme 11	●
	Pourcentage de participants qui appliquent les connaissances et compétences acquises dans leurs activités professionnelles	Programme 11	●
	Pourcentage de supérieurs hiérarchiques satisfaits de l'application des connaissances et des compétences acquises par les personnes formées dans le cadre de leur activité professionnelle	Programme 11	●
Pourcentage de personnes ayant suivi une formation satisfaites des programmes de l'Académie de l'OMPI	Programme 11	●	

Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
	Taux de réussite aux cours de perfectionnement à distance	Programme 11	▲
	Nombre d'académies nationales créées et devenues viables	Programme 11	●
	Rapport global hommes/femmes dans les cours de l'Académie de l'OMPI	Programme 11	◆
	Degré de satisfaction des participants aux activités de formation et de renforcement des capacités de l'OMPI	Programme 17	●●
	Nombre de dispositions prises pour l'hébergement de scientifiques de pays en développement	Programme 18	●
	Pourcentage de décideurs, de fonctionnaires nationaux, de spécialistes de la propriété intellectuelle et d'autres groupes cibles, y compris les universités, les organisations de gestion collective et les journalistes, ayant une meilleure connaissance des politiques de propriété intellectuelle et des moyens de mettre la propriété intellectuelle au service du développement	Programme 20	●●●●●
	Pourcentage de participants aux activités de formation et de renforcement des capacités de l'OMPI provenant de bureaux de gestion de la technologie au sein d'universités ou d'instituts de recherche qui appliquent les connaissances et compétences nouvellement acquises dans le cadre de leur activité professionnelle.	Programme 30	◆
	Pourcentage de spécialistes qui utilisent les compétences acquises dans le cadre de leur activité professionnelle	Programme 30	◆
	Nombre et pourcentage de participants de bureaux de gestion de la technologie au sein d'universités ou d'instituts de recherche dans les activités de formation et de renforcement des capacités qui obtiennent un score de 60% ou plus à un bref questionnaire à choix multiple sur les questions de fond.	Programme 30	●
III.3 Intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement dans les activités de l'OMPI	Amélioration continue du mécanisme d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des projets et activités mis en œuvre dans le cadre du Plan d'action pour le développement	Programme 8	●
	Intégration dans tous les programmes de l'OMPI des principes et activités énoncés dans le Plan d'action pour le développement	Programme 8	◆
	Mise en œuvre effective de la décision du CDIP concernant l'étude extérieure sur l'assistance technique fournie par l'OMPI dans le domaine de la coopération pour le développement et établissement d'un rapport à ce sujet	Programme 8	●
	Mise en œuvre effective des recommandations de l'étude indépendante concernant le Plan d'action pour le développement et son suivi et l'établissement de rapports à l'intention du CDIP	Programme 8	●
	Degré de satisfaction des États membres concernant les informations diffusées par l'OMPI sur le Plan d'action pour le développement et sa mise en œuvre	Programme 8	●
	Nombre de programmes qui rendent compte dans le détail de la mesure dans laquelle les recommandations du Plan d'action pour le développement figurant dans le programme et budget ont orienté leurs travaux	Programme 8	◆
	III.4 Accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins	Pourcentage de participants aux activités de renforcement des capacités en matière de gestion des droits rendant compte de mesures concrètes sur la base de la formation reçue	Programme 3
Nombre de pays ayant pris des mesures pour renforcer leurs capacités techniques ou moderniser leurs structures en matière de droit d'auteur ou de gestion collective en vue de faciliter les échanges transfrontières		Programme 3	●
Nombre d'organisations de gestion collective prenant des mesures concrètes, après une formation, en matière de collecte et de distribution de redevances		Programme 3	●

Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
	Nombre d'accords avec des institutions de pays en développement et de PMA visant à promouvoir l'utilisation efficace des systèmes de propriété intellectuelle	Programme 9	● ● ● ● ●
	Nombre de correspondances obtenues grâce à WIPO Match	Programme 9	●
	Nombre de partenariats établis	Programme 10	▲
III.6 Renforcement des capacités d'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation dans les PME, les universités et les instituts de recherche	Nombre de pays dans lesquels des politiques en matière de propriété intellectuelle ont été élaborées ou adoptées en faveur des institutions d'aide aux PME	Programme 9 Programme 30	▲ ▲
	Nombre d'universités ou d'instituts de recherche ayant élaboré ou amélioré leurs politiques de propriété intellectuelle	Programme 9 Programme 30	● ●
	Pourcentage d'institutions d'aide aux PME ayant suivi une formation qui proposent des programmes de formation et des services consultatifs sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle	Programme 30	●
	Degré de satisfaction des participants aux activités de formation et de renforcement des capacités de l'OMPI visant les institutions d'aide aux PME	Programme 30	●
	Nombre de demandes selon le PCT émanant d'universités ou d'instituts de recherche	Programme 30	●
	Nombre de consultations uniques du site Web consacré aux PME	Programme 30	▲

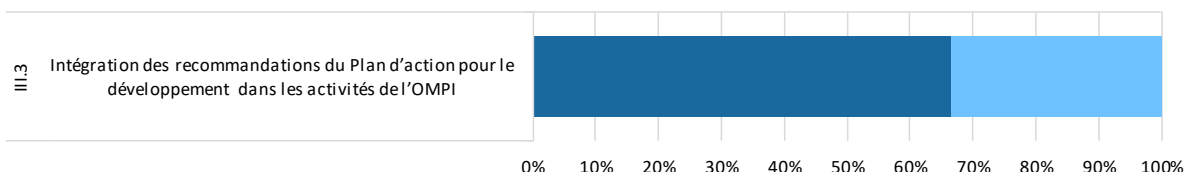
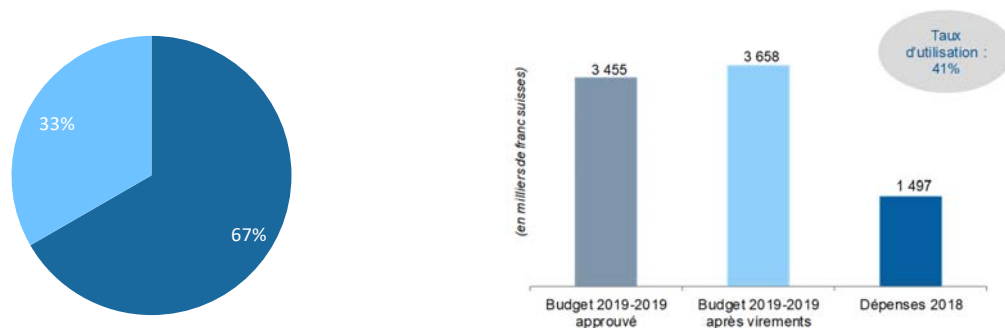
PROGRAMME 8 Coordination du Plan d'action pour le développement



Chef de programme M. M. Matus

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
III.3	Intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement dans les activités de l'OMPI	Engagement constant des divers programmes en faveur de la mise en œuvre des activités menées dans le cadre du Plan d'action pour le développement et de l'intégration de leurs résultats dans leurs activités	À évaluer à la fin de l'exercice biennal	◆
	Intégration dans tous les programmes de l'OMPI des principes et activités énoncés dans le Plan d'action pour le développement	Au cours de l'exercice biennal 2016-2017 : - 12 programmes ont participé à la mise en œuvre d'activités approuvées par le CDIP; et - 23 programmes ont rendu compte de la prise en considération du Plan d'action pour le développement dans leurs activités		

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Mise en œuvre effective des recommandations de l'étude indépendante concernant le Plan d'action pour le développement et son suivi et l'établissement de rapports à l'intention du CDIP	Réponse du Secrétariat aux recommandations qui lui ont été adressées présentée à la dix-neuvième session du CDIP	Mise en œuvre effective des recommandations approuvées par le CDIP	Les contributions reçues des États membres sur la voie à suivre en ce qui concerne les modalités et les stratégies de mise en œuvre des recommandations de l'étude indépendante qui ont été adoptées, qui font l'objet du document CDIP/22/4 Rev. ⁴⁵ ont continué à figurer à l'ordre du jour du CDIP en 2018.	●
Mise en œuvre effective de la décision du CDIP concernant l'étude extérieure sur l'assistance technique fournie par l'OMPI dans le domaine de la coopération pour le développement et établissement d'un rapport à ce sujet	Décision prise à la dix-huitième session du CDIP de mettre en œuvre la proposition figurant à l'appendice I ⁴⁶ du Résumé présenté par le président de la dix-septième session du comité ⁴⁷	Mise en œuvre effective de 6 points de la décision énonçant plusieurs mesures	La décision prise à la dix-huitième session du CDIP ⁴⁸ de mettre en œuvre la proposition figurant à l'appendice I du résumé présenté par le président de la dix-huitième session du comité a continué à être mise en œuvre en 2018.	●
Amélioration continue du mécanisme d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des projets et activités mis en œuvre dans le cadre du Plan d'action pour le développement	Tous les programmes concernés avaient mis en place un nouveau système de planification, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations du Plan d'action pour le développement qui tenait compte des recommandations découlant des évaluations des projets du Plan d'action pour le développement examinées jusqu'à la vingtième session du CDIP. (<i>Procédures actuelles applicables aux fins de la mise en œuvre des recommandations du Plan d'action pour le développement établies au sein de l'Organisation</i>)	Mécanisme amélioré tenant compte des recommandations découlant des évaluations indépendantes des projets et de l'étude indépendante concernant le Plan d'action pour le développement approuvées par le CDIP	Les recommandations découlant des évaluations indépendantes des projets et de l'étude indépendante concernant le Plan d'action pour le développement étaient en cours d'examen en 2018.	●
Degré de satisfaction des États membres concernant les informations diffusées par l'OMPI sur le Plan d'action pour le développement et sa mise en œuvre	82,6% (86,6% 2016)	80%	81,25%	●
Nombre de programmes qui rendent compte dans le détail de la mesure dans laquelle les recommandations du Plan d'action pour le développement figurant dans le programme et budget ont orienté leurs travaux	22 Programmes (à déterminer)	Maintien (à déterminer)	Évaluation à mener à la fin de l'exercice biennal	◆

⁴⁵ [CDIP/22/4 Rev.](#)

⁴⁶ [Appendice I du résumé présenté par le président de la dix-septième session du CDIP.](#)

⁴⁷ [Résumé présenté par le président de la dix-septième session du CDIP.](#)

⁴⁸ [CDIP/8/INF/1.](#)

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
III.3 Intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement dans les activités de l'OMPI	3 455	3 658	1 497
Total	3 455	3 658	1 497

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	2 246	2 456	1 052	43%
Autres ressources	1 209	1 203	445	37%
Total	3 455	3 658	1 497	41%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : l'augmentation des ressources en personnel était principalement due à la réaffectation d'un poste pour appuyer l'organisation des sessions du CDIP et l'intégration et le suivi de la mise en œuvre des recommandations du Plan d'action pour le développement.

L'utilisation du budget se situait dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

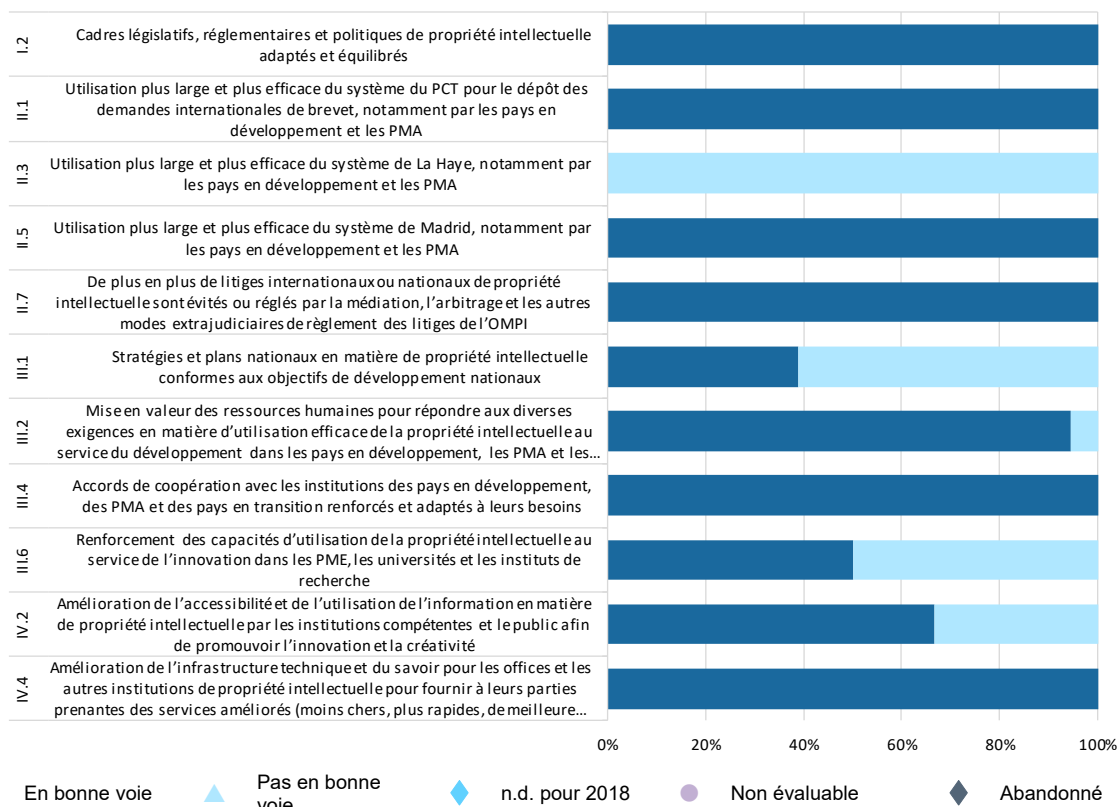
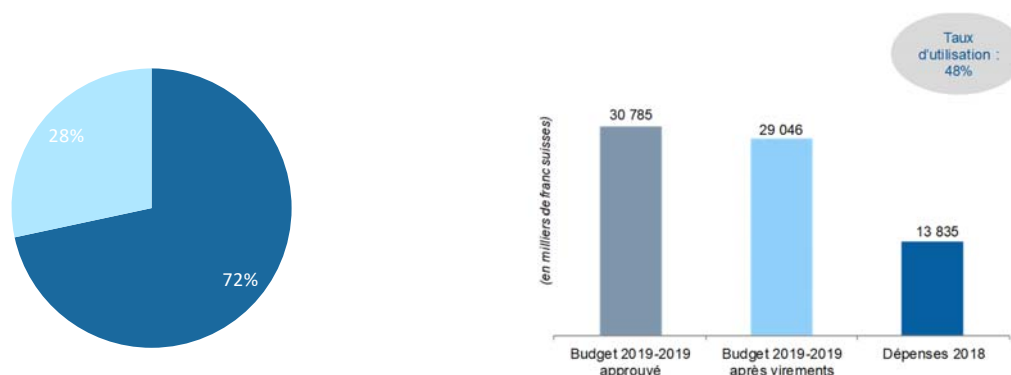
PROGRAMME 9 Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés



Chef de programme M. M. Matus

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés				
Nombre ou pourcentage de pays adressant un retour d'information positif sur les conseils fournis par l'OMPI dans le domaine législatif	En 2016-2017 : -Programme 1 : 10 et 92%	90%	Programme 1 : 91% (9 personnes ayant répondu de 8 pays : Afrique 2; Pays arabes 2; Asie et Pacifique 2; Amérique latine et Caraïbes 2)	●
	-Programme 2 : 9 et 100%	90%	Programme 2 : 100% (6 personnes ayant répondu : Pays arabes 1; Asie et Pacifique 4; Amérique latine et Caraïbes 1)	●
	-Programme 3 : 10 et 90% (100%)	90%	Programme 3 : 95% (6 personnes ayant répondu : Afrique 1; Asie et Pacifique 4; Amérique latine et Caraïbes 1)	●
II.1 Utilisation plus large et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet, notamment par les pays en développement et les PMA				
Nombre de demandes selon le PCT en provenance de pays en développement et de PMA ⁴⁹	69 996 (63 957 – 2016)	3% d'augmentation (2018) 3% d'augmentation (2019)	76 883 (+10%) (préliminaire)	●
II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA				
Nombre de demandes déposées selon le système de La Haye en provenance de pays en développement et de PMA ⁵⁰	1085 (1362 – 2016)	11% d'augmentation (2018) 11% d'augmentation (2019)	1105 (+2%) (préliminaire)	▲
II.5 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA				
Nombre de demandes selon le système de Madrid en provenance de pays en développement et de PMA ⁵¹	8891 (5479 – 2016)	4% d'augmentation (2018) 3% d'augmentation (2019)	10 048 (+13%) (préliminaire)	●
II.7 De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et les autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI				
Politiques de règlement extrajudiciaire des litiges dont le Centre a contribué à l'élaboration ou pour lesquelles il a fourni un appui	15 programmes à l'échelle mondiale ⁵² (12 programmes – mars 2017) -	1 programme supplémentaire adopté à l'échelle mondiale ⁵³	10 programmes supplémentaires adoptés (25 en tout à fin 2018)	●
III.1 Stratégies et plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux				
Nombre de pays ayant commencé à formuler des stratégies nationales de propriété intellectuelle	Afrique : 7 (3)	Afrique : 3 supplémentaires	Afrique : 3, aucun pays supplémentaire	▲
	Pays arabes : 4 (identique)	Pays arabes : 4 supplémentaires	Pays arabes : 4, dont 1 pays supplémentaire (Qatar)	▲
	Asie et Pacifique : 13 (2)	Asie et Pacifique : 6 supplémentaires	Asie et Pacifique : 13, dont 1 pays supplémentaire (Iles Marshall)	▲
	Amérique latine et Caraïbes : 9 (4)	Amérique latine et Caraïbes : 3 supplémentaires	Amérique latine et Caraïbes : 9, aucun pays supplémentaire	▲

⁴⁹ Source: PR/2019/830, 19 mars 2019. Demandes internationales par origine, annexes 1, 5 et 7.

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Ibid.

⁵² Dans les régions visées par le programme 9.

⁵³ Ibid.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Nombre de pays ayant adopté une stratégie nationale en matière de propriété intellectuelle	Afrique : 25 (<i>identique</i>) au total	Afrique : 3 supplémentaires	Afrique : 2 supplémentaires – Burkina Faso, Guinée-Bissau (27 au total)	●
	Pays arabes : 2 (<i>identique</i>) au total	Pays arabes : 1 supplémentaire	Pays arabes : aucun pays supplémentaire (2 au total)	▲
	Asie et Pacifique : 10 (7) au total	Asie et Pacifique : 6 supplémentaires	Asie et Pacifique : 2 supplémentaires – Bhoutan, Thaïlande (12 au total)	▲
	Amérique latine et Caraïbes : 9 (8) au total	Amérique latine et Caraïbes : 3 supplémentaires	Amérique latine et Caraïbes : aucun pays supplémentaire (9 au total)	▲
	20 (<i>identique</i>) PMA au total inclus dans la ventilation régionale ci-dessus	2 PMA supplémentaires inclus dans la ventilation régionale ci-dessus	3 PMA supplémentaires inclus dans la ventilation régionale ci-dessus (23 au total)	●
Nombre de pays qui mettent en œuvre actuellement des stratégies en matière de propriété intellectuelle et des plans de développement relatifs à la propriété intellectuelle à l'échelle nationale	Afrique : 31 ⁵⁴ au total (27)	Afrique : 10 supplémentaires	Afrique : 1 supplémentaire – Ouganda (32 au total)	▲
	Pays arabes : 2 au total (2)	Pays arabes : 1 supplémentaire	Pays arabes : aucun pays supplémentaire (2 au total)	▲
	Asia and Pacific : 10 au total (9)	Asie et Pacifique : 5 supplémentaires	Asie et Pacifique : 2 supplémentaires – Bhoutan, Thaïlande (12 au total)	●
	Amérique latine et Caraïbes : 10 au total (6)	Amérique latine et Caraïbes : 4 supplémentaires	Amérique latine et Caraïbes : aucun pays supplémentaire (10 au total)	▲
	21 ⁵⁵ (20) PMA au total inclus dans la ventilation régionale ci-dessus	2 PMA supplémentaires inclus dans la ventilation régionale ci-dessus	2 PMA supplémentaires inclus dans la ventilation régionale ci-dessus (23 au total)	●
Nombre de pays révisant leurs stratégies de propriété intellectuelle	Afrique – 1 (2)	Afrique (1 supplémentaire)	Afrique – aucun	●
	Pays arabes – aucune	Pays arabes (1 supplémentaire)	Pays arabes – aucun	●
	Asie et Pacifique – aucun	Asie et Pacifique (1 supplémentaire)	Asie et Pacifique – aucun	●
	Amérique latine et Caraïbes – aucun	Amérique latine et Caraïbes (2 supplémentaires) (<i>identique</i>)	Amérique latine et Caraïbes – aucun	▲
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition			
Pourcentage de participants à des manifestations de l'OMPI qui font part de leur satisfaction quant au contenu et à l'organisation de ces manifestations	Afrique : 85% (<i>à déterminer</i>)	Afrique : 85%	95%	●
	Pays arabes : 87,5% (<i>à déterminer</i>)	Pays arabes : 95%	94,7%	●
	Asie et Pacifique : 98% (99%)	Asie et Pacifique : 90%	93%	●
	Amérique latine et Caraïbes : 93% (<i>à déterminer</i>)	Amérique latine et Caraïbes : 85%	97,5%	●
	PMA : 85% (95%)	PMA : 90%	90%	●

⁵⁴ Rectificatif : le niveau de référence à la fin de 2017 était de 31 pays au total et non 32 comme indiqué dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2016-2017.

⁵⁵ Rectificatif : le nombre de PMA concernés à la fin de 2017 était de 21 et non 24 comme indiqué dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2016-2017.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Pourcentage de participants à des ateliers de l'OMPI qui appliquent les compétences acquises dans le cadre de leur activité professionnelle	Afrique : n.d. ⁵⁶ (à déterminer)	Afrique : 80%	80%	●
	Pays arabes : n.d. ⁵⁷ (à déterminer)	Pays arabes : 70%	92%	●
	Asie et Pacifique : 84% (96%)	Asie et Pacifique : 90%	90%	●
	Amérique latine et Caraïbes : n.d. ⁵⁸ (à déterminer)	Amérique latine et Caraïbes : 90%	92%	●
	PMA : 90% (85%)	PMA : 85%	85%	●
Pourcentage d'experts nationaux et régionaux de la propriété intellectuelle invités lors de manifestations de l'OMPI	Afrique : 85% (identique)	Afrique : 80%	90%	●
	Pays arabes : 69% (55%)	Pays arabes : 60%	72%	●
	Asie et Pacifique : 48% (29%)	Asie et Pacifique : 40%	56%	●
	Amérique latine et Caraïbes : 81% (85%)	Amérique latine et Caraïbes : 85%	85%	●
	PMA : 85% (75%)	PMA : 75%	75%	●
Nombre et pourcentage de participants aux activités de formation et de renforcement des capacités qui ont obtenu un score de 60% ou plus au bref questionnaire à choix multiple sur des questions de fond	n.d. (à déterminer)	Asie et Pacifique – 80%	93%	●
Nombre d'instituts de formation et d'institutions de propriété intellectuelle offrant des programmes de cours et des supports pédagogiques dans le domaine de propriété intellectuelle et du tourisme	0	3 (à l'échelle mondiale) ⁵⁹	1 nouveau en 2018 : Équateur (Universidad de las Fuerzas Armadas – ESPE)	▲
Nombre de pays participant à des projets de coopération Sud-Sud	110	115	13 pays supplémentaires ⁶⁰ (123 au total à fin 2018)	●

⁵⁶ Les données étaient disponibles en partie seulement à la fin de 2017 et aucun niveau de référence n'a pu être établi à partir des informations disponibles.

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ Dans les régions visées par le programme 9.

⁶⁰ Afghanistan, Brunéi Darussalam, Cabo Verde, Dominique, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Madagascar, Maldives, Maurice, République démocratique du Congo, Singapour.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
III.4	Accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins			
Nombre d'accords avec des institutions de pays en développement et de PMA visant à promouvoir l'utilisation efficace des systèmes de propriété intellectuelle	Afrique : 2 mémorandums d'accord au total (<i>identique</i>)	Afrique : 2 supplémentaires	2 supplémentaires ⁶¹ (4 au total)	●
	Pays arabes : 4 mémorandums d'accord au total (<i>identique</i>)	Pays arabes : 3 supplémentaires	3 supplémentaires ⁶² (7 au total)	●
	Asie et Pacifique : 9 projets au total (10)	Asie et Pacifique : 8 supplémentaires	10 supplémentaires ⁶³ (19 au total)	●
	Amérique latine et Caraïbes : 12 projets dont 6 en cours (11)	Amérique latine et Caraïbes : 4 supplémentaires	3 supplémentaires ⁶⁴ (15 au total)	●
	PMA : 15 programmes régionaux ou sous-régionaux, 3 programmes nationaux (au total à fin 2017) (8)	PMA : 4 supplémentaires	12 supplémentaires - 2 programmes régionaux ou internationaux - 10 programmes nationaux (17 programmes régionaux ou internationaux, 13 programmes nationaux – au total)	●
Nombre de correspondances obtenues grâce à WIPO Match	2 (0)	10	2 correspondances supplémentaires ⁶⁵ (4 au total à fin 2018)	●
III.6	Renforcement des capacités d'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation dans les PME, les universités et les instituts de recherche			
Nombre de pays dans lesquels des politiques en matière de propriété intellectuelle ont été élaborées ou adoptées en faveur des institutions d'aide aux PME	Aucun	3 pays à l'échelle mondiale ⁶⁶ – au total	Aucun	▲
Nombre d'universités ou d'instituts de recherche ayant élaboré ou amélioré leurs politiques de propriété intellectuelle	9 (44 ⁶⁷) universités ou instituts de recherche – au total	6 universités ou instituts de recherche supplémentaires à l'échelle mondiale ⁶⁸	5 supplémentaires ⁶⁹ (14 établissements universitaires au total à fin 2018)	●
IV.2	Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité			
Nombre de réseaux nationaux de CATI durables ⁷⁰	29 (27) réseaux nationaux de CATI durables au total :	Afrique (1 supplémentaire)	Afrique : aucun supplémentaire	▲

⁶¹ i) Mémorandum d'accord entre l'OMPI, l'ARIPO et l'OAPI; ii) Accord OMP/CEDEAO.

⁶² Trois mémorandums d'accord entre l'OMPI et : i) la Ligue des États arabes (LEA); ii) l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC); iii) l'Autorité publique omanaise pour le développement des PME.

⁶³ Quatre mémorandums d'accord entre l'OMPI et : i) le Cambodge; ii) la République islamique d'Iran; iii) l'Université de Téhéran (République islamique d'Iran); iv) la République démocratique populaire lao; quatre accords relatifs à l'établissement de plateformes centralisées : v) en Malaisie; vi) en Thaïlande; vii) aux Philippines; viii) à Sri Lanka; deux séries de séminaires itinérants sur la propriété intellectuelle : x) aux Philippines; x) en Indonésie.

⁶⁴ i) Mémorandum d'accord entre l'OMPI et le projet de collaboration régionale en Amérique du Sud (PROSUR); ii) collaboration interinstitutions entre l'OMPI et le Centre du commerce international (CCI) - élaboration d'un cours d'enseignement à distance sur la propriété intellectuelle et les exportations; et iii) développement de compétences en matière de technologies appropriées en Amérique latine et dans les Caraïbes (dans le cadre du fonds fiduciaire coréen pour la propriété industrielle).

⁶⁵ i) Bureau de transfert de technologie TEC de l'Université de Monterrey (demandeur établi au Mexique) et Office coréen de la propriété intellectuelle (donateur); ii) Banque islamique de développement (demandeur) et Office turc des brevets et des marques (donateur).

⁶⁶ Dans les régions visées par le programme 9.

⁶⁷ Les pays en transition sont pris en considération dans le nombre total du niveau de référence.

⁶⁸ Dans les régions visées par le programme 9.

⁶⁹ i) Université du Sultan Qabous (Oman); ii) Université de Sunway (Malaisie); iii) Conseil sud-africain de la recherche médicale (Afrique du Sud); iv) Redhill School (Afrique du Sud); v) Université du KwaZulu-Natal (Afrique du Sud).

⁷⁰ Les CATI durables sont des institutions financièrement et techniquement autonomes auxquelles l'OMPI fournit des conseils sur demande. La durabilité est mesurée en fonction des niveaux de développement suivants :

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	Développement niveau 1 : 3 au total	Pays arabes (1 supplémentaire)	Pays arabes : 1 supplémentaire	●
	Développement niveau 2 : 20 au total	Asie et Pacifique (1 supplémentaire)	Asie et Pacifique : 1 supplémentaire	●
	Développement niveau 3, comprenant la fourniture de services à valeur ajoutée ⁷¹ : 6 au total	Amérique latine et Caraïbes (2 supplémentaires)	Amérique latine et Caraïbes : aucun supplémentaire	▲
			31 réseaux nationaux de CATI durables au total Développement niveau 1 : 1 Développement niveau 2 : 23 Développement niveau 3, comprenant la fourniture de services à valeur ajoutée ⁷² : 7	
Nombre d'organismes, de communautés et d'individus au niveau national qui ont appliqué et utilisé des technologies appropriées comme solution à des enjeux de développement recensés dans les PMA	11 organisations qui travaillent sur les technologies appropriées dans 6 PMA (10 organisations dans 6 PMA à fin 2016)	4 organisations supplémentaires dans les PMA	5 organisations supplémentaires qui travaillent sur les technologies appropriées dans 2 PMA ⁷³ (16 organisations dans 7 PMA au total à la fin de 2018)	▲
Utilisation de la technologie appropriée au service du développement dans le cadre des recherches et rapports en matière de brevets, des cartographies de technologies et les plans de développement	6 experts et 6 groupes d'experts nationaux dans 6 PMA, au total (identique : 3 experts nationaux dans 3 PMA, 3 experts internationaux dans 3 PMA, 6 groupes d'experts nationaux dans 6 PMA à la fin de 2016)	4 experts ou groupes d'experts nationaux supplémentaires dans les PMA	6 experts supplémentaires : - 3 experts nationaux - 3 experts internationaux (12 experts et 6 groupes d'experts nationaux dans 6 PMA au total)	●
Technologies appropriées commercialisées dans les PMA	3 technologies appropriées commercialisées (identique)	Commercialisation de 2 technologies appropriées supplémentaires	6 technologies appropriées utilisées supplémentaires (commercialisées) : Éthiopie (2), Rwanda (2), République-Unie de Tanzanie (2) (9 au total dans 5 PMA à fin 2018 : Afrique 8; Asie et Pacifique 1)	●
Projets reproduits dans d'autres secteurs dans les PMA	Aucun (identique)	Technologies appropriées à reproduire dans d'autres domaines dans 2 PMA	Aucun	▲
Institutions créées pour continuer à travailler sur la technologie appropriée dans les PMA	6 groupes d'experts nationaux dans 6 PMA au total (6 groupes d'experts nationaux dans 6 PMA; 3 groupes multipartites dans 3 PMA au total à la fin de 2016)	3 institutions supplémentaires	5 institutions supplémentaires dans 3 PMA : - 2 comités d'action - 1 comité national sur les technologies appropriées - 1 alliance stratégique sur les technologies appropriées - 1 conseil pour la mise en œuvre des technologies appropriées (11 institutions dans 6 PMA au total à la fin de 2018)	●

Développement niveau 1 – a) Signature d'un accord de niveau de services entre l'OMPI et le coordonnateur national; b) signature d'accords institutionnels entre le coordonnateur national et les institutions hôtes des CATI; et c) remise d'au moins un rapport annuel sur les activités du CATI au niveau national;

Développement niveau 2 – Les conditions du niveau de développement 1 sont remplies et des recherches sur les informations essentielles en matière de brevets sont faites, par exemple des recherches sur l'état de la technique en matière de brevets; et

Développement niveau 3 – Les conditions du développement niveau 2 sont remplies et des services de propriété intellectuelle à valeur ajoutée sont fournis, par exemple par exemple l'élaboration de cartographies de brevets.

⁷¹ Appui et conseils en ce qui concerne les services d'analyse des brevets et la gestion et la commercialisation des actifs de propriété intellectuelle, programme d'aide aux inventeurs, utilisation et recensement des inventions relevant du domaine public, services relatifs au règlement des litiges, rédaction de demandes de brevet.

⁷² Ibid.

⁷³ Éthiopie (2): Institut éthiopien des sciences et technologies; Office éthiopien de la propriété intellectuelle (EIPO); Mozambique (3): Université Eduardo Mondlane; Ministère de l'enseignement supérieur, de la science et de la technologie; *Universidade Zambeze*.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Poursuite et développement des programmes nationaux de renforcement des capacités techniques relatifs aux technologies appropriées dans les PMA	16 (11) programmes au total	6 programmes supplémentaires	3 programmes nationaux relatifs aux technologies appropriées supplémentaires : Mozambique, Sénégal, Ouganda (19 au total)	●
Utilisation d'une technologie appropriée pour le développement économique prévue dans les politiques et stratégies nationales en matière d'innovation et de propriété intellectuelle dans les PMA	Aucun (<i>identique</i>)	2 PMA supplémentaires	2 supplémentaires : Bangladesh, Éthiopie	●
Nombre de projets ou de programmes de transfert de technologie lancés par des pays en développement qui utilisent l'information en matière de brevets figurant dans le domaine public	n.d.	Afrique : 5	Afrique : 0	▲
		Pays arabes : 2	Pays arabes : 2	●
		Asie et Pacifique : 3	Asie et Pacifique : 22	●
		Amérique latine et Caraïbes : 3	Amérique latine et Caraïbes : 3 (cumulative end 2018)	●
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle				
Niveau de service moyen des offices de propriété intellectuelle bénéficiant d'une assistance (de 1 à 5)	Moyenne générale : 3,1 (2,8)	Moyenne générale : 3,0	Moyenne générale : 3,2 Afrique : 3,2 Pays arabes : 3,2 Asie et Pacifique : 3,5 Amérique latine et Caraïbes : 3,1	●

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	609	587	304
II.1 Utilisation plus large et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet	444	473	249
II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA	395	361	164
II.5 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA	508	557	293
II.7 De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et les autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI	428	218	64
III.1 Stratégies et plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux	8 626	7 624	3 541
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	7 960	8 337	3 841
III.3 Intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement dans les activités de l'OMPI	224	246	67
III.4 Accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins	4 576	4 189	2 317
III.6 Renforcement des capacités d'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation dans les PME, les universités et les instituts de recherche	1 931	1 861	890

Numéro et description du résultat escompté		Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
IV.2	Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	2 944	2 737	1 248
IV.4	Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle	2 138	1 855	857
Total		30 785	29 046	13 835

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	22 297	20 487	9 895	48%
Autres ressources	8 488	8 559	3 940	46%
Total	30 785	29 046	13 835	48%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : La diminution des ressources en personnel était essentiellement due à la réaffectation d'un poste au profit des bureaux extérieurs et à la redistribution des économies cumulées au titre des dépenses de personnel en faveur d'autres priorités de l'Organisation, ce dont il est rendu compte dans les différents résultats.

La diminution des ressources au titre du résultat escompté III.4 résultait principalement : i) d'une redistribution des ressources en personnel en faveur des différents bureaux afin de mettre davantage l'accent sur le renforcement des capacités (résultat escompté III.2); et ii) des mesures prises pour mettre davantage l'accent sur l'amélioration de l'accessibilité de l'information en matière de propriété intellectuelle au sein du bureau du vice-directeur général (ce dont il est rendu compte dans le résultat escompté IV.2).

Outre le point précédent, l'augmentation des ressources au titre du résultat escompté IV.2 résultait : i) des mesures prises pour mettre davantage l'accent sur les projets relatifs aux technologies appropriées pour les PMA, ce dont il était rendu compte auparavant dans le résultat escompté III.1; et ii) des initiatives relatives au transfert de technologie au sein des bureaux régionaux, ce qui s'est traduit par un transfert de ressources à partir des résultats escomptés III.1, III.4 et IV.4.

L'utilisation du budget se situait dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

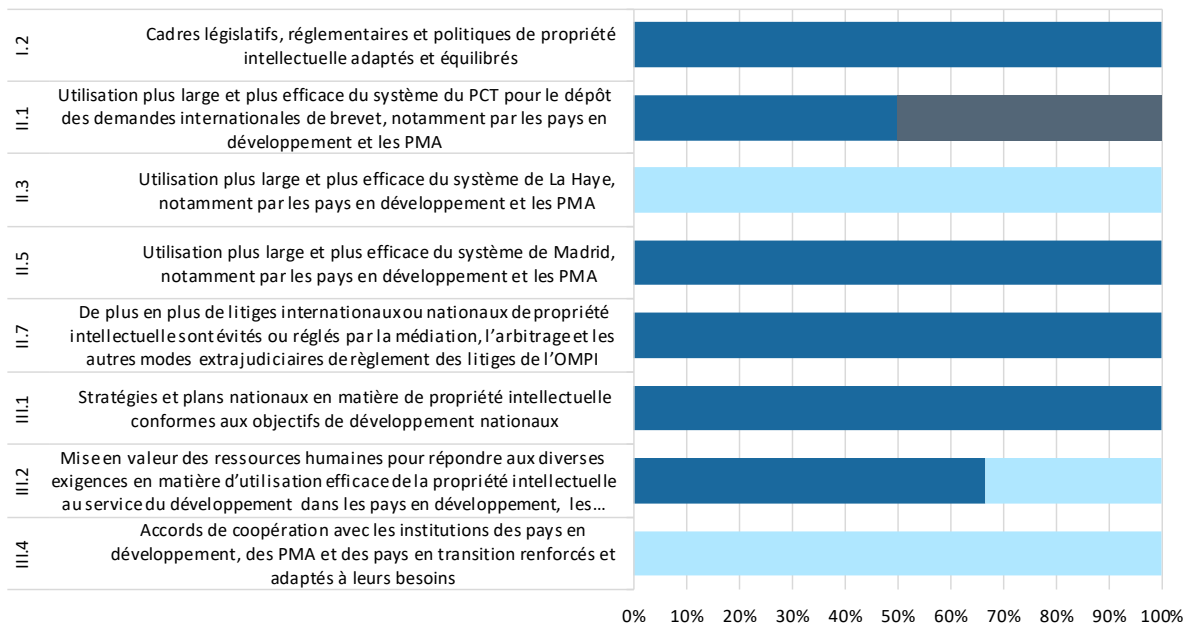
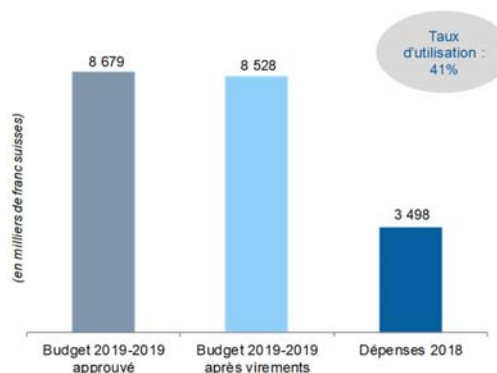
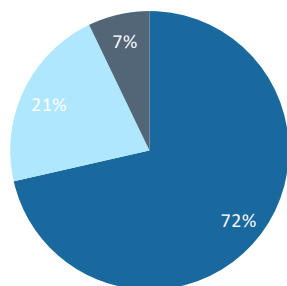
PROGRAMME 10 Pays en transition et pays développés



Chef de programme Le Directeur général

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
I.2	Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés				
	Nombre de pays en transition ayant actualisé leurs lois et réglementations	14 (6) pays	5 pays au cours de l'exercice biennal	1 pays (Ouzbékistan) 3 pays de référence ont de nouveau actualisé leurs lois et réglementations nationales : Albanie, Kirghizistan, Ukraine (18 au total à fin 2018)	●
	Nombre de ratifications de traités administrés par l'OMPI ⁷⁴	526 ratifications par 29 pays en transition (au total à fin 2017) (7 ratifications)	9 ratifications supplémentaires (pays) au cours de l'exercice biennal ⁷⁵	5 ratifications : Albanie (2), Azerbaïdjan, Fédération de Russie, République de Moldova (531 ratifications par 29 pays en transition au total à fin 2018)	●
II.1	Utilisation plus large et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet, notamment par les pays en développement et les PMA				
	Nombre de demandes selon le PCT en provenance de pays en transition et de pays développés	173 271 (nombre final à la fin de 2017) (168 832)	Augmentation annuelle de 1%	175 828 (préliminaire) (+1.5%)	●
	Pourcentage de personnes interrogées dans le cadre de l'enquête ayant utilisé plus fréquemment les services de l'OMPI dans les quatre mois suivant leur participation aux Séminaires itinérants consacrés aux services et initiatives de l'OMPI	46% (20%)	25% de répondants ayant utilisé plus fréquemment les services de l'OMPI	Abandonné	◆
II.3	Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA				
	Nombre de demandes déposées selon le système de La Haye en provenance de pays en transition et de pays développés	4,093 (nombre final à la fin de 2017) (4,132)	Augmentation annuelle de 10%	4,273 (préliminaire) (+4.4%)	▲
II.5	Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA				
	Nombre de demandes selon le système de Madrid émanant de pays en transition et de pays développés	48,590 (nombre final à la fin de 2017) (47,094)	Augmentation annuelle de 1%	51,134 (préliminaire) (+5.2%)	●
II.7	De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et les autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI				
	Utilisation accrue de services et de clauses de règlement extrajudiciaire des litiges dans les transactions et les enregistrements de titres de propriété intellectuelle, notamment par le recours aux procédures de l'OMPI, par des parties originaires de pays en transition et de pays développés	517 (469) litiges et 268 (206) bons offices impliquant des parties originaires de pays en transition et de pays développés – au total	150 (136) litiges et bons offices supplémentaires impliquant des parties originaires de pays en transition et de pays développés	54 litiges supplémentaires (571 au total) et 50 bons offices supplémentaires (318 au total) impliquant des parties originaires de pays en transition et de pays développés	●
	Politiques de règlement extrajudiciaire des litiges dont le Centre a contribué à l'élaboration ou pour lesquelles il a fourni un appui	17 (10 en mars 2017) programmes adoptés dans des pays en transition et des pays développés	3 (1) programmes supplémentaires adoptés	5 programmes supplémentaires adoptés dans des pays en transition et des pays développés (22 au total à fin 2018)	●

⁷⁴ Par des pays en transition.

⁷⁵ L'objectif a été actualisé afin de correspondre à la formulation de l'indicateur d'exécution.

	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
III.1	Stratégies et plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux				
	Nombre de pays en train de formuler des stratégies nationales de propriété intellectuelle	7 (5)	4 pays supplémentaires	À la fin de 2018 : - 6 pays (Biélorus, Monténégro, Macédoine du Nord, Pologne, Slovaquie, Ukraine) étaient en train de formuler des stratégies nationales de propriété intellectuelle; - 1 pays (Géorgie) était en train de finaliser sa stratégie de propriété intellectuelle.	●
	Nombre de pays ayant élaboré des stratégies ou des plans nationaux de propriété intellectuelle conformes aux objectifs nationaux de développement	26 (27) au total	4 pays supplémentaires	2 pays supplémentaires (Lituanie et Serbie) (28 au total)	●
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition				
	Nombre de pays en transition ayant mis en place des programmes ou des cours de formation annuels à l'intention de spécialistes de la propriété intellectuelle	19 (15) programmes/cours dans 15 (13) pays au total	2 nouveaux programmes et/ou cours mis en place dans les pays de référence	6 nouveaux programmes/cours de formation en matière de propriété intellectuelle dans les pays de référence : Azerbaïdjan, Géorgie, Ouzbékistan, Pologne, République de Moldova, Ukraine (25 programmes/cours dans 15 pays au total)	●
			3 pays supplémentaires ayant mis en place des programmes et/ou cours de formation annuels en matière de propriété intellectuelle à l'intention des spécialistes de la propriété intellectuelle	Aucun pays supplémentaire n'a mis en place de programmes ou de cours de formation à l'intention de spécialistes de la propriété intellectuelle	▲
	Pourcentage de spécialistes et de fonctionnaires des offices de propriété intellectuelle qui utilisent les compétences acquises dans le cadre de leur activité professionnelle	83,3% (83%)	80%	84%	●
III.4	Accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins				
	Nombre de partenariats établis	19 (6) partenariats en matière de propriété intellectuelle	15 partenariats supplémentaires établis	4 nouveaux mémorandums d'accord ⁷⁶ en 2018 (23 partenariats au total)	▲

⁷⁶ i) Mémorandum d'accord sur la coopération entre l'OMPI et l'Azerbaïdjan; ii) mémorandum d'accord entre l'OMPI et le Kirghizistan sur les CATI ; iii-iv) deux mémorandums d'accord entre l'OMPI et l'Ukraine sur les CATI et avec le Centre d'arbitrage et de médiation.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	822	874	431
II.1 Utilisation plus large et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet	1 556	1 367	526
II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA	670	592	241
II.5 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA	852	782	324
II.7 De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et les autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI	597	527	218
III.1 Stratégies et plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux	1 462	1 600	641
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	1 726	1 781	730
III.4 Accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins	993	1 006	387
Total	8 679	8 528	3 498

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	6 781	6 706	2 796	42%
Autres ressources	1 898	1 822	702	39%
Total	8 679	8 528	3 498	41%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : La légère diminution des ressources en personnel découlait principalement de différences dans la composition du personnel du programme au cours de l'année, ce dont il est rendu compte dans les résultats.

La légère diminution des autres ressources était principalement due : i) au transfert de ressources à partir du programme visant à renforcer la collaboration avec les ONG (programme 20); et ii) à la réaffectation des ressources allouées aux stages au programme 23.

L'utilisation du budget se situait dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

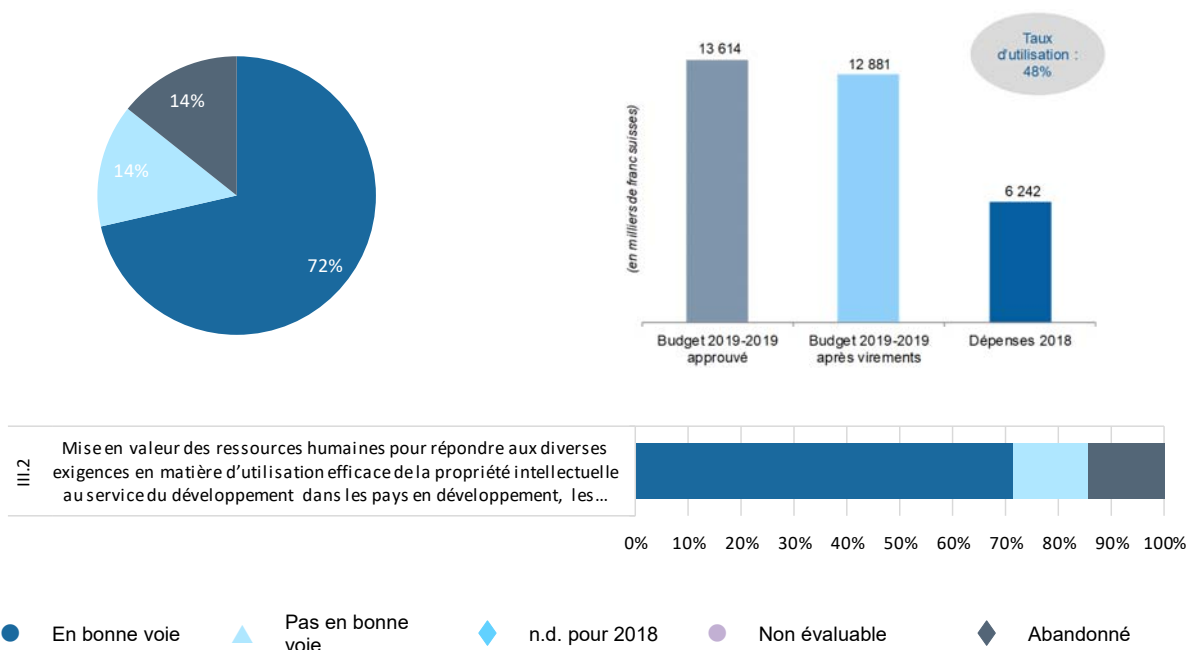
PROGRAMME 11 Académie de l'OMPI



Chef de programme M. M. Matus

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition				
Pourcentage de personnes ayant suivi une formation satisfaites des programmes de l'Académie de l'OMPI ⁷⁷	95,5% (à déterminer)	75% (70%) des personnes ayant répondu	95% des personnes ayant répondu	●
Pourcentage de participants qui appliquent les connaissances et compétences acquises dans leurs activités professionnelles ⁷⁸	87% (à déterminer)	65% (60%) des personnes ayant répondu	88% des personnes ayant répondu	●
Pourcentage de supérieures hiérarchiques satisfaits de l'application des connaissances et des compétences acquises par les personnes formées dans le cadre de leur activité professionnelle ⁷⁹	93% (à déterminer)	50% des personnes ayant répondu	89% des personnes ayant répondu	●

⁷⁷ Participants au Programme de perfectionnement des cadres de l'Académie de l'OMPI.

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ Ibid.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Pourcentage d'augmentation des participants aux cours d'enseignement à distance de l'Académie	65 481 (54 596)	Rester au niveau de référence	90 069 (augmentation de 37,5%)	●
Taux de réussite aux cours de perfectionnement à distance	66% (69%)	69%	65%	▲
Nombre d'académies nationales créées et devenues viables	4 (à déterminer) au total	Maintien (4 au total)	4 au total	●
Rapport global hommes/femmes dans les cours de l'Académie de l'OMPI	48% hommes/52% femmes (à déterminer)	50/50	Abandonné – rapport positif obtenu et statistiques relatives au suivi plus détaillées fournies dans le rapport annuel de l'Académie de l'OMPI	◆

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	13 614	12 881	6 242
Total	13 614	12 881	6 242

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	8 293	7 130	3 384	47%
Autres ressources	5 322	5 751	2 858	50%
Total	13 614	12 881	6 242	48%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : La diminution des ressources en personnel était principalement due à la réaffectation d'un poste en faveur d'autres priorités de l'Organisation.

L'augmentation des autres ressources visait essentiellement à faciliter : i) l'élaboration, l'adaptation au niveau régional et l'administration des cours d'enseignement à distance et mixtes, notamment le programme UNESCO/L'Oréal sur l'égalité des sexes et les cours IP Panorama; et ii) l'achèvement du projet du Plan d'action pour le développement relatif à la formation judiciaire.

L'utilisation du budget se situait dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

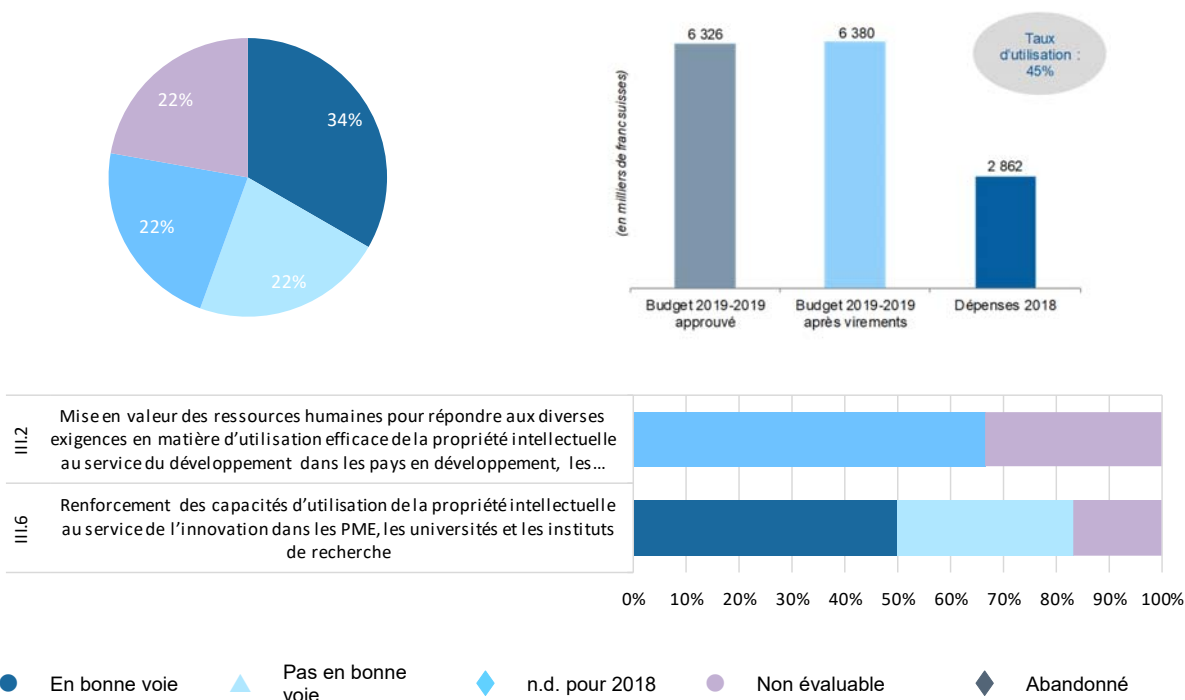
PROGRAMME 30 Appui aux PME et à la création d'entreprises



Chef de programme Le Directeur général

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition				
Pourcentage de spécialistes qui utilisent les compétences acquises dans le cadre de leur activité professionnelle	97% (63%) des participants	80% (75%)	À évaluer à la fin de l'exercice biennal	◆
Nombre et pourcentage de participants de bureaux de gestion de la technologie au sein d'universités ou d'instituts de recherche dans les activités de formation et de renforcement des capacités qui obtiennent un score de 60% ou plus à un bref questionnaire à choix multiple sur les questions de fond.	n.d.	65% (à déterminer)	Aucune donnée disponible	●

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Pourcentage de participants aux activités de formation et de renforcement des capacités de l'OMPI provenant de bureaux de gestion de la technologie au sein d'universités ou d'instituts de recherche qui appliquent les connaissances et compétences nouvellement acquises dans le cadre de leur activité professionnelle.	n.d.	80% (<i>à déterminer</i>)	À évaluer à la fin de l'exercice biennal	◆
III.6 Renforcement des capacités d'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation dans les PME, les universités et les instituts de recherche				
Degré de satisfaction des participants aux activités de formation et de renforcement des capacités de l'OMPI visant les institutions d'aide aux PME	95% (90%) de satisfaits	90%	100% des personnes ayant répondu – 78% très satisfaits – 22% de satisfaits	●
Pourcentage d'institutions d'aide aux PME ayant suivi une formation qui proposent des programmes de formation et des services consultatifs sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle	100% (<i>à déterminer</i>)	85% (80%)	Aucune donnée disponible	●
Nombre de consultations uniques du site Web consacré aux PME	1 208 130 (1 000 395)	Augmentation de 10% au cours de l'exercice biennal	1 072 411 (-11%)	▲
Nombre de pays dans lesquels des politiques en matière de propriété intellectuelle ont été élaborées ou adoptées en faveur des institutions d'aide aux PME	Aucun (<i>identique</i>)	5 pays – au total	Aucun	▲
Nombre d'universités ou d'instituts de recherche ayant élaboré ou amélioré leurs politiques de propriété intellectuelle	449 (444) universités ou instituts de recherche (au total)	20 universités ou instituts de recherche supplémentaires	16 universités ou instituts de recherche ⁸⁰ supplémentaires ayant élaboré ou amélioré leurs politiques de propriété intellectuelle en 2018 (465 au total)	●
Nombre de demandes selon le PCT émanant d'universités ou d'instituts de recherche	16 355 demandes en 2017 (<i>à déterminer</i>)	Taux de croissance annuel de 4,3% (<i>à déterminer</i>)	17 280 demandes en 2018 (+5,7%)	●

⁸⁰ j) Université du Sultan Qabous (Oman); ii) Université de Sunway (Malaisie); iii) Université technique d'État de Bryansk; iv) Université d'État d'Irkoutsk; v) Université d'État de Kazan de génie énergétique; vi) Université d'État de Kemerovo; vii) Université fédérale du Nord (Arctique) M. Lomonosov – Arkhangelskt; viii) Institut des mines et de la métallurgie du Caucase Nord; ix) Université médicale d'État du Nord du Ministère de la santé de la Fédération de Russie; x) Université technique d'État du Sud de la Russie (NPI) M.I. Platov; xi) Université d'État de Tambov; xii) Université d'État de Tomsk des systèmes de contrôle et de radioélectronique xiii) Université d'État de Vyatka; xiv) Conseil sud-africain de la recherche médicale (Afrique du Sud); xv) Redhill School (Afrique du Sud); xvi) Université du KwaZulu-Natal (Afrique du Sud).

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	1 246	1 293	517
III.6 Renforcement des capacités d'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation dans les PME, les universités et les instituts de recherche	5 080	5 088	2 345
Total	6 326	6 380	2 862

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	4 765	4 775	2 236	47%
Autres ressources	1 561	1 606	626	39%
Total	6 326	6 380	2 862	45%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

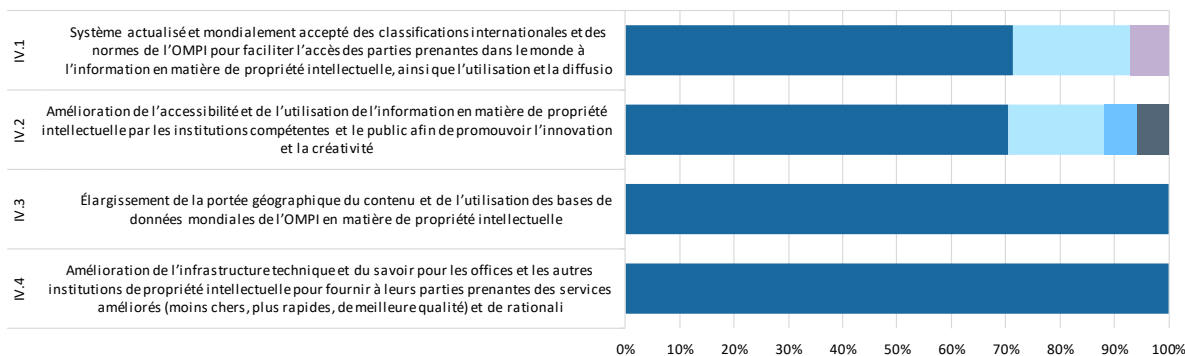
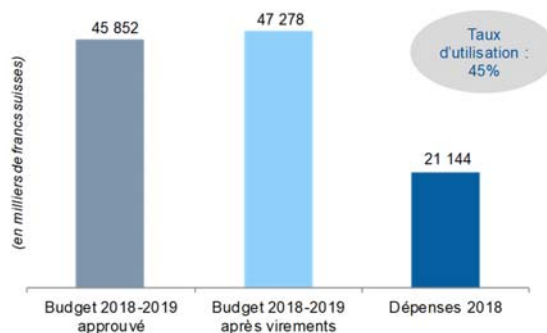
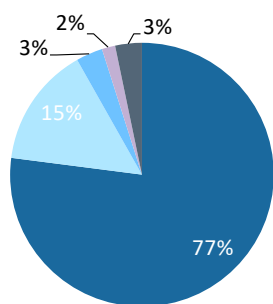
Budget après virements: la légère augmentation des ressources s'expliquait principalement par : i) un poste supplémentaire destiné à renforcer les activités d'appui aux PME, ce dont il est rendu compte dans les résultats; et ii) des ressources supplémentaires pour le projet du Plan d'action pour le développement intitulé "Renforcer le rôle des femmes dans l'innovation et l'entrepreneuriat : encourager les femmes des pays en développement à utiliser le système de la propriété intellectuelle" (résultat escompté III.6).

L'**utilisation du budget** se situait dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

Objectif stratégique IV COORDINATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE MONDIALE EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous présente un résumé des progrès accomplis pour obtenir les résultats en 2018, mesurés par les indicateurs au titre des programmes contribuant à cet objectif stratégique.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
IV.1 Système actualisé et mondialement accepté des classifications internationales et des normes de l'OMPI pour faciliter l'accès des parties prenantes dans le monde à l'information en matière de propriété intellectuelle, ainsi que l'utilisation et la diffusion de celle-ci	Nombre de normes modifiées ou de nouvelles normes adoptées	Programme 12	●
	Nombre de modifications et de dossiers d'information introduits dans la classification de Nice	Programme 12	▲ ●
	Nombre de modifications introduites dans la CIB	Programme 12	●
	Nombre d'utilisateurs consultant les publications sur l'Internet des classifications internationales et des normes, notamment dans les pays en développement	Programme 12	● ▲ ● ▲ ● ● ● ● ●
	Préparation réussie du passage à la norme ST.26	Programme 12	●
IV.2	Nombre de ressources en ligne ou sur papier relatives au droit d'auteur, y compris des principes directeurs non contraignants ou	Programme 3	◆

Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	des bases de données, élaborées en intégrant ou en tenant compte des contributions d'États membres et de parties prenantes afin de fournir des informations sur le cadre juridique en matière de droit d'auteur et son application pratique		
	Nombre d'utilisateurs uniques des bases de données, inventaires, registres, portails et autres plateformes relatifs aux savoirs traditionnels, aux expressions culturelles traditionnelles et aux ressources génétiques	Programme 4	◆
	Nombre d'entrées figurant dans un format accessible dans les bases de données, inventaires, registres, portails ou plateformes relatifs aux expressions culturelles traditionnelles, savoirs traditionnels ou ressources génétiques	Programme 4	◆
	Poursuite et développement des programmes nationaux de renforcement des capacités techniques relatifs aux technologies appropriées dans les PMA	Programme 9	●
	Technologies appropriées commercialisées dans les PMA	Programme 9	●
	Institutions créées pour continuer à travailler sur la technologie appropriée dans les PMA	Programme 9	●
	Nombre d'organismes, de communautés et d'individus au niveau national qui ont appliqué et utilisé des technologies appropriées comme solution à des enjeux de développement recensés dans les PMA	Programme 9	▲
	Nombre de réseaux nationaux de CATI durables	Programme 9 Programme 14 Programme 20	▲ ● ● ▲ ● ●
	Nombre de projets ou de programmes de transfert de technologie lancés par des pays en développement qui utilisent l'information en matière de brevets figurant dans le domaine public	Programme 9	▲ ● ● ●
	Projets reproduits dans d'autres secteurs dans les PMA	Programme 9	▲
	Utilisation de la technologie appropriée au service du développement dans le cadre des recherches et rapports en matière de brevets, des cartographies de technologies et les plans de développement	Programme 9	●
	Utilisation d'une technologie appropriée pour le développement économique prévue dans les politiques et stratégies nationales en matière d'innovation et de propriété intellectuelle dans les PMA	Programme 9	●
	Degré de satisfaction des utilisateurs des bases de données mondiales de l'OMPI	Programme 13	◆
	Nombre d'utilisateurs du service de téléchargement	Programme 13	●
	Nombre de combinaisons linguistiques disponibles pour la traduction des descriptions et des revendications	Programme 13	●
	Nombre d'utilisateurs uniques ayant effectué une recherche en matière de brevets par trimestre dans PATENTSCOPE	Programme 13	●
	Nombre d'utilisateurs par trimestre des bases de données mondiales	Programme 13	● ●
	Nombre d'utilisateurs de WIPO Lex	Programme 13	●
	Délai de chargement des données	Programme 13	●
	Nombre moyen d'utilisateurs ayant bénéficié des services des CATI par année	Programme 14	●
Nombre d'utilisateurs actifs inscrits aux programmes ARDI et ASPI	Programme 14	● ▲	

Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
	Nombre d'utilisateurs des bases de données mondiales de l'OMPI : PATENTSCOPE, base de données mondiale sur les marques et base de données mondiale sur les dessins et modèles	Programme 20	● ● ●
IV.3 Élargissement de la portée géographique du contenu et de l'utilisation des bases de données mondiales de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle	Nombre de collections nationales figurant dans la Base de données mondiale sur les marques	Programme 13	●
	Nombre de collections nationales figurant dans PATENTSCOPE	Programme 13	●
	Nombre d'entrées figurant dans la Base de données mondiale sur les marques, par région	Programme 13	●
	Nombre d'entrées figurant dans la Base de données mondiale sur les dessins et modèles, par région	Programme 13	●
	Nombre d'entrées figurant dans PATENTSCOPE, par région	Programme 13	●
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle	Niveau de service moyen des offices de propriété intellectuelle bénéficiant d'une assistance (de 1 à 5) par l'intermédiaire de la série de modules IPAS	Programme 9 Programme 15	● ●
	Nombre d'offices nationaux ayant numérisé leur collection de brevets	Programme 13	●
	Nombre d'organisations de gestion collective dans les pays en développement et les PMA participant à des réseaux régionaux et mondiaux avec le concours de l'OMPI	Programme 15	●
	Nombre d'offices utilisant la série de modules IPAS	Programme 15 Programme 20	● ●
	Satisfaction des offices concernant l'utilisation du système de l'OMPI pour élaborer des solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle s'agissant de la mise en œuvre, de la maintenance et de la mise à jour de la suite d'applications IPAS	Programme 15	●
	Nombre d'offices utilisant les services WIPO CASE et DAS	Programme 15	●

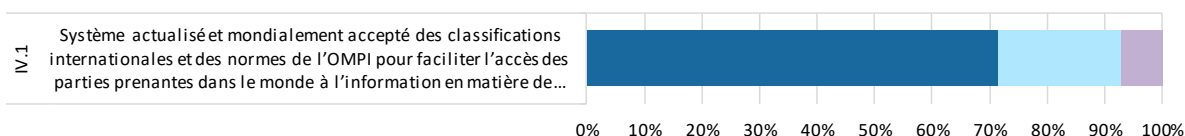
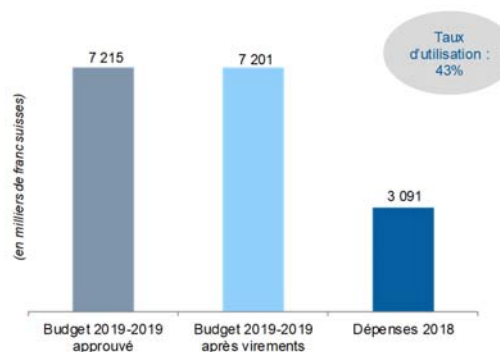
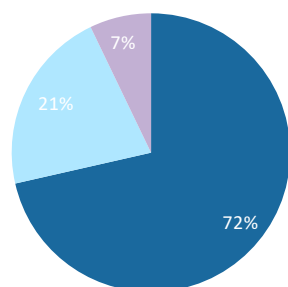
PROGRAMME 12 Classifications internationales et normes



Chef de programme M. Y. Takagi

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
IV.1	Système actualisé et mondialement accepté des classifications internationales et des normes de l'OMPI pour faciliter l'accès des parties prenantes dans le monde à l'information en matière de propriété intellectuelle, ainsi que l'utilisation et la diffusion de celle-ci			
Nombre de modifications et de dossiers d'information introduits dans la classification de Nice	2097 modifications ⁸¹ (2016-2017) - 1213 (2016) - 884 (2017) 66 dossiers d'information - 33 (2016) - 33 (2017) (1213 et 32 dans la classification de Nice (11-2017))	Rester aux niveaux de 2016-2017	676 modifications ont été introduites dans la classification de Nice (11-2019) (2018)	▲
Nombre de modifications introduites dans la CIB	3308 dans la version 2018.01 (1463 dans la version 2017.01)	Rester aux niveaux de 2016-2017	32 dossiers d'information	●
			1479 modifications ont été introduites dans la version 2019.01 de la CIB (2018)	●

⁸¹ Parmi les 2097 modifications, 1071 correspondent à de nouveaux produits et services.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Nombre de normes modifiées ou de nouvelles normes adoptées	2016-2017 : 4 (2) nouvelles normes adoptées et 5 (4) normes révisées	3 normes modifiées ou nouvelles normes	1 nouvelle norme adoptée et 4 révisions de normes	●
Préparation réussie du passage à la norme ST.26	Aucun office n'a entamé de préparatifs en vue de l'utilisation de l'outil relatif à la norme ST.26 (aucun changement)	10 offices entament des préparatifs en vue de l'utilisation de l'outil relatif à la norme ST.26	6 offices entament des préparatifs en vue de l'utilisation de l'outil relatif à la norme ST.26	●
Nombre d'utilisateurs consultant les publications sur l'Internet des classifications internationales et des normes, notamment dans les pays en développement	Page d'accueil de la CIB : 352 928 dont 49,2% en provenance de pays en développement (324 981)	Rester aux niveaux de référence - annuels	Page d'accueil de la CIB : 364 004 visites dont 52% en provenance de pays en développement	●
	Publication de la CIB : 1 130 465 dont 44,7% en provenance de pays en développement (1 386 029)	Rester aux niveaux de référence - annuels	Publication de la CIB : 809 896 visites dont 42% en provenance de pays en développement	▲
	Page d'accueil de la classification de Nice : 586 068 dont 53,2% en provenance de pays en développement (529 804)	Rester aux niveaux de référence - annuels	Page d'accueil de la classification de Nice : 642 560 visites dont 55% en provenance de pays en développement	●
	Publication de la classification de Nice : 4 356 580 dont 54,6% en provenance de pays en développement (3 767 636)	Rester aux niveaux de référence - annuels	Publication de la classification de Nice : 3 655 808 visites dont 50% en provenance de pays en développement	▲
	Page d'accueil de la classification de Locarno : 51 588 dont 41,5% en provenance de pays en développement (46 719)	Rester aux niveaux de référence - annuels	Page d'accueil de la classification de Locarno : 78 542 visites dont 52% en provenance de pays en développement	●
	Publication de Locarno : 58 239 dont 34,7% en provenance de pays en développement (à déterminer)	Rester aux niveaux de référence - annuels	Publication de Locarno : 279 865 visites dont 35% en provenance de pays en développement	●
	Page d'accueil de la classification de Vienne : 35 745 dont 58,1% en provenance de pays en développement (36 902)	Rester aux niveaux de référence - annuels	Page d'accueil de la classification de Vienne : 37 451 visites dont 61% en provenance de pays en développement	●
	Publication de Vienne : 140 055 dont 77,5% en provenance de pays en développement (à déterminer)	Rester aux niveaux de référence - annuels	Les données pour 2018 ne sont que partiellement disponibles	●
Normes de l'OMPI (Manuel) : 67 643 dont 44,8% en provenance de pays en développement (70 115)	Rester aux niveaux de référence - annuels	Normes de l'OMPI (Manuel) : 70 830 visites dont 50% en provenance de pays en développement	●	

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
IV.1 Système actualisé et mondialement accepté des classifications internationales et des normes de l'OMPI pour faciliter l'accès des parties prenantes dans le monde à l'information en matière de propriété intellectuelle, ainsi que l'utilisation et la diffusion de celle-ci	7 215	7 201	3 091
Total	7 215	7 201	3 091

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	5 471	5 296	2 380	45%
Autres dépenses	1 745	1 905	711	37%
Total	7 215	7 201	3 091	43%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : la diminution des ressources en personnel, résultant des vacances de postes dans le programme, découlait d'un transfert vers des ressources autres que les ressources en personnel pour permettre la publication des normes de l'OMPI, la mise en œuvre du projet de système de gestion de la révision de la classification de Nice (NCLRMS) et l'élaboration de l'outil relatif à la norme ST.26.

L'utilisation du budget s'est située dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

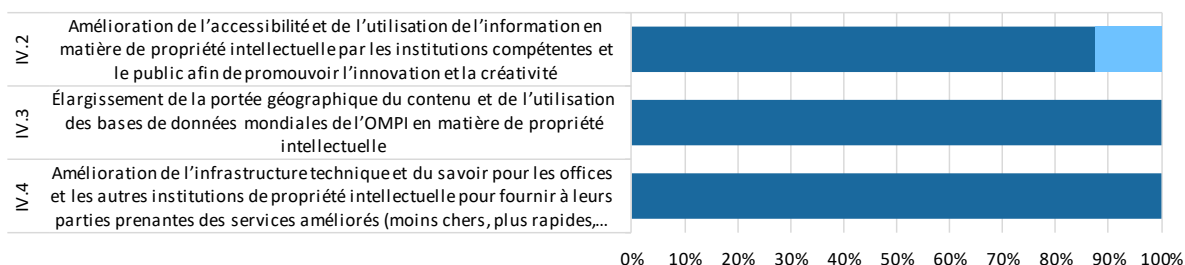
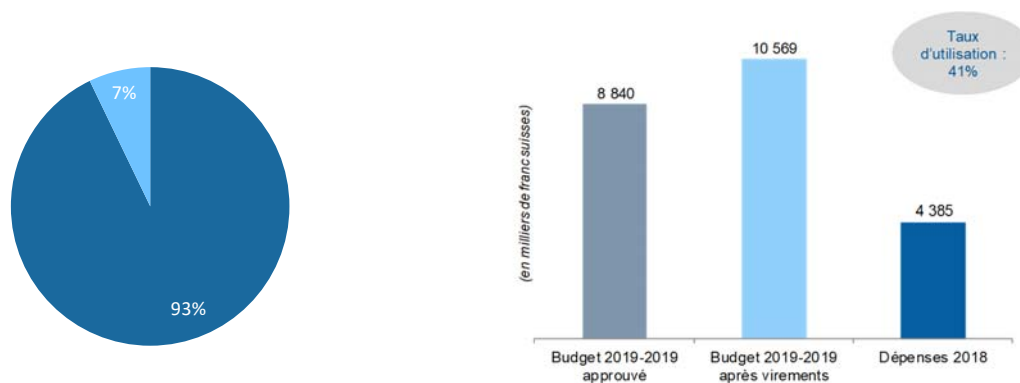
PROGRAMME 13 Service des bases de données mondiales



Chef de programme M. Y. Takagi

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité				
Degré de satisfaction des utilisateurs des bases de données mondiales de l'OMPI	Non disponible (à déterminer) enquête annuelle	80% (à déterminer)	L'enquête doit être menée en 2019	◆
Nombre d'utilisateurs uniques ayant effectué une recherche en matière de brevets par trimestre dans PATENTSCOPE	267 432 (246 516) recherches dans PATENTSCOPE	+5% (annuel)	408 132 ⁸² au quatrième trimestre 2018 (+53%)	●

⁸² Les données pour 2018 indiquent un nombre considérable d'utilisateurs en raison d'un niveau élevé d'attaques de type "bot" au cours du quatrième trimestre 2018 et ne sont donc pas indicatives d'une utilisation régulière.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Nombre d'utilisateurs par trimestre des bases de données mondiales	Base de données mondiale sur les marques : 279 676 au quatrième trimestre 2017 (179 208)	GBD : +5% (annuel) GDD : +5% (annuel)	GBD : 491 206 au quatrième trimestre 2018 (+76%) GDD : 61 685 au quatrième trimestre 2018 (+136%)	● ●
	Base de données mondiale sur les dessins et modèles : 26 122 au quatrième trimestre 2017 (16 868)			
Nombre de combinaisons linguistiques disponibles pour la traduction des descriptions et des revendications	9 paires neuronales ⁸³ (4)	Maintien (6 au total)	9 paires neuronales (au total)	●
Délai ⁸⁴ de chargement des données	27 (5,6 jours)	21 jours	19 jours	●
Nombre d'utilisateurs du service de téléchargement	PCT-Biblio : 19 PCT-Texte : 43 service Web : 43 (à déterminer)	Maintien (à déterminer)	PCT-Biblio : 18 PCT-Texte : 44 service Web : 40	●
Nombre d'utilisateurs de WIPO Lex	3 734 606 (2 044 648)	+5% (annuel)	4 367 746 (+17%)	●
IV.3	Élargissement de la portée géographique du contenu et de l'utilisation des bases de données mondiales de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle			
Nombre d'entrées figurant dans PATENTSCOPE, par région	63 278 319 (58 220 000) au total - Afrique : 154 162 (à déterminer) - Pays arabes : 36 993 (à déterminer) - Asie et Pacifique : 17 918 263 (à déterminer) - Amérique latine et Caraïbes : 1 264 030 (à déterminer) - Pays en transition : 2 528 617 (à déterminer) - Pays développés : 41 376 254 (à déterminer)	+10% (annuel)	67 816 988 au total (+7,1%) -Afrique : 154 162 -Pays arabes : 38 915 -Asie et Pacifique : 22 203 969 -Amérique latine et Caraïbes : 1 320 581 -Pays en transition : 2 736 378 -Pays développés : 41 362 983	●
Nombre d'entrées figurant dans la Base de données mondiale sur les marques, par région	32 854 701 (27 950 000) au total - Pays arabes : 546 775 (à déterminer) - Asie et Pacifique : 7 419 803 (à déterminer) Amérique latine et Caraïbes : 1 838 228 (à déterminer) - Pays en transition : 126 501 (à déterminer) - Pays développés : 22 923 394 (à déterminer)	+5% (annuel)	36 154 145 au total (+10%) -Pays arabes : 804 388 -Asie et Pacifique : 7 953 279 -Amérique latine et Caraïbes : 2 037 283 -Pays en transition : 142 604 -Pays développés : 25 216 591	●
Nombre d'entrées figurant dans la Base de données mondiale sur les dessins et modèles, par région	1 717 418 (1 700 000) au total - Pays arabes : 0 - Asie et Pacifique : 56 693 (à déterminer) - Pays en transition : 0 - Pays développés : 1 660 725 (à déterminer)	+5% (annuel)	10 229 938 au total (+496%) -Pays arabes : 2193 -Asie et Pacifique : 5 047 446 -Pays en transition : 13 748 -Pays développés : 5 166 551	●
Nombre de collections nationales figurant dans PATENTSCOPE	54 (43) au total	62 (50) au total pour l'exercice biennal	6 supplémentaires (59 au total fin 2018)	●
Nombre de collections nationales dans la Base de données mondiale sur les marques	37 (35) au total	45 (40) au total pour l'exercice biennal	5 supplémentaires (42 au total fin 2018)	●

⁸³ Anglais/arabe, chinois, français, allemand, japonais, coréen, portugais, russe, espagnol. L'ajout d'autres paires non neuronales n'est pas prévu.

⁸⁴ Nombre moyen de jours entre la date de publication des enregistrements dans le registre officiel et leur mise à disposition dans les bases de données mondiales pour un sous-ensemble représentatif de collections nationales

	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
IV.4	Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle	0 fin 2017 (<i>aucun changement</i>)	5 au total pour l'exercice biennal	5 offices nationaux (au total fin 2018)	●
	Nombre d'offices nationaux ayant numérisé leur collection de brevets				

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	6 153	7 734	3 227
IV.3 Élargissement de la portée géographique du contenu et de l'utilisation des bases de données mondiales de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle	2 476	2 665	1 097
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle	211	170	61
Total	8 840	10 569	4 385

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	6 407	7 858	3 129	40%
Autres dépenses	2 434	2 711	1 257	46%
Total	8 840	10 569	4 385	41%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : L'augmentation des ressources en personnel découlait du transfert dans le programme : i) de deux postes afin d'améliorer la base de données WIPO Lex, la base de données de jurisprudence et les bases de données mondiales sur les marques et sur les dessins et modèles; et ii) de postes temporaires pour répondre à l'accroissement de la demande liée aux services relatifs à l'intelligence artificielle fournis par le Centre d'application des technologies de pointe.

L'augmentation des dépenses autres que les dépenses de personnel découlait principalement du transfert de ressources en vue d'appuyer la mise en œuvre d'initiatives liées à l'intelligence artificielle, tels que les projets relatifs à la traduction automatique neuronale et à la synthèse de la parole en texte.

L'utilisation du budget s'est située dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

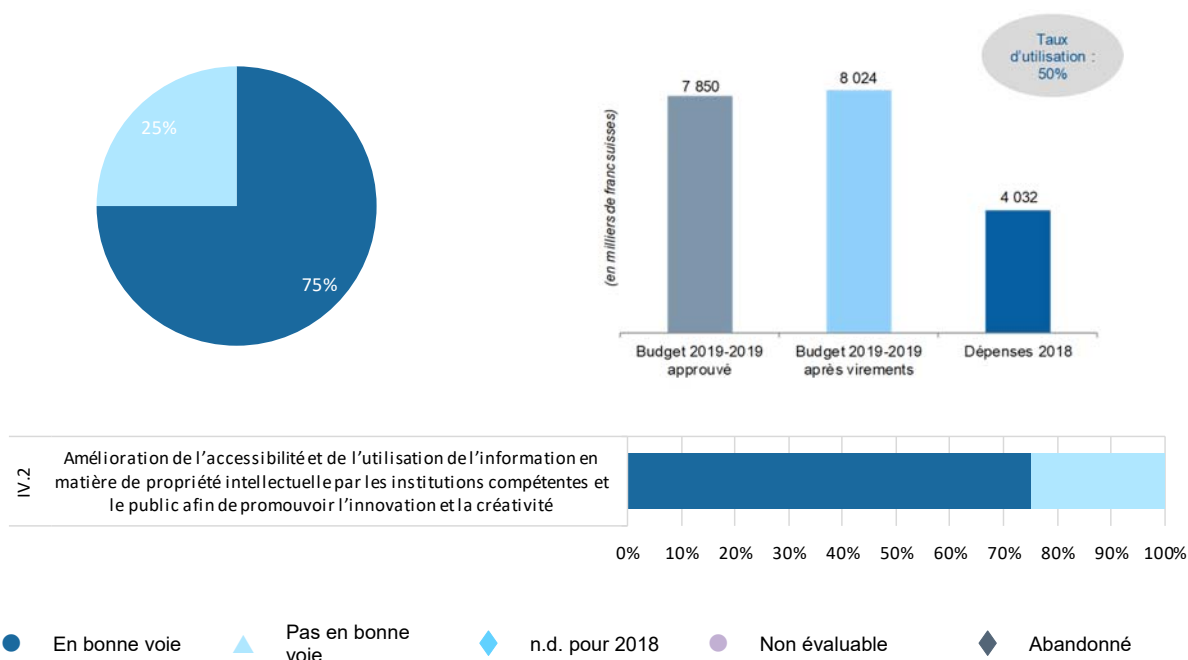
PROGRAMME 14 Services d'accès à l'information et aux savoirs



Chef de programme M. Y. Takagi

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité				
Nombre de réseaux nationaux de CATI durables ⁸⁵	30 (28) réseaux nationaux de CATI durables :	6 réseaux nationaux de CATI durables supplémentaires; 36 (34) réseaux nationaux de CATI durables au total : - Afrique (1)	4 réseaux nationaux de CATI durables supplémentaires (34 au total fin 2018) : Développement niveau 1 : 2 au total - Afrique (1)	●

⁸⁵ Les CATI durables sont des institutions financièrement et techniquement autonomes auxquelles l'OMPI fournit des conseils sur demande.

La durabilité est mesurée en fonction des niveaux de développement suivants :

Développement niveau 1 – a) Signature d'un accord de niveau de services entre l'OMPI et le coordonnateur national; b) signature d'accords institutionnels entre le coordonnateur national et les institutions hôtes des CATI; et c) remise d'au moins un rapport annuel sur les activités du CATI au niveau national; le développement niveau 1 est pleinement atteint avec a + b + c.

Développement niveau 2 – Les conditions du niveau de développement 1 sont remplies et des recherches sur les informations essentielles en matière de brevets sont faites, par exemple des recherches sur l'état de la technique en matière de brevets; et

Développement niveau 3 – Les conditions du développement niveau 2 sont remplies et des services de propriété intellectuelle à valeur ajoutée sont fournis, par exemple par exemple l'élaboration de cartographies de brevets.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	Développement niveau 1 : 3 au total	- Pays arabes (1) - Asie et Pacifique (1) - Amérique latine et Caraïbes (2) - Pays en transition (1)	- Pays en transition (1)	
	Développement niveau 2 : 20 au total		Développement niveau 2 : 24 au total - Afrique (10 dont 7 PMA) - Pays arabes (3) - Asie et Pacifique (4 dont 1 PMA) - Amérique latine et Caraïbes (6) - Pays en transition (1)	
	Développement niveau 3, comprenant la fourniture de services à valeur ajoutée ⁸⁶ : 7 au total		Développement niveau 3, comprenant la fourniture de services à valeur ajoutée : 8 au total - Afrique (1) - Pays arabes (1) - Asie et Pacifique (2) - Amérique latine et Caraïbes (3) - Pays en transition (1)	
Nombre moyen d'utilisateurs ayant bénéficié des services des CATI par année	3470 (1750)	3800 utilisateurs par année	4140 utilisateurs en 2018	●
Nombre d'utilisateurs actifs inscrits aux programmes ARDI et ASPI	ARDI : 1110 (800) ASPI : 52 (55)	ARDI : 1250 (1000) ASPI : 65	ARDI : 1600 ASPI : 55	● ▲

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	509	509	229
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	7 341	7 312	3 673
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle	-	203	131
Total	7 850	8 024	4 032

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	6 405	6 394	3 131	49%
Autres dépenses	1 444	1 629	901	55%
Total	7 850	8 024	4 032	50%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

⁸⁶ Appui et conseils en ce qui concerne les services d'analyse des brevets et la gestion et la commercialisation des actifs de propriété intellectuelle, programme d'aide aux inventeurs, utilisation et recensement des inventions relevant du domaine public, services relatifs au règlement des litiges, rédaction de demandes de brevet.

Budget après virements : l'augmentation des ressources autres que les ressources en personnel découlait principalement : i) du transfert de ressources vers le projet du Plan d'action pour le développement relatif à la gestion de la propriété intellectuelle et transfert de technologie : promouvoir l'utilisation efficace de la propriété intellectuelle dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les pays en transition (résultat escompté IV.4); et ii) de la réaffectation de ressources en personnel vers les autres ressources dans le cadre du projet du Plan d'action pour le développement relatif à l'utilisation de l'information figurant dans le domaine public aux fins du développement économique.

L'utilisation du budget s'est située dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Niveau de service moyen ⁸⁸ des offices de propriété intellectuelle bénéficiant d'une assistance (de 1 à 5) par l'intermédiaire de la série de modules IPAS	Moyenne générale : 3,2 (3,1)	3,3 (3,2)	Moyenne générale : 3,3	●
Satisfaction des offices concernant l'utilisation du système de l'OMPI pour élaborer des solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle s'agissant de la mise en œuvre, de la maintenance et de la mise à jour de la suite d'applications IPAS	n.d. (à déterminer)	80% (à déterminer)	82% (4,1 sur 5)	●
Nombre d'organismes de gestion collective dans les pays en développement et les PMA participant à des réseaux régionaux et mondiaux avec le concours de l'OMPI	4 organisations de gestion collective ⁸⁹ (0)	12 - total pour l'exercice biennal	3 organisations de gestion collective supplémentaires en 2018 (Sénégal, Sri Lanka, Zimbabwe) (7 au total fin 2018)	●

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle	14 422	14 495	6 382
VII.1 Plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever des défis mondiaux	152	-	-
Total	14 574	14 495	6 382

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	8 100	7 956	3 640	46%
Autres dépenses	6 473	6 539	2 742	42%
Total	14 574	14 495	6 382	44%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

⁸⁸ For a definition of the Service Level Indicators, please refer to page 3 of the Questions and Answers (Q&A) document submitted at the 27th session of the Program and Budget committee (WO/PBC/27/Q&A).

⁸⁹ Barbade, Botswana, Malawi, Pakistan

Budget après virements : La légère diminution des ressources en personnel découlait principalement du transfert vers d'autres ressources pour la formation relative aux services d'hébergement en nuage et de la réaffectation des économies accumulées au titre des dépenses de personnel en faveur d'autres priorités de l'Organisation.

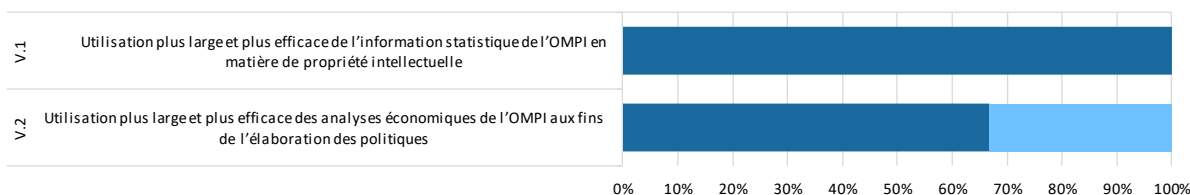
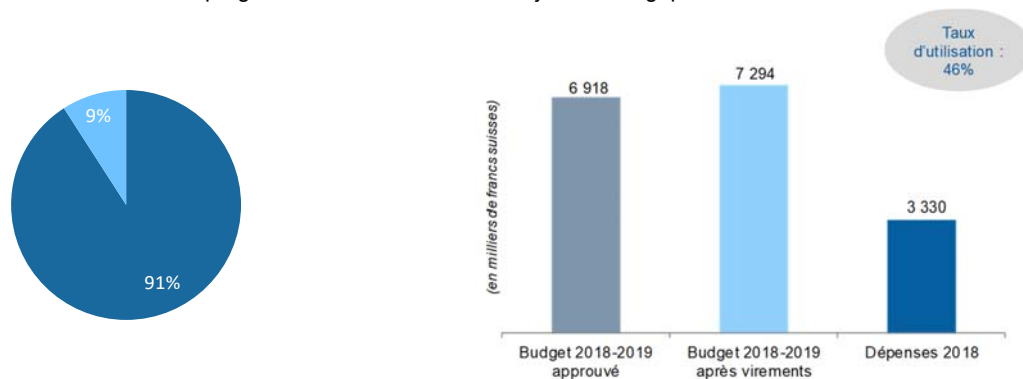
La diminution des ressources liées au résultat escompté VII.1 correspondait au transfert des responsabilités vers le programme 25 relatif à la fourniture d'un appui informatique pour les bases de données WIPO GREEN et WIPO Re :Search.

L'utilisation du budget s'est située dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

Objectif stratégique V SOURCE DE RÉFÉRENCES MONDIALE POUR L'INFORMATION ET L'ANALYSE EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous présente un résumé des progrès accomplis pour obtenir les résultats en 2018, mesurés par les indicateurs au titre des programmes contribuant à cet objectif stratégique.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
V.1 Utilisation plus large et plus efficace de l'information statistique de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle	L'écart entre la prévision de janvier et les chiffres réels concernant les demandes déposées en vertu des systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye se situe dans les valeurs prévues	Programme 16	● ● ●
	Nombre de téléchargements de rapports statistiques annuels dans les cinq mois suivant leur publication	Programme 16	● ● ● ● ●
	Nombre de recherches effectuées via le Centre de données statistiques de propriété intellectuelle	Programme 16	●
V.2 Utilisation plus large et plus efficace des analyses économiques de l'OMPI aux fins de l'élaboration des politiques	Nombre annuel de visiteurs sur le site Web de l'Indice mondial de l'innovation	Programme 16	● ●
	Nombre de téléchargements du Rapport sur la propriété intellectuelle dans le monde dans les cinq mois suivant sa publication	Programme 16	◆

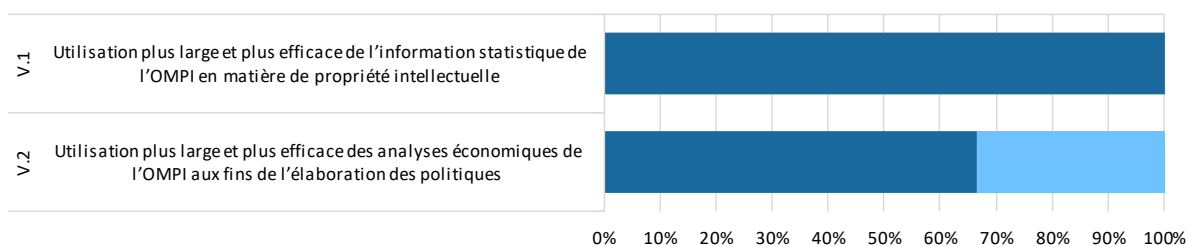
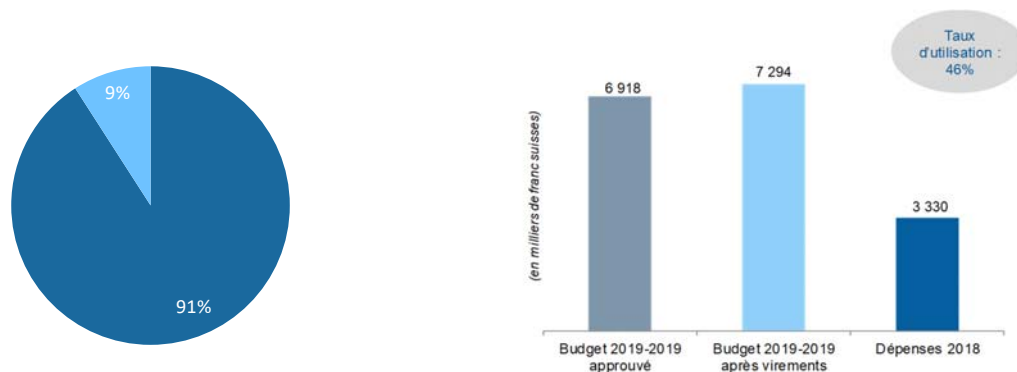
PROGRAMME 16 Économie et statistiques



Chef de programme : Directeur général

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Données relatives à l'exécution⁹⁰

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
V.1 Utilisation plus large et plus efficace de l'information statistique de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle				
Nombre de recherches effectuées via le Centre de données statistiques de propriété intellectuelle	108 975 (à déterminer)	Croissance de 5% - annuel	188 137 consultations uniques (+73%)	●

⁹⁰ Les niveaux de référence pour fin 2017 ont été actualisés en raison des nouvelles améliorations apportées aux filtres de suivi de l'outil d'analyse d'audience du site Web à la fin de 2018.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE			
Nombre de téléchargements de rapports statistiques annuels dans les cinq mois suivant leur publication	Indicateurs mondiaux de propriété intellectuelle 2016 ⁹¹ : 14 219	Croissance de 5% pour les Indicateurs mondiaux de propriété intellectuelle - annuel	Indicateurs mondiaux de propriété intellectuelle 2017 : 30 658 ⁹³ (+116%)	●			
	Revue annuelle du PCT 2017 ⁹² : 3501	croissance de 5% pour les examens annuels - annuel	Revue annuelle du PCT 2018 : 6883 ⁹⁴ (+97%)	●			
	Revue annuelle de Madrid 2017 : 860		Revue annuelle de Madrid 2018 : 1030 ⁹⁵ (+20%)	●			
	Revue annuelle de La Haye 2017 : 581		Revue annuelle de La Haye 2018 : 690 ⁹⁶ (+19%)	●			
L'écart entre la prévision de janvier et les chiffres réels concernant les demandes déposées en vertu des systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye se situe dans les valeurs prévues	Les valeurs effectives pour 2017 ont été comprises dans les intervalles de confiance de 80% pour le PCT, Madrid et La Haye (2016 : 103%, 102%, 100%)	Les valeurs effectives sont comprises dans l'intervalle de confiance de 80%	Intervalle de confiance de 80% ⁹⁷		Chiffres réels pour 2018 ⁹⁸		
				Valeur supérieure		Valeur inférieure	
			PCT	235 300		265 000	243 500
			Madrid	48 310		63 800	60 400
Hague	3781	6971	5420	●			
V.2 Utilisation plus large et plus efficace des analyses économiques de l'OMPI aux fins de l'élaboration des politiques							
Nombre annuel de visiteurs sur le site Web de l'Indice mondial de l'innovation	Page Web de l'Indice mondial de l'innovation de l'OMPI : 74 734 (44 244)	Croissance de 10% - annuel	Page Web de l'Indice mondial de l'innovation de l'OMPI : 86 889 (+16%)	●			
	Site Web dédié à l'Indice mondial de l'innovation : 215 281 (214 122)		Site Web dédié à l'Indice mondial de l'innovation : 236 876 (+10%)	●			
Nombre de téléchargements du Rapport sur la propriété intellectuelle dans le monde dans les cinq mois suivant sa publication	Rapport sur la propriété intellectuelle dans le monde 2017 : 13 702 (25 936 ⁹⁹)	Croissance de 10% - exercice biennal	Le Rapport sur la propriété intellectuelle dans le monde est une publication biennale, publiée au cours de la deuxième année de l'exercice biennal.	◆			

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
V.1 Utilisation plus large et plus efficace de l'information statistique de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle	2 659	2 985	1 395
V.2 Utilisation plus large et plus efficace des analyses économiques de l'OMPI aux fins de l'élaboration des politiques	4 259	4 309	1 935
Total	6 918	7 294	3 330

⁹¹ Publiés le 23 novembre 2016

⁹² Les revues annuelles du PCT, de Madrid et La Haye pour 2017 ont été publiées le 20 juin 2017, le 16 mai 2017 et le 3 août 2017, respectivement

⁹³ 6 décembre 2017 au 6 mai 2018

⁹⁴ 6 août 2018 au 6 janvier 2019

⁹⁵ 14 septembre 2018 au 14 février 2019

⁹⁶ 10 juillet 2018 au 10 décembre 2018

⁹⁷ Conformément à l'annexe IV du Programme et budget 2018-2019

⁹⁸ Source : Prévisions de janvier 2019 de l'économiste en chef

⁹⁹ Le niveau de référence initial n'est pas comparable, car un outil et une méthodologie différents ont été utilisés en 2016.

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	5 748	5 991	2 833	47%
Autres dépenses	1 170	1 303	497	38%
Total	6 918	7 294	3 330	46%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : L'augmentation des ressources en personnel était essentiellement due à la réaffectation d'un poste pour renforcer la collecte, l'analyse et la diffusion des données sur lesquelles reposent les indicateurs composites.

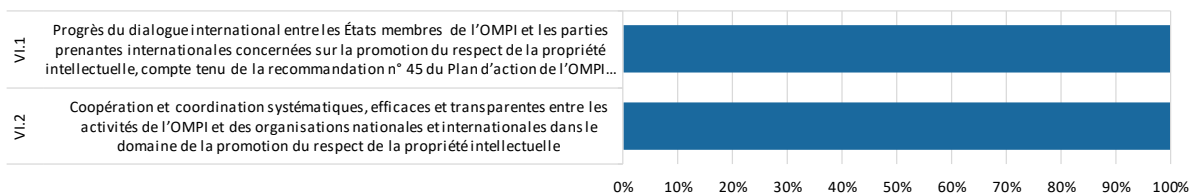
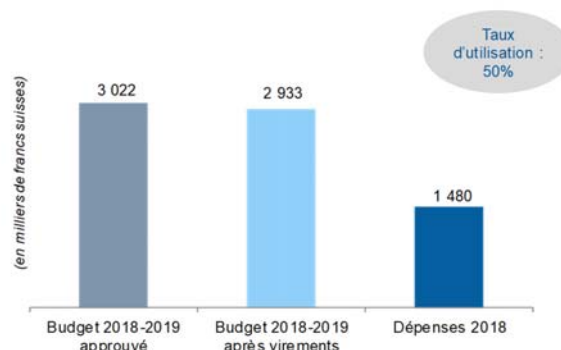
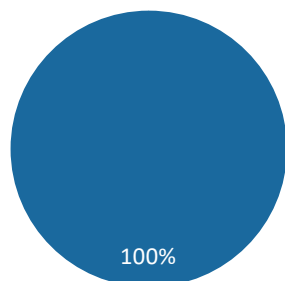
L'augmentation des ressources autres que les ressources en personnel découlait du recrutement d'un expert chargé de réaliser une enquête sur les industries de la création (résultat escompté V.1).

L'utilisation du budget s'est située dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

Objectif stratégique VI COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs aux programmes contribuant à cet objectif stratégique.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
VI.1 Progrès du dialogue international entre les États membres de l'OMPI et les parties prenantes internationales concernées sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d'action de l'OMPI pour le développement	Accord renouvelé des États membres sur les activités de fond du Comité consultatif sur l'application des droits (ACE), y compris les préoccupations relatives au développement	Programme 17	●
VI.2 Coopération et coordination systématiques, efficaces et transparentes entre les activités de l'OMPI et des organisations nationales et internationales dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle	Nombre de collaborations stratégiques en partenariat avec des organisations dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle	Programme 17	●

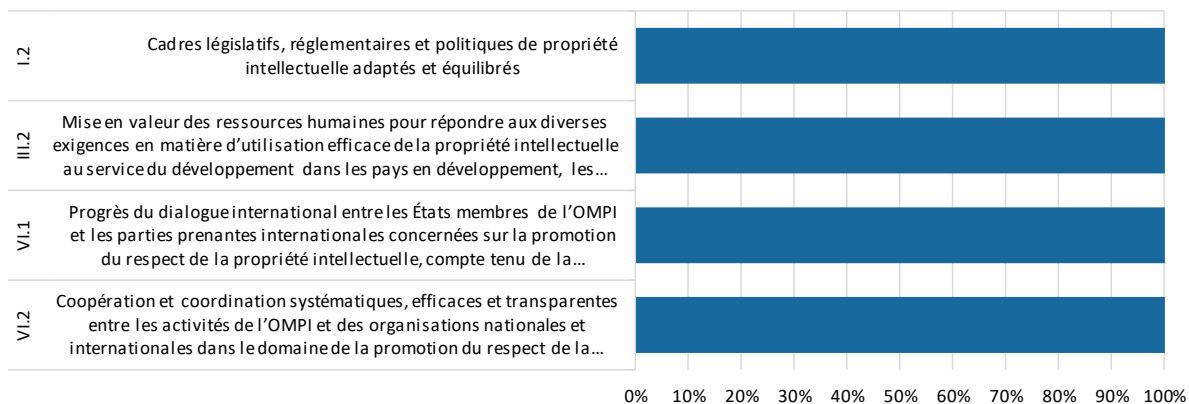
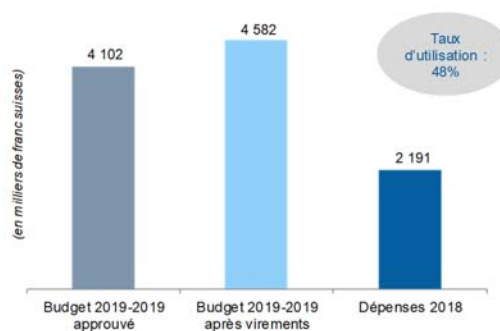
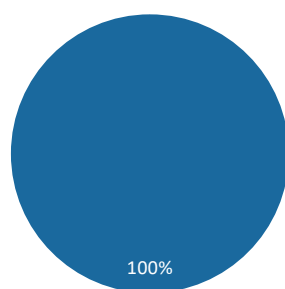
PROGRAMME 17 Promotion du respect de la propriété intellectuelle



Chef de programme M. M. A. Getahun

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés				
Nombre de pays ou d'organisations régionales ayant adopté ou modifié leurs cadres de référence aux fins de l'application effective des	2 pays au total (31 pays ou organisations s'apprêtaient à le faire)	4 pays ou organisations régionales ayant adopté ou modifié leurs cadres de référence en vue	1 pays supplémentaire (3 au total à la fin de 2018) 42 pays ou organisations s'apprêtaient à adopter ou à modifier leurs cadres de référence aux fins de l'application effective	●

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
droits de propriété intellectuelle au regard du titre III de l'Accord sur les ADPIC et de la recommandation n° 45 du Plan d'action pour le développement, ou s'appuyant sur le faire, suite à l'assistance fournie par l'OMPI		de l'application efficace des droits de propriété intellectuelle suite à l'assistance fournie par l'OMPI	des droits de propriété intellectuelle : Afrique (18), pays arabes (4), Asie-Pacifique (11), Amérique latine et Caraïbes (7), pays en transition (2)	
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition			
Degré de satisfaction des participants aux activités de formation et de renforcement des capacités de l'OMPI	Taux moyen d'utilité : 93% (92%) Taux moyen de pertinence : 93% (92%)	Utilité : > 85% Pertinence : >85%	Taux moyen d'utilité : 95% Taux moyen de pertinence : 95%	● ●
VI.1	Progrès du dialogue international entre les États membres de l'OMPI et les parties prenantes internationales concernées sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d'action de l'OMPI pour le développement			
Accord renouvelé des États membres sur les activités de fond du Comité consultatif sur l'application des droits (ACE), y compris les préoccupations relatives au développement	Un accord des États membres sur le programme de travail a été conclu aux onzième et douzième sessions de l'ACE ¹⁰⁰ (<i>identique</i>)	Accord des États membres sur le programme de travail des quatorzième (2019) et quinzième (2020) sessions	Un accord des États membres sur le programme de travail de l'ACE a été conclu à la treizième session de l'ACE (paragraphe 30 du document WIPO/ACE/13/11) (au 31 décembre 2018)	●
VI.2	Coopération et coordination systématiques, efficaces et transparentes entre les activités de l'OMPI et des organisations nationales et internationales dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle			
Nombre de collaborations stratégiques ¹⁰¹ en partenariat avec des organisations dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle	7 collaborations stratégiques en cours au total (<i>identique</i>)	7 collaborations stratégiques actives	7 collaborations stratégiques actives (au total à la fin de 2018)	●

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	319	451	217
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	1 519	1 822	797
VI.1 Progrès du dialogue international entre les États membres de l'OMPI et les parties prenantes internationales concernées sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d'action de l'OMPI pour le développement	1 514	1 432	798
VI.2 Coopération et coordination systématiques, efficaces et transparentes entre les activités de l'OMPI et des organisations nationales et internationales dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle	749	877	379
Total	4 102	4 582	2 191

¹⁰⁰ Au 31 décembre 2017, comme indiqué au paragraphe 39 du document WIPO/ACE/11/11 et au paragraphe 47 du document WIPO/ACE/12/15.

¹⁰¹ Les collaborations stratégiques recouvrent les partenariats systématiques et à long terme, y compris ceux établis en vertu d'accords de coopération, et traitent des éléments relatifs à la promotion du respect de la propriété intellectuelle.

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	3 261	3 697	1 821	49%
Autres ressources	841	885	370	42%
Total	4 102	4 582	2 191	48%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

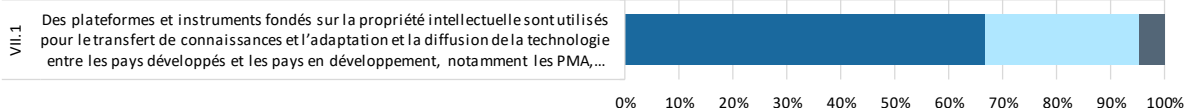
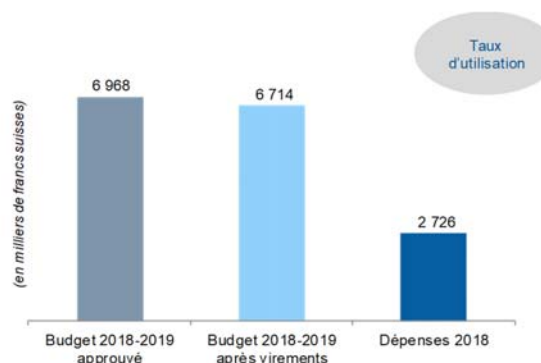
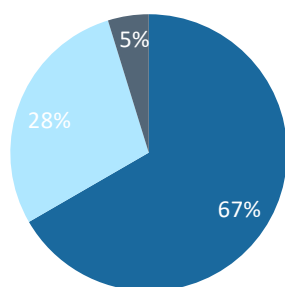
Budget après virements : l'augmentation du budget après virements était principalement due : i) à la réaffectation d'un poste pour soutenir l'intensification des activités relatives au renforcement des capacités et à l'assistance technique (résultat escompté III.2); ii) à l'allocation de ressources supplémentaires nécessaires pour fournir des conseils législatifs dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle (résultat escompté I.2); et iii) au transfert d'autres ressources en faveur de la conférence internationale sur le thème "Respect de la propriété intellectuelle – En croissance depuis la pointe de l'Afrique" (résultat escompté VI.1) et aux collaborations stratégiques en partenariat avec des organisations (résultat escompté VI.2).

L'utilisation du budget se situait dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

Objectif stratégique VII PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET ENJEUX MONDIAUX

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs aux programmes contribuant à cet objectif stratégique.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
VII.1 Plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les pays les moins avancés, pour relever des défis mondiaux	Nombre de livres en format accessible téléchargés depuis le service de livres ABC par les bibliothèques participantes	Programme 3	●
	Nombre de livres en format accessible prêtés aux usagers par l'intermédiaire des bibliothèques participant au service ABC	Programme 3	●
	Augmentation du nombre de participants à WIPO Re:Search, y compris dans les pays en développement et les PMA	Programme 18	●
	Augmentation du nombre de membres de WIPO GREEN	Programme 18	▲ ●
	Nombre d'accords favorisés par WIPO GREEN qui facilitent le transfert de connaissances, et l'adaptation, le transfert ou la diffusion des technologies	Programme 18	● ▲ ●
	Nombre d'accords au titre de WIPO Re:Search qui mènent à des activités nouvelles ou accélérées de recherche-développement dans le domaine des maladies tropicales négligées, du paludisme et de la tuberculose	Programme 18	●
	Nombre de données dans la base WIPO GREEN	Programme 18	●
	Nombre de consultations du site Web consacré aux défis mondiaux	Programme 18	▲ ● ● ● ● ▲ ●
	Nombre de consultations des bases de données WIPO Re :Search et WIPO GREEN	Programme 18	● ▲
	Progrès dans l'élaboration d'un cadre de collaboration aux fins d'une contribution efficace de la propriété intellectuelle à la sécurité alimentaire grâce à un processus de consultation	Programme 18	◆
	Participation de parties prenantes aux plateformes de l'OMPI telles que WIPO GREEN et WIPO Re :Search	Programme 20	▲ ●

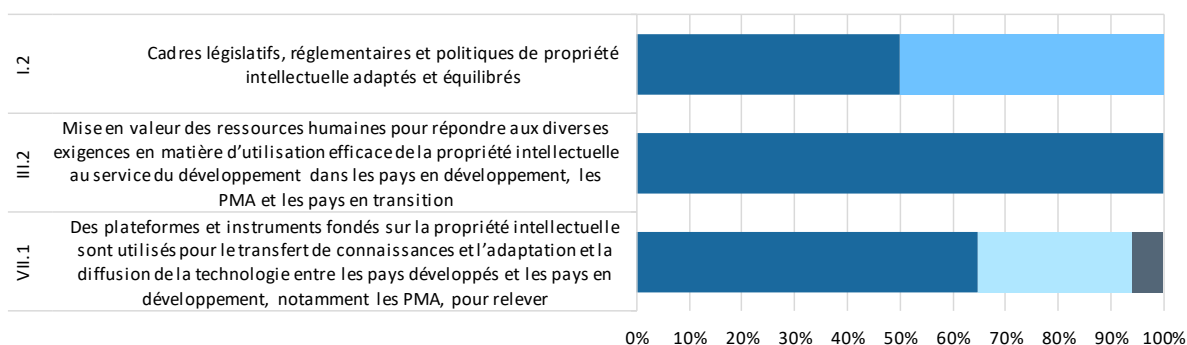
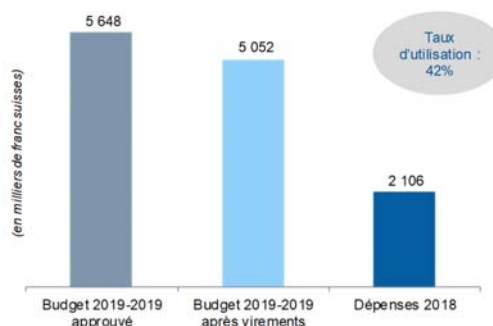
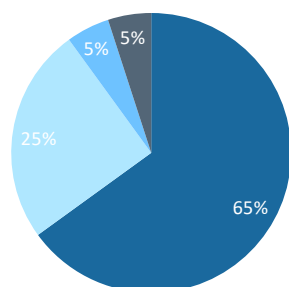
PROGRAMME 18 Propriété intellectuelle et défis mondiaux



Chef de programme M. M. A. Getahun

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés				
Nombre de pays demandant à l'OMPI une contribution dans le domaine de la propriété intellectuelle en rapport avec des questions relatives à la politique en matière de concurrence	7 (2) pays	5 pays par an	4 pays : Brésil, Colombie, Italie et Pérou	●
Pourcentage de participants aux activités de formation et	n.d. (à déterminer)	50% des participants 50% des superviseurs	À évaluer à la fin de l'exercice biennal	◆

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
de renforcement des capacités dans les domaines de la propriété intellectuelle et de la politique de concurrence qui appliquent les connaissances et compétences acquises dans le cadre de leur activité professionnelle				
III.2	Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition			
Nombre de dispositions prises pour l'hébergement de scientifiques de pays en développement	9 (6) au total	4 dispositions supplémentaires pour l'hébergement	5 dispositions supplémentaires pour l'hébergement (14 au total, dont 8 à la fin de 2018)	●
VII.1	Des plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle sont utilisés pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever des défis mondiaux			
Augmentation du nombre de participants à WIPO Re:Search, y compris dans les pays en développement et les PMA	134 (108) participants dont 55 (41) de pays en développement et de PMA, au total	12 (6) nouveaux participants, dont 5 (4) de pays en développement, et 1 nouveau participant du secteur privé	7 nouveaux participants dont 2 de pays en développement (141 en tout, 57 de pays en développement)	●
Nombre d'accords au titre de WIPO Re:Search qui mènent à des activités nouvelles ou accélérées de recherche-développement dans le domaine des maladies tropicales négligées, du paludisme et de la tuberculose	122 ¹⁰² (108) accords, dont 3 en cours, au total	20 nouveaux accords, dont 8 en cours (accords de suivi ¹⁰³)	18 nouveaux accords, dont 5 sont en cours d'élaboration (140 accords, dont 8 en cours, au total)	●
Augmentation du nombre de membres de WIPO GREEN	85 (74) partenaires, au total	14 partenaires supplémentaires	4 partenaires supplémentaires en 2018; 3 partenaires ont mis fin à leurs activités (86 au total)	▲
	1 051 (808) utilisateurs, au total	350 (200) utilisateurs supplémentaires	185 utilisateurs supplémentaires (1 236 au total)	●
Nombre de données dans la base WIPO GREEN	3288 (2 621) données (au total à la fin de 2017)	1200 données supplémentaires	622 données supplémentaires 3 910 (au total)	●
Nombre d'accords favorisés par WIPO GREEN qui facilitent le transfert de connaissances, et l'adaptation, le transfert ou la diffusion des technologies	- 9 accords sur les échanges de données, au total - 26 accords formels, au total o 25 lettres d'intention signées, o 1 mémorandum d'accord	- Accords sur les échanges de données : 2 supplémentaires - Accords formels : 8 supplémentaires	1 accord sur les échanges de données supplémentaire (10 au total) 1 lettre d'intention signée supplémentaire - 27 accords formels (au total) o 26 lettres d'intention signées o 1 mémorandum d'accord	● ▲ ●
	- 2 (0) accords favorisés, au total	- Accords favorisés : 4 supplémentaires (2 d'ici à la fin de 2019)	3 accords supplémentaires favorisés ¹⁰⁴ (5 au total)	●

¹⁰² Rectificatif: à la fin de 2017, on recensait 122 accords et non 115 comme indiqué dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2016-2017.

¹⁰³ Les expressions « accords de suivi » et « accords en cours » désignent les mêmes accords. La terminologie a été actualisée afin de mieux correspondre à la terminologie harmonisée utilisée dans l'ensemble de WIPO Re:Search.

¹⁰⁴ i) Green School (demandeur de technologie établi en Indonésie) et Zero Mass Water (fournisseur de technologies établi aux États-Unis d'Amérique) : collaboration visant la production d'eau potable à partir de l'air ambiant et des rayons du soleil en Indonésie, au moyen de panneaux solaires; ii) Okra Solar (demandeur de technologie établi au Cambodge) et Entrepreneurs du Monde (fournisseur de technologies établi en France/Indonésie) : collaboration visant à améliorer l'accès à l'électricité dans les zones rurales du Cambodge, au moyen de systèmes fonctionnant à l'énergie solaire; et iii) Green School (demandeur de technologie établi en Indonésie) et IDEP Foundation (fournisseur de technologies établi en Indonésie) : collaboration visant un système de filtrage des eaux usées en Indonésie.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Nombre de consultations des bases de données WIPO Re :Search et WIPO GREEN	Base de données WIPO Re :Search : 3788 (4587) consultations uniques	WIPO Re:Search: augmentation de 10% sur l'exercice biennal	Base de données WIPO Re :Search : 4341 consultations uniques (+15%)	●
	Base de données WIPO GREEN : 36 349 (48 447) consultations uniques	WIPO GREEN : augmentation de 10% au cours de l'exercice biennal	Base de données WIPO GREEN : 25,962 consultations uniques (-29%)	▲
Nombre de consultations du site Web consacré aux défis mondiaux	Nombre de consultations uniques ¹⁰⁵ : -Division des défis mondiaux : 1310 (742)	Augmentations pour l'exercice biennal : - Division des défis mondiaux : 10%	-Division des défis mondiaux : 1270 (-3%)	▲
	-Santé mondiale et propriété intellectuelle : 3994 (4566)	- Santé mondiale et propriété intellectuelle : 10%	-Santé mondiale et propriété intellectuelle : 5059 (+27%)	●
	-Changement climatique et propriété intellectuelle : 2406 (2709)	- Changement climatique et propriété intellectuelle : 10%	-Changement climatique et propriété intellectuelle : 2808 (+17%)	●
	-WIPO Re:Search: 9275 (18 345)	- WIPO Re:Search: 20%	-WIPO Re:Search: 16 766 (+81%)	●
	-WIPO GREEN: 28 098 (117 176)	- WIPO GREEN: 10%	-WIPO GREEN: 24 293 (-14%)	▲
	-Téléchargements de fichiers PDF : 15 137 (37 868)	Téléchargements de fichiers PDF : 10%	-Téléchargements de fichiers PDF : 16 732 (+11%)	●
Progrès dans l'élaboration d'un cadre de collaboration aux fins d'une contribution efficace de la propriété intellectuelle à la sécurité alimentaire grâce à un processus de consultation	Aucun projet de cadre (identique)	Élaboration d'un projet de cadre	Les travaux ont été réorientés en 2018 afin d'adopter une approche plus pragmatique dans le cadre de WIPO GREEN.	◆

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	386	323	160
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	10	10	-
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	27	150	9
VI.1 Progrès du dialogue international entre les États membres de l'OMPI et les parties prenantes internationales concernées sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d'action de l'OMPI pour le développement	566	466	226
VI.2 Coopération et coordination systématiques, efficaces et transparentes entre les activités de l'OMPI et des organisations nationales et internationales dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle	192	158	77
VII.1 Plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever des défis mondiaux	4 260	3 773	1 552

¹⁰⁵ Les niveaux de référence de la fin de 2017 ont été actualisés en raison des nouvelles améliorations apportées aux filtres de suivi de l'outil d'analyse d'audience du site Web à la fin de 2018.

Numéro et description du résultat escompté		Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
VIII.5	L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales	206	171	82
Total		5 648	5 052	2 106

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	4 860	4 140	1 688	41%
Autres ressources	788	913	418	46%
Total	5 648	5 052	2 106	42%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : La diminution des ressources en personnel était due à la redistribution des économies cumulées au titre des dépenses de personnel afin de fournir un appui administratif accru à l'IGC et au SCCR ainsi que des conseils législatifs dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, ce dont il est rendu compte dans les différents résultats.

L'augmentation des autres ressources s'expliquait par une réaffectation des ressources en personnel pour appuyer la plateforme WIPO Re:Search et répondre aux besoins administratifs (VII.1).

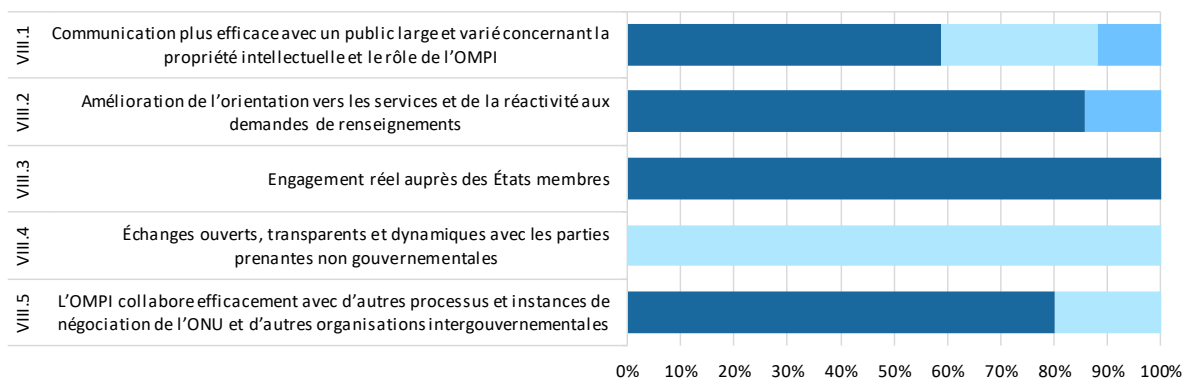
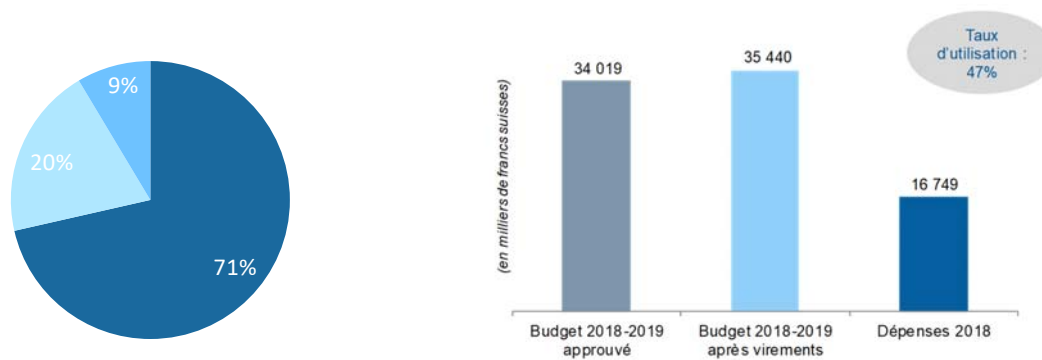
En outre, le transfert de ressources du résultat escompté VII.1 au résultat escompté III.2 résultait également de la volonté de mettre davantage l'accent sur le renforcement des capacités et la sensibilisation dans les domaines de la propriété intellectuelle relative au changement climatique et de la propriété intellectuelle relative à la santé mondiale, conformément à la stratégie WIPO GREEN pour 2019-2023 et au plan stratégique WIPO Re :Search pour 2017-2021, respectivement.

L'**utilisation du budget** se situait dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

Objectif stratégique VIII INTERFACE DE COMMUNICATION DYNAMIQUE ENTRE L'OMPI, SES ÉTATS MEMBRES ET L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs aux programmes contribuant à cet objectif stratégique.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
VIII.1 Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI	Image de marque et réputation : nombre de lecteurs des bulletins d'information électroniques contenant des informations sur les principaux produits et les principales activités et manifestations de l'OMPI	Programme 19	●
	Image de marque et réputation : couverture positive des principales activités et réalisations de l'OMPI par les médias du monde entier	Programme 19	●
	Image de marque et réputation : les parties prenantes comprennent le positionnement de l'image de marque de l'OMPI et ont une image positive de l'OMPI	Programme 19	◆
	Utilisation des contenus multimédias de l'OMPI	Programme 19	●
	Mobilisation : large audience du contenu Web et efficacité des pages Web de premier niveau pour l'accès à des informations complémentaires	Programme 19	▲▲

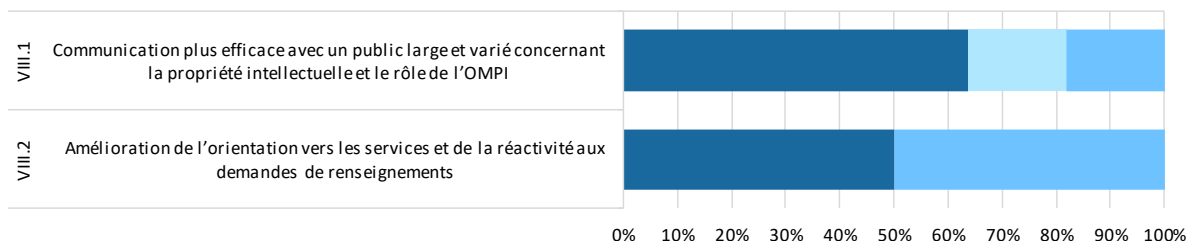
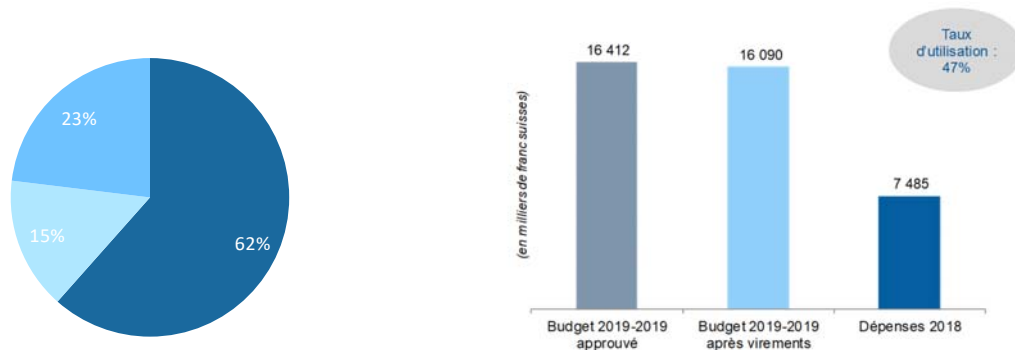
Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
	Mobilisation : niveau de participation à la campagne pour la Journée mondiale de la propriété intellectuelle	Programme 19	●
	Mobilisation : amélioration de l'accès aux publications et supports promotionnels de l'OMPI dans différentes langues et différents formats, notamment pour les publics les moins bien desservis	Programme 19	●
	Mobilisation : activité de l'OMPI sur les réseaux sociaux et les médias numériques	Programme 19	● ● ◆
	Augmentation de la fréquentation du site Web des bureaux extérieurs de l'OMPI	Programme 20	● ● ▲ ▲ ▲
	Nombre d'États membres participant au programme d'attribution de prix de l'OMPI	Programme 21	●
VIII.2 Amélioration de l'orientation vers les services et de la réactivité aux demandes de renseignements	Service : degré de satisfaction globale à l'égard des services fournis par l'OMPI	Programme 19	◆
	Service : degré de satisfaction des utilisateurs à l'égard des services fournis par la Bibliothèque	Programme 19	●
	Délai de traitement des demandes de renseignements	Programme 20	● ● ● ● ●
VIII.3 Engagement réel auprès des États membres	Pourcentage de réunions de comités pour lesquelles des réunions d'information préalables sont tenues à l'intention des États membres	Programme 21	●
	Pourcentage de documents officiels établis par le Bureau du conseiller juridique qui sont publiés dans les délais	Programme 21	●
	Degré de satisfaction des délégués en ce qui concerne l'organisation des assemblées	Programme 21	●
	Taux de satisfaction des États membres et des parties prenantes en ce qui concerne l'organisation des événements	Programme 21	●
	Délais de publication des documents des assemblées	Programme 21	●
VIII.4 Échanges ouverts, transparents et dynamiques avec les parties prenantes non gouvernementales	Nombre d'ONG ayant le statut d'observateur permanent qui participent aux travaux de l'OMPI et inversement	Programme 20	▲
VIII.5 L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales	Nombre d'initiatives menées par l'OMPI en partenariat avec l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales aux fins de la mise en œuvre des objectifs de développement durable	Programme 20	●
	Contributions de l'OMPI reprises dans des rapports, des résolutions et des documents de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales concernant des processus pertinents et ciblés	Programme 20	●
	Nouvelles initiatives communes avec d'autres organismes des Nations Unies ou organisations intergouvernementales	Programme 21	●
	Pourcentage de produits et services provenant de sources locales dans les acquisitions réalisées aux fins d'activités de développement	Programme 24	●
	Pourcentage de dépenses effectuées dans le cadre de la coopération avec l'ONU	Programme 24	▲

PROGRAMME 19 Communications

Chef de programme Le Directeur général

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
VIII.1 Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI				
Image de marque et réputation : les parties prenantes comprennent le positionnement de l'image de marque de l'OMPI et ont une image positive de l'OMPI	74% des participants à l'enquête considéraient l'OMPI comme l'instance mondiale pour les questions de propriété intellectuelle (identique)	75% des parties prenantes considèrent l'OMPI comme l'instance mondiale pour les questions de propriété intellectuelle	Enquête à mener en 2019	◆
Image de marque et réputation : couverture positive des principales activités et réalisations de l'OMPI par les médias du monde entier	97% des articles sur l'OMPI étaient positifs ou neutres	Au moins 95% des articles sur l'OMPI sont positifs ou neutres	99% des articles sur l'OMPI étaient positifs ou neutres	●
Mobilisation : activité de l'OMPI sur les réseaux sociaux et les médias numériques	i) 20 928 (13 289) "J'aime"; 20 710 (19 715) retweets	i) augmentation de 15% au cours de l'exercice biennal du nombre de "J'aime" et de retweets concernant des contenus de l'OMPI sur Twitter	28 064 "J'aime" 21 136 retweets	● ●

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	ii) Pourcentage d'utilisateurs satisfaits de l'application pour les délégués - non disponible (à déterminer)	ii) au moins 80% des utilisateurs sont satisfaits de l'application pour les délégués	Enquête à mener en 2019	◆
Image de marque et réputation : nombre de lecteurs des bulletins d'information électroniques contenant des informations sur les principaux produits et les principales activités et manifestations de l'OMPI	14 990 (12 762) abonnés à WIPO Wire dans toutes les langues	Augmentation de 10% du nombre d'abonnés au bulletin d'information WIPO Wire au cours de l'exercice biennal (toutes langues confondues)	16 622 abonnés à WIPO Wire dans toutes les langues (+11%)	●
Utilisation des contenus multimédias de l'OMPI	2016-2017 : 520 296 (238 734) vues sur la chaîne YouTube de l'OMPI (vidéos destinées aux enfants non comprises)	Augmentation de 8% du nombre total de vues sur la chaîne YouTube de l'OMPI (vidéos destinées aux enfants non comprises)	297 535 vues sur la chaîne YouTube de l'OMPI (vidéos destinées aux enfants non comprises)	●
Mobilisation : niveau de participation à la campagne pour la Journée mondiale de la propriété intellectuelle	500 (450) manifestations signalées dans 124 (122) pays	Niveau de participation constant à l'échelle mondiale, y compris en ce qui concerne la représentation dans chacune des régions géographiques	Manifestations signalées dans 135 pays (+9%)	●
Mobilisation : amélioration de l'accès aux publications et supports promotionnels de l'OMPI dans différentes langues et différents formats, notamment pour les publics les moins bien desservis	2 467 381 téléchargements de publications de l'OMPI (toutes langues confondues) (à déterminer)	Augmentation de 5% du nombre total de téléchargements de publications de l'OMPI (à la fin de 2019)	2 559 063 téléchargements de publications de l'OMPI (toutes langues confondues)	●
Mobilisation : large audience du contenu Web et efficacité des pages Web de premier niveau pour l'accès à des informations complémentaires	i) 4 617 945 (8 914 297) consultations uniques des pages transversales et de premier niveau sur le site Web de l'OMPI ii) En moyenne, 71% (80%) des personnes consultant les "pages d'accueil" de premier niveau (EN) ont consulté par la suite d'autres pages	i) augmentation de 10% du nombre de consultations au cours de l'exercice biennal ii) Nombre constant (environ 80%) de personnes consultant les pages d'accueil consultant par la suite d'autres pages	i) 4 741 442 consultations uniques (+3%) ii) En moyenne, 69% des personnes consultant les "pages d'accueil" de premier niveau (EN) ont consulté par la suite d'autres pages	▲ ▲
VIII.2 Amélioration de l'orientation vers les services et de la réactivité aux demandes de renseignements				
Service : degré de satisfaction globale à l'égard des services fournis par l'OMPI	Indice de satisfaction des clients de l'OMPI : 51% Indicateurs secondaires : - Professionnalisme : 59% - Fiabilité : 57% - Réactivité : 48% - Aptitude à fournir des informations utiles : 54% - Orientation vers les services : 49%	Indice de satisfaction des clients de l'OMPI : 53% Indicateurs secondaires : - Professionnalisme : 61% - Fiabilité : 59% - Réactivité : 50% - Aptitude à fournir des informations utiles : 56% - Orientation vers les services : 51%	Enquête à mener en 2019	◆
Service : degré de satisfaction des utilisateurs à l'égard des services fournis par la Bibliothèque	79,8% ¹⁰⁶ (70%) des clients étaient très satisfaits ("excellent")	Au moins 80% des personnes ayant répondu sont satisfaites des services de la Bibliothèque	81% des clients étaient très satisfaits ("excellent")	●

¹⁰⁶ Le niveau de référence actualisé à la fin de 2017 résulte d'une nouvelle méthode mise en œuvre en 2017, qui se fonde sur une moyenne trimestrielle.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
VIII.1 Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI	10 693	10 610	5 012
VIII.2 Amélioration de l'orientation vers les services et de la réactivité aux demandes de renseignements	5 719	5 481	2 473
Total	16 412	16 090	7 485

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	13 923	13 343	6 286	47%
Autres ressources	2 489	2 747	1 199	44%
Total	16 412	16 090	7 485	47%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : la diminution des ressources en personnel s'expliquait par : i) la redistribution des économies cumulées au titre des dépenses de personnel en faveur d'autres priorités de l'Organisation; et ii) un transfert de ressources vers les autres ressources afin de renforcer le service à la clientèle et le standard. Il est rendu compte de ce dernier point dans l'augmentation des autres ressources.

L'**utilisation du budget** se situait dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

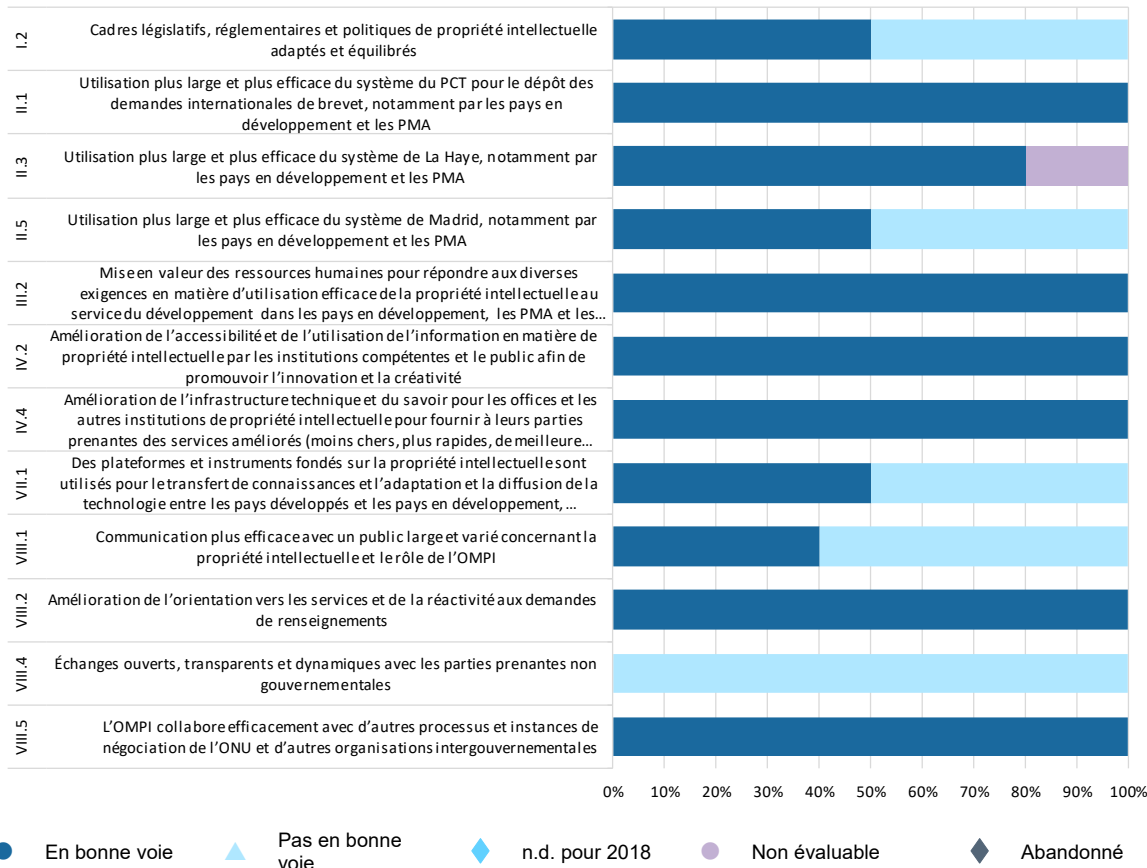
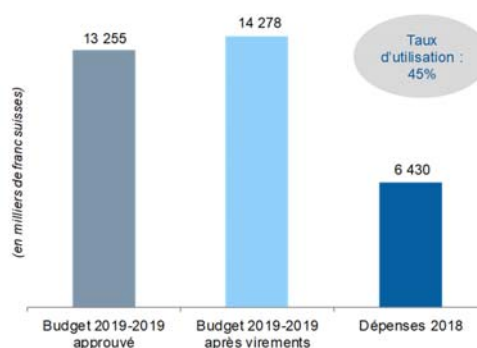
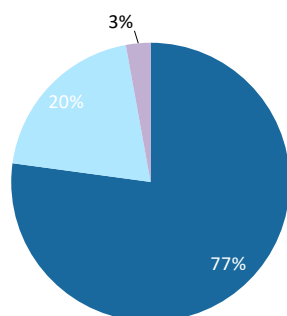
PROGRAMME 20 Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs



Chefs de programme Directeur général
M. M. A. Getahun
M. Y. Takagi
Mme B. Wang

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



Données relatives à l'exécution

RELATIONS EXTÉRIEURES ET PARTENARIATS

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
VIII.4 Échanges ouverts, transparents et dynamiques avec les parties prenantes non gouvernementales				
Nombre d'ONG ayant le statut d'observateur permanent qui participent aux travaux de l'OMPI et inversement	En moyenne, 252 par an : 2016 : 262 (13 réunions) 2017: 241 (11 réunions) (à déterminer)	Maintenir ou accroître la participation	Les représentants de 229 ONG accréditées à titre permanent ont participé à 12 réunions de comités de l'OMPI	▲
VIII.5 L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales				
Contributions de l'OMPI reprises dans des rapports, des résolutions et des documents de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales concernant des processus pertinents et ciblés	79% ¹⁰⁷ (80%) des contributions de l'OMPI ont été prises en considération	85%	85% des contributions de l'OMPI (9 communications sur 11) ont été prises en considération	●
Nombre d'initiatives menées par l'OMPI en partenariat avec l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales aux fins de la mise en œuvre des objectifs de développement durable	5 (3) initiatives	6 initiatives	6 initiatives	●

BUREAUX EXTÉRIEURS

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés				
Nombre de pays ayant ratifié le Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur (WCT), le Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (WPPT), le Traité de Beijing et le Traité de Marrakech ou y ayant adhéré	WCT : 95 (identique) WPPT : 95 (identique) Traité de Beijing : 19 (15) Traité de Marrakech : 33 (26) (au total)	WCT : 100 WPPT : 100 Beijing : 40 Marrakech : 45 ¹⁰⁸ (au total)	WCT (99) WPPT (99) Traité de Beijing (23) Traité de Marrakech (48 couvrant 75 États membres)	●
Nombre de ratifications du Traité de Singapour et d'adhésions à ce traité ¹⁰⁹	46 parties contractantes (45 en janvier 2017)	5 nouvelles adhésions ou ratifications	1 nouvelle partie contractante : Pérou (47 parties contractantes au total)	▲
II.1 Utilisation plus large et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet, notamment par les pays en développement et les PMA				
Pourcentage de décideurs, de fonctionnaires nationaux, de spécialistes de la propriété intellectuelle et de participants à des séminaires ciblés ayant une meilleure connaissance du PCT et des questions connexes	77% (n.d.) Bureau de l'OMPI au Brésil n.d. Bureau de l'OMPI en Chine 88% (81%) Bureau de l'OMPI au Japon n.d. Bureau de l'OMPI en Fédération de Russie 88% (94%) Bureau de l'OMPI à Singapour	85% tous bureaux confondus	87% (Bureau de l'OMPI au Brésil) 80% (Bureau de l'OMPI en Chine) 90% (Bureau de l'OMPI au Japon) 89% (Bureau de l'OMPI en Fédération de Russie) 85% (Bureau de l'OMPI à Singapour)	●

¹⁰⁷ Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, 30 communications sur 38 avaient été prises en considération.

¹⁰⁸ Objectif corrigé en fonction de l'objectif approuvé au titre du programme 3.

¹⁰⁹ Compte tenu de la date d'entrée en vigueur par opposition à la date de dépôt de l'instrument.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA				
Parties contractantes de l'Acte de Genève (1999) ¹¹⁰	52 (<i>identique</i>) parties contractantes	62 parties contractantes au total	6 parties contractantes supplémentaires (58 parties contractantes au total à la fin de 2018)	●
Pourcentage de décideurs, de fonctionnaires nationaux, de spécialistes de la propriété intellectuelle et de participants à des séminaires ciblés ayant une meilleure connaissance du système de La Haye	Aucun atelier n'a été organisé dans le cadre du système de La Haye (<i>n.d.</i>) Bureau de l'OMPI au Brésil <i>n.d.</i> (<i>identique</i>) Bureau de l'OMPI en Chine 73% (<i>62%</i>) Bureau de l'OMPI au Japon 85% (<i>86%</i>) Bureau de l'OMPI à Singapour	75%	Aucune activité (Bureau de l'OMPI au Brésil) 80% (Bureau de l'OMPI en Chine) 81% (Bureau de l'OMPI au Japon) 75% (Bureau de l'OMPI à Singapour)	● ● ● ●
II.5 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA				
Nombre total de membres du système de Madrid ¹¹¹	99 (<i>98</i>) membres	110 membres au total	3 membres supplémentaires (102 membres au total à la fin de 2018)	▲
Pourcentage de décideurs, de fonctionnaires nationaux, de spécialistes de la propriété intellectuelle et de participants à des séminaires ciblés ayant une meilleure connaissance du système de Madrid	93% (<i>94%</i>) Bureau de l'OMPI au Japon 88% (<i>à déterminer</i>) Bureau de l'OMPI en Fédération de Russie 85% (<i>86%</i>) Bureau de l'OMPI à Singapour	90%	94% (Bureau de l'OMPI au Japon) 100% (Bureau de l'OMPI en Fédération de Russie) 90% (Bureau de l'OMPI à Singapour)	●
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition				
Pourcentage de décideurs, de fonctionnaires nationaux, de spécialistes de la propriété intellectuelle et d'autres groupes cibles, y compris les universités, les organisations de gestion collective et les journalistes, ayant une meilleure connaissance des politiques de propriété intellectuelle et des moyens de mettre la propriété intellectuelle au service du développement	82% (<i>à déterminer</i>) Bureau de l'OMPI au Brésil <i>n.d.</i> (Bureau de l'OMPI en Chine) 96% (<i>100%</i>) Bureau de l'OMPI au Japon <i>n.d.</i> (Bureau de l'OMPI en Fédération de Russie) 87% (<i>87%</i>) Bureau de l'OMPI à Singapour	85%	91% (Bureau de l'OMPI au Brésil) 80% (Bureau de l'OMPI en Chine) 95% (Bureau de l'OMPI au Japon) 91% (Bureau de l'OMPI en Fédération de Russie) 85% (Bureau de l'OMPI à Singapour)	● ● ● ● ●
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité				
Nombre d'utilisateurs des bases de données mondiales de l'OMPI : PATENTSCOPE, base de données mondiale sur les marques et base de données mondiale sur les dessins et modèles	Recherches dans PATENTSCOPE ¹¹² : 267 432 (<i>246 516</i>) Base de données mondiale sur les marques : 279 676 (<i>119 208</i>) Base de données mondiale sur les dessins et modèles : 26 122 (<i>16 868</i>)	+5% annuel +5% annuel +5% annuel	Recherches dans PATENTSCOPE : 408 132 ¹¹³ (+53%) Base de données mondiale sur les marques : 491 206 (+76%) Base de données mondiale sur les dessins et modèles : 61 685 (+136%)	● ● ●
Nombre de réseaux nationaux de CATI durables ¹¹⁴	30 (<i>28</i>) réseaux nationaux durables : Développement niveau 1 : 3 au total	36 (<i>34</i>) réseaux nationaux de CATI durables	34 réseaux nationaux durables (au total à la fin de 2018)	●

¹¹⁰ Ibid.

¹¹¹ Ibid.

¹¹² Nombre d'utilisateurs uniques ayant effectué une recherche en matière de brevets par trimestre.

¹¹³ Les données pour 2018 indiquent un nombre artificiellement élevé d'utilisateurs du fait des nombreuses attaques de robots au cours du dernier trimestre de 2018 et n'est donc pas représentatif d'un usage régulier.

¹¹⁴ Les CATI durables sont des institutions financièrement et techniquement autonomes auxquelles l'OMPI fournit des conseils sur demande. La durabilité est mesurée en fonction des niveaux de développement suivants :

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	Développement niveau 2 : 20 au total Développement niveau 3, comprenant la fourniture de services à valeur ajoutée ¹¹⁵ : 7 au total	(au total)	Développement niveau 1 : 2 au total Développement niveau 2 : 24 au total Développement niveau 3, comprenant la fourniture de services à valeur ajoutée : 8 au total	
IV.4	Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle			
Nombre d'offices utilisant la série de modules IPAS ¹¹⁶	83 (31) offices au total	85 (81)	1 supplémentaire (84 au total)	●
VII.1	Des plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle sont utilisés pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever des défis mondiaux			
Participation de parties prenantes aux plateformes de l'OMPI telles que WIPO GREEN et WIPO Re :Search	WIPO Re:Search: 18 membres (16) WIPO GREEN: 233 membres (225)	Augmentation de 20% pour WIPO GREEN et WIPO Re :Search	WIPO Re:Search: 18 (0%) WIPO GREEN: 340 (+46%)	▲ ●
VIII.1	Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI			
Augmentation de la fréquentation du site Web des bureaux extérieurs de l'OMPI ¹¹⁷	4735 Bureau de l'OMPI au Brésil (2932) 6924 Bureau de l'OMPI en Chine (4772) 16 708 Bureau de l'OMPI au Japon (7724) 7500 Bureau de l'OMPI en Fédération de Russie (5894) 4744 Bureau de l'OMPI à Singapour (7752)	Augmentation de 5% (tous bureaux confondus) (à déterminer)	8341 (Bureau de l'OMPI au Brésil) (+76%) 7553 (Bureau de l'OMPI en Chine) (+9%) 16 272 (Bureau de l'OMPI au Japon) (-3%) 7359 (Bureau de l'OMPI en Fédération de Russie) (-2%) 3985 (Bureau de l'OMPI à Singapour) (-16%)	● ● ▲ ▲
VIII.2	Amélioration de l'orientation vers les services et de la réactivité aux demandes de renseignements			
Délai de traitement des demandes de renseignements	Délai de réponse : Bureau de l'OMPI au Brésil : 90% dans un délai de 24 heures Bureau de l'OMPI en Chine : 90% dans un délai de 24 heures Bureau de l'OMPI au Japon : 100% dans un délai de 24 heures Bureau de l'OMPI en Fédération de Russie : 100% dans un délai de 24 heures Bureau de l'OMPI à Singapour : 100% dans un délai de 24 heures (à déterminer)	90% dans un délai de 24 heures (tous bureaux confondus) (à déterminer)	Délai de réponse : Bureau de l'OMPI au Brésil : 90% dans un délai de 24 heures Bureau de l'OMPI en Chine : 95% dans un délai de 24 heures Bureau de l'OMPI au Japon : 97% dans un délai de 24 heures Bureau de l'OMPI en Fédération de Russie : 95% dans un délai de 24 heures Bureau de l'OMPI à Singapour : 100% dans un délai de 24 heures	● ● ● ● ●

Développement niveau 1 – a) Signature d'un accord de niveau de services entre l'OMPI et le coordonnateur national; b) signature d'accords institutionnels entre le coordonnateur national et les institutions hôtes des CATI; et c) remise d'au moins un rapport annuel sur les activités du CATI au niveau national;

Développement niveau 2 – Les conditions du niveau de développement 1 sont remplies et des recherches sur les informations essentielles en matière de brevets sont faites, par exemple des recherches sur l'état de la technique en matière de brevets; et

Développement niveau 3 – Les conditions du développement niveau 2 sont remplies et des services de propriété intellectuelle à valeur ajoutée sont fournis, par exemple l'élaboration de cartographies de brevets.

¹¹⁵ Appui et conseils en ce qui concerne les services d'analyse des brevets et la gestion et la commercialisation des actifs de propriété intellectuelle, programme d'aide aux inventeurs, utilisation et recensement des inventions relevant du domaine public, services relatifs au règlement des litiges, rédaction de demandes de brevet.

¹¹⁶ Cet indicateur a été aligné sur le programme 15.

¹¹⁷ Les données rendent compte de la consultation des pages d'accueil des bureaux extérieurs dans toutes les langues disponibles. En outre, les niveaux de référence de la fin de 2017 ont été actualisés en raison des nouvelles améliorations apportées aux filtres de suivi de l'outil d'analyse d'audience du site Web à la fin de 2018, qui ont fait suite à celles apportées en 2017.

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	1 022	1 066	633
II.1 Utilisation plus large et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet, notamment par les pays en développement et les PMA	471	406	268
II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA	611	485	125
II.5 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA	293	466	163
II.7 De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et les autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI	-	97	8
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	2 070	2 654	858
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	451	330	131
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle	53	40	9
VII.1 Plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever des défis mondiaux	615	535	226
VIII.1 Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI	1 283	1 188	593
VIII.2 Amélioration de l'orientation vers les services et de la réactivité aux demandes de renseignements	1 409	1 396	676
VIII.4 Échanges ouverts, transparents et dynamiques avec les parties prenantes non gouvernementales	786	1 184	680
VIII.5 L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales	4 190	4 430	2 061
Total	13 255	14 278	6 430

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	9 561	10 306	4 769	46%
Autres ressources	3 693	3 972	1 662	42%
Total	13 255	14 278	6 430	45%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : L'augmentation des ressources en personnel était principalement due : i) à la réaffectation de deux postes au profit du Bureau de l'OMPI en Algérie et du Bureau de l'OMPI au Nigéria (résultat escompté III.2); et ii) à un poste supplémentaire pour appuyer la collaboration avec les ONG (résultat escompté VIII.4).

L'augmentation des autres ressources s'expliquait principalement par le transfert de ressources supplémentaires pour : i) renforcer le réseau de bureaux extérieurs, ce dont il est principalement rendu compte dans les résultats escomptés II.3 et II.5; et ii) appuyer la collaboration avec les ONG (résultat escompté VIII.4).

L'augmentation des ressources au titre du résultat escompté II.7 s'expliquait par l'appui fourni par le Bureau de l'OMPI en Chine aux fins de la promotion des modes extrajudiciaires de règlement des litiges en Chine, en collaboration avec le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI.

La diminution des ressources au titre du résultat escompté IV.4 tenait au fait que la prise en charge du système IPAS dans la région de l'ASEAN a été financée directement par le Programme 15.

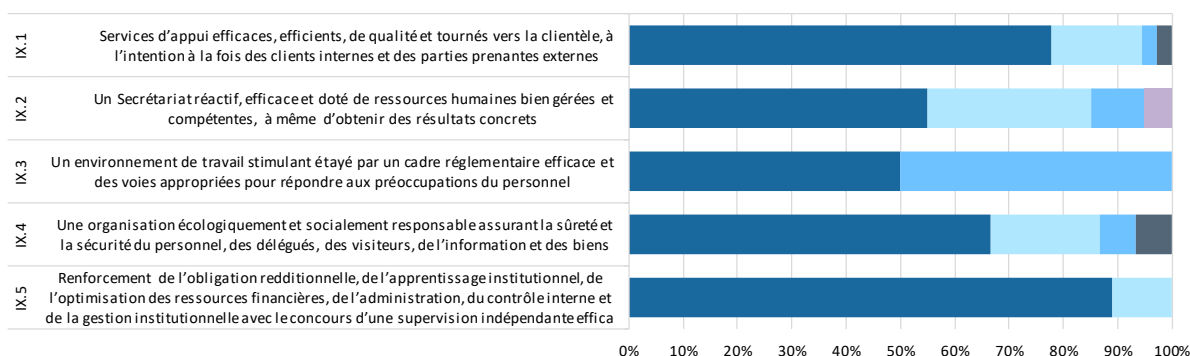
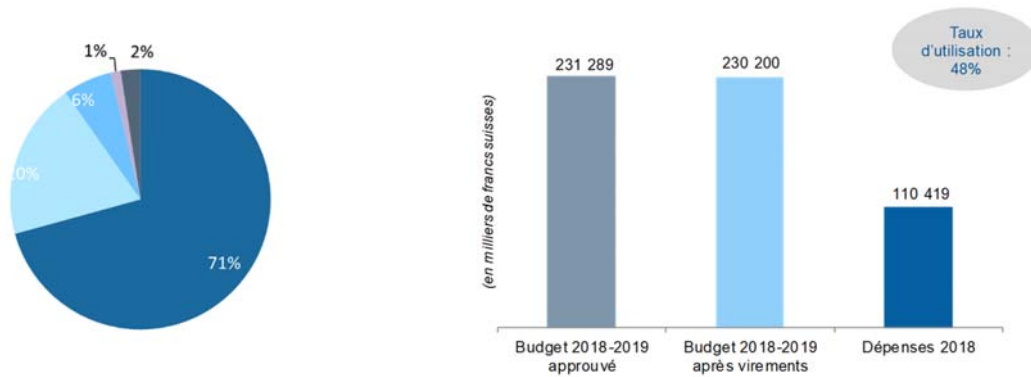
Les variations des ressources entre les différents résultats escomptés par rapport au budget 2018-2019 approuvé s'expliquent en grande partie par un alignement plus précis des ressources conformément aux plans de travail approuvés.

L'utilisation du budget se situait dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

Objectif stratégique IX STRUCTURE D'APPUI ADMINISTRATIF ET FINANCIER EFFICACE

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs aux programmes contribuant à cet objectif stratégique.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	Pourcentage de demandes d'avis et de services juridiques faisant l'objet d'une réponse rapide du Bureau du conseiller juridique	Programme 21	●
	Pourcentage de documents du PBC publiés dans les délais	Programme 22	▲
	Les améliorations apportées au système AIMS sont efficaces et répondent aux besoins opérationnels	Programme 22	◆ ▲
	Présentation des rapports et analyses financiers et de gestion demandés par la direction, les gestionnaires de programme et les États membres dans les délais impartis	Programme 22	●
	Le système ERP de l'Organisation (AIMS) fonctionne de manière efficiente et est géré conformément aux pratiques recommandées	Programme 22	● ● ● ▲
	Taux de couverture de l'assurance maladie collective	Programme 23	●
	Introduction de nouveaux processus automatisés et amélioration des processus existants au sein du Service des opérations relatives aux ressources humaines	Programme 23	●

Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
	Pourcentage des dépenses autres que les dépenses de personnel grâce à des contrats à long terme	Programme 24	●
	Prix moyen des billets d'avion	Programme 24	●
	Coût moyen des frais de service	Programme 24	●
	Économies sur les achats de biens et de services effectués par l'OMPI	Programme 24	●
	Temps de traitement des demandes électroniques	Programme 24	●
	Temps de traitement des autorisations de voyage électroniques	Programme 24	●
	Temps de traitement des visas	Programme 24	●
	Locaux et installations de l'OMPI restant adaptés à l'usage prévu	Programme 24	●
	Les locaux de l'OMPI sont utilisés et occupés de manière efficace	Programme 24	●
	Pourcentage de clients satisfaits des prestations du service d'assistance	Programme 25	●
	Degré de satisfaction des secteurs d'activité à l'égard des services fournis par le Département des techniques de l'information et de la communication	Programme 25	●
	Les plateformes TIC sont hébergées et gérées de manière rentable, conformément aux demandes des secteurs	Programme 25	● ● ▲ ●
	Les projets relatifs aux TIC sont gérés conformément aux principes directeurs de l'OMPI en matière de gestion de projet et de transition de services	Programme 25	● ◆
	Les systèmes informatiques sont conçus, développés et mis en œuvre en tenant compte des normes adoptées par l'OMPI en ce qui concerne les données, les applications et la technologie	Programme 25	●
	Augmentation du nombre de composantes TIC communes utilisées dans le cadre de la mise en œuvre des systèmes de propriété intellectuelle	Programme 25	●
	Pourcentage de documents des comités et groupes de travail publiés dans les délais impartis	Programme 27	▲
	Pourcentage de participants internes et externes satisfaits des services de conférence de l'OMPI	Programme 27	●
	Services d'imprimerie économiquement rationnels	Programme 27	●
	Coût par mot traduit	Programme 27	●
	Pourcentage de membres du personnel au courant de leurs responsabilités, des politiques et des pratiques recommandées en matière d'assurance de l'information	Programme 28	▲ ●
IX.2 Un Secrétariat réactif, efficace et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets	Renforcement de la résilience et de la capacité de réaction de l'Organisation	Programme 21	●
	Pourcentage d'unités opérationnelles de l'OMPI appliquant le système de classement des activités par degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes dans leur programme de travail annuel	Programme 22	●
	Poursuite du développement de la gestion axée sur les résultats (y compris de la gestion des risques)	Programme 22	◆
	Paiements aux fournisseurs commerciaux effectués dans les délais	Programme 22	● ●
	Rendement des fonds investis conforme aux valeurs de référence fixées par le Comité consultatif des investissements ou aux termes de la politique en matière de placements	Programme 22	●
	Les vérificateurs externes des comptes ont produit un rapport financier satisfaisant, qui confirme que les opérations financières sont conformes	Programme 22	●

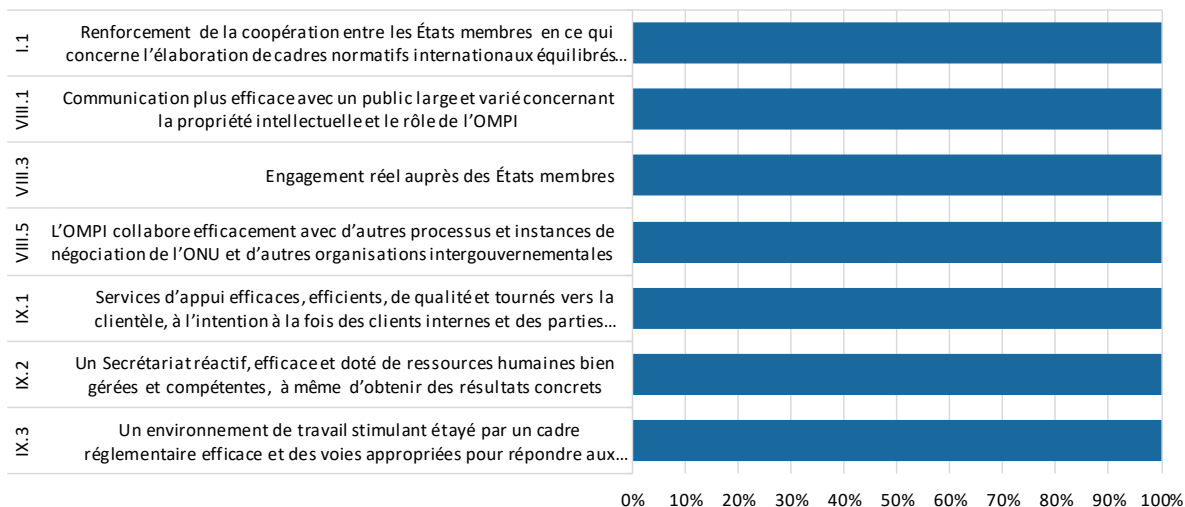
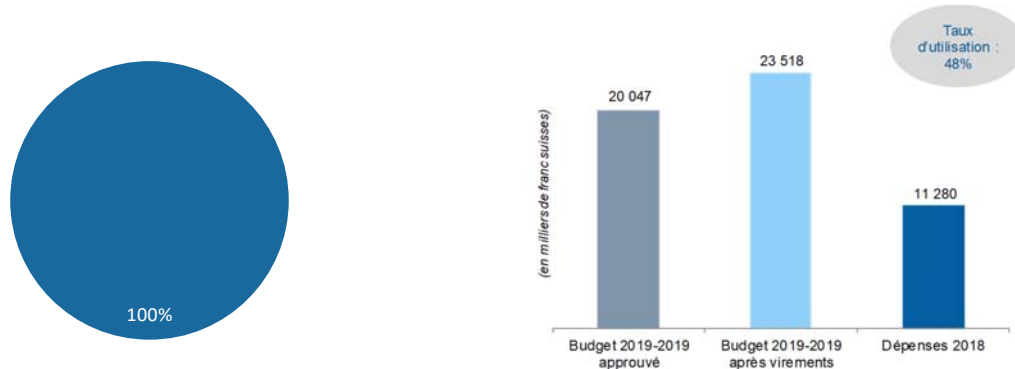
Résultat escompté	Indicateurs d'exécution	Programme(s) concerné(s)	ÉIE
	aux dispositions des conventions et des traités de l'OMPI applicables, au Règlement financier de l'OMPI et aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS)		
	Pourcentage de fonctionnaires a) déjà en poste et b) recrutés récemment ayant suivi avec succès les programmes de formation obligatoire	Programme 23	▲
	Pourcentage des membres du personnel dont le travail est évalué en fonction d'objectifs et de compétences individuels	Programme 23	▲
	Perfectionnement de la planification des ressources humaines	Programme 23	◆
	Parité hommes-femmes : pourcentage de femmes occupant un poste de niveau P-4 à D-2	Programme 23	● ▲ ● ▲
	Diversité géographique : pourcentage du personnel par région	Programme 23	●
	Augmentation du nombre de candidatures provenant d'États membres non représentés et de pays situés dans des régions sous représentées	Programme 23	▲
	Nombre de jours nécessaires pour : i) notifier au personnel les décisions concernant les plaintes; ii) notifier au personnel les décisions concernant les objections; et iii) répondre aux demandes de conseil	Programme 23	● ● ●
	Délais de recrutement	Programme 23	●
IX.3 Un environnement de travail stimulant étayé par un cadre réglementaire efficace et des voies appropriées pour répondre aux préoccupations du personnel	Pourcentage de fonctionnaires ayant connaissance des principes et des politiques de l'OMPI dans le domaine éthique	Programme 21	●
	Sensibilisation et responsabilisation accrues des chefs de service concernant l'application du cadre réglementaire	Programme 22	◆
IX.4 Une organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens	Amélioration de l'accès physique au site de l'OMPI	Programme 24	◆
	Réduction de l'impact environnemental des activités de l'OMPI	Programme 24	● ● ▲ ◆ ● ▲
	Pourcentage de risques informatiques, y compris les risques tiers, détectés et gérés conformément aux seuils de tolérance définis par l'OMPI	Programme 28	● ●
	Capacité accrue de détection des menaces informatiques et de réaction à ces menaces, garantissant une interruption minimale des opérations	Programme 28	●
	Renforcement de l'observation des politiques en matière de sécurité informatique	Programme 28	▲
	Renforcement de l'observation de l'organisation générale des responsabilités dans le système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies	Programme 28	●
	Les failles en matière de sécurité de l'information sont corrigées dans les délais convenus	Programme 28	● ●
	Les locaux de l'OMPI répondent aux exigences tirées des évaluations des risques en matière de sécurité	Programme 28	●
IX.5 Renforcement de l'obligation redditionnelle, de l'apprentissage institutionnel, de l'optimisation des ressources financières, de l'administration, du contrôle interne et de la gestion institutionnelle avec le concours d'une supervision indépendante efficace	Pourcentage de parties prenantes internes qui considèrent que les recommandations de la DSI sont précises, mesurables, réalistes, pertinentes et assorties de délais (SMART)	Programme 26	●
	Pourcentage de parties prenantes internes qui considèrent que les travaux de supervision sont pertinents	Programme 26	● ●
	Pourcentage des travaux de supervision achevés et ayant fait l'objet d'un rapport dans les délais impartis	Programme 26	▲ ● ●
	Aucune interférence et indépendance perçue par les principales parties prenantes	Programme 26	●
	Nombre de recommandations en matière de supervision acceptées et mises en œuvre	Programme 26	● ●

PROGRAMME 21 Direction générale

Chef de programme Le Directeur général

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle				
Pourcentage de notifications concernant les traités traitées rapidement par le Bureau du conseiller juridique	95% des notifications concernant les traités sont traitées par le Bureau du conseiller juridique dans un délai de trois jours	95%	92% des notifications concernant les traités sont traitées par le Bureau du conseiller juridique dans un délai de trois jours	●

	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
VIII.1	Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI				
	Nombre d'États membres participant au programme d'attribution de prix de l'OMPI	54 (45)	45 par année	42	●
VIII.3	Engagement réel auprès des États membres				
	Pourcentage de réunions de comités pour lesquelles des réunions d'information préalables sont tenues à l'intention des États membres	100% (<i>identique</i>) selon une enquête réalisée auprès des secrétariats des comités	90%	87% (13 réunions de consultation préalables au comité ont été tenues pour 15 réunions du comité)	●
	Taux de satisfaction des États membres et des parties prenantes en ce qui concerne l'organisation des événements	90% (87%)	85%	90%	●
	Pourcentage de documents officiels établis par le Bureau du conseiller juridique qui sont publiés dans les délais	n.d. (<i>à déterminer</i>)	– 65% dans les délais ¹¹⁸ – 3% de plus dans la semaine suivant le délai fixé – 12% de plus dans les quatre semaines suivant le délai fixé	95% dans les délais 5% dans la semaine suivant le délai fixé	●
	Délais de publication des documents des assemblées	94,4% (93,5%) à la date prévue	95% dans les délais ¹¹⁹	89% dans les délais	●
	Degré de satisfaction des délégués en ce qui concerne l'organisation des assemblées	92% (94%) satisfaits des dispositions prises	80% satisfaits des dispositions prises	Satisfaction globale de 93%	●
VIII.5	L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales				
	Nouvelles initiatives communes avec d'autres organismes des Nations Unies ou organisations intergouvernementales	2 supplémentaires (<i>identique</i>)	2 supplémentaires	Le 10 juillet 2018, le Directeur général a publié l'édition 2018 de l'Indice mondial de l'innovation, intitulée "L'innovation, source d'énergie pour le monde entier", qui traite de l'objectif de développement durable 7, examiné par le Forum politique de haut niveau. Le lancement a eu lieu en même temps que la session du Forum politique de haut niveau qui s'est tenue à New York du 9 au 18 juillet 2018. (1 de plus)	●
IX.1	Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes				
	Pourcentage de demandes d'avis et de services juridiques faisant l'objet d'une réponse rapide du Bureau du conseiller juridique	95% (<i>identique</i>) des demandes d'avis et de services juridiques reçoivent des réponses dans le délai requis ou dans un délai de trois jours lorsque aucun délai n'est indiqué	95%	95% des demandes d'avis et de services juridiques reçoivent des réponses dans le délai requis ou dans un délai de trois jours lorsque aucun délai n'est indiqué	●
IX.2	Un Secrétariat réactif, efficace et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets				
	Renforcement de la résilience et de la capacité de réaction de l'Organisation	Un projet de stratégie de communication d'urgence a été élaboré et des projets de plans ont été établis pour 100% des principaux domaines critiques (PCT, Madrid, La Haye, Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI) de l'Organisation.	Une stratégie en matière de résilience et des procédures de poursuite des opérations ont été établies pour : i) Fonctions opérationnelles essentielles : PCT,	Élaboration de projets de plans de poursuite des opérations et diffusion de ces projets aux : i) Fonctions d'appui essentielles : – Achats et voyages – Communications – Département des finances et de la planification des programmes, DGRH, Département des techniques de	●

¹¹⁸ Deux mois avant la réunion correspondante.

¹¹⁹ Les documents pertinents sont publiés deux mois avant les assemblées.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	<i>(Les éléments de la stratégie de l'OMPI en matière de résilience ont été définis (ordres de service envoyés) : – stratégie – politique – rôles et responsabilités)</i>	Madrid, La Haye, Centre d'arbitrage et de médiation ii) Fonctions d'appui essentielles : – Système AIMS (achats et voyages) – Communications – Département des finances et de la planification des programmes, DGRH, Département des techniques de l'information et de la communication, Bureau du conseiller juridique, Division de l'infrastructure des locaux, Division de la sécurité et de l'assurance informatique iii) Applications et sources de données essentielles couvertes par les procédures de poursuite des opérations pour : Bases de données mondiales sur les marques, IPOBS, UPOV	l'information et de la communication, Bureau du conseiller juridique, Division de l'infrastructure des locaux, Division de la sécurité et de l'assurance informatique ii) applications et sources de données essentielles couvertes par les projets de plans de poursuite des opérations : – Bases de données mondiales sur les marques, IPOBS, UPOV	
IX.3	Un environnement de travail stimulant étayé par un cadre réglementaire efficace et des voies appropriées pour répondre aux préoccupations du personnel			
	Pourcentage de fonctionnaires ayant connaissance des principes et des politiques de l'OMPI dans le domaine éthique	86% <i>(identique - enquête 2016)</i>	85%	86%

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) *(en milliers de francs suisses)*

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	607	565	281
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	-	587	383
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition	-	420	226
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité	-	195	100
VIII.1 Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI	194	144	76
VIII.3 Engagement réel auprès des États membres	7 342	8 242	3 916
VIII.5 L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales	141	686	322

Numéro et description du résultat escompté		Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
IX.1	Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	3 854	6 144	2 972
IX.2	Un Secrétariat réactif, efficace et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets	6 969	5 420	2 331
IX.3	Un environnement de travail stimulant étayé par un cadre réglementaire efficace et des voies appropriées pour répondre aux préoccupations du personnel	941	1 115	673
Total		20 047	23 518	11 280

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	16 780	18 988	8 837	47%
Autres dépenses	3 268	4 530	2 443	54%
Total	20 047	23 518	11 280	48%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : L'augmentation des ressources s'explique par : i) l'engagement accru de l'OMPI en faveur des objectifs de développement durable, qui se traduit par un transfert de ressources du résultat escompté IX.2 au résultat escompté VIII.5; ii) la centralisation des réunions organisées par l'OMPI et de ses activités protocolaires (résultat escompté VIII.3); iii) une augmentation de la demande de services juridiques (résultat escompté IX.1); iv) la création d'un programme consacré à l'administration judiciaire de la propriété intellectuelle (résultats escomptés I.2, III.2 et IV.2); et vi) le transfert des services de messagers-chauffeurs du programme 27 (résultat escompté IX.1).

En outre, les ressources supplémentaires allouées au résultat escompté IX.3 visent à répondre aux besoins de la fonction de déontologie de l'OMPI, notamment en ce qui concerne les dispositions relatives à la déclaration de situation financière et à la déclaration d'intérêts, ainsi que celles relatives à la protection contre les représailles.

Le transfert des ressources du résultat escompté I.1 vers le résultat escompté IX.1 s'explique par une meilleure mise en adéquation des dépenses de personnel avec les besoins du Bureau du conseiller juridique.

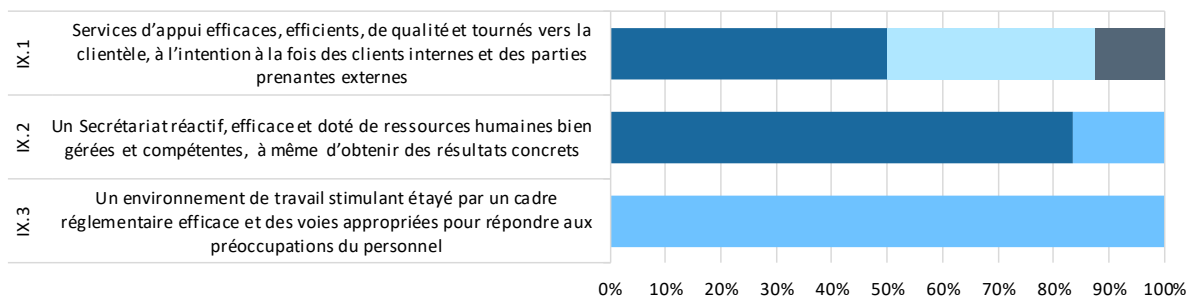
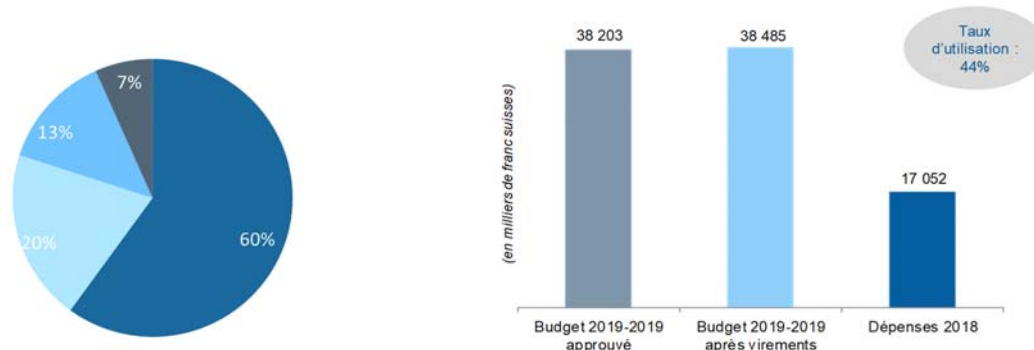
L'utilisation du budget s'est située dans la fourchette prévue des 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

PROGRAMME 22 Gestion du programme et des ressources

Chef de programme M. A. Sundaram

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes				
Présentation des rapports et analyses financiers et de gestion demandés par la direction, les gestionnaires de programme et les États membres dans les délais impartis	Clôture mensuelle effectuée dans les 10 jours ouvrables à compter de la fin du mois, à l'exception des mois de janvier et de décembre (<i>identique</i>)	Identique aux niveaux de référence	Clôture mensuelle effectuée dans les 10 jours ouvrables à compter de la fin du mois, 9 mois sur 10 ¹²⁰	●
Le système ERP de l'Organisation (AIMS) fonctionne de manière efficace et est géré conformément aux pratiques recommandées	- Temps de fonctionnement : 99,90% (<i>identique</i>) - Délai moyen pour clore des incidents de priorité élevée : 31 (25) jours	- Temps de fonctionnement : 99,90% - Délai moyen pour clore des incidents de priorité élevée : 14 jours	- Temps de fonctionnement : 99,90% - Délai moyen pour clore des incidents de priorité élevée : 2,49 jours (2018)	● ●

¹²⁰ Les mois de janvier et décembre sont exclus en raison de la clôture de l'exercice annuel.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	- Processus conformes à la norme ITIL : 0 (3) - Coût moyen par incident : n.d. (à déterminer)	- Processus conformes à la norme ITIL : 3 - Coût moyen par incident : 2 250 francs suisses (à déterminer)	- Processus conformes à la norme ITIL : 3 - Coût moyen par incident : 2 461 francs suisses	● ▲
Les améliorations apportées au système AIMS sont efficaces et répondent aux besoins opérationnels	Coût moyen par demande de changement : n.d. (à déterminer) Degré de satisfaction des utilisateurs : 74% (à déterminer)	Coût moyen par demande de changement : n.d. (à déterminer) Degré de satisfaction des utilisateurs : 80% (à déterminer)	Les données ne sont pas disponibles dans le système actuel et seront examinées en vue des prochains cycles d'établissement de rapports. Degré de satisfaction des utilisateurs : 72% de réponses positives	◆ ▲
Pourcentage de documents du PBC publiés dans les délais ¹²¹	38% sur la base d'un délai de huit semaines (50% dans les délais, 0% dans la semaine qui suit le délai imparti, 25% dans les quatre semaines qui suivent le délai imparti)	- 60% dans les délais - 5% dans la semaine qui suit le délai imparti - 15% dans les quatre semaines qui suivent le délai imparti	43% dans les délais 14% dans la semaine qui suit le délai imparti 29% dans les quatre semaines qui suivent le délai imparti	▲
IX.2 Un Secrétariat réactif, efficace et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets				
Les vérificateurs externes des comptes ont produit un rapport financier satisfaisant, qui confirme que les opérations financières sont conformes aux dispositions des conventions et des traités de l'OMPI applicables, au Règlement financier de l'OMPI et aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS)	Réception d'un rapport d'audit favorable pour 2016-2017 et réponses apportées à toutes les recommandations relatives à la vérification des états financiers (identique)	Rapport d'audit favorable pour les deux années de l'exercice	Au moment de la publication du rapport, les résultats de l'audit pour 2018 n'avaient pas encore été reçus. Les réponses apportées à toutes les recommandations de l'audit ont été reçues en 2018.	●
Rendement des fonds investis conforme aux valeurs de référence fixées par le Comité consultatif des investissements ou aux termes de la politique en matière de placements	Les placements sont détenus conformément à la politique de placement et sont conformes aux critères établis par la politique de placement ou par le Comité consultatif pour les placements (identique)	Retour sur investissements conforme aux critères établis par la politique de placement ou par le Comité consultatif pour les placements	Le rendement des placements pour la trésorerie d'exploitation a dépassé le niveau de référence fixé dans la politique en matière de placements de 74 points de base pour le franc suisse et de 53 points de base pour l'euro. Les placements concernant le portefeuille de la trésorerie stratégique et de la trésorerie principale ont été pleinement mis en œuvre en février 2018, et les rendements ont été conformes aux critères établis par le Comité consultatif pour les placements.	●
Paiements aux fournisseurs commerciaux effectués dans les délais	Paiements nets à 30 jours : - 94% des paiements effectués dans les délais compte tenu de la date de la facture indiquée par le fournisseur Paiements immédiats : - 94% des paiements effectués dans la semaine à compter de la date de réception de la facture (identique)	90% des paiements nets à 30 jours sont effectués dans les délais compte tenu de la date de la facture indiquée par le fournisseur 90% des paiements immédiats sont effectués dans la semaine à compter de la date de réception de la facture	Paiements nets à 30 jours : 91% des paiements effectués dans les délais compte tenu de la date de la facture indiquée par le fournisseur Paiements immédiats : 93% des paiements effectués dans la semaine à compter de la date de réception de la facture	● ●
Poursuite du développement de la gestion axée sur les résultats (y compris de la gestion des risques)	Développement niveau 4 ¹²²	Développement niveau 4.2	L'évaluation est effectuée tous les deux ans.	◆

¹²¹ Deux mois avant la réunion considérée

¹²² Auto-évaluation au moyen du barème de notation du CCI

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Pourcentage d'unités opérationnelles de l'OMPI appliquant le système de classement des activités par degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes dans leur programme de travail annuel	19 (8) unités opérationnelles 20% (8%) sur 97 appliquant le système de classement des activités par degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes dans leur programme de travail annuel (2017)	Au moins 60% (40%) des 97 unités opérationnelles de l'OMPI appliquent le système de classement des activités par degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes dans leur programme de travail annuel	46 unités opérationnelles (47%) sur 97 appliquant le système de classement des activités par degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes dans leur programme de travail annuel (2018)	●
IX.3	Un environnement de travail stimulant étayé par un cadre réglementaire efficace et des voies appropriées pour répondre aux préoccupations du personnel			
Sensibilisation et responsabilisation accrues des chefs de service concernant l'application du cadre réglementaire	n.d. (à déterminer)	90% (à déterminer)	L'évaluation est effectuée tous les deux ans.	◆

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	17 561	17 112	7 853
IX.2 Un Secrétariat réactif, efficace et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets	17 615	18 177	7 866
IX.3 Un environnement de travail stimulant étayé par un cadre réglementaire efficace et des voies appropriées pour répondre aux préoccupations du personnel	1 165	1 407	662
IX.5 Renforcement de l'obligation redditionnelle, de l'apprentissage institutionnel, de l'optimisation des ressources financières, de l'administration, du contrôle interne et de la gestion institutionnelle avec le concours d'une supervision indépendante efficace	1 862	1 789	670
Total	38 203	38 485	17 052

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	25 120	23 915	11 023	46%
Autres dépenses	13 083	14 570	6 029	41%
Total	38 203	38 485	17 052	44%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : La diminution des ressources en personnel était principalement due : i) à la réaffectation d'un poste pour appuyer l'évolution des systèmes informatiques du PCT (programme 5), ce dont il est rendu compte dans le résultat escompté IX.1; ii) au transfert de ressources au profit des autres dépenses, comme indiqué ci-après; et iii) à la redistribution des économies cumulées en faveur d'autres priorités de l'Organisation, ce dont il est rendu compte dans les résultats escomptés IX.1, IX.2 et IX.5.

L'augmentation des ressources autres que les ressources en personnel était principalement due au transfert de ressources en personnel pour : i) renforcer les opérations en cours, l'appui aux utilisateurs et les améliorations apportées aux systèmes ERP de l'OMPI (AIMS); ii) soutenir les services financiers, y compris la mise en œuvre de la Politique de

l'OMPI en matière de placements, comme en témoigne le transfert de ressources des résultats escomptés IX.1 et IX.5 au résultat escompté IX.2.

L'augmentation des ressources allouées au résultat escompté IX.3 était principalement due à la redistribution des ressources du résultat escompté IX.1 pour le renforcement des contrôles internes et du cadre réglementaire correspondant.

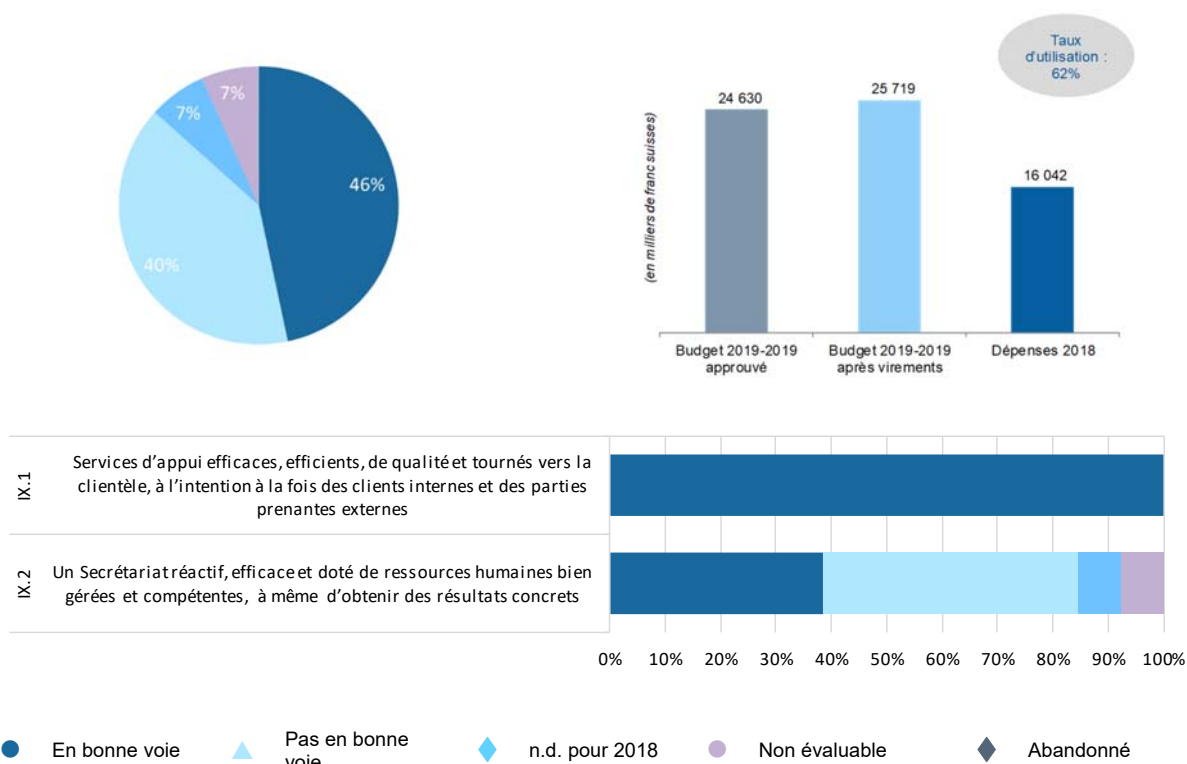
L'utilisation du budget se situait dans la fourchette prévue des 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

PROGRAMME 23 Gestion et mise en valeur des ressources humaines

Chef de programme Directeur général

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes				
Taux de couverture de l'assurance maladie collective ¹²³	87,7% (87,8%)	Maintien	87,8%	●
Introduction de nouveaux processus automatisés et amélioration des processus existants au sein du Service des opérations relatives aux ressources humaines	16 (8) sur 18 - 89% (44%), au total	18 au total	16 sur 18 (89%)	●
IX.2 Un Secrétariat réactif, efficace et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets				
Diversité géographique % du personnel ¹²⁴ par région	Afrique : 10,9% (11,3%)	Accord entre les États membres sur la politique de	Afrique : 10% Asie et Pacifique : 19,7%	●

¹²³ Ce taux ne tient pas compte des coûts d'assurance.

¹²⁴ Seuls les postes des catégories professionnelle et supérieures qui sont soumis à la répartition géographique.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	Asie et Pacifique : 18,5% (17,3%) Europe de l'Est, Europe centrale et Asie centrale : 8,3% (7,8%) Amérique latine et Caraïbes : 7,9% (8,0%) Moyen-Orient : 1,3% (identique) Amérique du Nord : 9,4% (8,4%) Europe de l'Ouest : 43,8% (45,9%)	l'OMPI en matière de répartition géographique	Europe de l'Est, Europe centrale et Asie centrale : 8,6% Amérique latine et Caraïbes : 7,3% Moyen-Orient : 1,9% Amérique du Nord : 10,5% Europe de l'Ouest : 41,9%	
Parité hommes-femmes : pourcentage de femmes occupant un poste de niveau P-4 à D-2 ¹²⁵	P-4 - 45,7 (45,6%)	P-4 - 48%	P-4 - 46,4%	●
	P-5 - 35,1% (35,6%)	P-5 - 40%	P-5 - 34,0%	▲
	D-1 - 31,4 (30,0%)	D-1 - 35%	D-1 - 36,4%	●
	D-2 - 18,2% (16,7%)	D-2 - 20%	D-2 - 15,4%	▲
Délais de recrutement ¹²⁶	Moyenne pour l'exercice biennal : 18,22 (18,81) semaines. 2016 : 17,88 semaines 2017 : 18,55 semaines (fin 2017)	18 (19) semaines	18,63 semaines (sur la base de la sélection finale à la fin de 2018)	●
Perfectionnement de la planification des ressources humaines	Phase 3 ¹²⁷ - en cours d'intégration (2)	Phase 3,5	L'évaluation sera réalisée à la fin de l'exercice biennal.	◆
Augmentation du nombre de candidatures provenant d'États membres non représentés et de pays situés dans des régions sous représentées	10,7% ¹²⁸ (à déterminer)	8% (à déterminer)	7,11% ¹²⁹	▲
Pourcentage des membres du personnel dont le travail est évalué en fonction d'objectifs et de compétences individuels	97,1 ¹³⁰ (93,8% ¹³¹) au 30 avril de chaque année suivante	95%	92% (fin avril 2019)	▲
Pourcentage de fonctionnaires a) déjà en poste et b) recrutés récemment ayant suivi avec succès les programmes de formation obligatoire	a) 68% des fonctionnaires déjà en poste b) 54% des fonctionnaires recrutés récemment	a) 80% des fonctionnaires déjà en poste b) 80% des fonctionnaires recrutés récemment - exercice biennal	a) 78,8% des fonctionnaires déjà en poste b) 69,9% des fonctionnaires recrutés récemment (fin mars 2019)	▲
Nombre de jours nécessaires pour : i) notifier au personnel les décisions concernant les plaintes; ii) 30 jours suivant la réception des objections;	i) 60 jours suivant la réception des réponses aux plaintes;	(i) 60 jours suivant la réception des réponses aux plaintes	i) 60 jours suivant la réception des réponses aux plaintes	●
	ii) 30 jours suivant la réception des objections;	ii) 30 jours suivant la réception des objections	ii) 30 jours suivant la réception des objections	●

¹²⁵ Fonctionnaires financés par le budget ordinaire, titulaires d'un engagement de durée déterminée, d'un engagement continu ou d'un engagement permanent, sur la base du classement des postes

¹²⁶ Le délai de recrutement est calculé sur la base du nombre de semaines à compter de la publication du poste jusqu'à la décision finale au cours d'une année civile donnée.

¹²⁷ Le barème et les notations sont fondés sur l'examen du système de gestion axée sur les résultats à l'échelle du système des Nations Unies mené par le Corps commun d'inspection. Barème de notation : niveau 1 : non commencé; niveau 2 : intégration à l'étude; niveau 3 : intégration en cours; niveau 4 : intégration achevée et suivi continu à des fins de perfectionnement ou d'ajustement; niveau 5 : évaluation et reconduction.

¹²⁸ Sur la base des demandes concernant des engagements à durée déterminée et sur des engagements temporaires dans les catégories professionnelles et supérieures.

¹²⁹ Ibid.

¹³⁰ Rectificatif : le pourcentage était de 97,1% en 2017 et non de 91,1% comme indiqué dans le rapport sur la performance de "OMPI en 2016-2017.

¹³¹ Rectificatif : le pourcentage était de 93,8% en 2016 et non de 92,7% comme indiqué dans le programme et budget pour 2018-2019.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
ii) notifier au personnel les décisions concernant les objections; iii) répondre aux demandes de conseil.	iii) sur 788 (450) demandes de conseil reçues en 2016-2017, une réponse a été fournie dans un délai de : - 1 jour dans 88,3% (89,3%) des cas, - 2 à 4 jours dans 10,9% (9,3%) des cas et - 5 jours ouvrables ou plus dans 0,8% (1,3%) des cas.	ii) 5 jours ouvrables à compter de la réception des demandes de conseil	iii) sur 392 demandes de conseil reçues en 2018, une réponse a été fournie dans un délai de : - 1 jour dans 83,7% des cas, - 2 à 5 jours dans 15,3% des cas, et - plus de 5 jours ouvrables dans 1% des cas.	●

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	12 006	12 781	6 039
IX.2 Un Secrétariat réactif, efficace et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets	12 624	12 938	10 003
Total	24 630	25 719	16 042

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	19 030	19 596	12 981	66%
Autres dépenses	5 600	6 123	3 061	50%
Total	24 630	25 719	16 042	62%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : L'augmentation des ressources en personnel était principalement due à la réaffectation de postes pour appuyer les activités de planification et de recrutement des ressources humaines.

L'augmentation des ressources autres que les ressources en personnel était principalement due : i) aux transferts de programmes pour les stages; et ii) à une contribution supplémentaire au Conseil du personnel de l'OMPI.

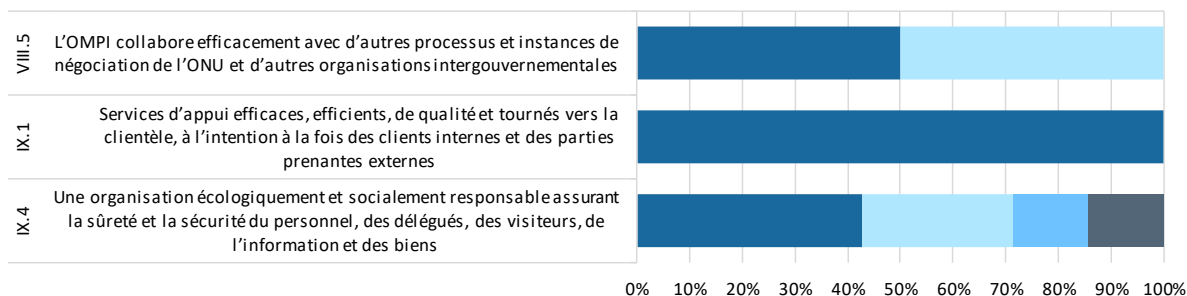
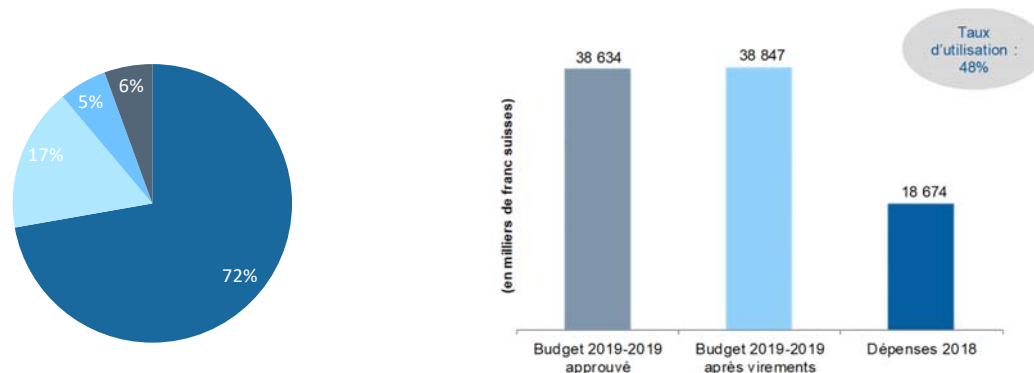
Utilisation du budget : Le taux d'utilisation du budget pour les dépenses de personnel traduisait l'imputation d'une provision pour frais de justice d'un montant de 3 965 300 francs suisses.

PROGRAMME 24 Services d'appui généraux

Chef de programme M. A. Sundaram

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



● En bonne voie ▲ Pas en bonne voie ◆ n.d. pour 2018 ● Non évaluable ◆ Abandonné

Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
VIII.5 L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales				
Pourcentage de produits et services provenant de sources locales dans les acquisitions réalisées aux fins d'activités de développement	78,0% (60,27%)	70% (50%) par an	84%	●
Pourcentage de dépenses effectuées dans le cadre de la coopération avec l'ONU	6,6% (6,7%)	8% par an	4,8%	▲
IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes				
Économies sur les achats de biens et de services effectués par l'OMPI	4 937 121 francs suisses (1 801 919 francs suisses)	2 000 000 francs suisses – par an	4 626 829 francs suisses	●

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
Pourcentage des dépenses autres que les dépenses de personnel grâce à des contrats à long terme	45% (<i>à déterminer</i>)	Augmentation de 10% sur l'exercice biennal	58,3% (+13,3%)	●
Temps de traitement des demandes électroniques	Moins d'une demi-journée (<i>une demi-journée</i>)	Moins d'une demi-journée	95% moins de 4 heures	●
Temps de traitement des autorisations de voyage électroniques	Moins d'une demi-journée (<i>identique</i>)	Moins d'une demi-journée	95% moins de 4 heures	●
Temps de traitement des visas	Moins d'une journée (<i>identique</i>)	Moins d'une journée	95% moins de 24 heures	●
Prix moyen des billets d'avion	1 414 francs suisses (<i>1 315 francs suisses</i>)	< 1 315 francs suisses	1 269 francs suisses	●
Coût moyen des frais de service	94 francs suisses (<i>92 francs suisses</i>)	< 92 francs suisses	71 francs suisses	●
Locaux et installations de l'OMPI restant adaptés à l'usage prévu	Zéro jour ouvrable de panne d'installations techniques ayant une incidence sur les activités principales de l'OMPI (<i>un jour ouvrable par an au maximum</i>)	Conserver la période d'un jour ouvrable par an au maximum de panne d'installations techniques (électricité, eau, chauffage, refroidissement, ventilation) ayant une incidence sur les activités principales de l'OMPI	Zéro jour ouvrable de panne d'installations techniques en 2018 (électricité, eau, chauffage, refroidissement, ventilation) ayant une incidence sur les activités principales de l'OMPI	●
Les locaux de l'OMPI sont utilisés et occupés de manière efficace	80 (<i>identique</i>) espace de travail loués; 2 (<i>4</i>) zones de stockage ou d'archivage hors site	Conserver 80 espaces de travail loués (sous réserve que l'augmentation des besoins opérationnels générés par les activités d'enregistrement de l'OMPI corresponde aux augmentations annuelles de ces dernières années) et 2 zones de stockage ou d'archivage hors site.	80 espaces de travail loués 2 aires de stockage ou d'archivage hors site	●

IX.4 Une organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens

Amélioration de l'accès physique au site de l'OMPI	Aucun niveau de référence disponible ¹³² (Recommandations figurant dans le rapport d'audit qui sera réalisé en 2017)	Mise en œuvre des recommandations conformément à la feuille de route établie (à déterminer sur la base des recommandations figurant dans l'audit de 2017)	La feuille de route ne sera finalisée qu'en 2019.	◆
Réduction de l'impact environnemental des activités de l'OMPI ¹³³	Consommation énergétique de tous les bâtiments du siège et des bâtiments loués à Genève : - électricité : 7 888 733 kWh (<i>7 758 000</i>)	Conserver les niveaux de consommation de la fin de 2017 (<i>identique</i>) (+/- 2%)	Consommation énergétique de tous les bâtiments du siège et des bâtiments loués à Genève : électricité (7 511 018 kWh) (-4,8%)	●
	- eau : 37 894 m3 (<i>40 654</i>)	Conserver les niveaux de consommation de la fin de 2017 (<i>identique</i>) (+/- 2%)	eau (32,824 m3) (-13,4%)	●
	- gaz naturel pour le chauffage : 2 641 kWh/HDD ¹³⁴ (<i>7 550 012</i>)	Conserver les niveaux de consommation de la fin de 2017 (<i>identique</i>) (+/- 5%)	gaz naturel pour le chauffage (2 828 kWh/HDD ¹³⁵) (+7%)	▲
	- fioul domestique : 5 090 l (<i>5'500</i>)	Conserver les niveaux de consommation de la fin de 2017 (<i>identique</i>) (+/- 5%)	fioul domestique : abandonné	◆

¹³² Un nouvel architecte a été mandaté uniquement à la fin de 2018.

¹³³ La méthode permettant de mesurer l'indicateur d'exécution a été affinée en 2018 afin de tenir compte des normes de l'industrie (voir les notes de bas de page ci-dessous), ce qui a donné lieu à des mises à jour des niveaux de référence.

¹³⁴ Les degrés-jours unifiés de chauffage sont l'indicateur de performance technique reconnu et utilisé par l'industrie.

¹³⁵ Ibid.

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	- Système de refroidissement au moyen de l'eau du lac Léman (8 105 kWh/CDD ¹³⁶).	Conserver les niveaux de consommation d'énergie de la fin de 2017 (<i>identique</i>) (+/- 5%)	Système de refroidissement au moyen de l'eau du lac Léman (8319 kWh/degré-jour unifié de réfrigération ¹³⁷) (+2,6)	●
	Émissions de carbone : 7 243 tonnes de CO ₂ , dont 100% ont été compensées (<i>émissions de carbone fin 2017</i>)	Conserver les niveaux d'émission de la fin de 2017 (<i>identique</i>) (+/- 2%)	Émissions de carbone : 7 445 tonnes de CO ₂ , dont 100% ont été compensées ¹³⁸ (+3%)	▲

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
VIII.5 L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales	1 820	1 788	740
IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	35 899	36 268	17 616
IX.4 Une organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens	914	791	318
Total	38 634	38 847	18 674

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	17 108	17 136	8 191	48%
Autres dépenses	21 526	21 711	10 482	48%
Total	38 634	38 847	18 674	48%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : La légère augmentation des ressources en personnel était due à la finalisation des recrutements et à la réévaluation des coûts afférents aux postes.

L'augmentation des ressources autres que les ressources en personnel était principalement due : i) à un appui supplémentaire pour les opérations d'achat, y compris la clôture des comptes en fin d'exercice; et ii) au financement d'un remplacement pour un fonctionnaire aux achats participant à un projet pilote de formation en cours d'emploi dans le secteur privé, ce dont il est rendu compte dans le résultat escompté IX.1.

La diminution des ressources allouées au résultat escompté IX.4 tient compte du transfert de ressources au résultat escompté IX.1 pour répondre aux priorités en matière d'entretien des locaux.

L'utilisation du budget s'est située dans la fourchette prévue des 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

¹³⁶ Les degrés-jours unifiés de réfrigération sont l'indicateur de performance technique reconnu et utilisé par l'industrie.

¹³⁷ Ibid.

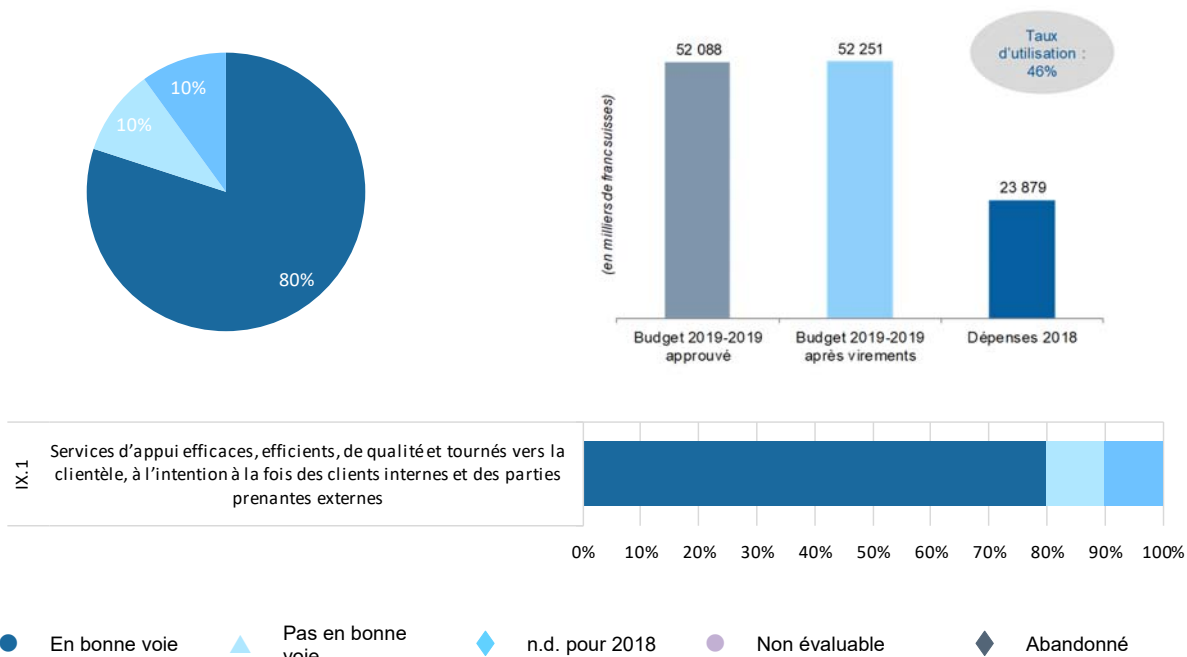
¹³⁸ Les émissions de carbone se rapportent aux émissions causées par les installations et les voyages de l'OMPI pour le personnel et les tiers et représentent environ 25 et 75% du total des émissions, respectivement.

PROGRAMME 25 Technologies de l'information et de la communication

Chef de programme M. A. Sundaram

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes				
Les systèmes informatiques sont conçus, développés et mis en œuvre en tenant compte des normes adoptées par l'OMPI en ce qui concerne les données, les applications et la technologie	n.d.	Au moins 5	5 systèmes	●
Augmentation du nombre de composantes TIC communes utilisées dans le cadre de la mise en œuvre des systèmes de propriété intellectuelle	1 (à déterminer)	Au moins 5	4 composantes	●
Degré de satisfaction des secteurs d'activité à l'égard des services fournis par le Département des techniques de	75% (à déterminer)	Maintien à 75% (à déterminer)	76%	●

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
l'information et de la communication				
Les plateformes TIC sont hébergées et gérées de manière rentable, conformément aux demandes des secteurs	Coût unitaire mensuel moyen ¹³⁹ (en francs suisses) : Serveurs : 391 (418) To d'espace de stockage : 165 (233)	Coûts unitaires réduits d'au moins 3% chaque année	Coût unitaire mensuel moyen ¹⁴⁰ (en francs suisses) : Serveurs : 371 (-5,1%) To d'espace de stockage : 147 (-10,9%)	● ●
Les plateformes TIC sont hébergées et gérées de manière rentable, conformément aux demandes des secteurs	Sauvegarde par To de stockage : 164 (232) 1,75 interruption de service ayant des conséquences moyennes ou graves par mois (1,17)	Pas d'augmentation du nombre d'interruptions de service ayant des conséquences moyennes ou graves malgré les projets majeurs de transformation des TIC prévus	Sauvegarde par To de stockage : 165 (+0,6%) 1,33 interruption de service ayant des conséquences moyennes ou graves par mois	●● ▲ ●
Pourcentage de clients satisfaits des prestations du service d'assistance	96,8% (97,4%) de clients satisfaits des prestations du service d'assistance	Maintien du même degré de satisfaction des utilisateurs	96,5% de clients satisfaits des prestations du service d'assistance	●
Les projets relatifs aux TIC sont gérés conformément aux principes directeurs de l'OMPI en matière de gestion de projet et de transition de services	100% (3 sur 3) des projets menés par le Département des techniques de l'information et de la communication ont été gérés conformément aux principes directeurs de l'OMPI en matière de gestion de projets (aucun changement) 100% (3 sur 3) des projets menés par le Département des techniques de l'information et de la communication sont conformes aux principes directeurs adoptés en matière de transition de services (66% : 2 sur 3)	100% des projets menés par le Département des techniques de l'information et de la communication suivent la méthode PRINCE2 100% des projets menés par le Département des techniques de l'information et de la communication sont conformes aux principes directeurs adoptés en matière de transition de services	100% (3 sur 3) des projets menés par le Département des techniques de l'information et de la communication suivent la méthode PRINCE2 Doit être évalué à la fin de l'exercice biennal	● ◆
Aucune exception				

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	52 088	52 251	23 879
Total	52 088	52 251	23 879

¹³⁹ Les montants en francs suisses sont fondés sur un taux de change opérationnel moyen des Nations Unies dollar É.-U./franc suisse de 0,98275 pour les paiements à l'UNICC effectués en 2017. Coûts unitaires en dollars É.-U. : serveurs (398,36 dollars É.-U./mois), To d'espace de stockage (167,42 dollars É.-U./mois), sauvegarde par To de stockage (167,20 dollars É.-U.)

¹⁴⁰ Les montants en francs suisses sont fondés sur le taux de change opérationnel moyen des Nations Unies dollar É.-U./franc suisse de 0,98828 pour les paiements à l'UNICC effectués en 2018. Coûts unitaires en dollars É.-U. : serveurs (376,23 dollars É.-U./mois), To d'espace de stockage (148,42 dollars É.-U./mois), sauvegarde par To de stockage (166,90 dollars É.-U.)

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	13 631	13 764	6 697	49%
Autres dépenses	38 457	38 488	17 182	45%
Total	52 088	52 251	23 879	46%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : La légère augmentation des ressources en personnel découlait de la finalisation des recrutements et de la réévaluation correspondante au coût des postes.

La légère augmentation des ressources autres que les ressources en personnel découlait principalement : i) des coûts liés à l'appui informatique pour WIPO Re :Search et WIPO GREEN; et ii) du renforcement des capacités en matière d'architecture métier.

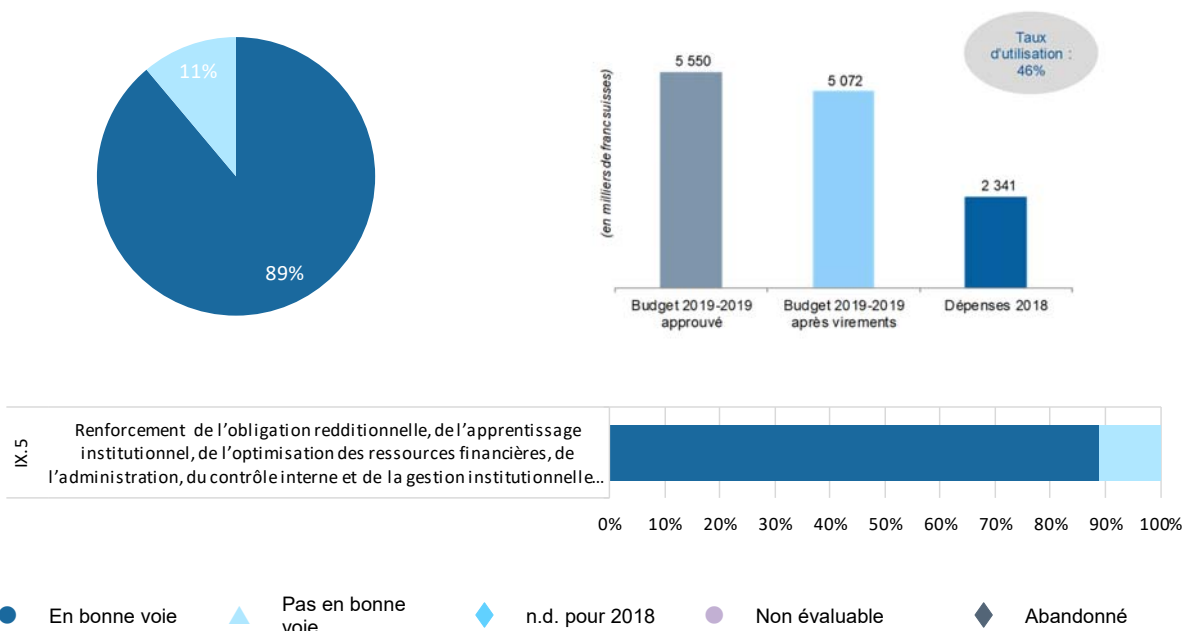
L'utilisation du budget s'est située dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

PROGRAMME 26 Supervision interne

Chef de programme M. R. Singh

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
IX.5	Renforcement de l'obligation redditionnelle, de l'apprentissage institutionnel, de l'optimisation des ressources financières, de l'administration, du contrôle interne et de la gestion institutionnelle avec le concours d'une supervision indépendante efficace			
Aucune interférence et indépendance perçue par les principales parties prenantes	Aucune interférence (<i>aucun changement</i>)	Aucune interférence	Aucune interférence	●
Pourcentage des travaux de supervision achevés et ayant fait l'objet d'un rapport dans les délais impartis	69% (50%) des rapports d'audit établis en moins de 4 mois	85% des rapports d'audit prévus achevés et ayant fait l'objet d'un rapport en moins de 4 mois	60% des rapports d'audit établis dans les 4 mois	▲
	83% (50%) des rapports d'évaluation établis en moins de 6 mois	80% (70%) des évaluations prévues achevées et ayant fait l'objet d'un rapport dans les 6 mois	83% des rapports d'évaluation établis dans les 6 mois	●
	54% (53%) des rapports sur les activités d'enquête établis dans le délai prévu par la politique en matière d'enquêtes	80% des enquêtes dûment menées closes dans les 6 mois	80% des rapports sur les activités d'enquête établis dans le délai prévu par la politique en matière d'enquêtes	●
Pourcentage de parties prenantes internes qui considèrent que les	90% (81%) des chefs de service considèrent que les recommandations de la DSI	85% des chefs de service considèrent que les recommandations	84% des chefs de service considèrent que les recommandations de la DSI sont	●

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
recommandations de la DSI sont précises, mesurables, réalistes, pertinentes et assorties de délais (SMART)	sont précises, mesurables, réalistes, pertinentes et assorties de délais (SMART)	de la DSI sont précises, mesurables, réalistes, pertinentes, assorties de délais (SMART)	précises, mesurables, réalistes, pertinentes et assorties de délais (SMART)	
Pourcentage de parties prenantes internes qui considèrent que les travaux de supervision sont pertinents	75% (74%) des personnes interrogées considèrent que les travaux de supervision sont pertinents	75% des parties prenantes internes interrogées	80% des personnes interrogées considèrent que les travaux de supervision sont pertinents	●
	L'OCIS (100%) a fait part de sa satisfaction quant au travail accompli par la DSI en 2017 ¹⁴¹ (à déterminer)	L'OCIS (100%) a fait part de sa satisfaction quant au travail accompli par la DSI en 2017 (à déterminer)	L'OCIS (100%) a fait part de sa satisfaction quant au travail accompli par la DSI en 2017 ¹⁴²	●
Nombre de recommandations en matière de supervision acceptées et mises en œuvre	98% (90%) des recommandations acceptées	90% des recommandations acceptées	100% des recommandations de la DSI acceptées	●
	48% (90%) des recommandations mises en œuvre dans un délai de deux ans	90% des recommandations mises en œuvre dans un délai de deux ans	57% des recommandations mises en œuvre dans un délai de deux ans	●

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
IX.5 Renforcement de l'obligation redditionnelle, de l'apprentissage institutionnel, de l'optimisation des ressources financières, de l'administration, du contrôle interne et de la gestion institutionnelle avec le concours d'une supervision indépendante efficace	5 550	5 072	2 341
Total	5 550	5 072	2 341

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	4 849	4 085	1 797	44%
Autres dépenses	700	987	544	55%
Total	5 550	5 072	2 341	46%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

¹⁴¹ Rapports trimestriels de la quarante-quatrième à la quarante-septième réunion : (WO/IAOC/44), (WO/IAOC/45), (WO/IAOC/46), (WO/IAOC/47)

¹⁴² Rapports trimestriels de la quarante-huitième à la cinquante et unième réunion : (WO/IAOC/48), (WO/IAOC/49), (WO/IAOC/50), (WO/IAOC/51)

Budget après virements : La diminution des ressources en personnel découlait principalement : i) de la réaffectation d'un poste pour renforcer le travail de gestion des dossiers et d'archivage (programme 27); et ii) d'un transfert vers des ressources autres que les ressources en personnel pour appuyer la fonction d'enquête.

Outre le transfert de ressources en personnel décrit ci-avant, l'augmentation des autres ressources découlait également de l'octroi de ressources supplémentaires pour répondre à l'accroissement de la demande liée aux services fournis par la DSI.

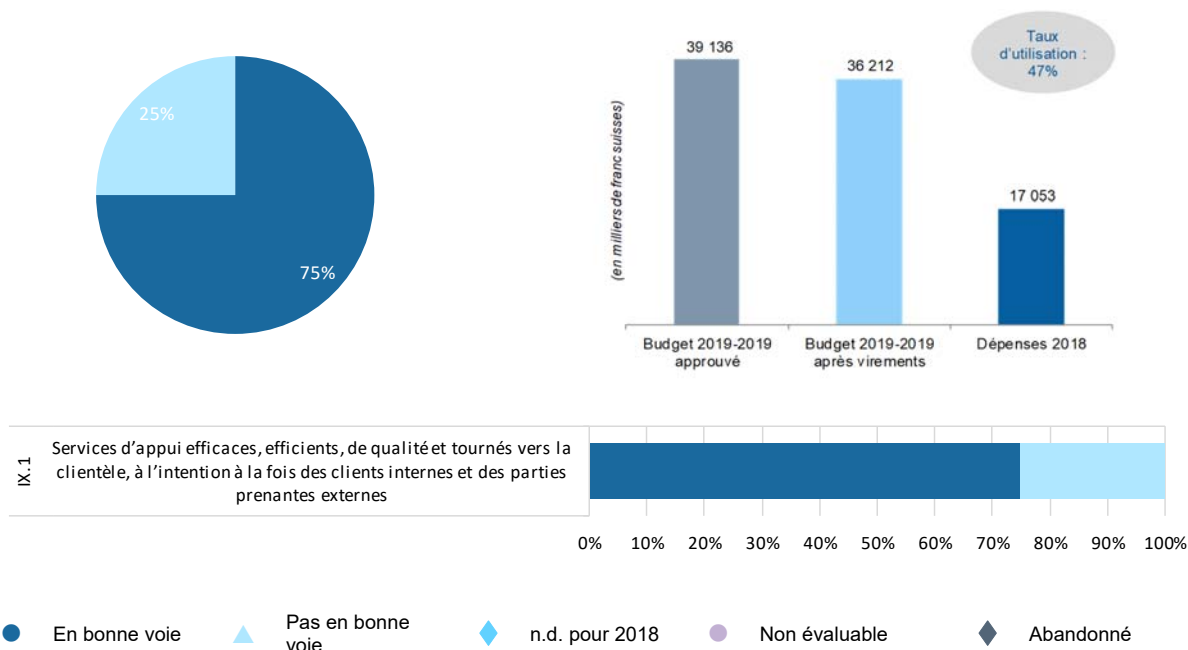
L'utilisation du budget se situait dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

PROGRAMME 27 Services de conférence et services linguistiques

Chef de programme M. A. Sundaram

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes				
Pourcentage de participants internes et externes satisfaits des services de conférence de l'OMPI	98% (95%) des participants satisfaits des services	Maintien du taux à la fin de 2016	98% des participants satisfaits des services	●
Pourcentage de documents des comités et groupes de travail publiés dans les délais impartis ¹⁴³	- 49% (51%) en temps voulu - 4% (7%) dans un délai de 1 semaine après la date prévue - 26% (19%) dans un délai de 4 semaines après la date prévue	- 65% en temps voulu - 3% dans un délai de 1 semaine après la date prévue - 12% dans un délai de 4 semaines après la date prévue	- 36% à la date prévue - 41% dans un délai de 1 semaine après la date prévue - 65% dans un délai de 4 semaines après la date prévue	▲
Coût par mot traduit	0,56 franc suisse par mot (0,58 franc suisse ¹⁴⁴)	Maintien du coût par mot	0.46 franc suisse	●

¹⁴³ Deux mois avant la tenue de la réunion

¹⁴⁴ Le coût unitaire en 2016 de 0,58 franc suisse a été réévalué dans le Rapport sur la performance de l'OMPI 2016-2017; ce chiffre ne correspond pas au niveau de référence initial (0,55 franc suisse) qui figure dans le programme et budget.

Services d'imprimerie économiquement rationnels	0,16 franc suisse par page (0,161 franc suisse)	0,15 franc suisse par page	0,132 franc suisse par page	●
---	--	----------------------------	-----------------------------	---

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
IX.1 Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	39 136	36 212	17 053
Total	39 136	36 212	17 053

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	29 386	25 809	11 822	46%
Autres dépenses	9 750	10 403	5 231	50%
Total	39 136	36 212	17 053	47%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : La diminution des ressources en personnel découlait principalement d'une réduction du nombre de postes résultant : i) du transfert de la responsabilité des services de messagers-chauffeurs au programme 21; ii) de la rationalisation des services d'impression et de l'augmentation de la productivité dans l'exécution de ces services; iii) de l'ajustement du personnel de gestion du courrier coïncidant avec la diminution du volume de courrier; iv) du transfert vers le PCT des services d'appui en matière de technologies de traduction; et v) du transfert de ressources au programme 13 pour appuyer la mise en œuvre des projets relatifs à la traduction automatique neuronale et à la synthèse de la parole en texte.

L'augmentation nette des ressources autres que les ressources en personnel découlait principalement : i) de la redistribution des ressources en personnel pour appuyer temporairement les services de traduction, d'interprétation, d'impression et de gestion du courrier en attendant l'achèvement des processus de recrutement et pour renforcer la gestion des dossiers; ii) de l'octroi de ressources supplémentaires pour couvrir les frais de fonctionnement et de maintenance du système de gestion des contenus de l'Organisation; et iii) du transfert des services de messagers-chauffeurs au programme 21.

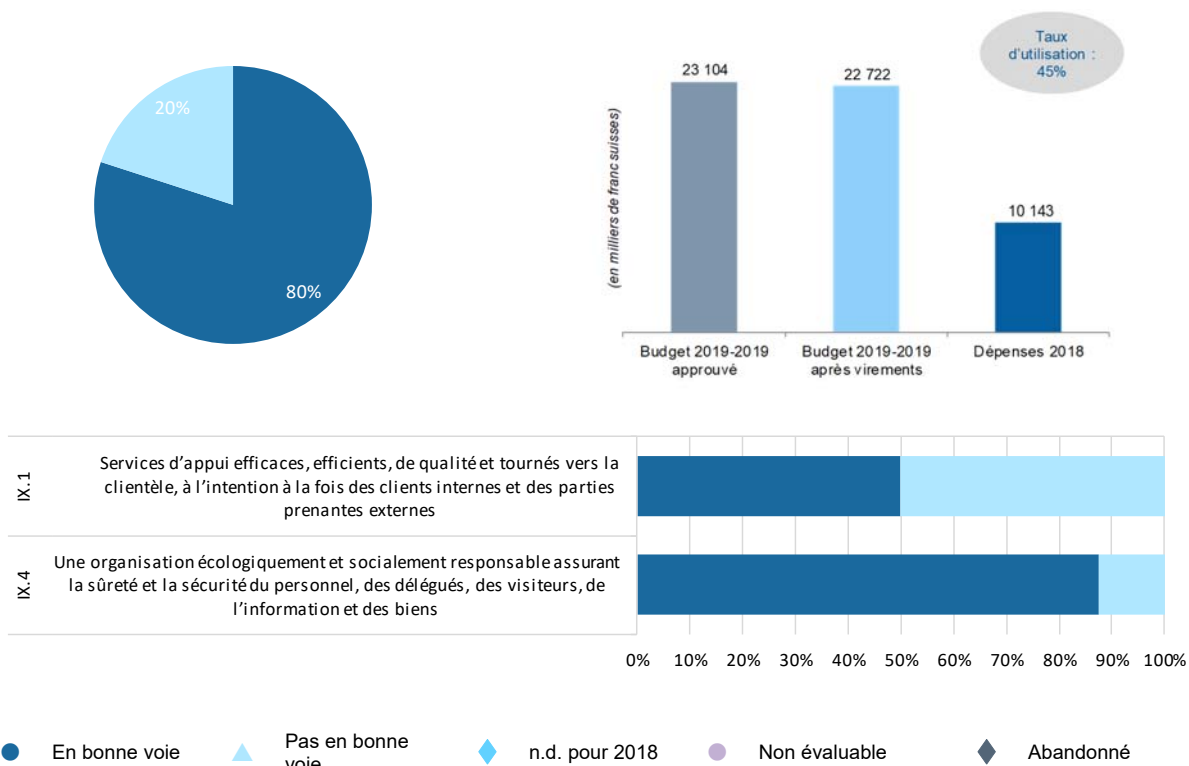
L'utilisation du budget s'est située dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

PROGRAMME 28 Sécurité de l'information, des biens et des personnes

Chef de programme M. A. Sundaram

Tableau de bord de l'exécution du programme

Le tableau de bord ci-dessous donne une vue synthétique de la réalisation des résultats en 2018 au regard des indicateurs relatifs à ce programme.



Données relatives à l'exécution

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes				
Pourcentage de membres du personnel au courant de leurs responsabilités, des politiques et des pratiques recommandées en matière d'assurance de l'information	45% (40%) des fonctionnaires de l'OMPI signalent des attaques par hameçonnage	60% des fonctionnaires de l'OMPI signalent des attaques par hameçonnage	38%	▲
	90% des utilisateurs de l'OMPI possédant une adresse électronique de l'OMPI terminent la formation commune de base dans les 30 jours après la date de leur engagement	90% des utilisateurs de l'OMPI possédant une adresse électronique de l'OMPI terminent la formation commune de base dans les 30 jours après la date de leur engagement	95%	●

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
IX.4	Une organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens			
Les locaux de l'OMPI répondent aux exigences tirées des évaluations des risques en matière de sécurité	Aucun local ne répond aux exigences (<i>à déterminer</i>)	50% des locaux de l'OMPI répondent aux mesures applicables décrites dans les évaluations de la gestion des risques en matière de sécurité des pays membres de l'Organisation des Nations Unies (<i>à déterminer</i>)	50% des bureaux de l'OMPI ont été jugés conformes aux mesures applicables décrites dans les évaluations de la gestion des risques en matière de sécurité des pays membres de l'Organisation des Nations Unies	●
Renforcement de l'observation de l'organisation générale des responsabilités dans le système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies	L'OMPI respecte 55% des exigences énoncées dans le cadre du système d'organisation générale des responsabilités des Nations Unies	70% des exigences respectées	L'OMPI respecte 70% des exigences énoncées dans le cadre du système d'organisation générale des responsabilités des Nations Unies	●
Pourcentage de risques informatiques, y compris les risques tiers, détectés et gérés conformément aux seuils de tolérance définis par l'OMPI	Tous les nouveaux contrats pertinents (50%) conclus avec des prestataires de services externes font l'objet d'une évaluation du risque de tiers	90% des nouveaux contrats avec des prestataires externes font l'objet d'une évaluation du risque de tiers	Tous les nouveaux contrats pertinents conclus avec des prestataires de services externes ont fait l'objet d'une évaluation du risque de tiers	●
	Les processus de gestion des risques sont effectués manuellement et de manière ponctuelle	Uniformisation grâce à l'automatisation et à la formation concernant au moins 4 processus de gestion des risques	Uniformisation grâce à l'automatisation et à la formation concernant 2 nouveaux processus de gestion des risques et la formation à ces processus (au total)	●
Les failles en matière de sécurité de l'information sont corrigées dans les délais convenus	90% des systèmes sensibles ne présentaient aucune faille à risque ou à haut risque	90% des failles à risque ou à haut risque dans les systèmes sensibles sont corrigées	90% des failles à risque ou à haut risque dans les systèmes sensibles ont été corrigées	●
	50% des systèmes non sensibles ne présentaient pas de failles à risque ou à haut risque (<i>à déterminer</i>)	50% des failles à risque ou à haut risque dans les systèmes non sensibles sont corrigées	90% des failles à risque ou à haut risque dans les systèmes non sensibles ont été corrigées	●
Renforcement de l'observation des politiques en matière de sécurité informatique	Conformité et certification à la norme ISO 27001 des systèmes du PCT, de La Haye et de Madrid, au Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI et aux processus dits du recrutement à la cessation de service et de la demande d'achat au règlement (<i>demandes pour La Haye, Madrid et les ressources humaines</i>)	2 domaines d'activités supplémentaires conformes à la norme ISO 27001	Aucun supplémentaire en 2018	▲
Capacité accrue de détection des menaces informatiques et de réaction à ces menaces, garantissant une interruption minimale des opérations	Délai moyen de détection d'un incident de sécurité potentiel pendant les heures normales de bureau : jusqu'à 48 heures (<i>à déterminer</i>)	Délai moyen de détection d'un incident de sécurité potentiel 24 heures sur 24 et sept jours sur sept : deux heures ou moins (<i>à déterminer</i>)	Délai moyen de détection d'un incident de sécurité potentiel 24 heures sur 24 et sept jours sur sept : deux heures ou moins	●

Utilisation des ressources

Budget et dépenses (par résultat) (en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté		Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses en 2018
IX.1	Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes	2 129	2 349	939
IX.4	Une organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens	20 976	20 372	9 204
Total		23 104	22 722	10 143

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses) (en milliers de francs suisses)

	Budget 2018-2019 approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Dépenses de personnel	5 754	5 051	2 381	47%
Autres dépenses	17 350	17 671	7 761	44%
Total	23 104	22 722	10 143	45%

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

Budget après virements : La diminution des ressources en personnel découlait principalement : i) de la réaffectation d'un poste temporaire au programme 13 pour renforcer le Centre d'application des technologies de pointe; et ii) de la redistribution vers des ressources autres que les ressources en personnel, comme indiqué ci-dessous, toutes deux répercutées dans le résultat escompté IX.4.

L'augmentation des ressources autres que les ressources en personnel découlait de la redistribution des ressources en personnel, en attendant l'achèvement du processus de recrutement, pour appuyer temporairement l'architecture de sécurité de l'information et la gestion du Centre opérationnel pour la sécurité de l'information, répercutée dans le résultat escompté IX.4.

La légère augmentation des ressources allouées au résultat escompté IX.1 découlait de la redistribution des dépenses de personnel du résultat escompté IX.4, conformément aux plans de travail annuels.

L'utilisation du budget s'est située dans la fourchette escomptée de 40 à 60% pour la première année de l'exercice biennal.

III. ANNEXES

ANNEXE I Dépenses par résultat escompté et programme en 2018

(en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Programmes																																TOTAL	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	30	31	32			
I.1 Renforcement de la coopération entre les Etats membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle	1 579	1 013	1 352	2 022														160			281													6 405
I.2 Cadres législatifs, réglementaires et politiques de propriété intellectuelle adaptés et équilibrés	941	638	1 745						304	431							217			633	383												5 292	
I.3 Sécurité accrue en ce qui concerne la protection des emblèmes d'Etats et des noms et emblèmes d'organisations internationales intergouvernementales			157																														157	
I.4 Intérêt croissant pour l'OMPI en tant qu'instance d'analyse des questions relatives à la protection internationale des brevets, modèles d'utilité, schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés et informations confidentielles	83																																83	
II.1 Utilisation plus large et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet, notamment par les pays en développement et les PMA					11 621				249	526											268												12 665	
II.2 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du PCT					85 893																												85 893	
II.3 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA									164	241											125								2 143				2 673	
II.4 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations de La Haye																													6 762				6 762	
II.5 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA						6 114			293	324											163												6 894	
II.6 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Madrid						21 459																											21 459	
II.7 De plus en plus de litiges internationaux ou nationaux de propriété intellectuelle sont évités ou réglés par la médiation, l'arbitrage et les autres modes extrajudiciaires de règlement des litiges de l'OMPI								1 878	64	218											8												2 168	
II.8 Protection effective de la propriété intellectuelle dans les gTLD et les ccTLD								3 390																									3 390	
II.9 Utilisation plus large et plus efficace du système de Lisbonne, notamment par les pays en développement et les PMA																																397	397	
II.10 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Lisbonne																																262	262	
III.1 Stratégies et plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux				204					3 541	641																							4 386	
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition		460	841	799					3 841	730	6 242		229			797	9		858	226								517				15 549		
III.3 Intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement dans les activités de l'OMPI								1 497	67																								1 564	
III.4 Accords de coopération avec les institutions des pays en développement, des PMA et des pays en transition renforcés et adaptés à leurs besoins				1 648					2 317	387																							4 352	
III.6 Renforcement des capacités d'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation dans les PME, les universités et les instituts de recherche									890																			2 345					3 235	
IV.1 Système actualisé et mondialement accepté des classifications internationales et des normes de l'OMPI pour faciliter l'accès des parties prenantes dans le monde à l'information en matière de propriété intellectuelle, ainsi que l'utilisation et la diffusion de celle-ci												3 091																					3 091	
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité			496	286					1 248				3 227	3 673						131	100											9 160		
IV.3 Élargissement de la portée géographique du contenu et de l'utilisation des bases de données mondiales de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle													1 097																				1 097	

(en milliers de francs suisses)

Numéro et description du résultat escompté	Programmes																																TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	
IV.4	Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle																																7 797
V.1	Utilisation plus large et plus efficace de l'information statistique de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle																																1 395
V.2	Utilisation plus large et plus efficace des analyses économiques de l'OMPI aux fins de l'élaboration des politiques																																1 935
VI.1	Progrès du dialogue international entre les États membres de l'OMPI et les parties prenantes internationales concernées sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d'action de l'OMPI pour le développement																																1 024
VI.2	Coopération et coordination systématiques, efficaces et transparentes entre les activités de l'OMPI et des organisations nationales et internationales dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle																																456
VII.1	Des plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle sont utilisés pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever des défis mondiaux																																2 726
VIII.1	Communication plus efficace avec un public large et varié concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI																																5 799
VIII.2	Amélioration de l'orientation vers les services et de la réactivité aux demandes de renseignements																																3 149
VIII.3	Engagement réel auprès des États membres																																3 916
VIII.4	Échanges ouverts, transparents et dynamiques avec les parties prenantes non gouvernementales																																680
VIII.5	L'OMPI collabore efficacement avec d'autres processus et instances de négociation de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales																																3 205
IX.1	Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes																																76 351
IX.2	Un Secrétariat réactif, efficace et doté de ressources humaines bien gérées et compétentes, à même d'obtenir des résultats concrets																																20 200
IX.3	Un environnement de travail stimulant étayé par un cadre réglementaire efficace et des voies appropriées pour répondre aux préoccupations du personnel																																1 335
IX.4	Une organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens																																9 522
IX.5	Renforcement de l'obligation redditionnelle, de l'apprentissage institutionnel, de l'optimisation des ressources financières, de l'administration, du contrôle interne et de la gestion institutionnelle avec le concours d'une supervision indépendante efficace																																3 010
TOTAL PAR PROGRAMME	2 603	2 268	7 509	3 306	97 515	27 574	5 269	1 497	13 835	3 498	6 242	3 091	4 385	4 032	6 382	3 330	2 191	2 106	7 485	6 430	11 280	17 052	16 042	18 674	23 879	2 341	17 053	10 143	2 862	8 905	660	339 436	

Note : Les dépenses pour 2018 recouvrent les dépenses réelles avant ajustements IPSAS.

ANNEXE II Budget 2018-2019 après virements par programme

(en milliers de francs suisses)

Programmes	Budget 2018-2019 approuvé	Transferts ¹			Budget 2018-2019 après virements	Virements en pourcentage du budget approuvé d'un programme	Virements en pourcentage du budget approuvé total
		Virements entrants	Virements sortants	Total net virements			
1 Droit des brevets	4 965	459	(66)	393	5 358	7,9%	0,1%
2 Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques	4 925	240	(518)	(278)	4 647	-5,6%	0,0%
3 Droit d'auteur et droits connexes	16 680	1 596	(1 676)	(81)	16 599	-0,5%	0,0%
4 Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques	7 057	154	(341)	(188)	6 869	-2,7%	0,0%
5 Système du PCT	213 107	2 102	(5 839)	(3 737)	209 370	-1,8%	-0,5%
6 Système de Madrid	58 839	1 895	(3 426)	(1 531)	57 308	-2,6%	-0,2%
7 Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI	11 322	81	(134)	(53)	11 269	-0,5%	0,0%
8 Coordination du Plan d'action pour le développement	3 455	415	(212)	203	3 658	5,9%	0,0%
9 Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés	30 785	425	(2 164)	(1 739)	29 046	-5,6%	-0,2%
10 Pays en transition et pays développés	8 679	1 036	(1 186)	(151)	8 528	-1,7%	0,0%
11 Académie de l'OMPI	13 614	539	(1 272)	(733)	12 881	-5,4%	-0,1%
12 Classifications internationales et normes	7 215	151	(166)	(15)	7 201	-0,2%	0,0%
13 Bases de données mondiales	8 840	2 344	(615)	1 729	10 569	19,6%	0,2%
14 Services d'accès à l'information et aux savoirs	7 850	280	(106)	174	8 024	2,2%	0,0%
15 Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle	14 574	1 561	(1 640)	(79)	14 495	-0,5%	0,0%
16 Économie et statistiques	6 918	1 111	(735)	376	7 294	5,4%	0,1%
17 Promotion du respect de la propriété intellectuelle	4 102	565	(85)	480	4 582	11,7%	0,1%
18 Propriété intellectuelle et défis mondiaux	5 648	41	(637)	(595)	5 052	-10,5%	-0,1%
19 Communications	16 412	16	(338)	(322)	16 090	-2,0%	0,0%
20 Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs	13 255	2 032	(1 008)	1 024	14 278	7,7%	0,1%
21 Direction générale	20 047	5 267	(1 796)	3 471	23 518	17,3%	0,5%
22 Gestion du programme et des ressources	38 203	1 145	(864)	282	38 485	0,7%	0,0%
23 Gestion et mise en valeur des ressources humaines	24 630	2 150	(1 060)	1 089	25 719	4,4%	0,2%
24 Services d'appui généraux	38 634	2 046	(1 832)	214	38 847	0,6%	0,0%
25 Technologies de l'information et de la communication	52 088	377	(214)	163	52 251	0,3%	0,0%
26 Supervision interne	5 550	286	(763)	(478)	5 072	-8,6%	-0,1%
27 Services de conférence et services linguistiques	39 136	1 140	(4 064)	(2 924)	36 212	-7,5%	-0,4%
28 Sécurité de l'information, des biens et des personnes	23 104	108	(491)	(382)	22 722	-1,7%	-0,1%
30 Appui aux PME et à la création d'entreprises	6 326	1 208	(1 154)	54	6 380	0,9%	0,0%
31 Système de La Haye	11 193	5 377	(1 155)	4 221	15 414	37,7%	0,6%
32 Système de Lisbonne	1 347	-	(9)	(9)	1 339	-0,7%	0,0%
Non affecté	7 357	13 369	(13 947)	(578)	6 778	-7,9%	-0,1%
TOTAL	725 857	49 514	(49 514)	-	725 857	-	-

¹ Le Règlement financier de l'OMPI prévoit la possibilité de procéder à des virements dans son article 5.5, qui stipule que : "Le Directeur général peut procéder à des virements d'un programme du programme et budget à un autre pour chaque exercice financier à raison d'un maximum de 5% du montant correspondant à la dotation biennale du programme bénéficiaire ou de 1% du budget total, le montant le plus élevé étant retenu, lorsque ces virements sont nécessaires au bon fonctionnement des services".

Note : Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

ANNEXE III Budget 2018 approuvé et budget après virements par programme

(en milliers de francs suisses)

Programme	Budget 2018 approuvé ¹	Budget 2018 après virements ²	Budget après virements par rapport au budget approuvé	
			Montant	%
1 Droit des brevets	2 443	2 661	218	8,9%
2 Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques	2 426	2 362	(63)	-2,6%
3 Droit d'auteur et droits connexes	8 261	8 423	162	2,0%
4 Savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques	3 505	3 627	121	3,5%
5 Système du PCT	105 589	101 665	(3 924)	-3,7%
6 Système de Madrid	29 109	28 249	(860)	-3,0%
7 Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI	5 588	5 517	(71)	-1,3%
8 Coordination du Plan d'action pour le développement	1 706	1 688	(18)	-1,1%
9 Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés	15 179	14 231	(948)	-6,2%
10 Pays en transition et pays développés	4 293	3 935	(358)	-8,3%
11 Académie de l'OMPI	6 718	6 890	172	2,6%
12 Classifications internationales et normes	3 553	3 675	122	3,4%
13 Bases de données mondiales	4 360	4 926	565	13,0%
14 Services d'accès à l'information et aux savoirs	3 912	4 324	412	10,5%
15 Solutions opérationnelles pour les offices de propriété intellectuelle	7 136	6 693	(443)	-6,2%
16 Économie et statistiques	3 351	3 349	(2)	-0,1%
17 Promotion du respect de la propriété intellectuelle	2 027	2 353	326	16,1%
18 Propriété intellectuelle et défis mondiaux	2 791	2 433	(357)	-12,8%
19 Communications	8 108	7 778	(329)	-4,1%
20 Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs	6 552	6 722	170	2,6%
21 Direction générale	9 898	11 771	1 872	18,9%
22 Gestion du programme et des ressources	18 911	18 656	(255)	-1,3%
23 Gestion et mise en valeur des ressources humaines	12 267	12 658	391	3,2%
24 Services d'appui généraux	19 199	20 157	958	5,0%
25 Technologies de l'information et de la communication	25 949	25 983	34	0,1%
26 Supervision interne	2 716	2 470	(246)	-9,1%
27 Services de conférence et services linguistiques	19 382	17 526	(1 856)	-9,6%
28 Sécurité de l'information, des biens et des personnes	11 526	11 085	(441)	-3,8%
30 Appui aux PME et à la création d'entreprises	3 113	3 020	(93)	-3,0%
31 Système de La Haye	5 537	8 998	3 461	62,5%
32 Système de Lisbonne	663	689	26	4,0%
Non affecté	3 678	5 191	1 513	41,1%
TOTAL	359 448	359 705	256	0,1%

¹ Le budget total approuvé pour 2018 reflète le budget annuel total qui figure à l'annexe VI du programme et budget pour 2018-2019.

² Le budget 2018-2019 après virements tient compte des virements effectués au 1^{er} février 2019.

ANNEXE IV Prévisions de recettes pour 2018

(en milliers de francs suisses)

Recettes	Prévisions de recettes pour 2018 ¹	Estimations actualisées pour 2018 ²	Estimations actualisées par rapport aux prévisions de recettes	
			Montant	%
Recettes, base comptable				
Taxes				
PCT	312 155	316 290	4 135	1.3%
Madrid	69 026	76 490	7 464	10.8%
La Haye	5 418	4 793	(625)	-11.5%
Lisbonne ¹	20	20	-	0.0%
<i>Total partiel</i>	386 620	397 593	10 973	2.8%
Income on a modified accrual basis				
Contributions (unitaires)	17 376	17 376	-	0.0%
Arbitrage	1 550	1 550	-	0.0%
Publications	205	205	-	0.0%
Revenus de placements	23	23	-	0.0%
Recettes accessoires	2 536	2 536	-	0.0%
<i>Total partiel</i>	21 690	21 690	-	0.0%
Total, recettes après ajustements IPSAS	408,310	419 283	10 973	2,7%

¹ Les prévisions de recettes reposent sur le tableau des recettes annuelles de l'annexe VI du programme et budget 2018-2019.

² Estimations actualisées concernant les taxes relatives au PCT, au système de Madrid et au système de La Haye selon les prévisions de l'économiste en chef de janvier 2019. Toutes les autres recettes pour la première année de l'exercice biennal sont estimées en tenant compte des budgets annuels figurant dans l'annexe VI du programme et budget 2018-2019.

ANNEXE V Mise en œuvre des mesures de maîtrise des coûts en 2018

(en francs suisses)

Domaine	Économies totales 2017 ¹	Économies totales 2018 ¹	Économies au coût unitaire 2017 ²	Économies au coût unitaire 2018 ²	Observations
Systèmes d'enregistrement					
Coût unitaire du traitement des demandes selon le système du PCT	-	-	-	Baisse de 80 francs suisses (-11,4%) de 702 francs suisses en 2017 à 622 francs suisses en 2018	La baisse du coût unitaire du traitement des demandes selon le système du PCT en 2018 résultait d'une baisse de 5,9% du coût total de production, associée à une hausse de 6,2% du nombre de publications par rapport à 2017. La baisse du coût total de production s'expliquait notamment par une diminution du coût moyen de traduction des abrégés français d'environ 14 000 francs suisses par semaine, soit environ 728 000 francs suisses par an.
Coût unitaire du traitement des demandes et des renouvellements selon le système de Madrid	-	-	Baisse de 16 francs suisses (-2,0%) de 746 francs suisses en 2016 à 731 francs suisses en 2017	Baisse de 130 francs suisses (-16,7%) de 779 francs suisses en 2017 à 648 francs suisses en 2018	La baisse du coût unitaire du traitement des demandes et des renouvellements selon le système de Madrid en 2018 résultait d'une diminution de 10,5% du coût total de production, associée à une hausse de 7,5% du nombre d'enregistrements et de renouvellements par rapport à 2017.
Coût unitaire par document inscrit en vertu du système de Madrid	-	-	-	Baisse de 57 francs suisses (-16,8%) de 341 francs suisses en 2017 à 284 francs suisses en 2018	La baisse du coût unitaire par document inscrit en vertu du système de Madrid en 2018 résultait d'une diminution de 10,5% du coût total de production, associée à une hausse de 7,7% du nombre de documents inscrits par rapport à 2017.
Coût unitaire du traitement des dessins ou modèles nouveaux ou renouvelés selon le système de La Haye	-	-	-	-	Le coût unitaire du traitement des dessins ou modèles nouveaux ou renouvelés selon le système de La Haye a augmenté, passant de 587 francs suisses en 2017 à 669 francs suisses en 2018. Cette augmentation résultait d'une hausse de 12,9% du coût total de production, associée à une légère baisse de 0,9% du nombre de dessins ou modèles nouveaux ou renouvelés par rapport à 2017.
Coût unitaire de l'inscription de documents au registre selon le système de La Haye	-	-	-	-	Le coût moyen de l'inscription d'un document au registre de La Haye a augmenté, passant de 1519 francs suisses en 2017 à 1603 francs suisses en 2018. Cette augmentation résultait d'une hausse de 12,9% du coût total de production, associée à une hausse de 7,1% du nombre de documents inscrits au registre par rapport à 2017.
Ressources humaines					
Cours de langue ³		-	-	-	Pas d'économies supplémentaires en 2018 par rapport à 2017.
Économies au titre des dépenses de personnel ³		14 837 186	-	-	Les économies réalisées en 2018 au titre des dépenses de personnel, par rapport au budget approuvé, s'élevaient à 14,8 millions de francs suisses. Ces économies résultaient directement des économies réalisées sur les postes à hauteur de 18,6 millions de francs suisses, compensées partiellement par une provision pour frais de justice s'élevant à 4 millions de francs suisses. Les économies réalisées sur les postes s'expliquaient principalement par les facteurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Les économies sur les <u>traitements</u> s'élevaient à 15,5 millions de francs suisses, principalement du fait des économies découlant du taux de vacance plus élevé que prévu (8,3 millions de francs suisses), des ajustements des traitements découlant de la réduction du coefficient d'ajustement de l'indemnité de poste (3,5 millions de francs suisses) et des aménagements de travail à temps partiel (3 millions de francs suisses); - Les dépenses relatives aux <u>prestations et avantages</u> étaient conformes aux prévisions inscrites au budget. Elles résultaient directement : i) des économies réalisées au titre des allocations familiales (1,9 million de francs suisses), des contributions à l'assurance maladie (1 million de francs suisses) et des indemnités pour frais d'études (0,8 million de francs suisses),

Domaine	Économies totales 2017 ¹	Économies totales 2018 ¹	Économies au coût unitaire 2017 ²	Économies au coût unitaire 2018 ²	Observations
					découlant du taux de vacance plus élevé que prévu et des hypothèses de coûts relatives aux vacances de postes; et ii) des dépenses plus élevées que prévu (3,8 millions de francs suisses) relatives au congé dans les foyers, à la prime d'affectation, aux indemnités de licenciement et à d'autres prestations au personnel. - Les économies réalisées au titre de la <u>CCPPNU</u> s'élevaient à 2,2 millions de francs suisses, du fait principalement d'un taux de vacance plus élevé que prévu et des fluctuations du taux de change dollar E.-U./franc suisse. - Les économies réalisées au titre de l' <u>assurance maladie après la cessation de service</u> s'élevaient à 1 million de francs suisses, du fait principalement d'un taux de vacance plus élevé que prévu et des ajustements des traitements découlant de la réduction du coefficient d'ajustement de l'indemnité de poste.
Services d'administration et de gestion					
Achats					
Achats de biens et de services 4	4 937 121	4 626 829	-	-	Les économies supplémentaires réalisées en 2018 résultaient des contrats négociés : i) par l'OMPI, à hauteur de 3 795 987 francs suisses; et ii) par le Groupe des activités communes d'achat (Groupe ACA), à hauteur de 830 842 francs suisses.
Voyages					
Frais de voyage pour le congé dans les foyers	841 319	-	-	-	Pas d'économies supplémentaires en 2018 par rapport à 2017.
Moyenne globale du prix d'un billet	-	-	-	Baisse de 64 francs suisses (-4,8%), de 1333 francs suisses en 2017 à 1269 francs suisses en 2018	La baisse de la moyenne globale du prix d'un billet s'explique principalement par la proportion plus élevée de demandes de voyage soumises dans les délais (résultant d'un suivi plus strict de la politique d'achat anticipé mise en œuvre en juin 2018) qui s'est traduite par l'achat anticipé de billets à un prix plus bas.
Commissions de l'agent de voyages et du PNUD	-	-	-	Baisse de 23 francs suisses (-24,5%) de 94 francs suisses en 2017 à 71 francs suisses en 2018	La baisse de la commission résulte principalement : i) de la diminution des commissions négociées de l'agent de voyages, qui s'est traduite par une diminution des commissions de l'agent de voyages de 78 francs suisses en 2017 à 53 francs suisses en 2018; et ii) de la proportion plus élevée de billets réservés en ligne ou achetés par l'intermédiaire de l'agent de voyages (par opposition à ceux achetés par l'intermédiaire du PNUD), dont les frais sont inférieurs à ceux du PNUD.
Locaux					
Frais de consommation d'électricité	-	70 421	-	-	Les économies réalisées en 2018 étaient principalement dues : i) à l'optimisation du système de ventilation; et ii) à l'installation de nouveaux appareils d'éclairage à haut rendement énergétique au rez-de-chaussée du bâtiment GBI (rénovation de l'imprimerie et des zones adjacentes au sous-sol du bâtiment AB), dans le hall du bâtiment AB et dans le parking souterrain du bâtiment PCT.
Frais de consommation d'eau	5 440	21 970	-	-	Les économies supplémentaires réalisées en 2018 découlaient de la poursuite de la mise en œuvre des mesures d'optimisation du système d'arrosage des jardins extérieurs.
Frais de consommation de gaz naturel (chauffage)	-	71 430	-	-	Les économies réalisées en 2018 s'expliquaient par une baisse du prix de l'énergie de 13% et un hiver plus chaud.
Coût des zones de stockage (fin des baux)	52 872	-	-	-	Pas d'économies supplémentaires en 2018 par rapport à 2017.
Frais de parking ("Parking des Nations")	15 520	32 800	-	-	Les économies réalisées en 2018 résultaient de la résiliation de 13 abonnements supplémentaires au Parking des Nations.

Domaine	Économies totales 2017 ¹	Économies totales 2018 ¹	Économies au coût unitaire 2017 ²	Économies au coût unitaire 2018 ²	Observations
TIC					
Frais de stockage des données (pour le stockage des données à la demande)	-	-	Baisse de 232 francs suisses par téraoctet en 2016 à 164 francs suisses par téraoctet en 2017	-	Le montant total des frais de stockage des données a augmenté, passant de 1,2 million de francs suisses en 2017 à 1,4 million de francs suisses en 2018, ce qui s'explique principalement par l'augmentation du volume moyen de données stockées de 620 à 720 téraoctets. Les frais de stockage des données par téraoctet (pour le stockage des données à la demande) ont légèrement augmenté, passant de 164 francs suisses par téraoctet en 2017 à 165 francs suisses par téraoctet en 2018.
Frais d'hébergement du serveur (virtuel et physique)	-	-	Baisse de 418 francs suisses par serveur en 2016 à 391 francs suisses par serveur en 2017	Baisse de 391 francs suisses par serveur en 2017 à 371 francs suisses par serveur en 2018	Le montant total des frais d'hébergement des serveurs a diminué, passant de 3,4 millions de francs suisses en 2017 à 3,3 millions de francs suisses en 2018 (du fait du passage de serveurs physiques à des serveurs virtuels), alors que le nombre moyen de serveurs (virtuels et physiques) a augmenté, passant de 722 à 738 au cours de la même période.
Frais de stockage à la demande	-	-	Baisse de 233 francs suisses par téraoctet en 2016 à 165 francs suisses par téraoctet en 2017	Baisse de 165 francs suisses par téraoctet en 2017 à 147 francs suisses par téraoctet en 2018	Malgré la baisse des frais de stockage à la demande par téraoctet, le montant total des frais de stockage à la demande a augmenté, passant de 1,2 million de francs suisses en 2017 à 1,3 million de francs suisses en 2018, ce qui s'explique principalement par l'augmentation du volume moyen de données stockées de 620 à 720 téraoctets.
Autres domaines					
Frais de traduction	-		Baisse de 0,02 franc suisse du coût au mot, de 0,58 franc suisse en 2016 ⁵ à 0,56 franc suisse en 2017	Baisse de 0,10 franc suisse (-17,9%) du coût au mot, de 0,56 franc suisse en 2017 à 0,46 franc suisse en 2018	La baisse du coût au mot tient principalement aux gains d'efficacité découlant de l'utilisation d'outils de TAO.
Frais d'impression	-		-	Baisse de 0,03 franc suisse (-18,5%) du coût par page, de 0,162 franc suisse en 2017 à 0,132 franc suisse en 2018	La baisse du coût unitaire par page tenait à l'augmentation de la productivité, à la formation du personnel afin d'accroître la polyvalence, et au regroupement de deux imprimeries, qui a permis de réaliser des économies au titre des dépenses de personnel, du nombre de machines, des frais d'entretien et de réparation, malgré l'augmentation du volume total de pages imprimées en 2018.

¹ Dépenses pour l'exercice en cours par rapport aux dépenses pour l'exercice précédent (dépenses en 2018 par rapport aux dépenses en 2017), sauf indication contraire.

² Coût unitaire pour l'exercice en cours par rapport au coût unitaire pour l'exercice précédent (2018 par rapport à 2017).

³ Les économies réalisées en 2017 au titre des cours de langue et des dépenses de personnel ont été calculées au prorata des économies réalisées au cours de l'exercice biennal 2016-2017.

⁴ Le calcul des économies réalisées en 2018 au titre des contrats négociés par l'OMPI et par le Groupe ACA ont été affinés. Les calculs ont été effectués sur la base des estimations relatives à la réduction des coûts et aux coûts non encourus.

⁵ Le coût unitaire de 0,58 franc suisse en 2016 a été retraité selon la méthode déjà utilisée en 2017 pour le calcul du coût unitaire.

ANNEXE VI Indicateurs relatifs au système du PCT

Indicateurs d'exécution pour le résultat escompté "Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du PCT"

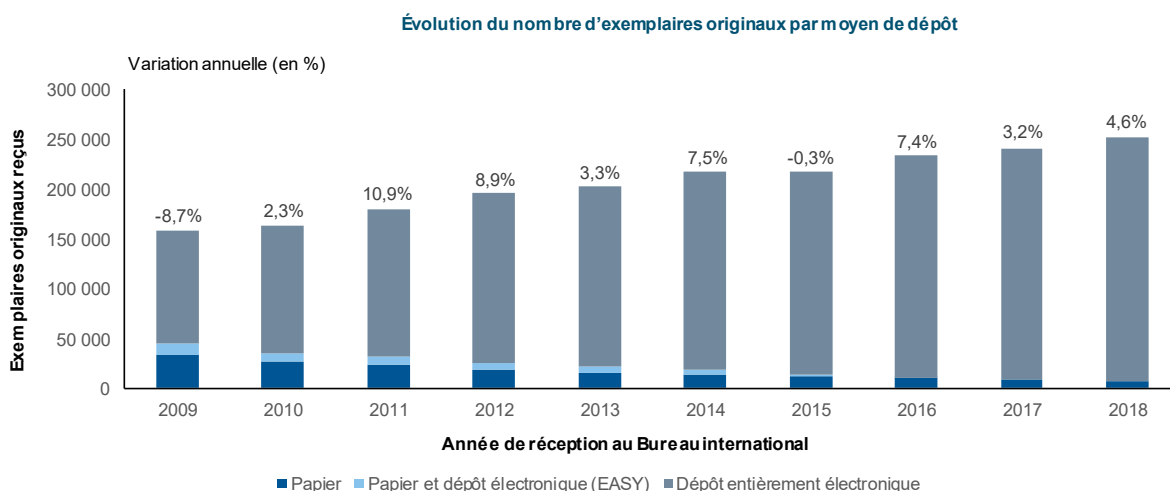
Généralités

À titre d'introduction en ce qui concerne les indicateurs d'exécution pour le résultat escompté "Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du PCT", il y a lieu d'examiner l'évolution des facteurs suivants :

- la charge de travail du PCT;
- la répartition linguistique de cette charge de travail;
- les effectifs affectés au traitement de cette charge de travail; et
- le niveau d'automatisation.

Charge de travail

La charge de travail est mesurée sur la base du nombre d'exemplaires originaux reçus chaque année par le Bureau international¹⁴⁵.



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

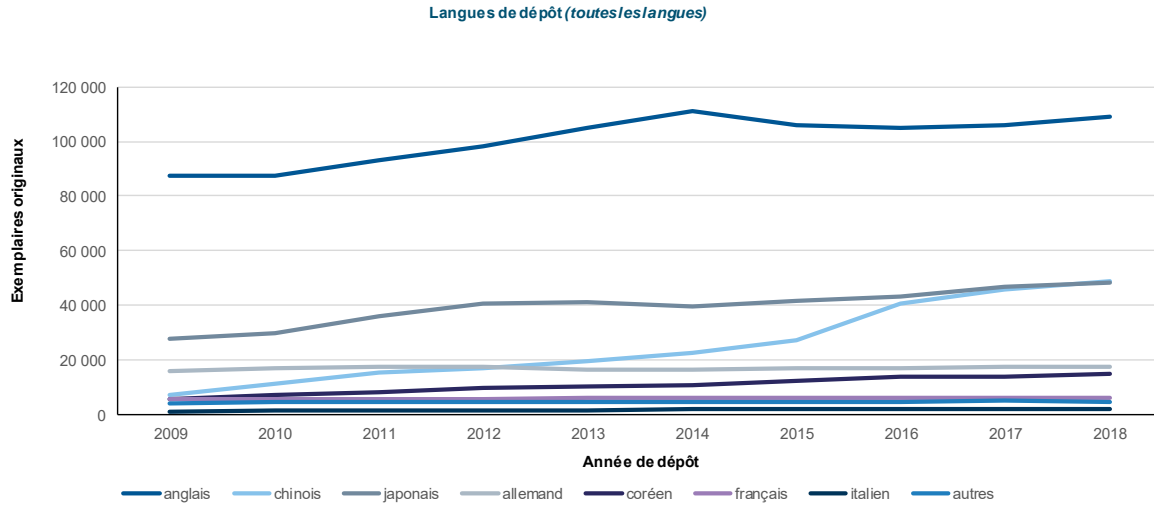
Note : Les données de 2018 peuvent être incomplètes.

- Le Bureau international a reçu quelque 252 000 exemplaires originaux en 2018, soit une augmentation de 4,6% par rapport à l'année précédente.
- En 2018, la part de dépôts entièrement électroniques a continué d'augmenter et a représenté 97% de l'ensemble des dépôts.

¹⁴⁵ Un exemplaire original est une demande selon le PCT transmise au Bureau international par un office récepteur après son dépôt auprès de cet office et son traitement par cet office. Étant donné que les exemplaires originaux ne sont reçus par le Bureau international qu'à l'issue de leur traitement par un office récepteur, les chiffres sont fortement influencés par les délais de traitement dans ces offices. Pour cette raison, les tendances observées dans la réception d'exemplaires originaux donnent des indications utiles sur la charge de travail du Bureau international mais ne constituent pas toujours des indicateurs exacts du nombre de dépôts de demandes selon le PCT.

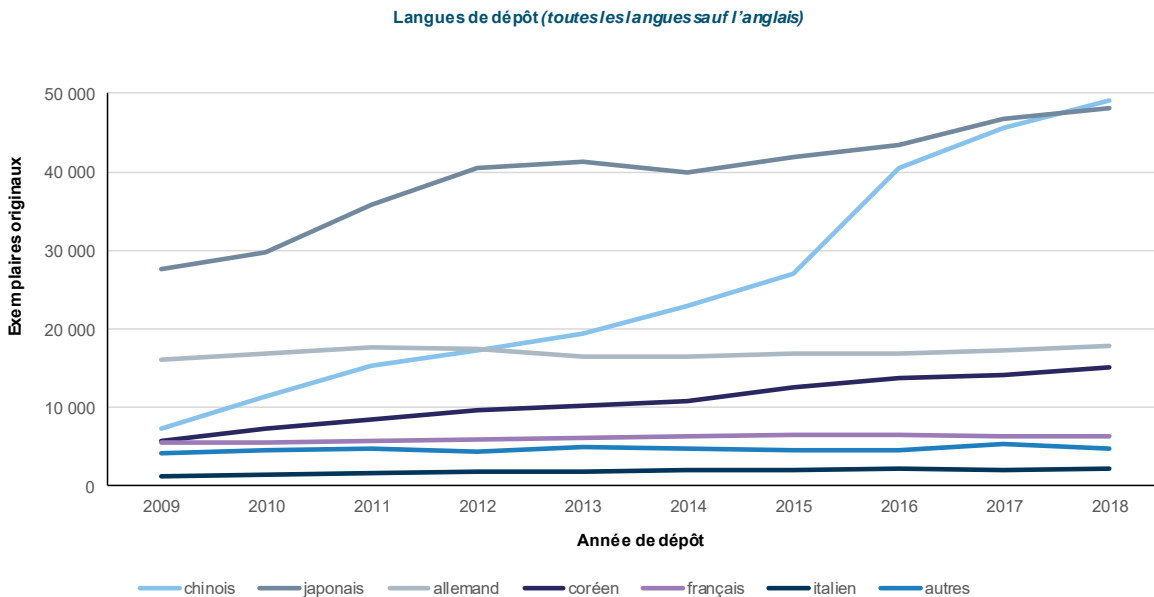
Répartition linguistique

L'une des tendances fondamentales au sein du Bureau international est l'augmentation de la diversité linguistique des dépôts, sous l'effet notamment d'une augmentation continue de l'utilisation du système du PCT dans les pays d'Asie orientale.



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.
Note : Les données de 2018 peuvent être incomplètes.

L'essentiel des demandes a été déposé en anglais et a représenté 43,1% de l'ensemble des dépôts en 2018. Les parts des langues asiatiques ont augmenté au cours de la dernière décennie. La part combinée des demandes selon le PCT déposées en japonais, chinois et coréen est passée de 29,5% en 2010 à 44,6% en 2018. Le graphique ci-après présente en détail l'évolution des langues de dépôt autres que l'anglais :

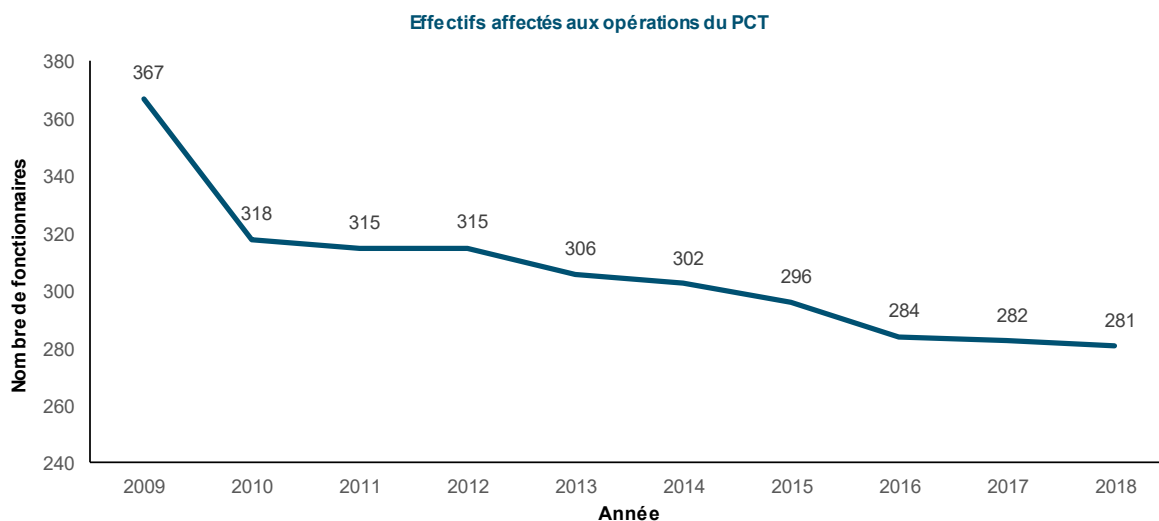


Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.
Note : Les données de 2018 peuvent être incomplètes.

La forte augmentation du nombre de demandes déposées dans des langues asiatiques au cours de ces dernières années pèse lourdement sur le Bureau international en raison du nombre limité de membres du personnel pouvant travailler dans ces langues. L'atténuation de cet effet passe par l'automatisation de certaines tâches et le recrutement de fonctionnaires capables de travailler dans ces langues.

Effectifs

La figure ci-après indique les effectifs de la Division des opérations du PCT depuis 2009, en équivalent personnel à plein temps (EPPT – effectif total à plein temps plus équivalent à plein temps du personnel à temps partiel). Les effectifs de la Division des opérations du PCT ont encore diminué en 2018.



Source : Département des services du PCT, janvier 2019

Note : Les effectifs sont calculés en équivalent personnel plein temps à partir des listes des fonctionnaires de décembre.

Coût unitaire du traitement d'une demande

L'efficacité du Bureau international dans le traitement des demandes selon le PCT peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite. Le coût total de production comprend les dépenses liées exclusivement au système du PCT et les dépenses liées aux activités à l'appui du système.

Les dépenses liées exclusivement au système du PCT englobent celles du programme 5 (système du PCT).

Les dépenses liées aux activités à l'appui du système du PCT comprennent les dépenses des services suivants : services de conférence et services linguistiques, construction, direction générale, finances et budget, services d'appui généraux, gestion des ressources humaines, supervision interne, informatique et sûreté et sécurité. Une petite partie de ces dépenses (coût de l'hébergement du serveur au CIC, coût estimé de la source authentique des demandes selon le PCT publiées (PATENTSCOPE) et part des coûts de la Section des recettes dans la Division des finances) est directement attribuée au système du PCT, tandis que le reste des dépenses attribuables au système du PCT est calculé en fonction de l'effectif (fonctionnaires titulaires de contrats de durée déterminée, fonctionnaires temporaires, boursiers et personnel intérimaire).

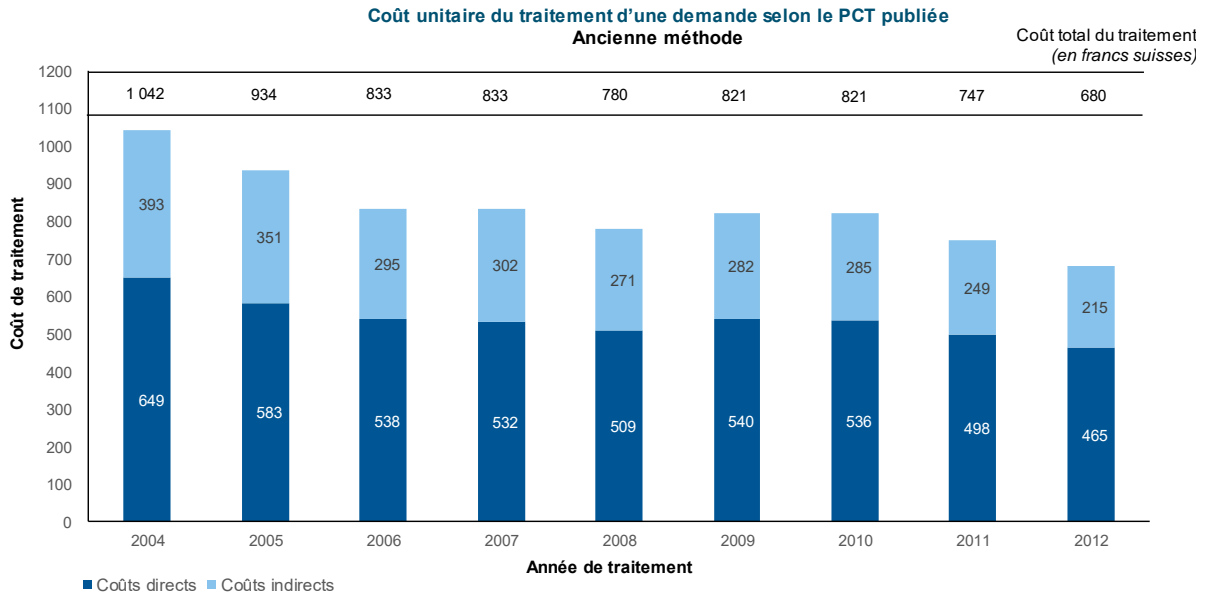
La méthodologie employée pour imputer les coûts unitaires a été révisée en 2013, afin de l'aligner sur les autres calculs de coûts unitaires/de l'Union et de mieux rendre compte de l'environnement en rapide évolution. À titre d'exemple, l'ancienne méthode, qui avait été conçue en 2007, comprenait un coût de stockage (sur 30 ans) en entrepôts, alors que les dépôts au format papier (y compris les dépôts du système PCT-EASY) représentaient moins de 10% des dépôts en 2013. Le coût unitaire du PCT en 2012 a été calculé au moyen de deux méthodes. Il s'élevait à 680 francs suisses avec l'ancienne méthode et à 712 francs suisses avec la nouvelle. La différence de 32 francs suisses tient à la nouvelle méthode d'affectation des coûts indirects.

Conformément aux efforts continus que déploie l'Organisation pour maîtriser les dépenses de personnel et disposer d'un personnel plus réactif et flexible, le calcul du coût unitaire pour 2018 a été affiné en incluant les vacataires dans les effectifs chargés de l'examen, le cas échéant. Dans le cas du PCT, cette modification n'a qu'une incidence mineure sur le coût unitaire du PCT pour 2018.

De manière formelle, le coût unitaire est défini comme suit :

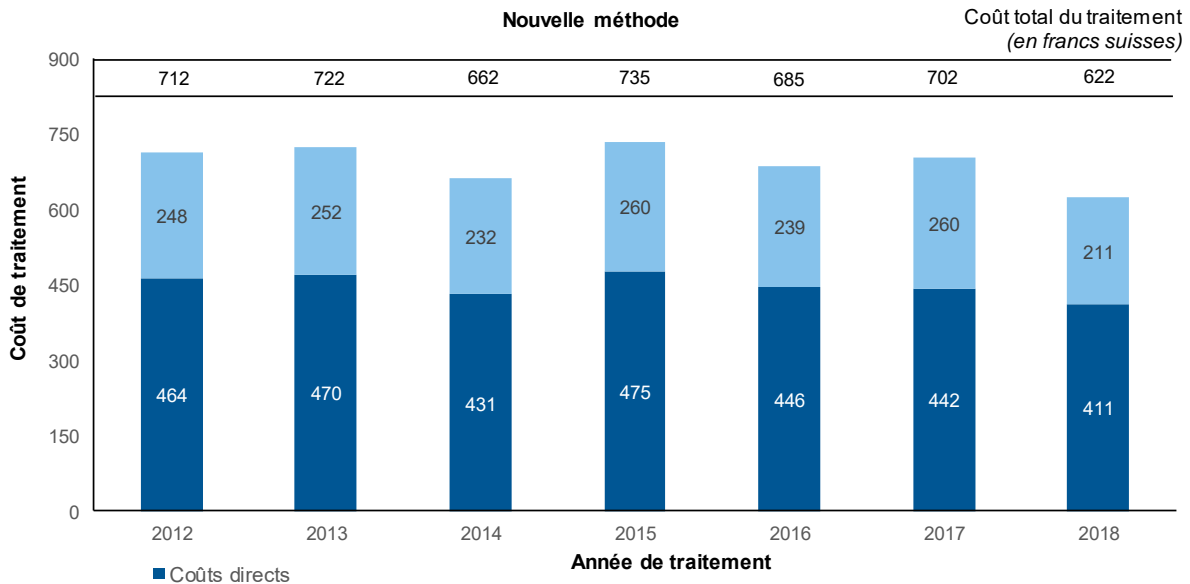
$$\text{Coût unitaire} = \frac{\text{Coût total de production}}{\text{Nombre de publications}}$$

Les figures ci-dessous illustrent l'évolution du coût unitaire du traitement entre 2004 et 2012, calculé avec l'ancienne méthode, et entre 2012 et 2016, avec la nouvelle méthode, y compris la répartition de la contribution des coûts directs et indirects.



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2013.

Note : le coût moyen d'une demande selon le PCT publiée est une estimation obtenue en divisant le coût total de traitement par le nombre de demandes selon le PCT publiées. Les données rétrospectives ont été révisées et peuvent différer de celles figurant dans des publications précédentes.



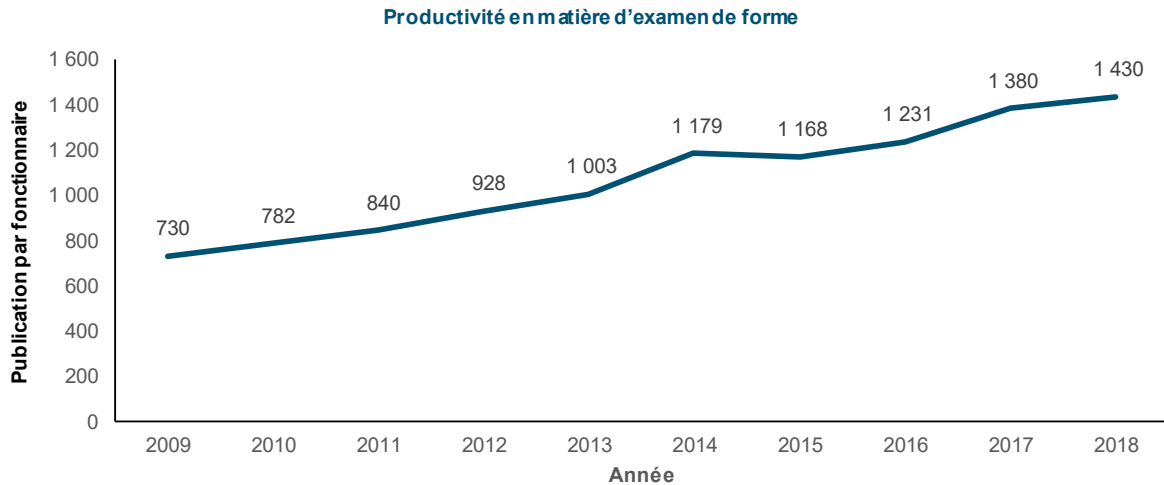
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

Note : le coût moyen du traitement d'une demande selon le PCT publiée est une estimation qui est calculée en divisant le coût total du traitement par le nombre de demandes selon le PCT publiées. Les données rétrospectives ont été révisées.

- Le coût moyen du traitement d'une demande selon le PCT publiée était de 622 francs suisses en 2018, soit une diminution de 11,4% par rapport à 2017. Cette diminution a été due essentiellement à une chute de 5,9% des coûts totaux, combinée à une augmentation de 6,2% du nombre des demandes publiées.

Productivité en matière d'examen de forme

La productivité du personnel est calculée en divisant la production (c'est-à-dire le nombre de publications du PCT) par les effectifs aux fins de l'examen de forme.



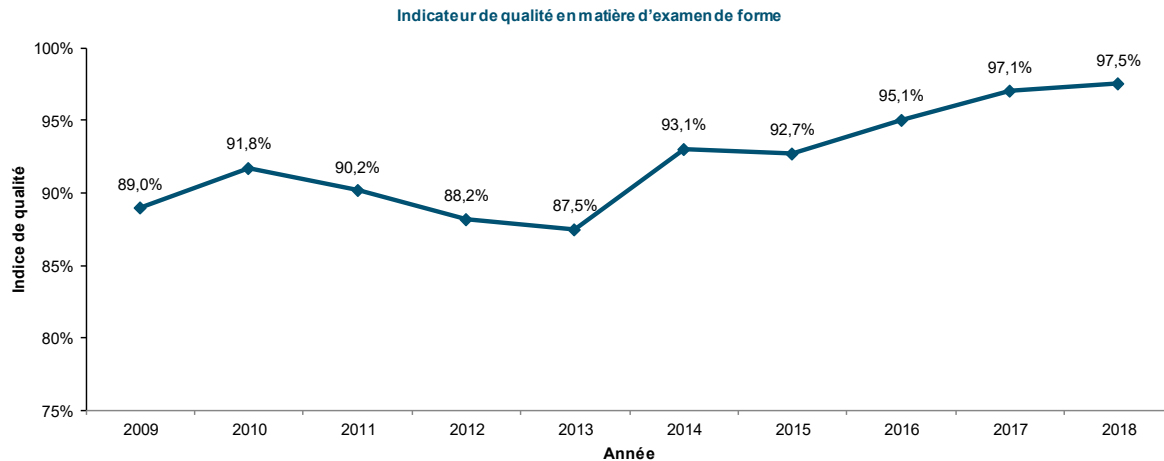
Source : Département des services du PCT et Base de données statistiques de l'OMPI, janvier 2019.

Note : Les effectifs sont calculés en équivalent personnel plein temps à partir des listes des fonctionnaires de décembre.

- La productivité en matière d'examen de forme augmente chaque année, en raison essentiellement de l'automatisation qui a permis le traitement d'une charge de travail beaucoup plus importante avec moins ou autant de personnel.
- En 2018, la productivité en matière d'examen de forme a augmenté de 3,6% par rapport à 2017.

Indicateur de qualité agrégé en matière d'examen de forme

Pour mesurer d'une manière simple et globale la qualité du travail qu'il exécute, le Bureau international a mis au point un indicateur de qualité agrégé qui est la moyenne de quatre indicateurs de qualité principaux. Trois sont fondés sur les délais pour les principales transactions entrant dans le cadre du système du PCT : accusé de réception de la demande selon le PCT, publication et nouvelle publication. Le quatrième indicateur concerne les erreurs commises pendant le traitement des demandes selon le PCT.

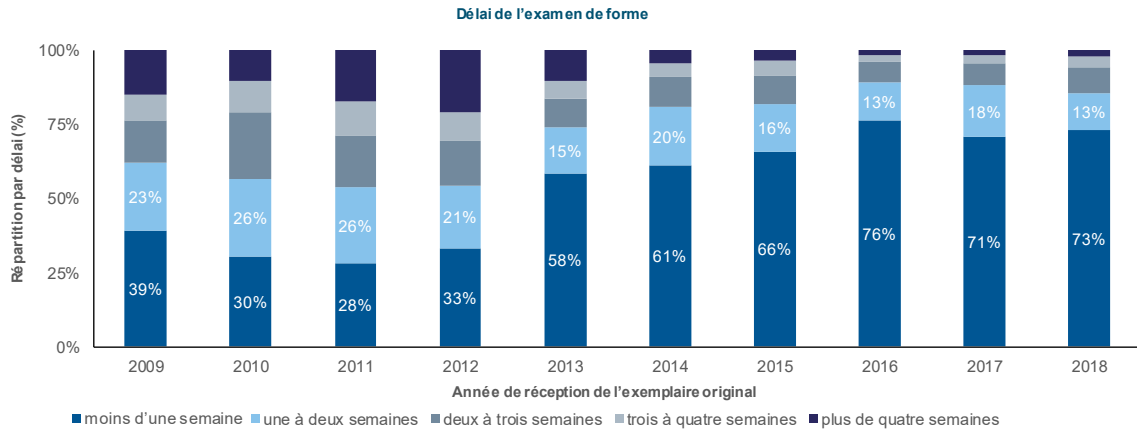


Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

- La qualité globale telle que mesurée par l'indice agrégé s'est notablement améliorée, passant d'une moyenne de 89% en 2009 à 97,5% en 2018.

Délai de l'examen de forme

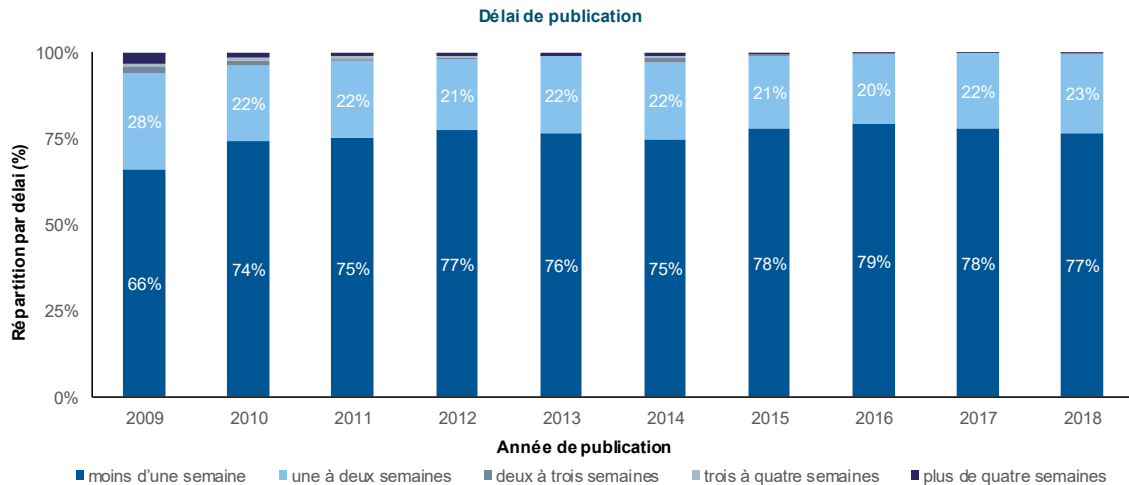
Cet indicateur présente de manière plus détaillée l'une des composantes de l'indicateur de qualité agrégé, à savoir le temps qu'il faut au Bureau international pour émettre le formulaire 301. Ce formulaire est émis une fois l'examen de forme de la demande terminé. Les déposants apprécient de recevoir ce formulaire le plus rapidement possible car il fait office d'accusé de réception de la demande par le Bureau international et leur permet de savoir si leur demande contient des vices de forme.



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

Délai de publication

Cet indicateur présente de manière plus détaillée l'une des composantes de l'indicateur de qualité agrégé, à savoir le temps qu'il faut au Bureau international pour publier la demande. L'article 21.2)a) du PCT prévoit que "... la publication internationale de la demande internationale a lieu à bref délai après l'expiration d'un délai de 18 mois à compter de la date de priorité de cette demande".

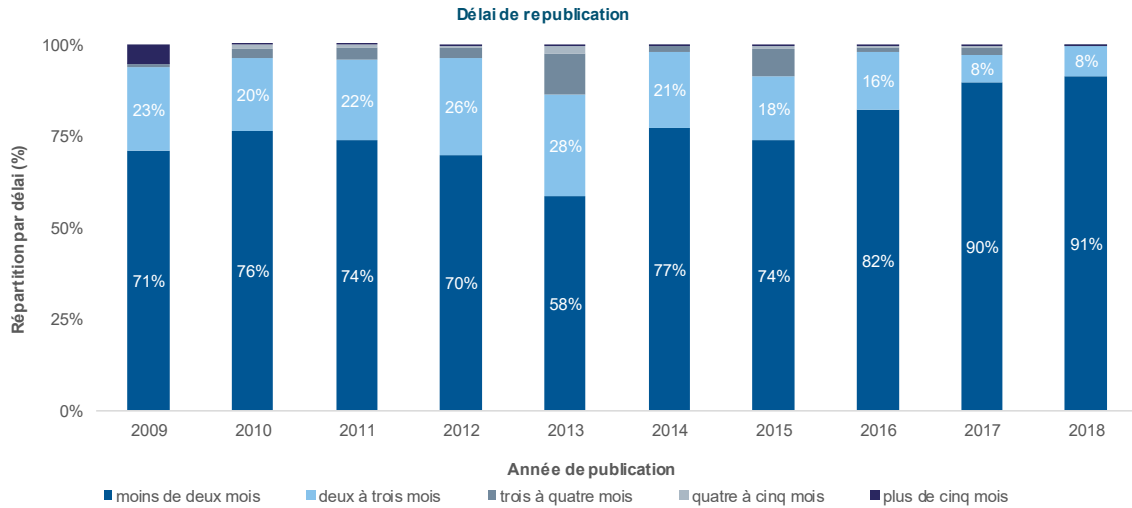


Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

Délai de republication

Cet indicateur présente de manière plus détaillée l'une des composantes de l'indicateur de qualité agrégé, à savoir le temps qu'il faut au Bureau international pour republier la demande avec le rapport de recherche internationale. En raison des retards de communication de ces rapports par les administrations chargées de la recherche internationale, un

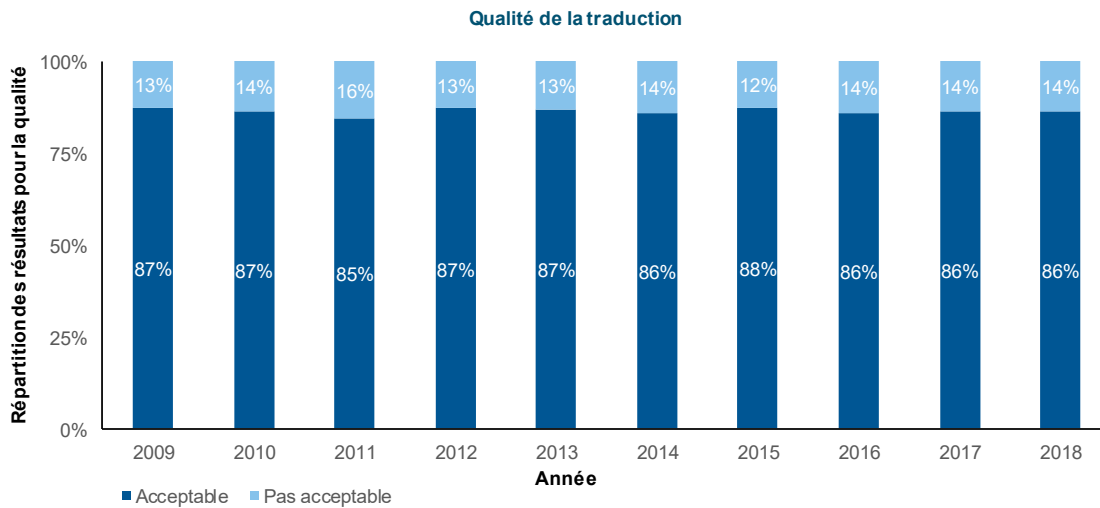
certain nombre de demandes internationales est publié sans le rapport. Lorsque ce rapport est disponible, la demande internationale doit être republiée sans délai avec le rapport afin de compléter la publication internationale.



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

Qualité de la traduction

Des documents dont le nombre est calculé de manière statistique sont choisis au hasard à des fins de contrôle de la qualité parmi les traductions d'abrégés et de rapports sur la brevetabilité établis sous la responsabilité du Bureau international. L'évaluation détermine si une traduction est "acceptable" ou "non acceptable". Cet indicateur rassemble les résultats de ce contrôle de la qualité exécuté par le Bureau international pour toutes les combinaisons linguistiques et tous les types de document. Il est mis un terme aux relations avec les agences qui ont systématiquement moins de 80% de traductions jugées "acceptables". La qualité de la traduction est restée stable en 2018 par rapport à l'année précédente.

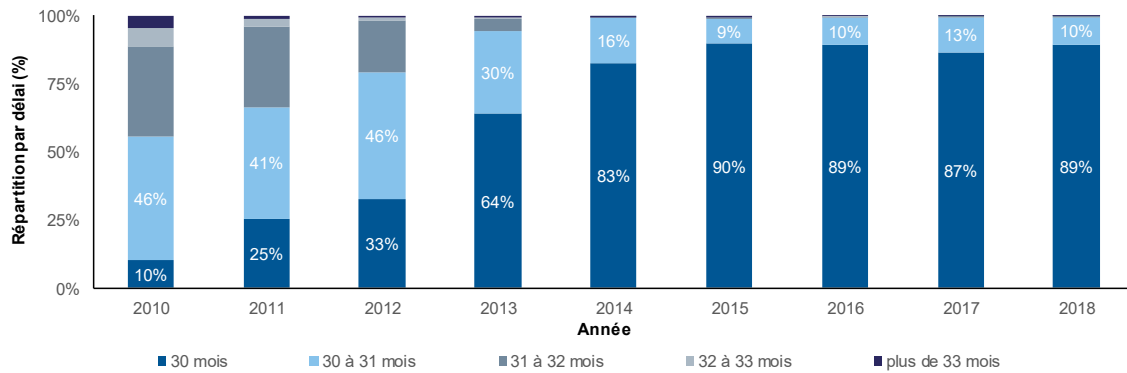


Source : Département des services du PCT, février 2019.

Délais de traduction des rapports

Cet indicateur fournit des informations sur les délais dans lesquels le Bureau international met la traduction des rapports sur la brevetabilité à la disposition des déposants et des offices. La part des traductions de rapports sur la brevetabilité livrées dans les 30 mois suivant la date de priorité de la demande internationale n'a cessé d'augmenter entre 2010 et 2015 avant de se stabiliser en 2015. En 2018, 89% des traductions de rapports sur la brevetabilité étaient livrées dans les 30 mois, et 99% dans les 31 mois.

Délais de traduction des rapports



Source : Département des services du PCT, février 2019.

Qualité de la conception des logiciels

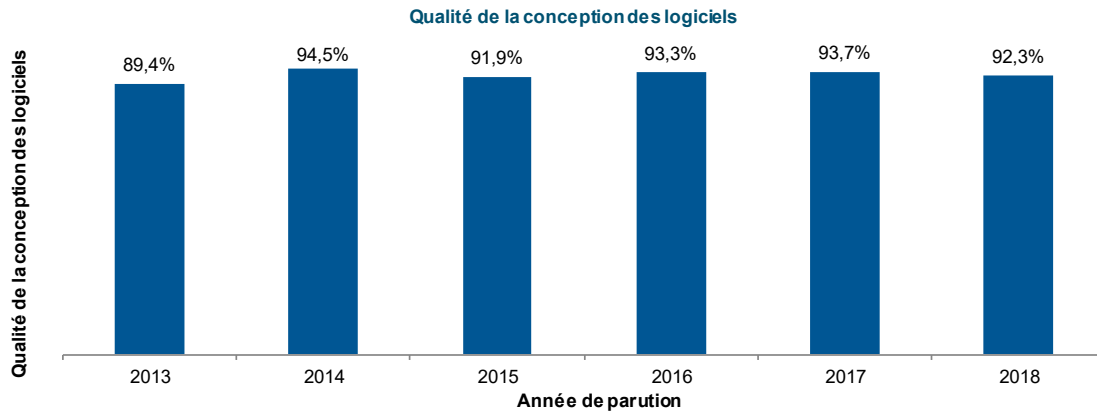
Cet indicateur donne une idée de la qualité des versions des principaux logiciels utilisés pour les projets eDossier et ePCT. Il indique la part de temps consacré à la mise en place de la nouvelle fonction dans le produit (c'est-à-dire le travail initial) par rapport au temps total (travail initial + remaniement). Le remaniement correspond au temps passé à corriger des défauts détectés dans l'environnement de production.

Selon cette approche, les produits présentant un faible niveau de remaniement sont considérés comme étant de grande qualité car ils témoignent de l'importance de la valeur ajoutée au produit par la mise en place des nouvelles caractéristiques.

L'indicateur de la qualité de la conception des logiciels est défini de la manière suivante :

$$\text{Qualité de la conception des logiciels} = \frac{\text{Effort total pour le travail initial}}{\text{Travail initial} + \text{remaniement}} * 100$$

En 2017, la qualité des principales versions, déterminée par l'indicateur, était de 93,7%. En 2018, une légère diminution, à 92,3%, a été observée.



Source : Département des services du PCT, février 2019.

Niveaux de service des systèmes informatiques

L'indicateur d'exécution intitulé "niveaux de service des systèmes informatiques" mesure l'exécution du service fourni par le Service des systèmes informatiques du PCT aux utilisateurs, sur la base de sa capacité à atteindre les objectifs convenus. Cet indicateur composite est calculé au moyen de la moyenne de cinq indicateurs d'exécution axés sur les

objectifs¹⁴⁶. Chaque indicateur est exprimé en pourcentage de l'objectif effectivement atteint. Le niveau de service général a augmenté en 2018, avec 97,6% des services ayant atteint les objectifs de performance, par rapport à 97,1% l'année précédente.

Niveaux de service des systèmes informatiques

Indicateurs d'exécution <i>Description succincte</i>	Objectif	Conditions	Résultats					
			2013	2014	2015	2016	2017	2018
Durée des interventions visant à régler un problème <i>Temps de travail (7 heures – 19 heures les jours ouvrables à l'OMPI) entre la création d'un ticket et la résolution du problème.</i>	Gravité 1 : 4 heures Gravité 2 : 2 jours Gravité 3 : 5 jours Gravité 4 : 10 jours	Tickets Production et Appui traités par l'équipe d'appui	85,5%	87,6%	93,6%	96,9%	95,0%	97,2%
Temps de transmission du document <i>Temps écoulé entre la réception du document par le Bureau international et sa mise à disposition dans le système eDossier</i>	8 heures	Documents transmis au moyen d'un processus partiellement ou entièrement automatisé	80,0%	88,2%	89,5%	88,9%	90,8%	91,8%
Taux de réussite des travaux de traitement par lots	100%	Lots à traiter avec succès avant la fermeture des bureaux à la date prévue	99,6%	99,5%	99,6%	99,6%	99,5%	99,2%
Accessibilité du système eDossier	99%	7 heures – 19 heures les jours ouvrables	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Accessibilité du système ePCT	99%	24 heures sur 24	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Niveaux de service des systèmes informatiques <i>Moyenne des indicateurs ci-dessus</i>			93,0%	95,1%	96,5%	97,1%	97,1%	97,6%

Source : Département des services du PCT, février 2019.

Bureau international agissant en tant qu'office récepteur (RO/IB)

Dépôts

Ce tableau indique les 10 principaux offices récepteurs classés en fonction du nombre de demandes déposées selon le PCT au cours des cinq dernières années, jusqu'en 2018. En principe, une demande selon le PCT est déposée auprès de l'office des brevets national du pays d'origine du déposant ou d'un office de brevets régional agissant au nom de la juridiction dont relève le déposant. Le Bureau international est compétent pour agir en qualité d'office récepteur pour les déposants de tous les États contractants du PCT. L'évolution des dépôts auprès du Bureau international, le classement de celui-ci par rapport à d'autres offices récepteurs et sa part de marché sont indiqués dans ce tableau.

Nombre de demandes selon le PCT reçues par les 10 principaux offices récepteurs

Offices récepteurs	Année de dépôt international					Part 2018 (%)	Variation par rapport à 2017 (%)
	2014	2015	2016	2017	2018		
États-Unis d'Amérique	61 973	57 589	56 679	56 297	55 330	21,9	-1,7
Chine	27 088	31 045	44 462	50 655	55 211	21,8	9,0
Japon	41 292	43 097	44 495	47 425	48 630	19,2	2,5
Office européen des brevets	32 905	34 158	35 286	36 619	37 975	15,0	3,7
République de Corée	13 137	14 592	15 595	15 790	17 002	6,7	7,7
Bureau international	10 540	10 329	10 022	10 202	12 259	4,8	20,2
Royaume-Uni	4 241	4 100	4 008	3 933	3 887	1,5	-1,2
France	3 508	3 515	3 606	3 804	3 555	1,4	-6,5
Canada	2 174	1 988	1 859	1 875	1 914	0,8	2,1
Australie	1 622	1 615	1 703	1 752	1 675	0,7	-4,4
Tous les autres	15 850	15 202	15 192	15 159	15 562	6,2	2,7
Total	214 330	217 230	232 907	243 511	253 000	100,0	3,9

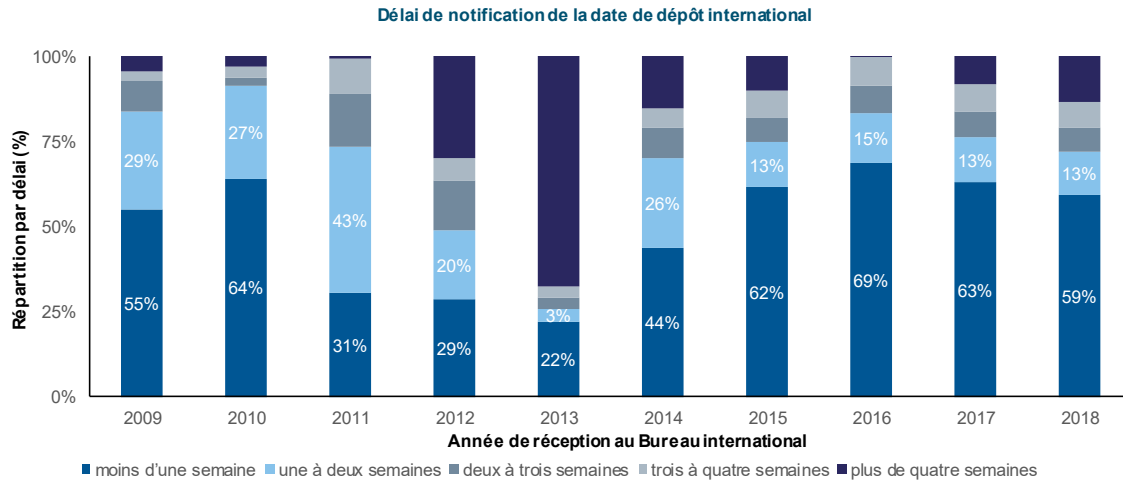
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019

Note : Les données pour 2018 sont des estimations.

¹⁴⁶ D'après une étude indépendante des indicateurs d'exécution des systèmes informatiques du PCT, la définition est légèrement différente de celle qui figure dans le programme et budget pour l'exercice biennal 2014-2015.

Délai de notification de la date de dépôt international

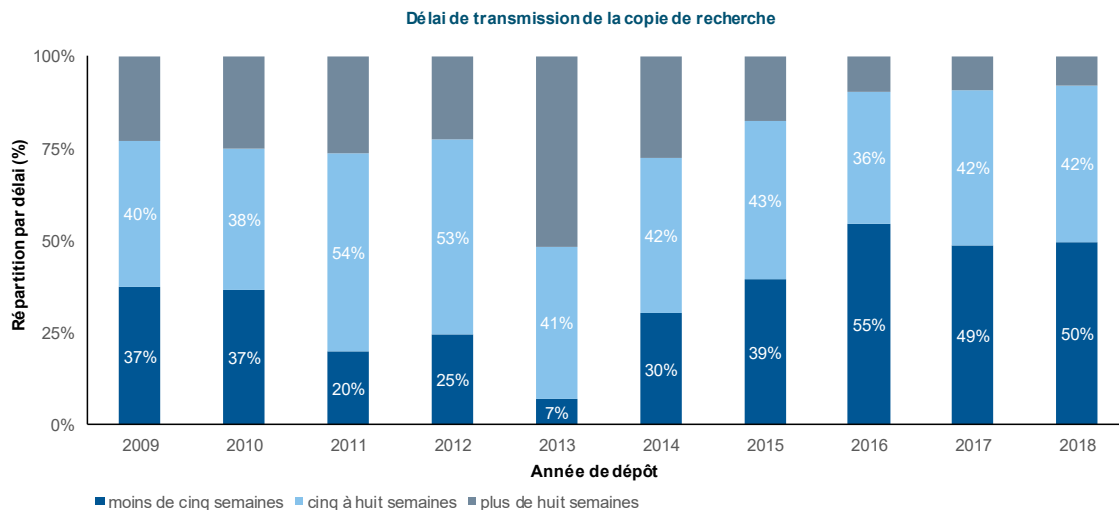
Cet indicateur rend compte du temps qu'il faut au Bureau international agissant en tant qu'office récepteur pour émettre le formulaire 105. Ce formulaire est émis après l'attribution de la date de dépôt international. Les déposants apprécient de recevoir ce formulaire le plus tôt possible car une demande internationale a l'effet d'une demande nationale ordinaire dans chaque État désigné à compter de la date de dépôt international, qui sera considérée comme la date de dépôt effective dans chaque État désigné.



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

Délai de transmission de la copie de recherche

Cet indicateur rend compte du temps qu'il faut au Bureau international agissant en tant qu'office récepteur pour transmettre les copies de recherche aux administrations chargées de la recherche internationale. La copie de recherche doit être transmise rapidement après paiement de la taxe de recherche afin que l'administration chargée de la recherche internationale puisse établir le rapport de recherche internationale dans les délais fixés par le cadre réglementaire du PCT. Les retards de paiement de la taxe retardent la transmission des copies de recherche aux administrations chargées de la recherche internationale et ont donc un impact négatif sur la capacité de ces administrations de respecter ces délais.



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

ANNEXE VII Indicateurs relatifs au système de Madrid

Indicateurs d'exécution pour le résultat escompté "amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Madrid"

Généralités

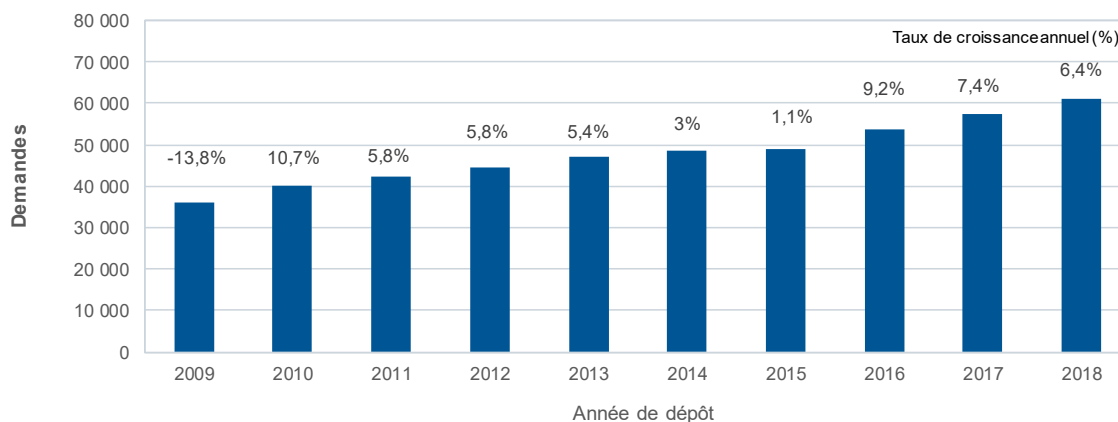
Les facteurs à examiner aux fins de l'évaluation des indicateurs d'exécution pour le résultat escompté "Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Madrid" sont les suivants :

- la charge de travail du système de Madrid;
- la composition de cette charge de travail;
- les effectifs affectés au traitement de cette charge de travail;
- le niveau d'automatisation; et
- le coût total de production.

Documents reçus

Le Bureau international reçoit six catégories différentes de documents, à savoir les demandes internationales, les renouvellements, les désignations postérieures, les modifications, les décisions et les corrections. La tendance la plus récente en ce qui concerne le nombre de documents reçu pour chacune de ces catégories est indiquée ci-dessous. Des renseignements supplémentaires sont également fournis concernant les demandes internationales, par exemple le nombre moyen de classes et la longueur moyenne des demandes. Pour des raisons techniques, certains indicateurs montrent des données fondées sur des documents traités plutôt que sur des documents reçus. Les retards de traitement peuvent ainsi avoir une incidence sur certains indicateurs. Par ailleurs, en 2016, le Bureau international a changé de méthode pour déterminer la date de réception des demandes internationales en utilisant la date de dépôt de la demande internationale par l'office d'origine plutôt que la date de réception de la demande internationale par le Bureau international.

Demands internationales

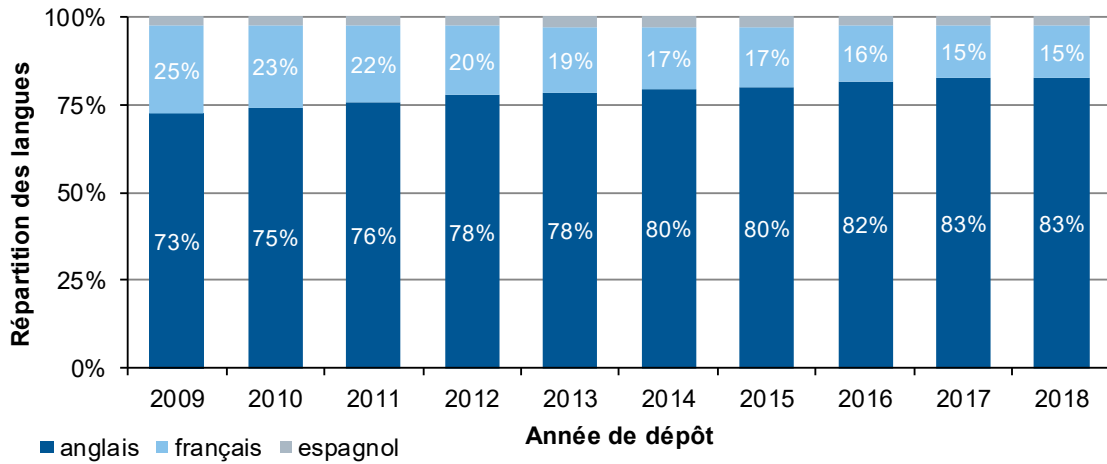


Source : Base de données statistiques de l'OMPI, avril 2019.

Note : Les données sont fournies sur la base de la date de dépôt auprès de l'office d'origine.

- Selon les estimations, en 2018, 61 200 demandes ont été déposées, soit une augmentation de 6,4% par rapport à 2017.
- Le nombre des demandes reçues a augmenté de façon constante depuis 2010.

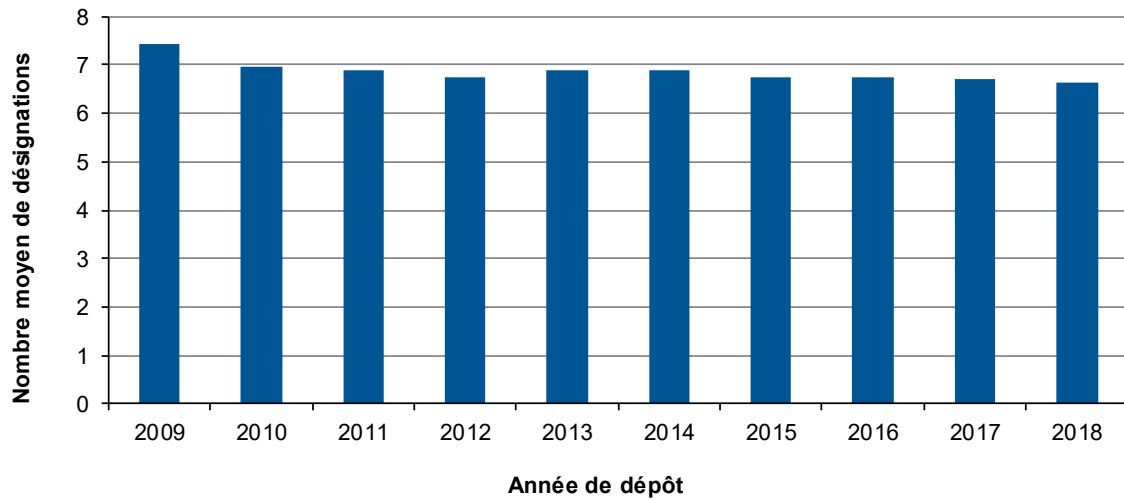
Répartition des demandes par langue de dépôt



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, avril 2019.

- En 2018, 83% des demandes internationales ont été déposées en anglais. Cette part est restée stable par rapport à 2017.

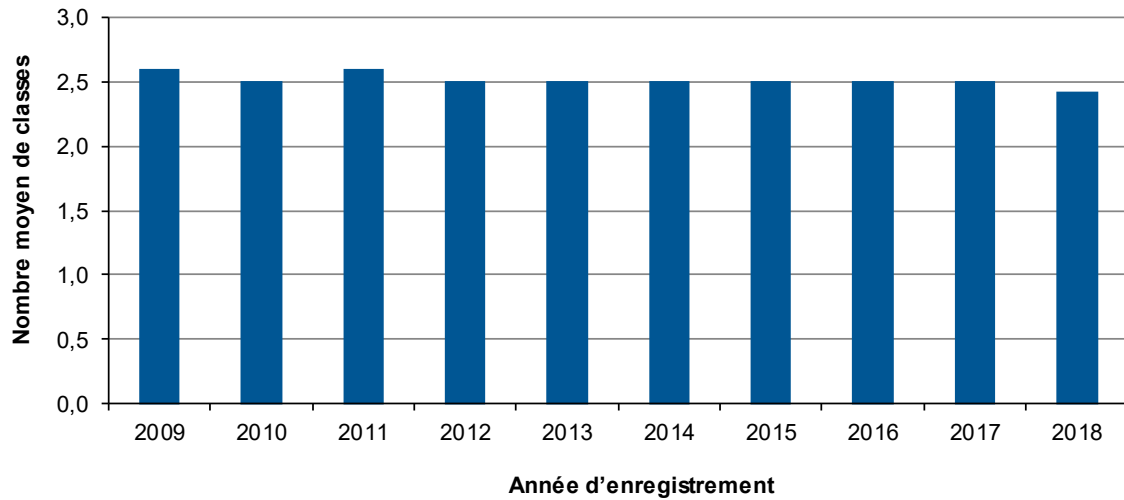
Nombre moyen de désignations par enregistrement



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, avril 2019.

- En moyenne, 6,6 désignations ont été faites pour les demandes enregistrées en 2018. Cette moyenne tend à diminuer depuis 2009.

Nombre moyen de classes par enregistrement



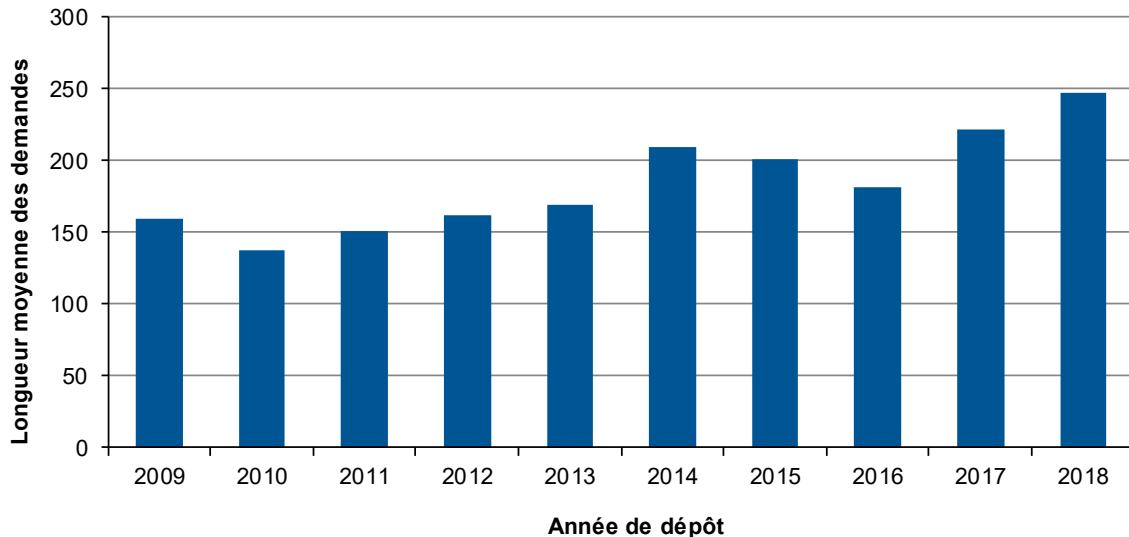
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, avril 2019.

- Le nombre moyen de classes indiquées dans les enregistrements (2,4 classes) a légèrement baissé par rapport à 2017.

Longueur moyenne des demandes

La longueur des demandes est déterminée par le nombre total de mots utilisés par le déposant a) dans la description de la marque, b) dans la liste des produits et services et c) dans toute mention de limitation s'y rapportant. Le Bureau international traduit ces trois éléments en français, anglais ou espagnol, selon la langue d'origine des demandes, pour que ces dernières soient disponibles dans les trois langues du système de Madrid.

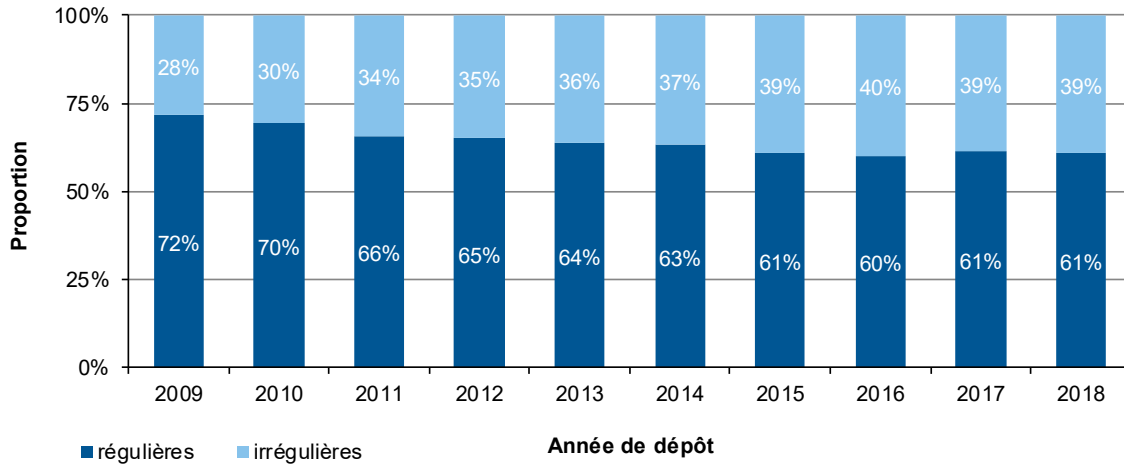
Longueur moyenne des demandes



Note : Les données concernant la longueur moyenne des demandes ont été révisées depuis le rapport précédent.
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, avril 2019.

- La longueur moyenne des demandes a augmenté, passant de 221 mots en 2017 à 247 en 2018, soit une augmentation de 12%.

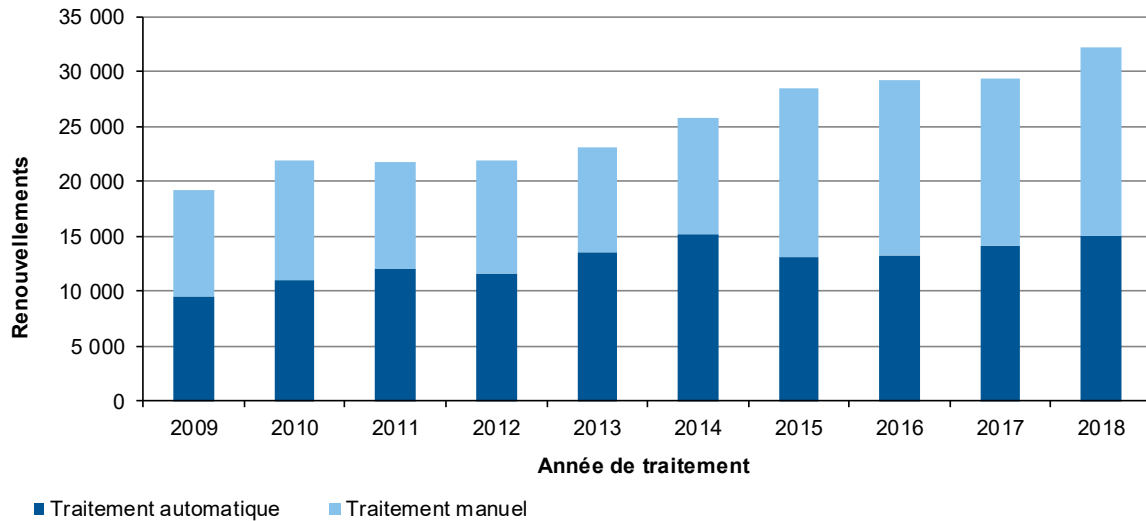
Répartition des demandes régulières et irrégulières



Source : Service d'enregistrement de Madrid, avril 2019.

- La proportion des demandes régulières est restée relativement stable depuis 2015.

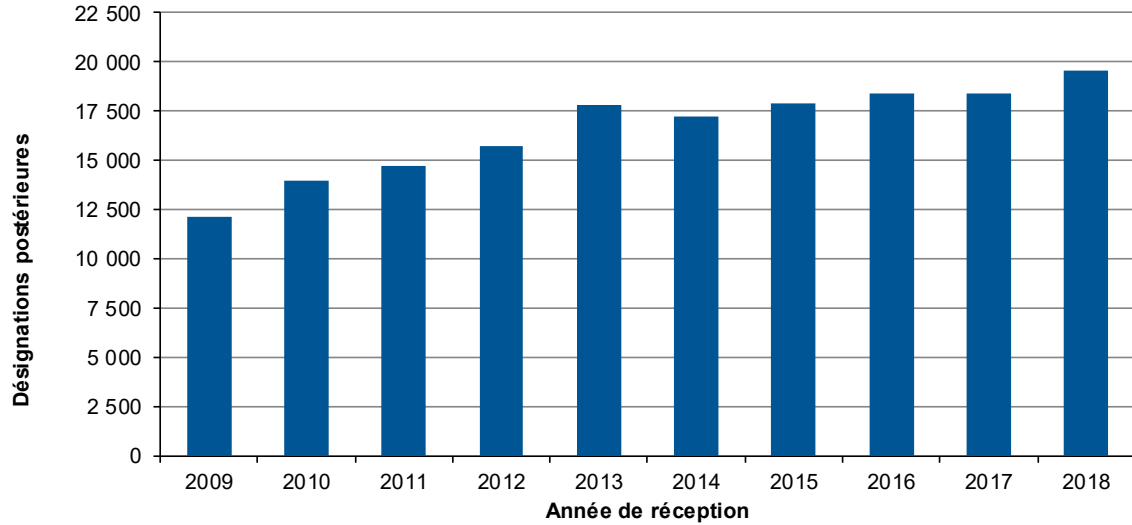
Renouvellement d'enregistrements internationaux



Source : Service d'enregistrement de Madrid, avril 2019.

- En 2018, le Bureau international a reçu 32 162 renouvellements, ce qui représente une hausse de 9,5% par rapport à 2017.

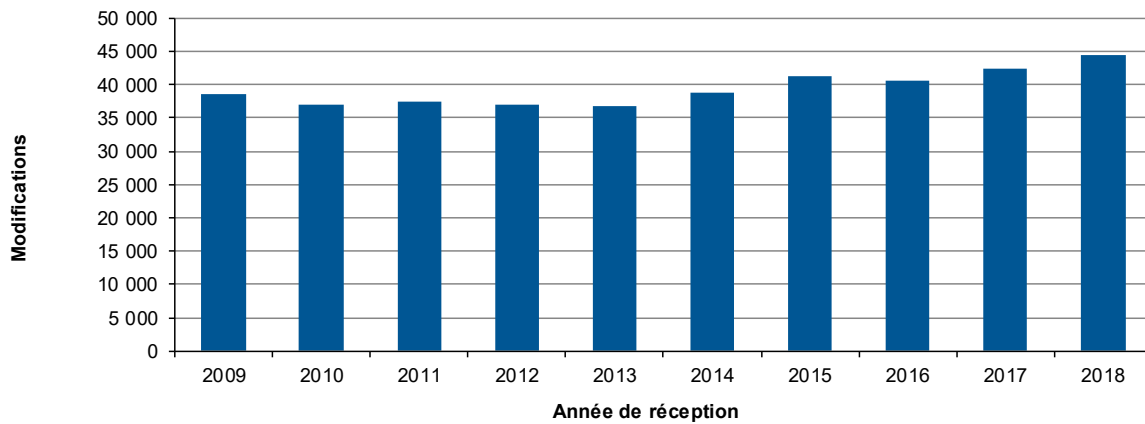
Demandes de désignations postérieures



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, avril 2019

- En 2018, le Bureau international a reçu 19 551 demandes de désignations postérieures, ce qui représente une augmentation de 6,2% par rapport à 2017.

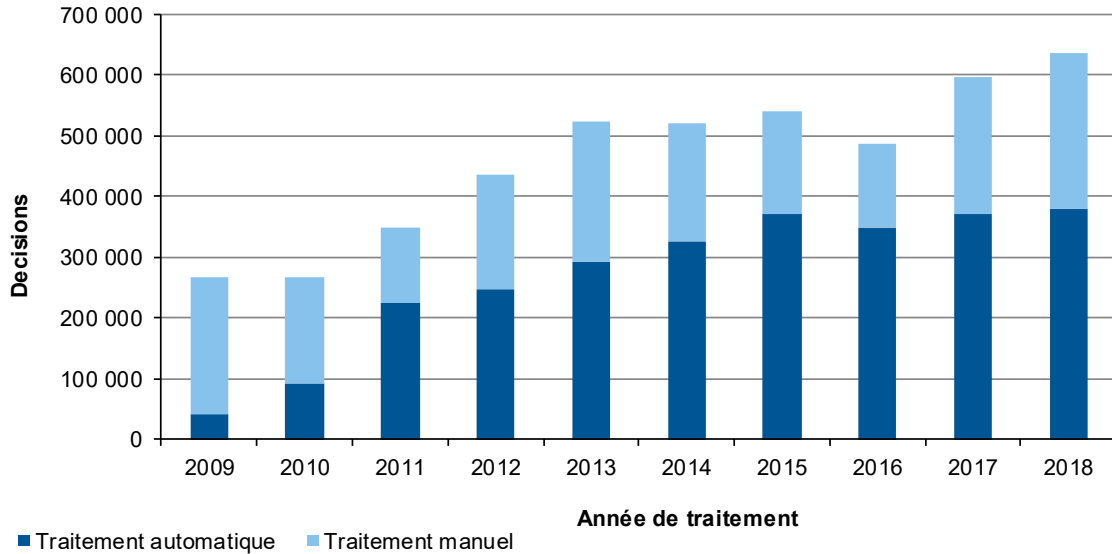
Modifications



Source : Service d'enregistrement de Madrid, avril 2019.

- En 2018, le Bureau international a reçu 44 336 demandes de modifications, ce qui représente une augmentation de 4,4% par rapport à 2017.

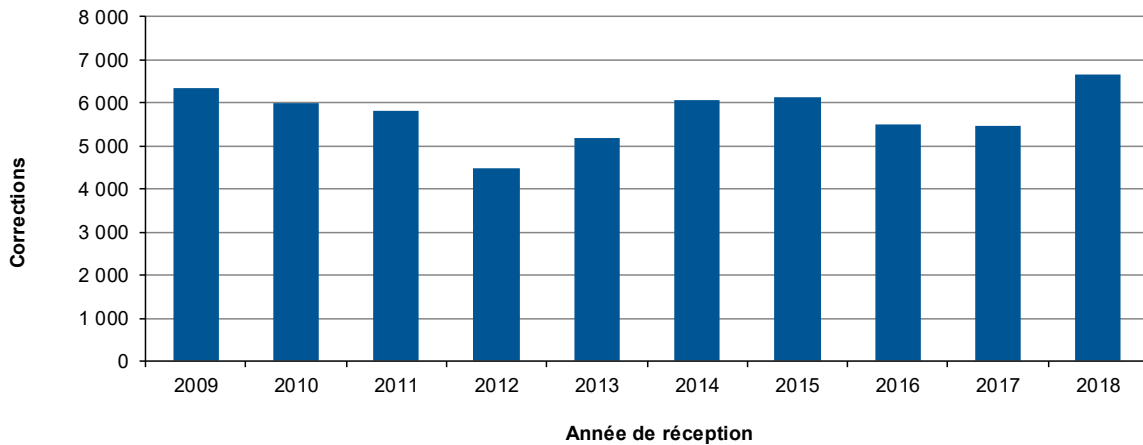
Décisions



Source : Service d'enregistrement de Madrid, avril 2019.

- En 2018, le nombre de décisions traitées a augmenté de 6,7% par rapport à 2017, totalisant 637 500 décisions. Entre 2010 et 2015, le nombre de décisions traitées a fortement augmenté, puis a baissé de 10% en 2016. Cela s'explique par un ralentissement provisoire des opérations consécutif à la mise en place du système informatique MIRIS en 2016.
- En 2018, la proportion de décisions traitées automatiquement s'élevait à 59%, soit une baisse de 2,9 points de pourcentage par rapport à 2017.

Corrections



Source : Service d'enregistrement de Madrid, avril 2019.

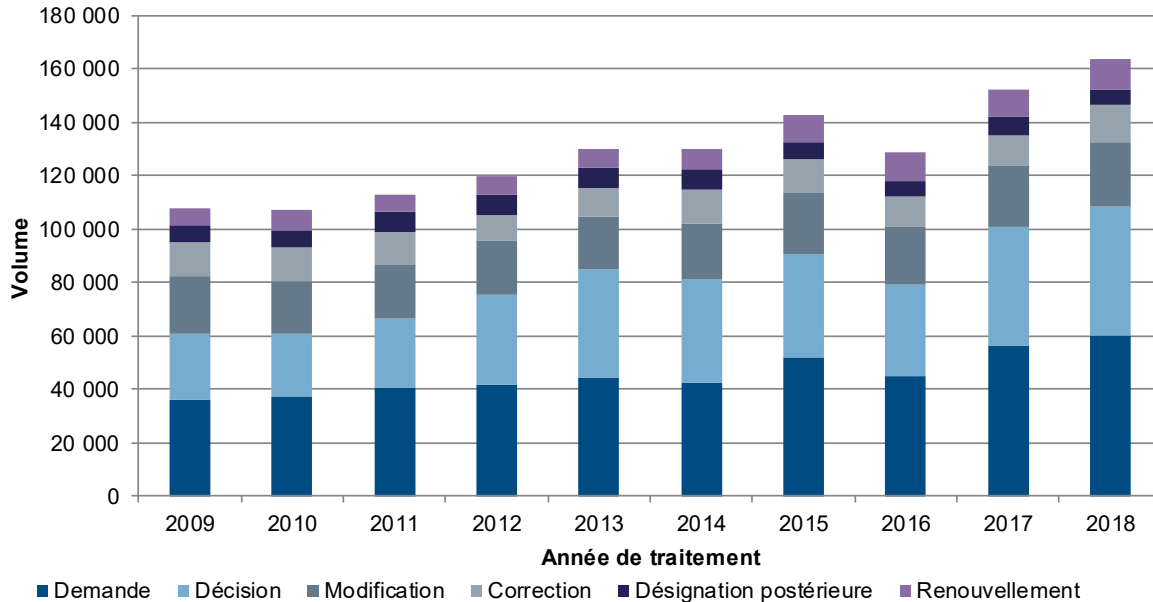
- En 2018, le Bureau international a reçu 6667 demandes de corrections, ce qui représente une augmentation de 22% par rapport à 2017.

Charge de travail globale traitée

- La charge de travail globale traitée représente le nombre total pondéré de documents traités par le Bureau international, ce qui comprend les demandes, les renouvellements, les désignations postérieures, les modifications, les décisions et les corrections.

- Étant donné que le traitement de chaque type de document ne nécessite pas la même quantité de ressources, ceux-ci ont été pondérés différemment. Selon la répartition actuelle, pendant le temps requis pour traiter une demande internationale, un examinateur en équivalent temps plein peut traiter 1,6 renouvellement, 1,8 désignation postérieure, 1,8 modification ou 10 décisions. De même, en ce qui concerne les documents traités automatiquement, un équivalent temps plein chargé de l'appui aux systèmes informatiques est requis pour pouvoir traiter 17 documents.

Charge de travail globale traitée



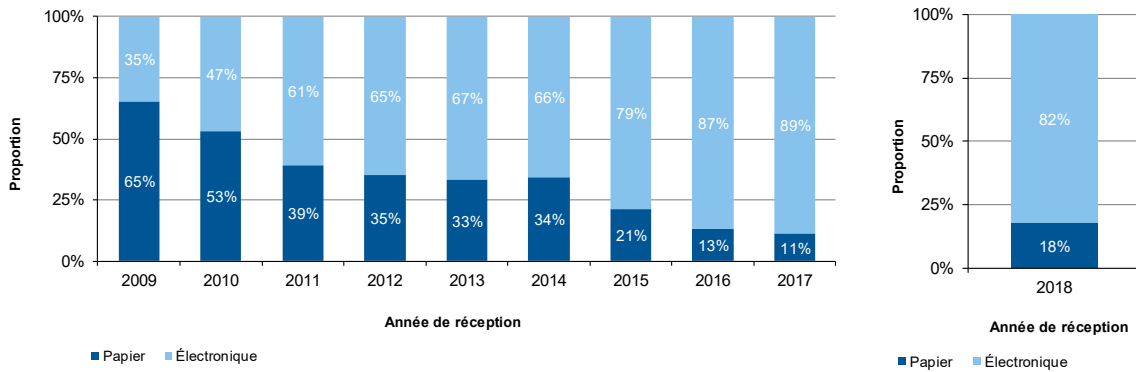
Source : Service d'enregistrement de Madrid et Base de données statistiques de l'OMPI, avril 2019.

- En 2018, la charge de travail globale traitée a fortement augmenté de 7,7% par rapport à 2017. Les enregistrements, les décisions et les modifications ont représenté près de 81% de la charge de travail globale traitée.
- La diminution de 10% observée en 2016 résultait principalement de l'instabilité du nouveau système informatique (MIRIS) après sa mise en place, qui a entraîné des retards dans le traitement des demandes en instance.

Mode de transmission des documents reçus

- Avant 2017, les documents reçus au format PDF étaient enregistrés dans la base de données opérationnelle en tant que documents reçus par voie électronique. À partir de 2018, ces documents ont été enregistrés en tant que documents transmis sur support papier.

Répartition des documents reçus par mode de transmission



Source : Service d'enregistrement de Madrid, avril 2019.

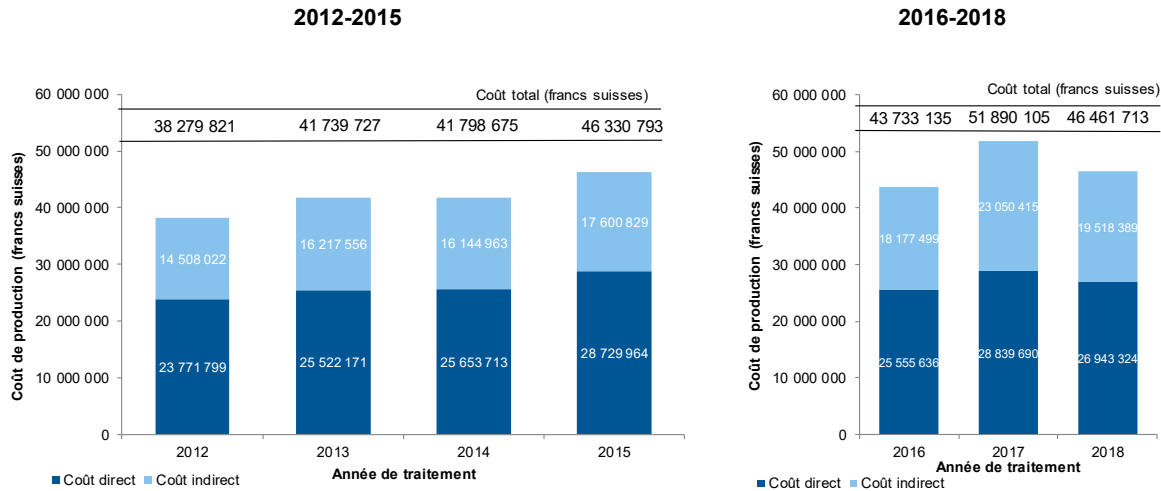
- En 2018, quelque 82% des documents reçus ont été transmis au Bureau international par voie électronique.

Traitement

Coût total de production :

- Le coût total de production comprend les dépenses se rapportant exclusivement au système de Madrid et celles relatives aux activités de soutien à ce système.
- En ce qui concerne les données antérieures à 2016, les dépenses se rapportant exclusivement au système de Madrid comptaient pour environ 96% des dépenses du programme 6. À compter de 2016, les dépenses relatives au système de Madrid servant à financer les systèmes de La Haye et de Lisbonne ne sont plus prises en considération dans les calculs. Avant l'exercice biennal 2016-2017, les dépenses concernant la traduction et le développement des systèmes informatiques en rapport avec les systèmes de La Haye et de Lisbonne faisaient partie de l'enveloppe globale des dépenses du programme 6. Compte tenu des changements apportés à la méthode de calcul, les données pour 2016 et pour les années suivantes ne sont pas comparables aux données pour les années précédentes et sont donc présentées séparément.
- Les dépenses relatives aux activités de soutien au système de Madrid comprennent les sommes consacrées aux services généraux suivants : services de conférences et services linguistiques, construction, direction générale, finances et budget, services d'appui généraux, gestion des ressources humaines, supervision interne, informatique ainsi que sûreté et sécurité. Une faible partie de ces dépenses (coûts d'hébergement de serveurs au Centre international de calcul des Nations Unies (UNICC) et une partie des coûts de la Section des recettes aux finances) est affectée directement au système de Madrid, tandis que le reste de ces dépenses attribuable au système de Madrid est calculé en fonction des effectifs. Pour les données antérieures à 2016, les effectifs comprennent les fonctionnaires titulaires d'un engagement de durée déterminée, les agents temporaires et les boursiers. À partir de 2016, ils comprennent le personnel intérimaire. Ce changement de méthode a été appliqué au coût total de production pour 2016 et 2017, ce qui explique la révision des montants en question par rapport aux données communiquées précédemment.

Coût total de production



Source : Division de l'exécution des programmes et du budget, avril 2019.

- Le coût total de production était estimé à 46,5 millions de francs suisses en 2018.
- En 2018, les coûts directs ont représenté 58% du total des coûts.

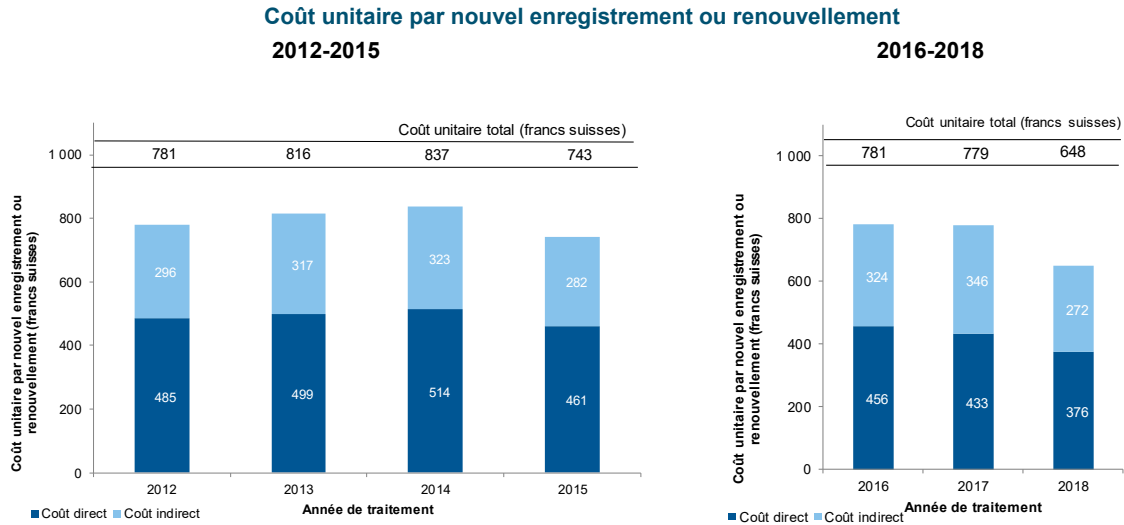
Coût unitaire :

- L'efficacité du Bureau international dans le traitement des opérations peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite.
- Étant donné que le Bureau international est chargé d'enregistrer de nouvelles demandes et de maintenir les enregistrements existants, il convient d'utiliser une unité de production qui comprend un ensemble d'opérations. Deux indicateurs de coût unitaire sont présentés ci-dessous, déterminés en fonction de deux unités de production différentes.
- Dans le cadre des efforts déployés par le Bureau international afin de constamment perfectionner la méthode de calcul des coûts unitaires, celle-ci a été révisée en 2016 afin de mieux prendre en considération le coût du traitement de la charge de travail effectuée dans le cadre du système de Madrid par le Bureau international.
- La méthode de calcul des coûts directs et indirects du système de Madrid a été alignée sur celles utilisées pour calculer les coûts unitaires des systèmes du PCT et de La Haye.
- Le système de pondération décrit dans la section II a été mis en place afin d'obtenir une meilleure approximation du travail réellement nécessaire au traitement des six catégories de documents, compte tenu du fait que certains de ces documents exigent plus de travail que d'autres¹⁴⁷.
- Le coût unitaire par nouvel enregistrement ou renouvellement a été redéfini pour tenir compte uniquement des nouveaux enregistrements internationaux et des renouvellements. La raison du retrait des désignations postérieures en tant que composante de ce coût unitaire est la volonté de mettre l'accent sur les opérations essentielles du système de Madrid, à savoir les enregistrements internationaux et leur renouvellement. Toutes les autres opérations effectuées dans le cadre du système de Madrid (les désignations postérieures, les modifications, les décisions et les corrections) peuvent être considérées comme étant secondaires à ces deux opérations essentielles. En outre, il n'existe pas de véritable justification pour inclure l'une de ces opérations secondaires en tant qu'élément du coût unitaire et non les autres.
- Le second coût unitaire est fondé exclusivement sur le nombre de documents inscrits au registre, indépendamment du niveau des ressources nécessaires à leur traitement.
- Le mode de calcul utilisé pour estimer les coûts indirects inclut les fonctionnaires titulaires d'un engagement de durée déterminée, les fonctionnaires titulaires d'un engagement de courte durée, les boursiers et le personnel intérimaire.

¹⁴⁷ Voir "Charge de travail globale traitée" ci-dessus.

Coût unitaire par nouvel enregistrement ou renouvellement

- Les nouveaux enregistrements internationaux comprennent les demandes enregistrées au cours d'une année donnée, et les renouvellements d'enregistrements internationaux comprennent les enregistrements existants qui sont renouvelés au cours d'une année donnée. Ensemble, ces deux types d'opération constituent le cœur de l'activité du Bureau international.
- Étant donné que le traitement de ces deux catégories d'opérations requiert des ressources différentes, elles sont pondérées différemment¹⁴⁸. Le coût unitaire est obtenu en divisant le coût total de production par le nombre de nouveaux enregistrements internationaux ou de renouvellements.

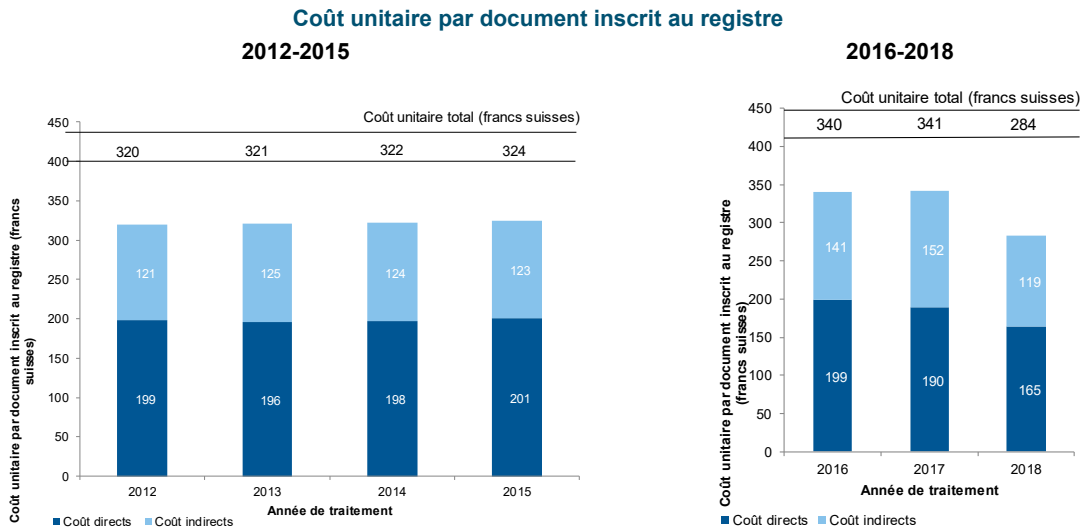


Source : Division de l'exécution des programmes et du budget et Base de données statistiques de l'OMPI, avril 2019.

- Le coût moyen du traitement d'un enregistrement international ou d'un renouvellement était de 648 francs suisses en 2018.

Coût unitaire par document inscrit au registre

- Les documents inscrits au registre représentent le volume total de la charge de travail (voir "Volume total de la charge de travail" ci-dessus).



Source : Division de l'exécution des programmes et du budget, Service d'enregistrement de Madrid et Base de données statistiques de l'OMPI, avril 2019.

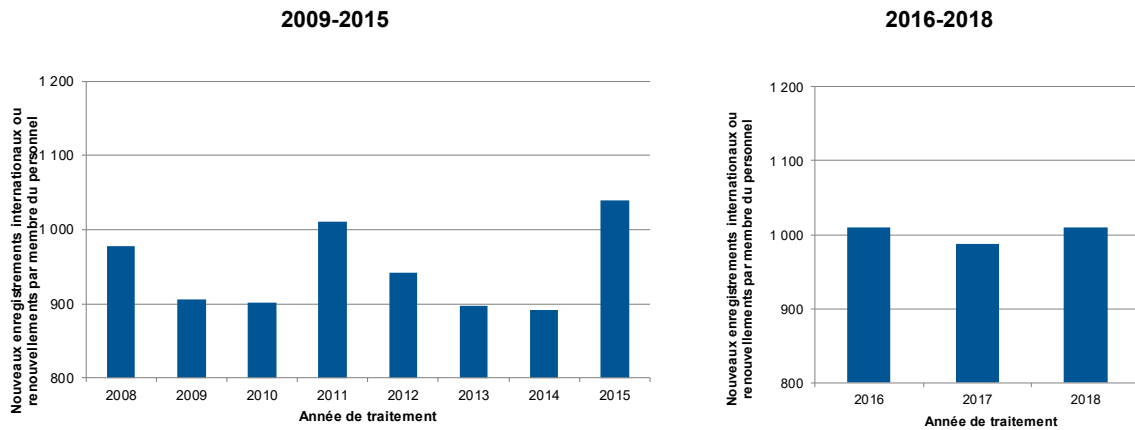
¹⁴⁸ Voir "Charge de travail globale traitée" ci-dessus.

- Le coût moyen pour l'inscription d'un document au registre était de 284 francs suisses en 2018.

Productivité de l'examen

- La productivité de l'examen est calculée en divisant le nombre de nouveaux enregistrements internationaux ou renouvellements traités par des examinateurs, par le nombre de membres du personnel ayant participé à l'examen. Pour les données antérieures à 2016, le nombre de membres du personnel comprend les boursiers et les prestataires de services internes et externes. À partir de 2016, il inclut les fonctionnaires titulaires d'un engagement de durée déterminée, les fonctionnaires titulaires d'un engagement de courte durée, les boursiers et le personnel intérimaire. Ce changement de méthode a été appliqué à la productivité de l'examen pour 2016 et 2017, ce qui explique la révision des montants précédemment.

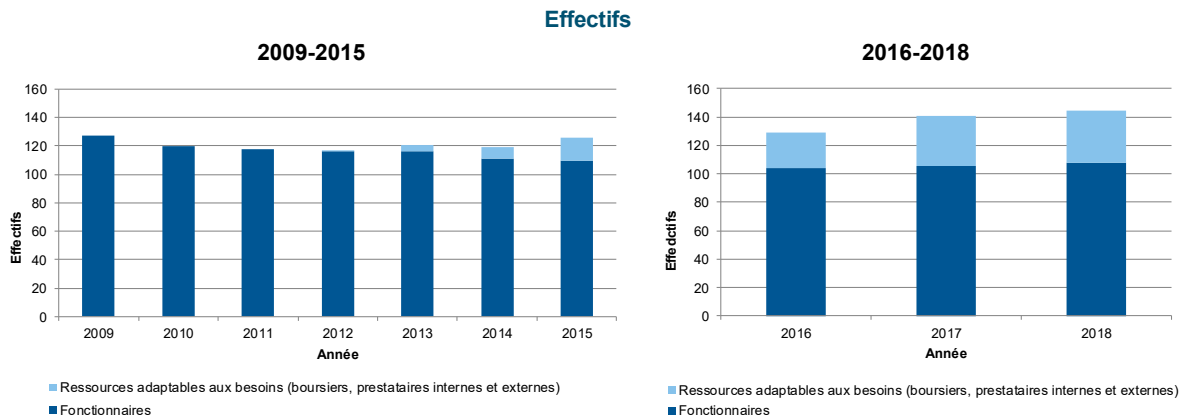
Productivité de l'examen



Source : Division de l'exécution des programmes et du budget, avril 2019.

- En 2018, la productivité de l'examen a augmenté de 2% par rapport à 2017.

Personnel



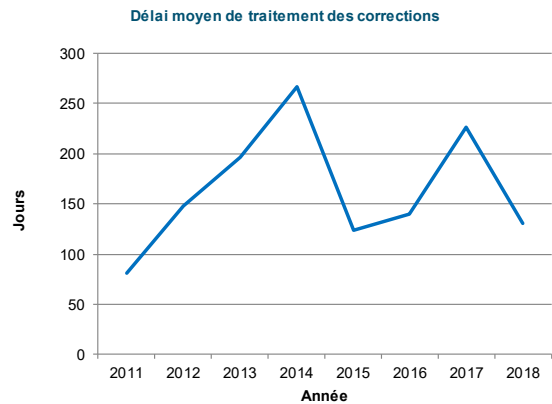
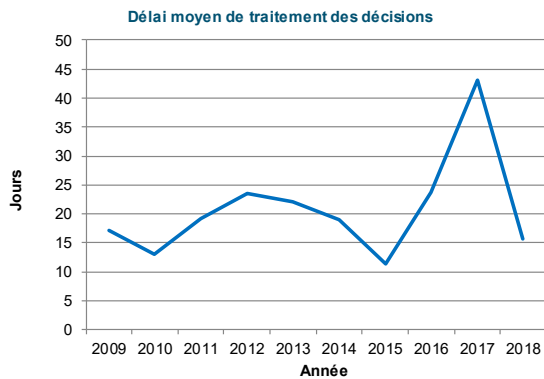
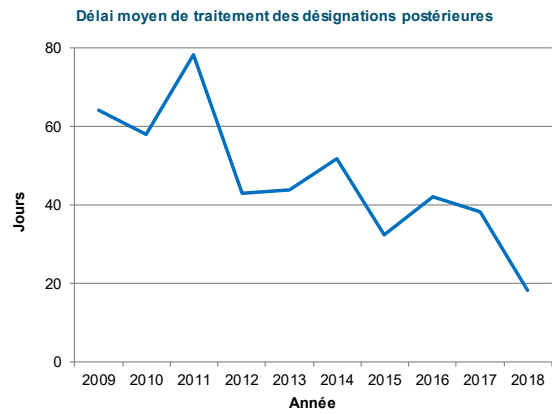
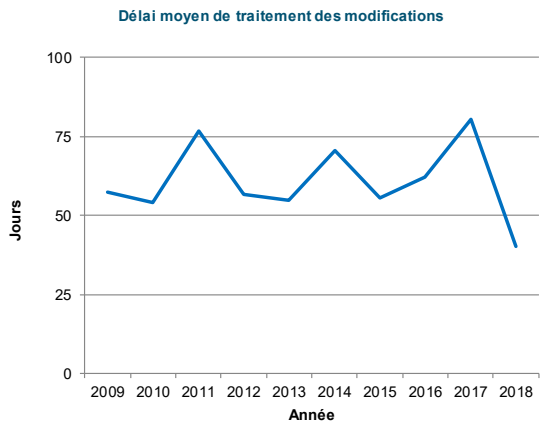
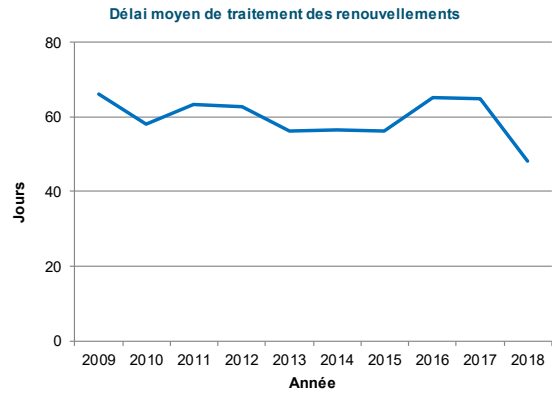
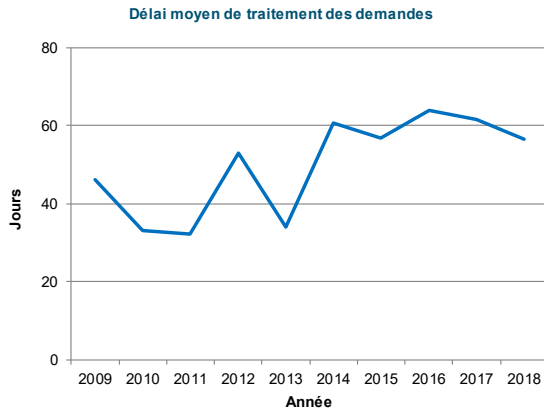
Note : la possibilité de distinguer les effectifs du Service d'enregistrement de Lisbonne n'existe que depuis l'exercice biennal 2014-2015. Pour les années antérieures à 2014, les effectifs du Service d'enregistrement de Lisbonne sont compris dans les effectifs du système de Madrid. Pour les données antérieures à 2016, le personnel intérimaire du Groupe du traitement des documents n'est pas pris en compte dans la méthode de calcul. À partir de 2016, la méthode exclut les stagiaires et inclut tout le personnel intérimaire. Ce changement de méthode a été appliqué aux effectifs de 2016 et 2017, ce qui explique la révision de ces chiffres par rapport aux données communiquées précédemment.

Source : Division de l'exécution des programmes et du budget, avril 2019.

- Les effectifs ont augmenté, passant de 104 en 2016 à 108 en 2017, alors que le nombre de ressources adaptables est resté stable.

Délai de traitement

Le délai moyen de traitement pour chacune des six catégories d'opérations effectuées par le Bureau international est indiqué ci-dessous. Le délai de traitement correspond à l'intervalle entre la date de réception des documents et la date d'inscription.



Source : Service d'enregistrement de Madrid, avril 2019.

- Par rapport à 2017, le délai moyen de traitement a diminué en 2018 pour les six catégories d'opérations effectuées par le Bureau international. Par exemple, le délai moyen de traitement des modifications a diminué, passant de 80 jours en 2017 à 40 jours en 2018.

Qualité de l'examen

Les principaux indicateurs suivants de la qualité globale de l'examen des marques sont contrôlés régulièrement suite à la mise en œuvre en 2015 du cadre de gestion de la qualité du Service d'enregistrement de Madrid, conformément aux exigences des normes ISO 9001:2015 et ISO 2859¹⁴⁹.

Les informations relatives à la qualité du travail d'examen fourni par le Bureau international proviennent de deux sources :

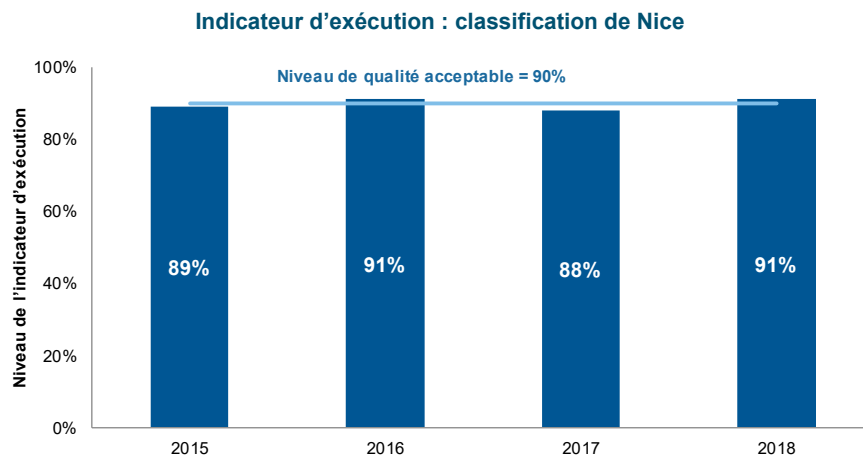
- a) résultats de l'évaluation interne d'échantillons d'examens; et
- b) erreurs du Bureau international suite à la réception d'une demande de rectification selon la règle 28 du règlement d'exécution commun.

Évaluation d'échantillons d'examens

Un contrôle de la qualité a été réalisé sur la base des échantillons ci-après en ce qui concerne les opérations traitées manuellement en 2018. Les résultats relatifs aux indicateurs d'exécution ne tiennent donc pas compte d'éventuelles questions de qualité concernant le traitement automatisé des symboles de la classification de Nice (termes préalablement validés), l'examen quant à la forme, les décisions, les modifications ou les renouvellements.

- 1074 demandes relatives à la classification de Nice
- 1041 demandes concernant l'examen quant à la forme (APEX)
- 1195 décisions
- 962 demandes de modifications
- 383 demandes de renouvellements

Un niveau de qualité acceptable est fixé pour chaque examen, et devient l'étalon par rapport auquel est mesurée la qualité des examens de marques.

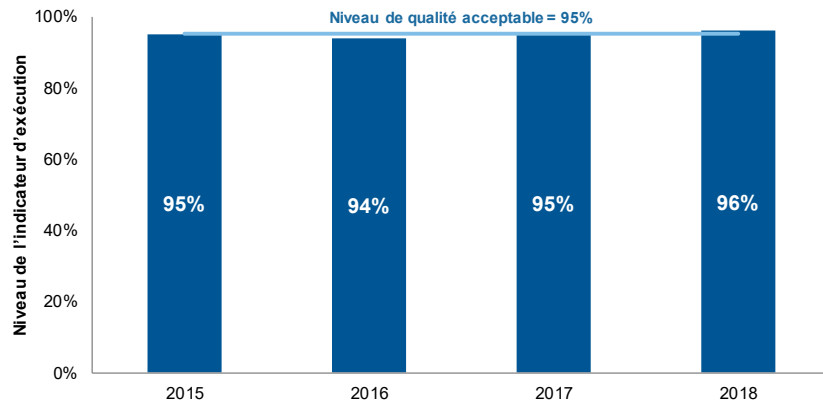


Source : Service d'enregistrement de Madrid, avril 2019.

- Le niveau de qualité global en 2018 était supérieur d'un point de pourcentage au niveau de qualité acceptable.

¹⁴⁹ Le cadre de gestion de la qualité du Service d'enregistrement de Madrid peut être obtenu en écrivant à l'adresse gp@wipo.int.

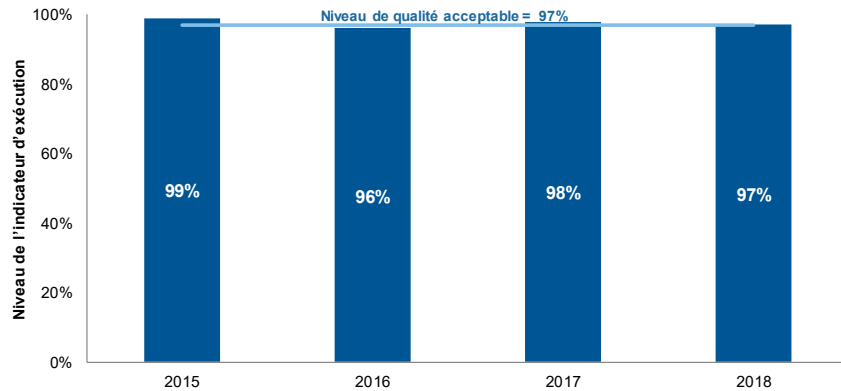
Indicateur d'exécution : examen quant à la forme



Source : Service d'enregistrement de Madrid, avril 2019.

- Le niveau de qualité global de l'examen quant à la forme en 2018 était supérieur d'un point de pourcentage au niveau de qualité acceptable.

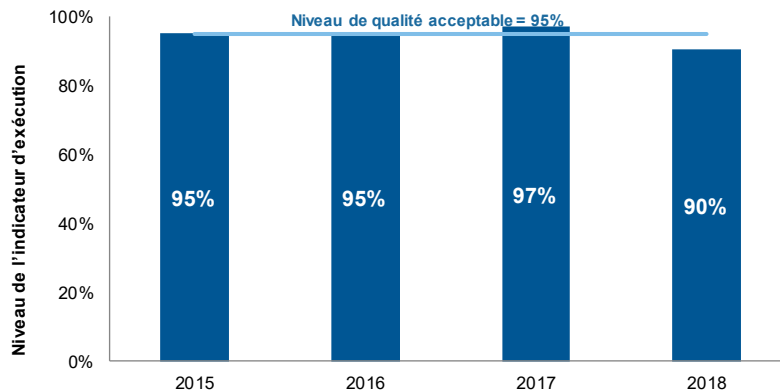
Indicateur d'exécution : décisions



Source : Service d'enregistrement de Madrid, avril 2019.

- Le niveau de qualité global du traitement des décisions était au niveau de qualité acceptable en 2018.

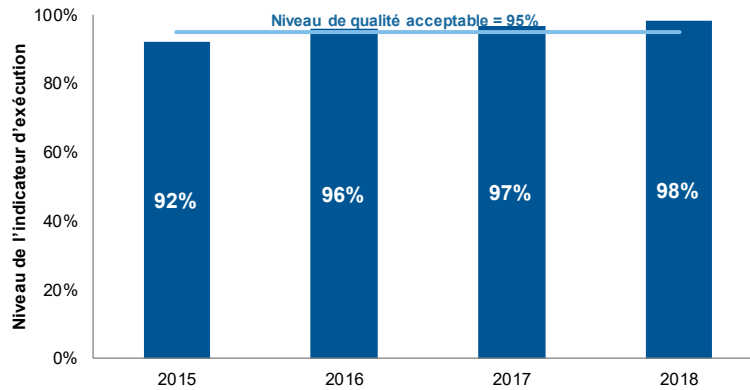
Indicateur d'exécution : modifications



Source : Service d'enregistrement de Madrid, avril 2019.

- Le niveau de qualité globale du traitement des modifications était inférieur de cinq points de pourcentage à l'objectif fixé pour 2018.

Indicateur d'exécution : renouvellements



Source : Service d'enregistrement de Madrid, avril 2019.

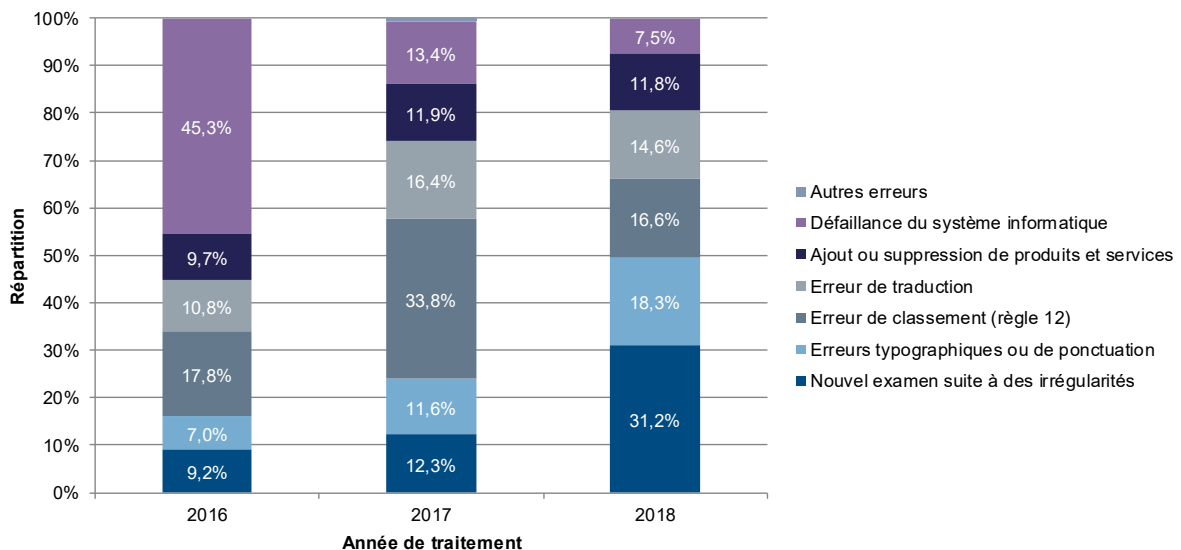
- Le niveau de qualité globale du traitement des renouvellements était supérieur de trois points de pourcentage à l'objectif fixé pour 2018.

Erreurs commises par le Bureau international

La répartition des erreurs présentée dans les figures ci-après est fondée sur une analyse des échantillons d'examen réalisés en 2017¹⁵⁰. Ces échantillons comprennent les opérations qui ont été traitées manuellement ou automatiquement.

- 584 erreurs de classement
- 743 erreurs concernant l'examen quant à la forme (APEX)
- 119 erreurs concernant des renouvellements
- 698 erreurs concernant des modifications

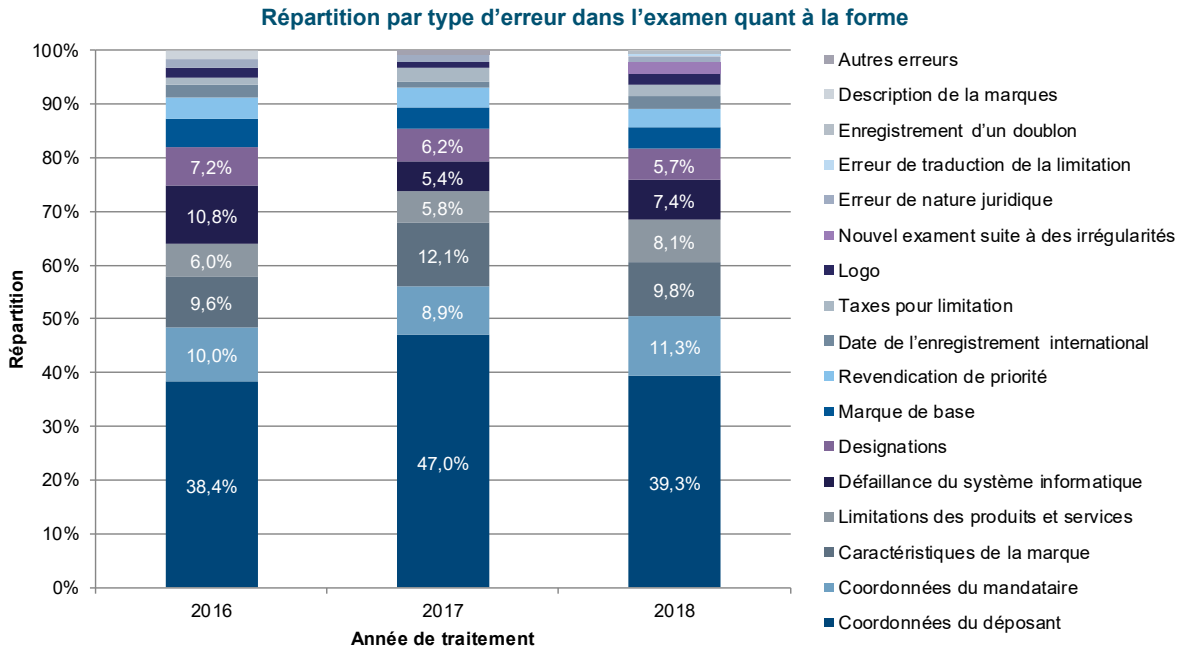
Répartition par type d'erreur dans le classement



Source : Service d'enregistrement de Madrid, avril 2019.

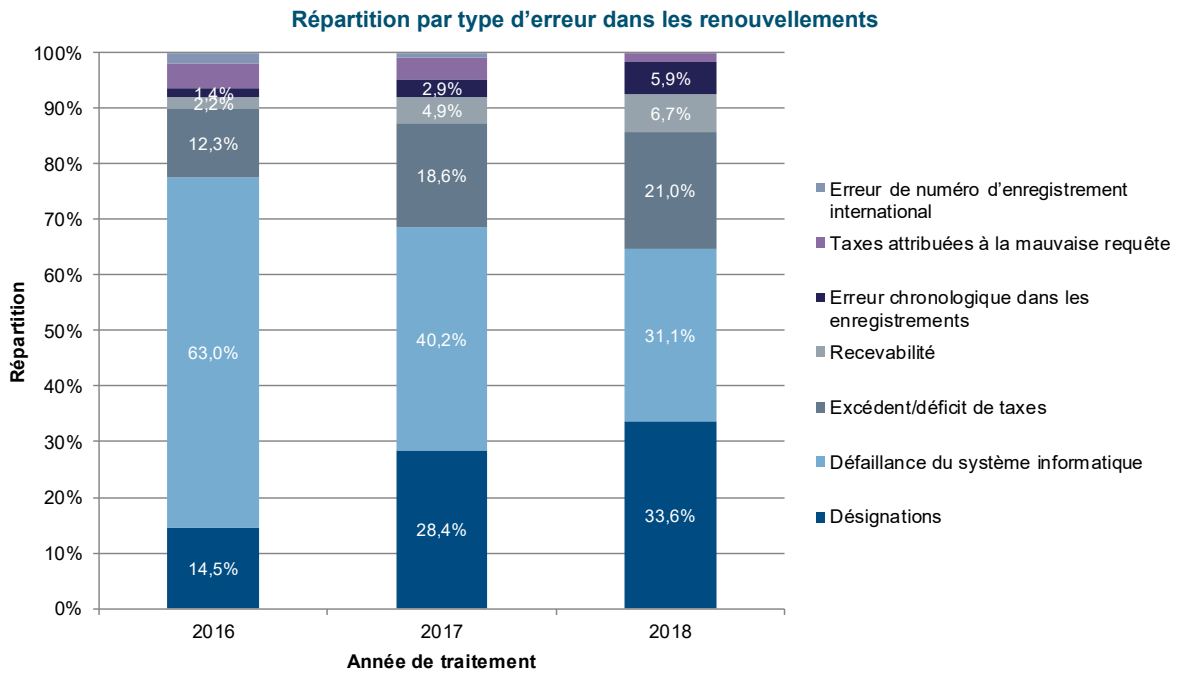
¹⁵⁰ Opérations comportant une ou plusieurs erreurs.

- Le réexamen consécutif à des irrégularités et à des fautes de frappe ou de ponctuation a représenté la plus grande part du nombre total d'erreurs en 2018, avec 31,2% et 18,3% des erreurs, respectivement.



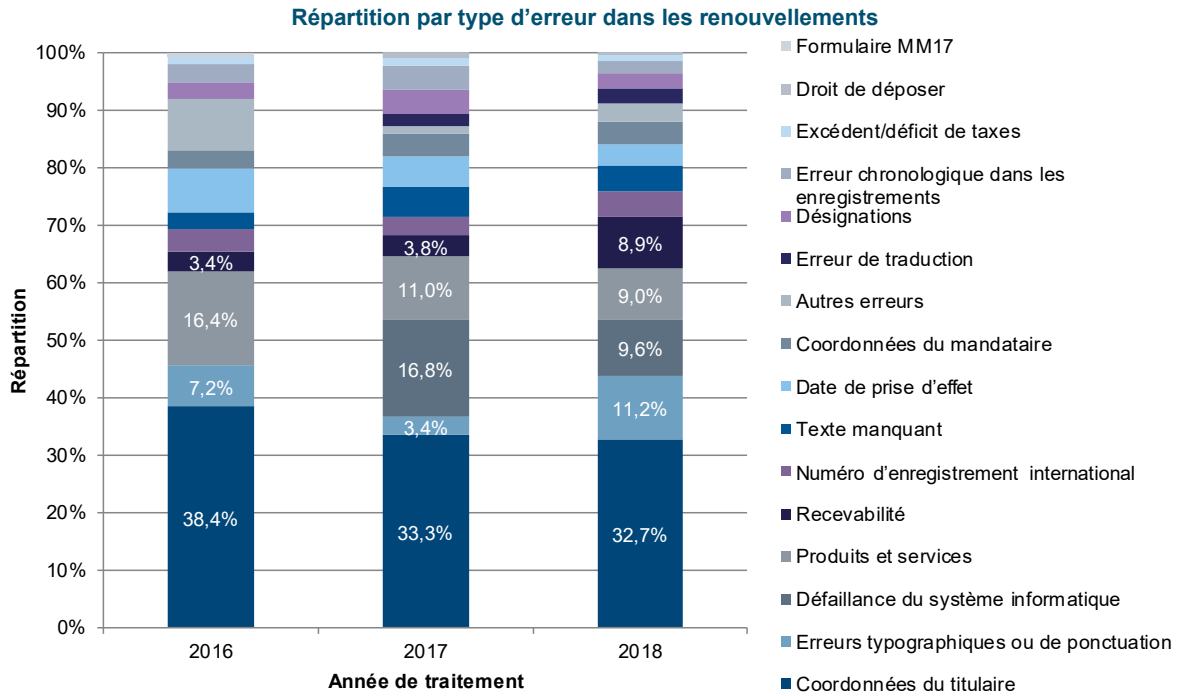
Source : Service d'enregistrement de Madrid, avril 2019.

En 2018, la majorité des corrections effectuées au stade de l'examen quant à la forme était due à des erreurs commises au moment de la saisie des coordonnées des déposants (39,3%) et des coordonnées des mandataires (11,3%).



Source : Service d'enregistrement de Madrid, avril 2019.

- En 2018, la plupart des corrections dans les renouvellements étaient dues à des désignations (33,6%) et à des défaillances du système informatique (31,1%).



Source : Service d'enregistrement de Madrid, avril 2019.

- Les corrections concernant les coordonnées du titulaire représentaient 32,7% du nombre total de corrections effectuées dans les modifications en 2018, suivies des fautes de frappe ou de ponctuation (11,2%).

ANNEXE VIII Indicateurs relatifs au système de La Haye

Indicateurs d'exécution pour le résultat escompté "Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de La Haye"

Généralités

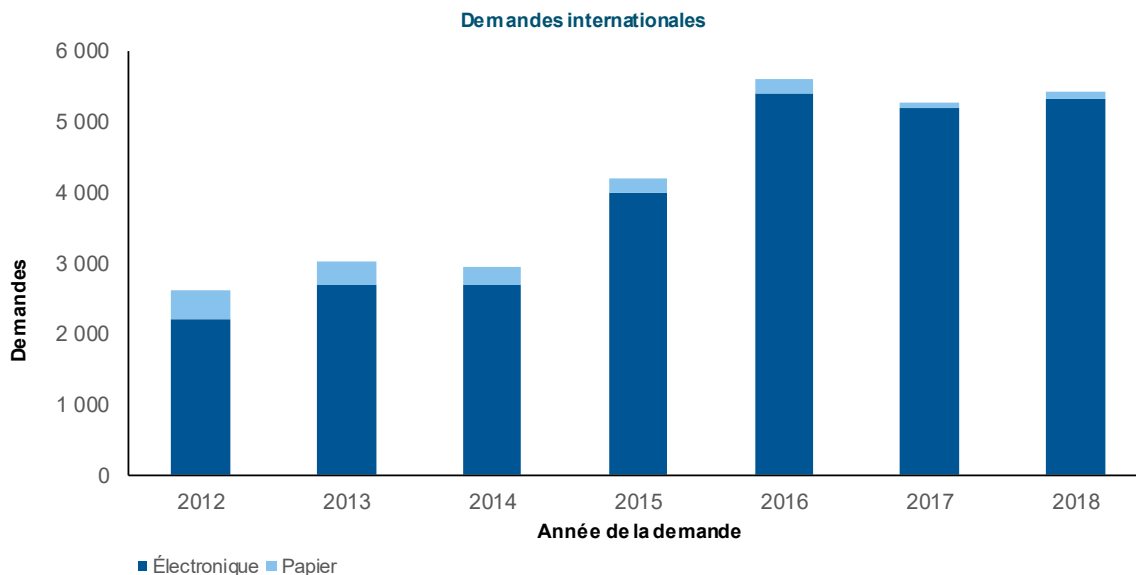
À titre d'introduction en ce qui concerne les indicateurs d'exécution pour le résultat escompté "Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de La Haye", il y a lieu d'examiner l'évolution des facteurs suivants :

- la charge de travail dans le cadre du système de La Haye;
- la composition de cette charge de travail;
- le niveau d'automatisation; et
- les ressources prévues pour absorber la charge de travail.

Le Bureau international reçoit essentiellement quatre types de documents, à savoir les demandes internationales, les demandes de renouvellement, les requêtes en inscription de changements et les décisions. Les dernières tendances concernant chacun de ces types de document sont indiquées ci-après. Des informations supplémentaires sur les demandes reçues, telles que le nombre moyen de dessins ou modèles par demande, sont également fournies. Pour des raisons techniques, les données fournies dans l'indicateur relatif aux irrégularités sont fondées sur les documents traités plutôt que sur les documents reçus.

Documents reçus

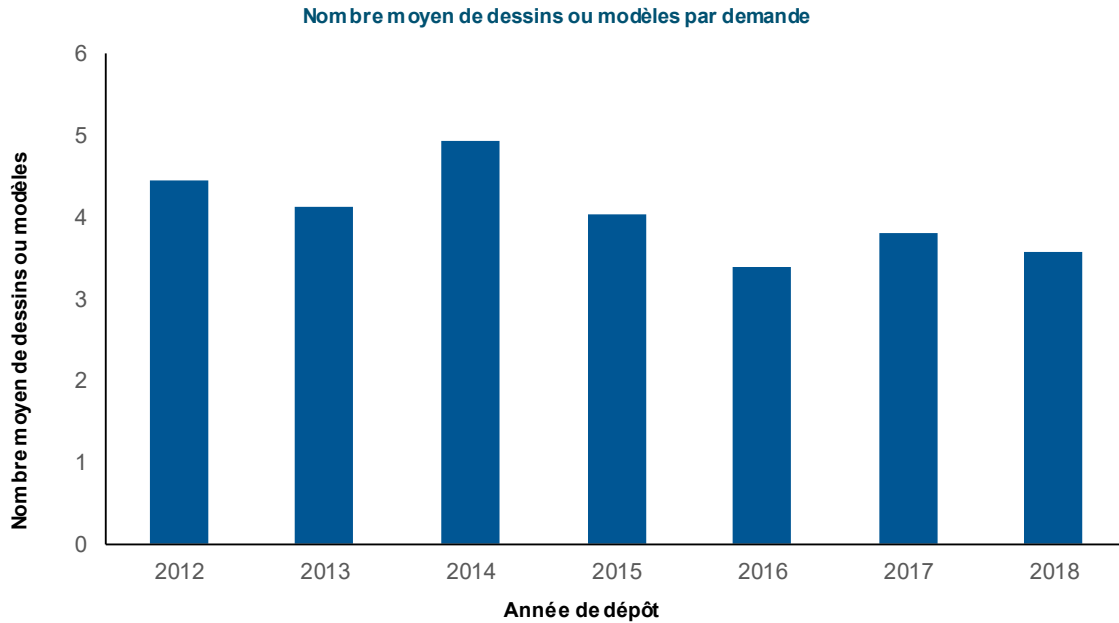
Demands reçues



Source : Bases de données statistiques de l'OMPI, avril 2019.

- En 2018, le Bureau international a reçu 5404 demandes internationales, soit une augmentation de 4% par rapport à 2017.
- En 2018, 98% des demandes ont été déposées par voie électronique, ce qui représente une hausse de 14 points de pourcentage par rapport à 2012.

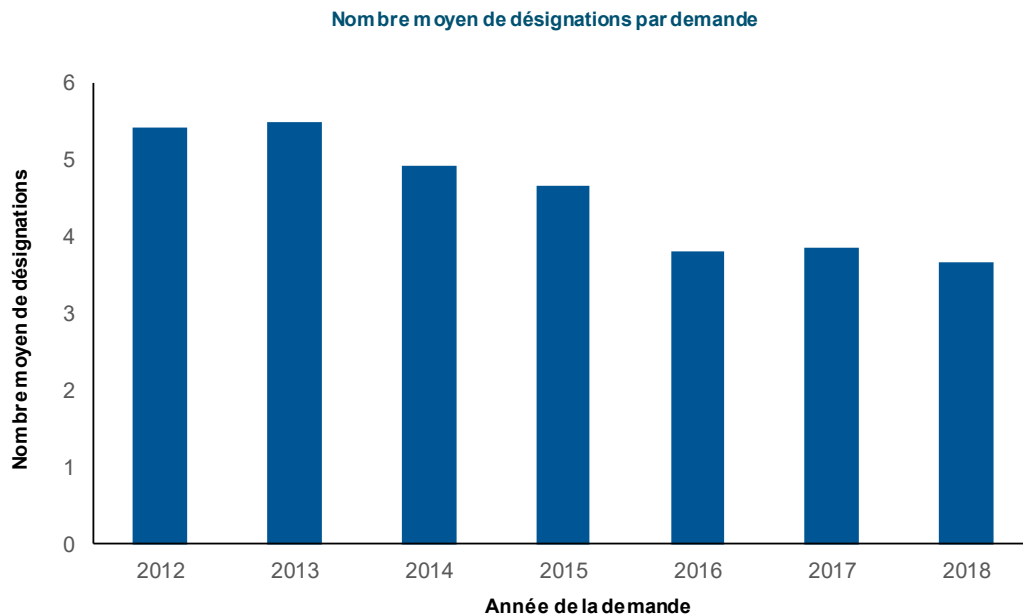
Nombre moyen de dessins ou modèles par demande



Source : Bases de données statistiques de l'OMPI, avril 2019.

- En 2018, une demande contenait en moyenne 3,6 dessins ou modèles, soit une baisse de 0,2 dessin ou modèle par rapport à 2017.

Nombre moyen de désignations par demande

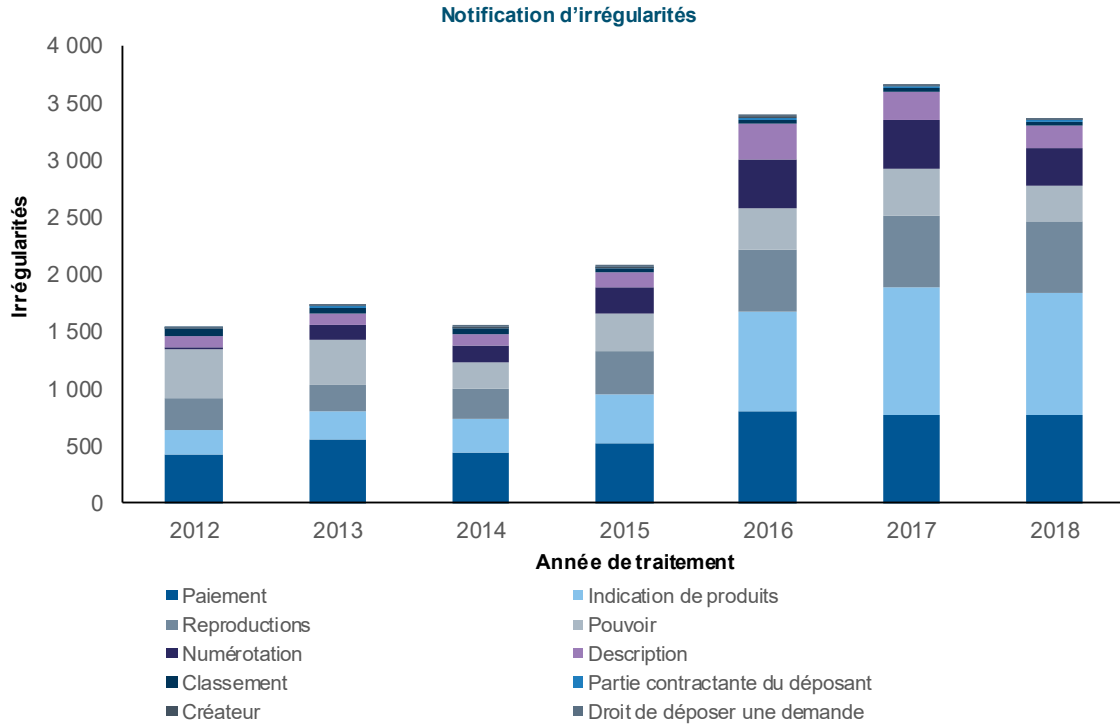


Source : Bases de données statistiques de l'OMPI, avril 2019.

- En 2018, une demande contenait en moyenne 3,7 désignations. Depuis 2013, le nombre moyen de désignations par demande suit une tendance à la baisse.

Tendance en ce qui concerne les irrégularités dans les demandes

Les irrégularités dans les demandes ont été regroupées dans les 10 catégories indiquées ci-après.

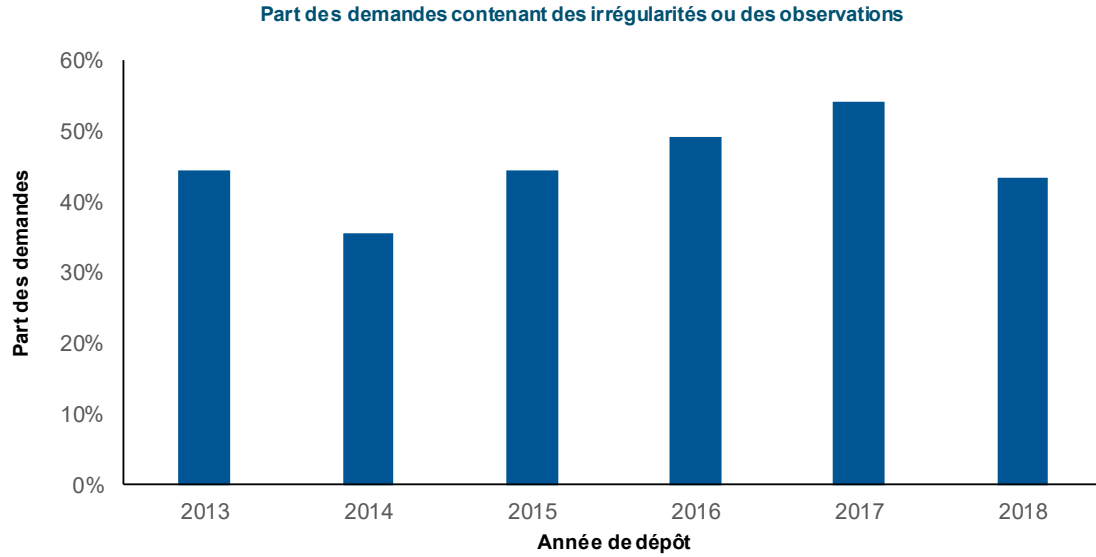


Source : Service d'enregistrement de La Haye, avril 2019.

- En 2018, le Bureau international a notifié 3352 irrégularités à l'égard des demandes enregistrées, soit une baisse de 8% par rapport à 2017.
- Parmi les cinq principales irrégularités signalées, celles relatives aux pouvoirs (-24%) et à la numérotation (-20%) sont celles qui ont connu la baisse la plus importante par rapport à 2017.

L'évolution de la part des demandes contenant une ou plusieurs irrégularités ou observations quant au fond est indiquée ci-après¹⁵¹.

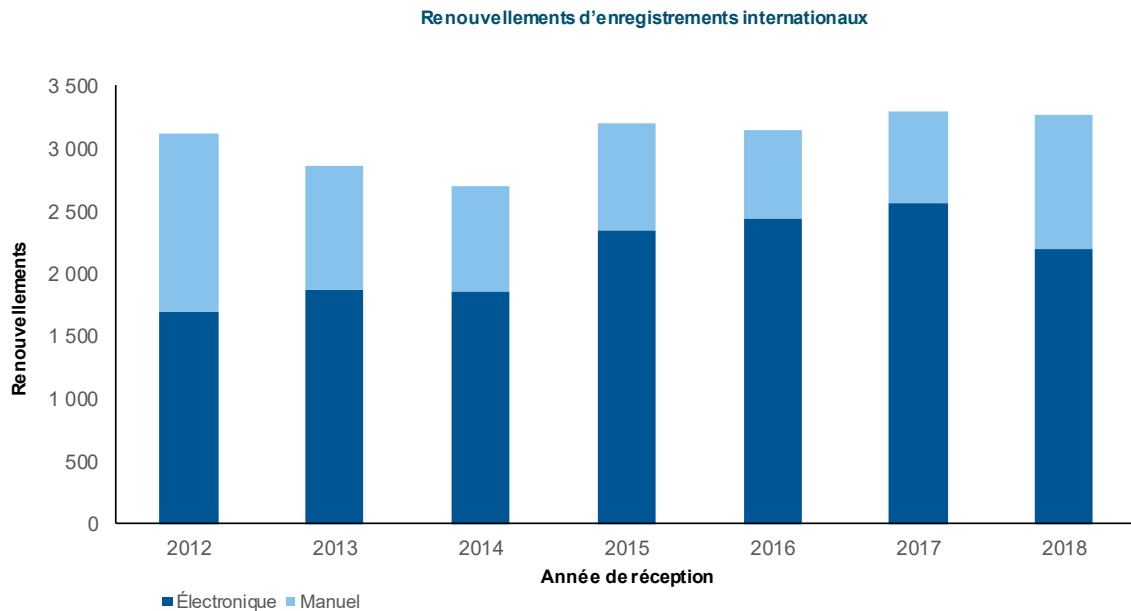
¹⁵¹ En raison d'incohérences relevées dans le calcul de la part des demandes contenant des irrégularités ou des observations, les données indiquées précédemment dans les rapports sur l'exécution du programme et dans le programme et budget pour l'exercice biennal 2016-2017 ont maintenant été corrigées pour toute la période 2012-2016.



Source : Service d'enregistrement de La Haye, avril 2019.

- En 2018, environ 43% des demandes enregistrées contenaient au moins une irrégularité ou observation quant au fond. Cela représente une diminution de 11 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.
- Le passage à un nouveau système informatique a influé sur le nombre d'irrégularités constatées en novembre et décembre, ce qui explique en partie le faible pourcentage pour 2018.

Renouvellements

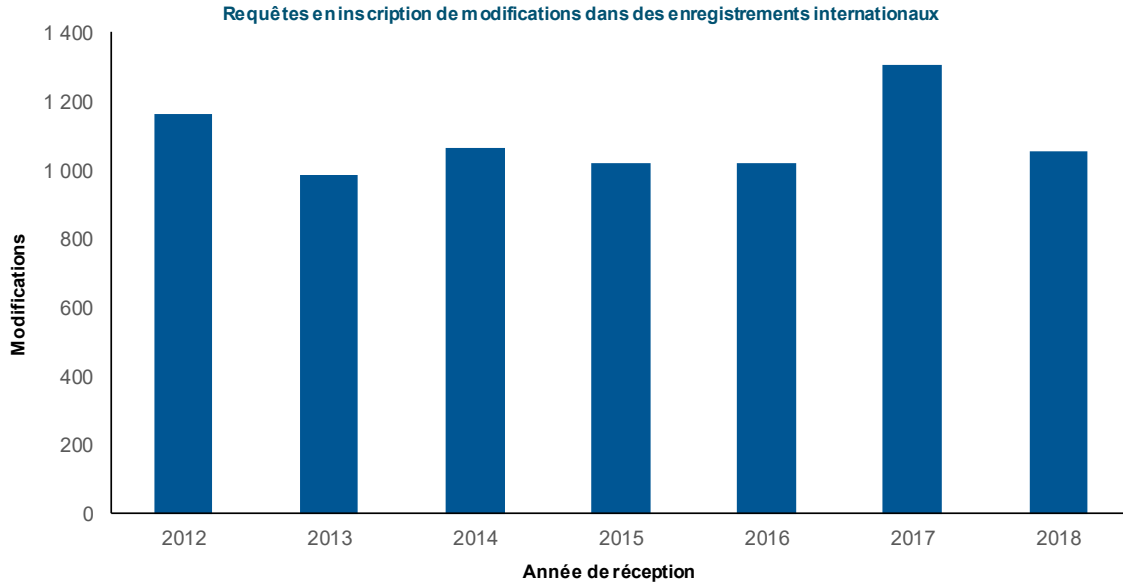


Source : Service d'enregistrement de La Haye, avril 2019.

- En 2018, le nombre de renouvellements inscrits a diminué de 1% par rapport à 2017, passant à un total de 326 renouvellements.

- Depuis 2012, la majorité des renouvellements est traitée électroniquement; en 2018, c'était le cas de 67% de l'ensemble des renouvellements.

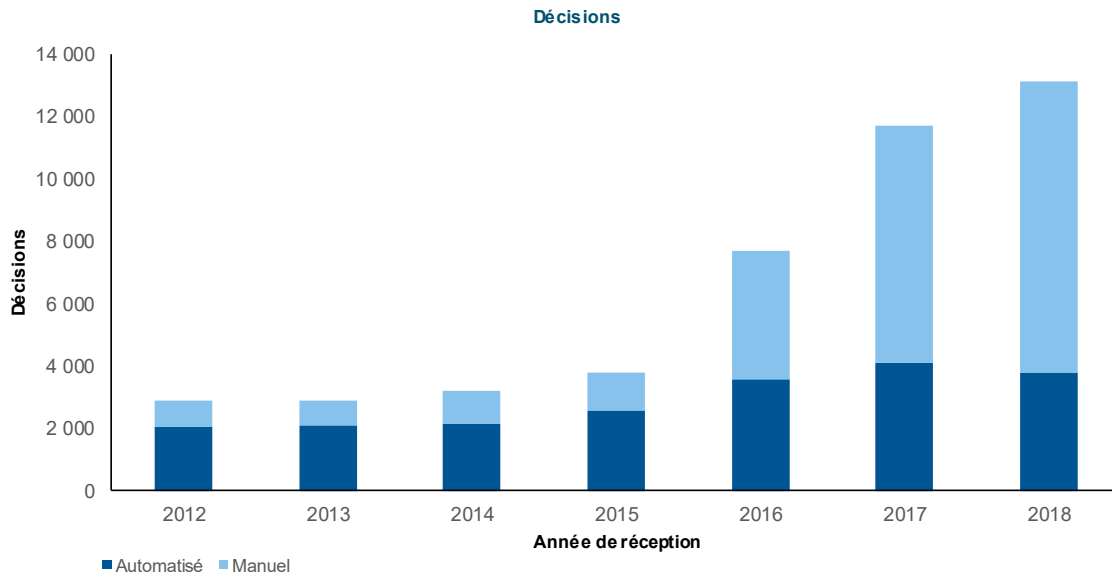
Modifications



Source : Service d'enregistrement de La Haye, avril 2019.

- Le nombre total de requêtes en inscription de modifications dans des enregistrements internationaux a diminué d'environ 19% entre 2017 et 2018, pour s'établir à 1053 requêtes de ce type.

Décisions



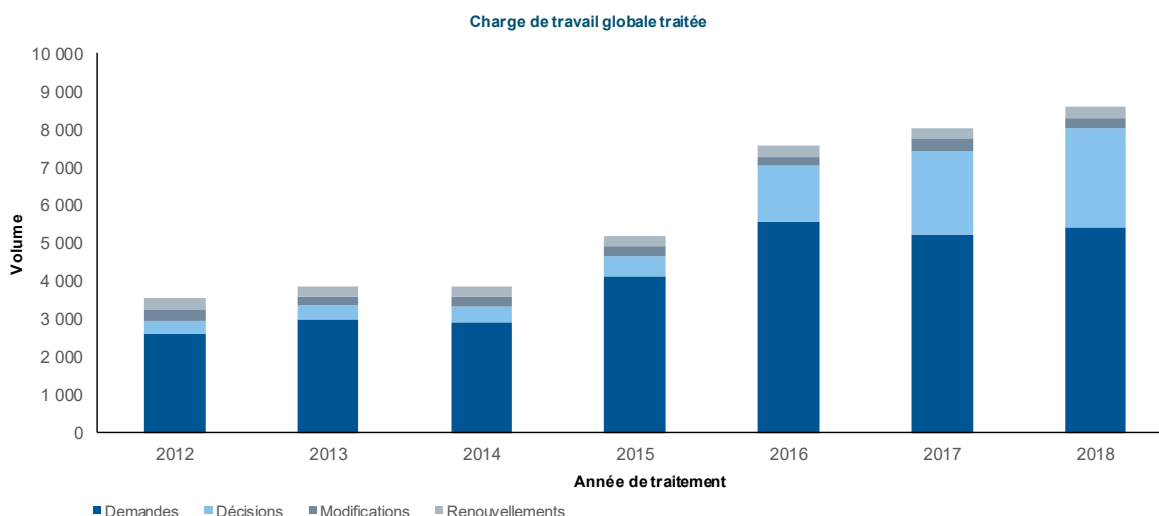
Source : Service d'enregistrement de La Haye, avril 2019.

- Le nombre de décisions reçues en 2018 a augmenté de 12% par rapport à 2017, passant à 13 128 décisions. En 2018, 29% des décisions ont été traitées automatiquement. Cette part est la plus faible depuis 2012. Seules les décisions émanant de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle sont traitées automatiquement.

Charge de travail

La charge de travail globale représente le nombre total pondéré de documents reçus par le Bureau international. Les quatre catégories de documents sont incluses (demandes, renouvellements, changements et décisions).

Étant donné que le traitement de ces différents types de documents ne nécessite pas la même quantité de ressources, ceux-ci ont été pondérés différemment. Selon la répartition actuelle, pendant le temps requis pour traiter une demande internationale, un examinateur peut traiter huit demandes de renouvellement, quatre requêtes en inscription d'un changement ou quatre décisions (un rapport de 1:8:4:4 en termes de charge de travail). Depuis 2014-2015, en raison de l'augmentation du niveau de complexité d'autres documents, en particulier de décisions des offices, l'examen global des demandes internationales est lui aussi devenu plus complexe. Néanmoins, le rapport en termes de charge de travail est resté le même.



Source : Service d'enregistrement de La Haye et Bases de données statistiques de l'OMPI, avril 2019.

- En 2018, la charge de travail globale traitée a augmenté de 7% par rapport à 2017.
- L'augmentation de la charge de travail en 2018 était due à l'augmentation du nombre de demandes et de décisions reçues.

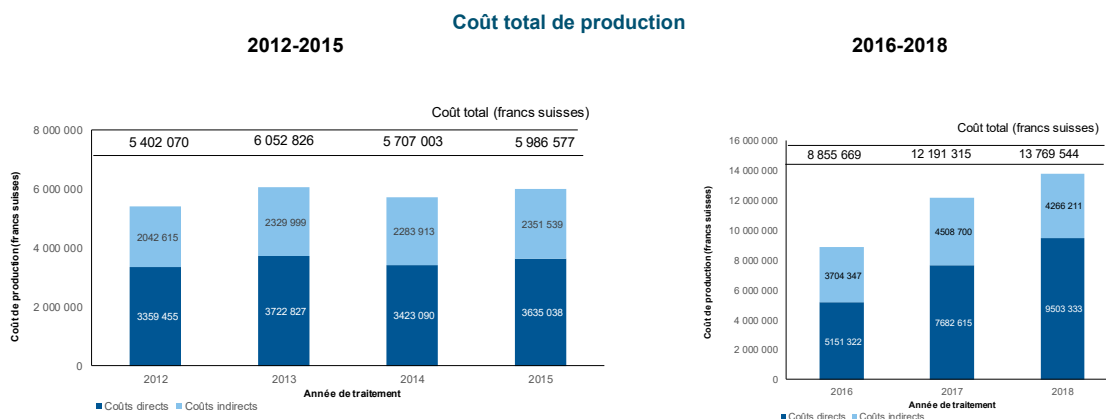
Coût de traitement

Coût total de production

Le coût total de production comprend les dépenses se rapportant exclusivement au système de La Haye et celles relatives aux activités de soutien à ce système.

En ce qui concerne les données antérieures à 2016, les dépenses se rapportant exclusivement au système de La Haye comprenaient celles du programme 31 (système de La Haye) et 7% des dépenses du bureau de la vice-directrice générale chargée du Secteur des marques et des dessins et modèles (programme 6 – système de Madrid). Les dépenses relatives au système de Madrid pour 2016 se rapportant au financement du système de La Haye (traduction et développement des systèmes informatiques) sont incluses dans les calculs. Avant l'exercice biennal 2016-2017, les dépenses relatives à ces services ne pouvaient pas être distinguées des dépenses totales se rapportant à la traduction et aux développements des systèmes informatiques dans le programme 6 et n'étaient donc pas prises en considération dans le calcul. Compte tenu des changements apportés à la méthode de calcul, les données pour 2016 et 2017 ne sont pas comparables aux données pour les années précédentes. C'est pourquoi les données pour la période 2012-2015 et pour 2016-2017 sont présentées séparément.

Les dépenses liées aux activités d'appui au système de La Haye sont composées des dépenses des services généraux suivants : services des conférences et services linguistiques, construction, direction générale, finances et budget, services d'appui généraux, gestion des ressources humaines, supervision interne, informatique et sûreté et sécurité. Une petite part de ces dépenses (coût de l'hébergement des serveurs au CIC et partage des coûts de la Section des recettes de la Division des finances) est directement attribuée au système de La Haye, tandis que le reste de ces dépenses attribuables au système de La Haye est calculé en fonction des effectifs (y compris les fonctionnaires au bénéfice d'un contrat à durée déterminée, les fonctionnaires temporaires, les boursiers et le personnel intérimaire).



Source : Division de l'exécution des programmes et du budget, avril 2019.

- Les dépenses totales relatives au traitement dans le cadre du système de La Haye sont estimées à 13,8 millions de francs suisses en 2018, ce qui représente une augmentation de 13% par rapport à l'année précédente.
- En 2018, les coûts directs ont représenté 69% des dépenses totales.

Coût unitaire

L'efficacité du Bureau international dans le traitement des opérations peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite.

Étant donné que le Bureau international est chargé d'enregistrer de nouvelles demandes et de maintenir les enregistrements existants, il convient d'utiliser une unité de production qui comprend un ensemble d'opérations. Deux indicateurs de coût unitaire sont présentés ci-dessous, déterminés en fonction de deux unités de production différentes.

Au regard des efforts déployés par le Bureau international en vue d'affiner en permanence la méthode de calcul des coûts unitaires, cette méthode a été révisée dans le programme et budget pour l'exercice biennal 2016-2017 de manière à prendre en considération de façon plus précise le coût du traitement au Bureau international des opérations réalisées dans le cadre du système de La Haye¹⁵².

Coût unitaire par dessin ou modèle nouveau ou renouvelé

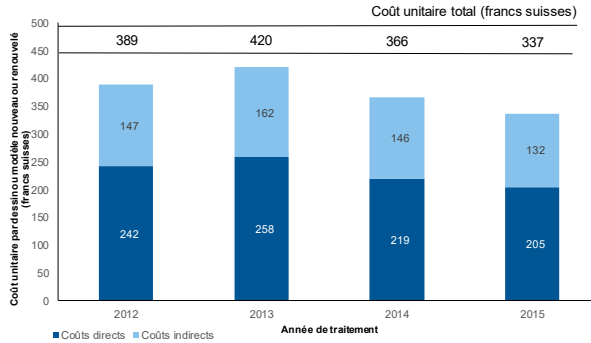
Les nouveaux dessins ou modèles consistent en des dessins ou modèles figurant dans les demandes internationales enregistrées pendant une année déterminée. Les dessins ou modèles renouvelés consistent en des dessins ou modèles figurant dans les enregistrements internationaux renouvelés pendant une année déterminée. Les dessins et modèles contenus dans ces deux types de documents illustrent globalement les activités principales du Bureau international.

Étant donné que le traitement des dessins et modèles contenus dans ces deux types de documents ne nécessite pas de faire appel aux mêmes ressources, des facteurs de pondération différents sont utilisés¹⁵³. Pour calculer le coût unitaire, le coût total de production est divisé par le nombre de dessins ou modèles nouveaux ou renouvelés.

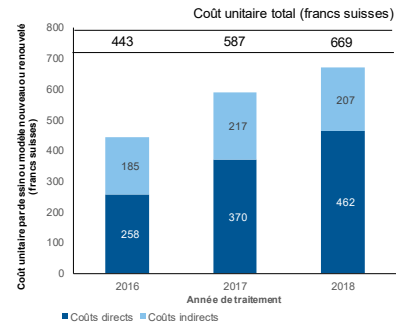
¹⁵² Ces révisions étaient expliquées en détail dans le rapport sur l'exécution du programme en 2014 et consistaient notamment à aligner la méthodologie de calcul des coûts directs et indirects pour La Haye sur les méthodologies utilisées pour calculer les coûts unitaires du PCT et de Madrid.

¹⁵³ Voir les taux concernant les demandes et les renouvellements dans la partie intitulée "Charge de travail totale traitée".

**Coût unitaire par dessin ou modèle nouveau ou renouvelé
2012-2015**



2016-2018



Source : Service d'enregistrement de La Haye et Division de l'exécution des programmes et du budget, avril 2019.

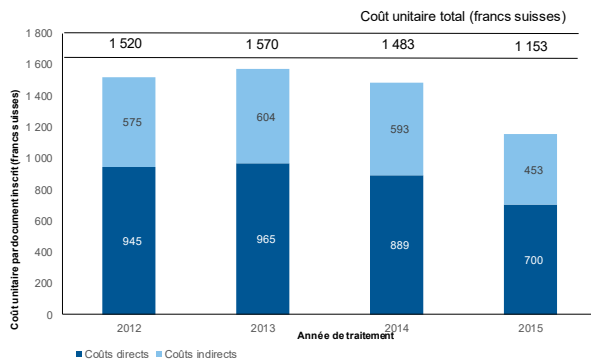
- Le coût moyen de traitement d'un dessin ou modèle nouveau ou renouvelé est estimé à 669 francs suisses en 2018, soit une hausse de 14% par rapport à 2017.

Coût unitaire par document inscrit au registre

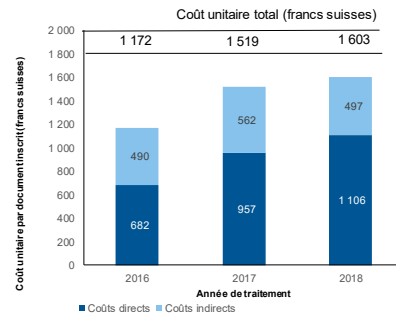
Le nombre de documents inscrits au registre correspond à la charge de travail totale (voir plus haut la partie intitulée "Charge de travail totale traitée")

Coût unitaire par document inscrit

2012-2015



2016-2018

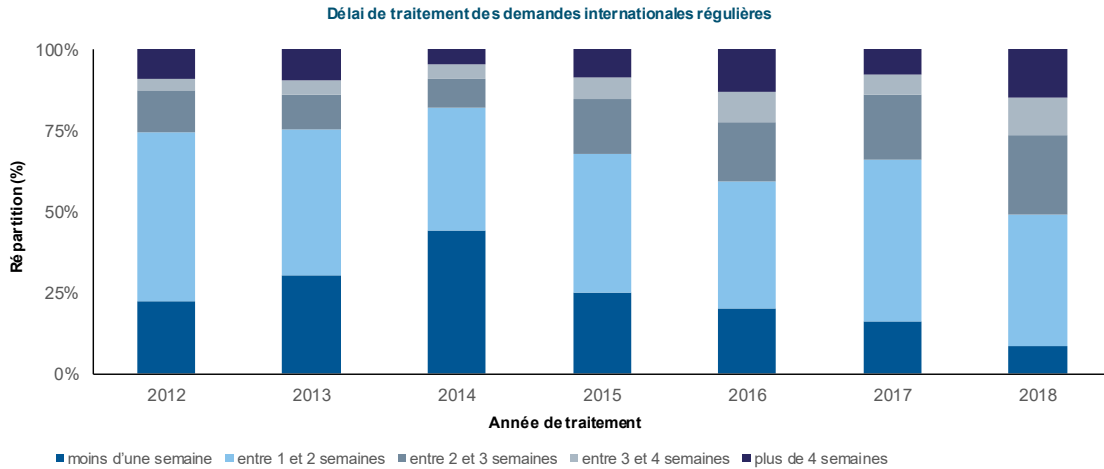


Source : Service d'enregistrement de La Haye, Division de l'exécution des programmes et du budget et Bases de données statistiques de l'OMPI, avril 2019.

- Le coût moyen pour l'inscription d'un document au registre est estimé à 1603 francs suisses en 2018, soit une hausse de 6% par rapport à 2017.

Délai de traitement des demandes internationales

Cet indicateur rend compte du temps nécessaire au Bureau international pour traiter les demandes régulières. Le délai de traitement est le temps écoulé entre la date de réception d'une demande et la date de son inscription au registre.



Source : Service d'enregistrement de La Haye, avril 2019.

- En 2018, la part des demandes régulières traitées en moins d'une semaine a diminué à 9% du total, contre 44% en 2014, ce qui témoigne de l'augmentation de la complexité mentionnée dans la section II ci-dessus. En outre, l'augmentation générale du délai de traitement en 2018 résulte de la volonté délibérée de traiter les demandes irrégulières au cours des cinq mois précédant le passage à un nouveau système informatique, afin de limiter le nombre de demandes irrégulières devant être reportées.
- En 2018, 73% des demandes ont été traitées dans un délai de trois semaines à compter de leur réception par le Bureau international, soit une baisse de 13 points de pourcentage par rapport à 2017 (86%).

ANNEXE IX Rapport 2018 sur la situation des Fonds fiduciaires

Le Rapport sur les Fonds fiduciaires figurant à l'annexe IX fait partie intégrante du Rapport sur la performance de l'OMPI. Il passe en revue les activités mises en œuvre au titre des fonds fiduciaires administrés par l'OMPI en 2018 sous l'angle à la fois programmatique et financier. La présente annexe concerne tous les fonds fiduciaires précisés dans le tableau ci-dessous et exclut ceux des administrateurs auxiliaires et ceux qui n'ont donné lieu à aucune activité en 2018.

FONDS FIDUCIAIRES	SECTEUR DE MISE EN ŒUVRE
Communautés autochtones et locales accréditées	Secteur des questions mondiales
Australie	Cabinet du Directeur général
Chine	Secteur des marques et des dessins et modèles
Costa Rica	Secteur du développement
Finlande (Droit d'auteur)	Secteur de la culture et des industries de la création
France (Propriété industrielle)	Secteur du développement
Programme ibéro-américain sur la propriété industrielle	Secteur du développement
Italie	Secteur du développement
Japon (Droit d'auteur)	Secteur de la culture et des industries de la création
Japon (propriété industrielle)	Secteur du développement, Secteur de l'infrastructure mondiale
Japon (propriété industrielle/Afrique – PMA)	Secteur du développement
Mexique	Secteur du développement
République de Corée (Promotion du respect du droit d'auteur et des droits connexes)	Secteur des questions mondiales
République de Corée (Droit d'auteur)	Secteur de la culture et des industries de la création
République de Corée (Propriété industrielle)	Secteur du développement
République de Corée (Enseignement de la propriété intellectuelle)	Secteur du développement
Espagne	Secteur du développement
États-Unis d'Amérique (industries de la création)	Secteur de la culture et des industries de la création
Uruguay	Secteur du développement

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2018

(en francs suisses)

Fonds fiduciaires Donateur	Code	Solde au 31 décembre 2017	Recettes 2018			Dépenses 2018				Remboursements aux donateurs	Change gain/perte absorbé par l'OMPI	Solde au 31 décembre 2018	
			Fonds reçus	Intérêts	Différence de change	Recettes totales	Dépenses de personnel	Autres dépenses directes	Frais d'appui administratif				Total des dépenses
Communautés autochtones et locales accréditées	W_IJC	22 896,30							22 799,80			96,50	
Australie	WAUS2	1 317 602,59			(17,95)	(17,95)		656 916,41	85 401,45			575 266,78	
Chine	WCNSP	318 241,22	322 335,91		57,38	322 393,29		316 539,95				324 094,56	
Chine (HR)	WCNPR	262 772,56	324 565,94			324 565,94	257 138,45		33 428,00			296 772,05	
Costa Rica	WCORI	10 595,77						10 329,94			(265,83)		
El Salvador	WELSA	53 970,66									586,00	54 556,66	
Finlande (droit d'auteur)	WFICH	1 952,86						1 728,22	224,64			1 952,86	
France (propriété industrielle)	WFRIP	387 403,67	300 000,00		308,97	300 308,97		497 220,92	64 598,55			125 893,17	
Allemagne (administrateurs auxiliaires)	WDEJP	58 216,91								58 216,90		0,01	
Programme ibéro-américain sur la propriété industrielle	WIBER	188 393,54	45 879,19		(0,02)	45 879,17		35 304,11	2 471,30			196 497,30	
Italie	WITIP	340 570,64						204 133,08	26 537,30			109 900,26	
Italie (administrateurs auxiliaires)	WITJP	6 113,61						(9 853,42)	(1 182,40)			17 149,43	
Japon (droit d'auteur)	WJPCR	351 162,86	468 646,00		(354,70)	468 291,30	185 401,33	156 240,01	43 311,35			434 501,47	
Japon (propriété industrielle)	WJPIP	4 212 585,39	3 830 000,00		(7 495,50)	3 822 504,50	1 056 960,80	3 323 669,96	562 093,00			3 092 366,13	
Japon (propriété industrielle/Afrique – PMA)	WJPAF	1 606 963,55	1 600 000,00		(2 387,24)	1 597 612,76	263 309,55	1 412 337,61	216 842,70			1 312 086,45	
Japon (administrateurs auxiliaires)	WJPOJ	139 767,73						3 679,86	441,60			135 646,27	
Mexique	WMEXI	179 058,78						31 190,01	3 984,85			143 883,92	
(Portugal)	WPTCH	64 364,25								64 364,25			
République de Corée (promotion du respect du droit d'auteur et des droits connexes)	WKRBR	187 029,33	369 949,01		(474,26)	369 474,75		105 336,72	5 290,60			445 876,76	
République de Corée (droit d'auteur)	WKRCR	762 057,55	394 726,46		(18,83)	394 707,63	53 219,80	190 280,76	5 729,25			907 535,37	
République de Corée (droit d'auteur/administrateurs)	WKRPO	161 314,72	211 218,00			211 218,00	173 162,65		20 779,50			178 590,57	
République de Corée (propriété industrielle)	WKIPO	1 150 445,15	513 640,09		(535,94)	513 104,15	10 311,65	418 205,81				1 235 031,84	
République de Corée (enseignement de la propriété intellectuelle)	WKRED	517 027,17	342 126,94		(336,45)	341 790,49		339 264,45	16 980,05			502 573,16	
République de Corée (administrateurs auxiliaires)	WKRJP	926 427,60	717 987,00			717 987,00	553 003,86	4 093,75	66 851,70			1 020 465,29	
République de Corée (règlement extrajudiciaire des litiges)	WKRAD		175 238,77			175 238,77						175 238,77	
Espagne	WESCH	153 819,76	187 314,50			187 314,50		118 726,54	15 434,45			206 973,27	
Projet pilote sur les ressources mondialement accessibles par les intermédiaires de confiance (TIGAR)	WTIGA	660,67										660,67	
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	WUIP1	796,18								796,18			
États-Unis d'Amérique (Industries de la création)	WUSC1	22 928,61						20 290,81	2 637,80			22 928,61	
Uruguay	WUYCH	113 354,07			5,98	5,98		10 662,66	745,95			101 951,44	
Divers fonds fiduciaires fermés*		149,78			(15,97)	(15,97)						133,81	
Total		13 518 643,48	9 803 627,81		(11 264,53)	9 792 363,28	2 542 654,67	7 878 951,38	1 172 601,64	11 594 207,69	123 377,33	320,17	11 593 741,91

* Y compris la réévaluation des fonds fiduciaires fermés

Communautés autochtones et locales accréditées

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle			
Financement de communautés autochtones et locales accréditées pendant l'IGC 35, 36 et 38	19 – 23 mars, 25 – 29 juin et 9 – 14 décembre 2018	Suisse/Participation de huit représentants de communautés autochtones et locales accréditées à l'IGC	Faciliter la participation de représentants de communautés autochtones et locales accréditées à l'IGC, conformément au règlement du Fonds IGC.

Contributions des donateurs et dépenses

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 (montant en francs suisses)

Communautés autochtones et locales accréditées	
Solde au début 2018	22 896
Recettes	
Fonds reçus	
Recettes totales	-
Dépenses	
Voyages de tiers	22 800
Total des dépenses	(22 800)
Montant disponible à fin 2018	97

Australie

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
II.1 Utilisation élargie et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet			
Atelier national pour les examinateurs de brevets de l'Office de la propriété intellectuelle de Papouasie-Nouvelle-Guinée	9 – 13 avril 2018	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Développer les compétences des examinateurs sur l'utilisation de produits provenant d'autres phases nationales afin de réduire les retards et éviter de les multiplier.
Atelier national pour les examinateurs de brevets de l'Office de la propriété intellectuelle du Pakistan	2 – 6 juillet 2018	Pakistan	Développer les compétences des examinateurs sur l'utilisation de produits provenant d'autres phases nationales afin de réduire les retards des demandes déposées en vertu de la Convention de Paris et préparer l'examen des entrées dans la phase nationale du PCT suite à l'adhésion au PCT.
Formation en cours d'emploi des examinateurs de brevets en matière de recherche sur l'état de la technique à IP Australia – Office national de la propriété intellectuelle du Viet Nam (NOIP)	9 – 20 avril 2018	Australie/Viet Nam	i) développer les compétences des participants en recherche d'inventions, notamment en génie électrique et mécanique; ii) préparer des études de cas sur la base de demandes de brevet sélectionnées, en vue de partager les bonnes pratiques avec d'autres examinateurs; et iii) contribuer aux discussions sur des questions telles que les avantages et les coûts de l'accès aux bases de données payantes, ou les besoins en formations spécifiques.
Formation en cours d'emploi des examinateurs de brevets de l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IPOPPL) en matière de recherche sur la séquence de gènes auprès de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (Suisse)	16 – 20 avril 2018	Suisse/Philippines	i) développer les compétences des participants en matière d'examen d'inventions, impliquant l'utilisation de séquences génétiques; et ii) préparer des études de cas, sur la base de demandes de brevets sélectionnées, pour aider d'autres examinateurs et contribuer aux discussions sur des questions telles que la nécessité d'accéder aux bases de données commerciales, les besoins en formations spécifiques ou la divulgation suffisante de l'origine des ressources génétiques.
Formation en cours d'emploi des examinateurs de brevets de l'Office de la propriété intellectuelle du Bhoutan (DIP)	7 – 18 mai 2018	Philippines/Bhoutan	i) présenter aux examinateurs de l'Office de la propriété intellectuelle du Bhoutan les notions de base de l'examen quant au fond et les compétences connexes, notamment en matière de recherche sur l'état de la technique en utilisant des bases de données publiques et l'analyse de la

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
BT) à l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IOPPHL)			brevetabilité de l'objet revendiqué à la lumière de l'état de la technique, et préparer les premières actions des offices.
Formation en cours d'emploi des examinateurs de brevets du Département de la propriété intellectuelle de la République démocratique populaire lao (DIP LA) au Département de la propriété intellectuelle de Thaïlande (DIP TH)	14 – 25 mai 2018	Thaïlande/République démocratique populaire lao	i) présenter aux examinateurs chargés des questions de forme du Département de la propriété intellectuelle de la République démocratique populaire lao les notions de base de l'examen quant au fond et les tâches à accomplir, notamment en matière de recherche sur l'état de la technique en utilisant des bases de données publiques et l'analyse de la brevetabilité de l'objet revendiqué à la lumière de l'état de la technique; et ii) faire connaître aux participants les bonnes pratiques en matière d'examen quant au fond ainsi que les outils que le Département de la propriété intellectuelle de Thaïlande utilise pour préparer les premières actions des offices.
Huitième atelier national de rédaction des demandes de brevet organisé par l'OMPI	15 – 18 octobre 2018	Indonésie	Fournir aux participants des bureaux de transfert de technologie des universités, des centres de recherche publics et d'autres organisations d'appui à l'innovation en Indonésie, les connaissances théoriques nécessaires à la rédaction de brevets, y compris par le biais d'exercices pratiques de rédaction de brevets et des discussions.

II.6 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA

Élaboration d'un programme de formation en ligne quant aux adhésions au système de Madrid et processus de mise en œuvre	Janvier – décembre 2018 ¹⁵⁴	Pays candidats à l'adhésion au système de Madrid ou ceux qui viennent d'y adhérer	Inclure différents modules à l'attention des directeurs des offices de propriété intellectuelle qui envisagent d'adhérer au système de Madrid, et des examinateurs et du personnel administratif des offices de propriété intellectuelle qui ont récemment adhéré au système. L'ensemble complet de six modules a été transféré à l'OMPI en décembre 2018 pour des travaux de pilotage et des tests avant son lancement par l'Académie de l'OMPI en 2019.
---	--	---	---

III.1 Stratégies et plans nationaux en matière d'innovation et de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux

Élaboration d'une stratégie nationale de propriété intellectuelle pour la République démocratique populaire lao	Janvier – décembre 2018 ¹⁵⁵	République démocratique populaire lao	Réviser et ajuster le projet de stratégie préparé en 2017 en incluant les commentaires du ministre de la science et de la technologie. Traduction de la dernière version de la stratégie en laoïen pour examen final par les autorités en 2019.
Élaboration d'une stratégie nationale de propriété intellectuelle pour le Viet Nam (réunions de consultation)	Janvier – décembre 2018 ¹⁵⁶	Viet Nam	Affiner, valider et finaliser la stratégie avec toutes les parties prenantes nationales.

III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition

Atelier sous-régional sur le renforcement de la créativité au service du développement durable et le rôle du droit d'auteur pour les pays du Pacifique Sud	23 – 25 mai 2018	Nouvelle-Zélande/Îles Cook, Fidji, Kiribati, Nauru, Nioué, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu	i) sensibiliser les responsables politiques et améliorer leur compréhension de l'intérêt et de l'importance du droit d'auteur; ii) répondre aux besoins en matière de création ou de renforcement des systèmes nationaux de protection et d'exploitation des œuvres protégées par le droit d'auteur; iii) améliorer le système et l'infrastructure du droit d'auteur dans les pays de la région; iv) encourager les pays à adhérer à l'OMPI et au cadre international du droit d'auteur et des droits connexes; v) partager les expériences entre pays participants et pays hôtes; et vi) étudier et adopter un plan d'action stratégique pour le développement.
Placement de scientifiques de pays en développement et de pays les moins avancés auprès d'institutions et d'entreprises des secteurs public et privé en vue d'assurer le transfert de technologie et de savoir-faire dans le domaine de la recherche sur les maladies tropicales négligées	Janvier – décembre 2018	Bangladesh, Indonésie, Kenya, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République-Unie de Tanzanie	Mettre en valeur des ressources humaines pour une utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service de la recherche sur les maladies tropicales négligées dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition.
	Janvier – avril 2018 ¹⁵⁷	Bangladesh : Bourse au Griffith Institute for Drug Discovery (Australie)	Étudier le développement de médicaments antipaludique et de composés antiplasmodiaux à partir de produits naturels, notamment d'extraits de plantes.
	Janvier 2018 ¹⁵⁸	Papouasie-Nouvelle-Guinée : Bourse au Walter and Eliza Hall Institute (Australie)	Renforcer la surveillance moléculaire et le développement d'outils génomiques pouvant être utilisés dans les stratégies de contrôle et d'élimination du paludisme en Papouasie-Nouvelle-Guinée, par exemple le séquençage de nouvelle génération ou le séquenceur portable MinION. La

¹⁵⁴ En cours depuis 2017.

¹⁵⁵ En cours depuis 2017.

¹⁵⁶ En cours depuis 2017.

¹⁵⁷ En cours depuis 2017.

¹⁵⁸ En cours depuis 2017.

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
			bourse comprenait une formation sur les stratégies et les méthodes d'analyse génétique des populations.
	Janvier – novembre 2018	République-Unie de Tanzanie : Bourse à l'université Monash (Australie)	Identifier, à l'aide de technologies de pointe, notamment la métabolomique, la protéomique et la spectroscopie infrarouge, les signatures moléculaires de la résistance aux antipaludiques dans les parasites existant dans les échantillons prélevés sur des patients tanzaniens atteints de paludisme.
	Février – mars 2018	Indonésie : Bourse au Walter and Eliza Hall Institute (Australie)	Identifier les mécanismes immunologiques clés présents chez les individus présentant une immunisation naturellement acquise contre le paludisme, et concevoir de nouvelles associations vaccinales antipaludiques, en utilisant des technologies et des méthodes de recherche avancées, notamment la cytométrie par temps de vol (CyTOF) et le tri cellulaire induit par fluorescence (FACS).
	Février – mai 2018	Indonésie : Bourse au Walter and Eliza Hall Institute (Australie)	Étudier les parasites du paludisme <i>P. falciparum</i> et <i>P. vivax</i> pour identifier les immunités naturelles et les anticorps qui peuvent être utilisés pour bloquer l'invasion par les parasites des globules rouges humains.
	Septembre – novembre 2018	Kenya : Bourse à l'université Monash (Australie)	Acquérir de nouvelles compétences en analyse métabolomique pour étudier la pathogenèse du paludisme, à savoir l'origine et le développement du paludisme. La métabolomique est l'étude de petites molécules, connues sous le nom de métabolites, que l'on trouve dans les cellules, les biofluides, les tissus ou les organismes. Une connaissance précise de la structure de ces métabolites peut entraîner la production de nouveaux vaccins, de nouvelles thérapies, et la propriété intellectuelle (notamment les brevets) qui leur est associée.
Colloque d'une demi-journée à l'intention des boursiers FIT2 et des établissements d'accueil, d'IP Australia, du Département australien des affaires étrangères et du commerce (DFAT), de l'OMPI, de BVGH et d'autres parties concernées, suivi d'une session spéciale du FIT2 au premier congrès mondial sur le paludisme.	Juillet 2018	Australie, Bangladesh, Indonésie, Kenya, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République-Unie de Tanzanie Le congrès mondial sur le paludisme a attiré environ 1000 délégués de 69 pays	i) informer les scientifiques, les citoyens, les responsables politiques et d'autres personnes de plus de 60 pays sur le programme FIT2 et les avantages qu'il apporte tant aux institutions hôtes qu'à celles des pays en développement; et ii) présenter à un large public international le consortium WIPO Re:Search et souligner le rôle bénéfique joué par la propriété intellectuelle dans l'innovation en ce qui concerne les maladies tropicales négligées, du paludisme et de la tuberculose.

IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité

Accord avec une ONG au Bangladesh (Young Power in Social Action) concernant l'amélioration de l'accès des aveugles et des déficients visuels au matériel éducatif.	janvier – avril 2018 ¹⁵⁹	Bangladesh	159 supports éducatifs ont été produits en anglais et en bengali.
Accord avec une ONG au Bangladesh (Young Power in Social Action) concernant l'amélioration de l'accès des aveugles et des déficients visuels au matériel éducatif.	janvier – avril 2018 ¹⁶⁰	Népal	55 supports éducatifs de la première année au baccalauréat. Un financement a également été accordé à Action on Disability Rights and Development (ADRAD) pour la distribution de dispositifs de lecture Android à 50 étudiants déficients visuels par l'intermédiaire de leurs établissements, et une formation à leur utilisation assurée par l'ADRAD.
Accord avec une ONG au Bangladesh (Young Power in Social Action) concernant l'amélioration de l'accès des aveugles et des déficients visuels au matériel éducatif.	janvier – avril 2018 ¹⁶¹	Sri Lanka	200 livres de matériel accessible (commercial et éducatif) ont été produits.
Accord avec une ONG au Bangladesh (Young Power in Social Action) concernant l'amélioration de l'accès des aveugles et des déficients visuels au matériel éducatif.	Mai – décembre 2018 (en cours)	Indonésie/10 membres du personnel de la fondation Mitra Netra Représentants du Ministère de l'éducation, éditeurs,	Une formation de cinq jours a été offerte par le Daisy Consortium sur la production de livres au format accessible Epub3. Un traité et la mise à disposition de nouvelles technologies pour la production de textes et la distribution de livres dans des formats

¹⁵⁹ En cours depuis 2017.

¹⁶⁰ En cours depuis 2017.

¹⁶¹ En cours depuis 2017.

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
		bibliothèques et ONG (131 participants)	accessibles. Un financement a été fourni pour la distribution de sept dispositifs de lecture réservés aux usagers de la bibliothèque Mitra Netra.
		Pour les étudiants et les usagers de la bibliothèque Mitra Netra ayant une déficience visuelle(30 participants)	Trois formations d'une journée ont été organisées pour apprendre à utiliser les dispositifs de lecture permettant d'accéder au matériel. Cent titres éducatifs ont été produits en 2018.
Accord avec une ONG en Mongolie (The Innovational Development Center of the Blind) concernant l'amélioration de l'accès des aveugles et des déficients visuels au matériel éducatif.	Juin – décembre 2018 (en cours)	Mongolie/Innovational Development Center of the Blind (IDC) (22 participants)	Une formation de quatre jours a été offerte par le Daisy Consortium sur la production de livres au format accessible Epub3. L'IDC a développé une voix féminine pour la langue mongole à utiliser avec NVDA, un logiciel de lecture d'écran libre et gratuit. L'IDC a également fourni la traduction de fichiers d'aide et de manuels en langue mongole pour NVDA et le lecteur DAISY E-10, deux des technologies d'assistance les plus populaires utilisées par les déficients visuels en Mongolie.
Accord avec une ONG au Viet Nam (Sao Mai Vocational and Assistive Technology Center for the Blind) concernant l'amélioration de l'accès des aveugles et des déficients visuels au matériel éducatif.	Juin – décembre 2018 (en cours)	Viet Nam/Centre de documentation de Sao Mai 9 participants	Le DAISY Consortium a offert une formation de quatre jours sur la production de livres au format accessible Epub3, en mettant l'accent sur le recours à Epub3 pour produire du matériel mathématique et scientifique accessible. Sao Mai a également développé un outil pour la plateforme Windows afin de convertir les mathématiques en braille vietnamien. Soixante-dix titres éducatifs ont été produits en 2018.

VII.2 Plateformes et instruments fondés sur la propriété intellectuelle pour le transfert de connaissances et l'adaptation et la diffusion de la technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les PMA, pour relever des défis mondiaux

Projet de mise en relation lancé par WIPO GREEN pour les fournisseurs de technologies vertes en Asie	Janvier – août 2018 ¹⁶²	Cambodge, Indonésie, Philippines	i) encourager les transactions qui répondent aux besoins en termes de technologies tout en respectant l'environnement, contribuant ainsi aux efforts plus larges pour relever les défis en matière d'environnement et de changement climatique; ii) identifier les besoins particuliers en termes de technologies dans les domaines de l'énergie, de l'air pur, de l'eau et de l'agriculture; iii) associer les besoins aux technologies disponibles correspondantes; iv) accroître les connaissances en matière de transfert technologique et de propriété intellectuelle dans les domaines de l'énergie, de l'air pur, de l'eau et de l'agriculture; et iv) présenter WIPO GREEN comme un marché efficace, gratuit et en ligne, pour la promotion de technologies propres, de solutions technologiques et de services connexes.
Atelier national sur le thème "combler le fossé" entre les institutions académiques et l'industrie aux Philippines, et séance d'encadrement sur la commercialisation de la propriété intellectuelle sur "Comment conclure un accord de propriété intellectuelle" à l'intention des partenaires de projet.	22 – 23 octobre 2018	Philippines	i) favoriser les partenariats entre les PME et des équipes universitaires sélectionnées, par le biais d'un processus créatif et itératif impliquant toutes les parties prenantes du projet; et ii) créer des conditions favorables à la collaboration en matière de commercialisation de la propriété intellectuelle entre les institutions bénéficiaires, débouchant sur des résultats concrets (mesurés par une augmentation du nombre de contrats conclus).
Réunion régionale sur les femmes et la commercialisation de la propriété intellectuelle en Asie	24 – 26 octobre 2018	Philippines/Pays asiatiques	i) présenter les résultats de deux rapports publiés conjointement par l'OMPI et le Fonds fiduciaire de l'Australie intitulés "Rapports sur les femmes et la commercialisation de la propriété intellectuelle en Asie : le cas des Philippines et du Sri Lanka" à un public professionnel régional plus large; ii) améliorer les connaissances et les compétences des participants en ce qui concerne la création, la gestion et la concession de licences pour une start-up; iii) proposer des activités de suivi dans la région Asie-Pacifique pour encourager la participation active de chercheuses au processus de commercialisation de la propriété intellectuelle.
Rapports sur les femmes et la commercialisation de la propriété intellectuelle en Asie : le cas des Philippines et du Sri Lanka	Janvier – décembre 2018 ¹⁶³	Philippines, Sri Lanka	i) déterminer le niveau d'engagement des femmes dans la commercialisation de la propriété intellectuelle aux Philippines et au Sri Lanka; ii) étudier la façon dont cet engagement pourrait être quantifié et mesuré; iii) identifier les causes profondes communes de tout déséquilibre; et iv) élaborer une liste de recommandations et de mesures aux niveaux politique et pratique pour aider à remédier à ce déséquilibre de manière durable.

¹⁶² En cours depuis 2017.

¹⁶³ En cours depuis 2017.

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
Programme sous-régional regroupant plusieurs parties prenantes sur les marques et les dessins et modèles pour l'industrie et les petites et moyennes entreprises (PME) dans les îles du Pacifique	21 – 23 novembre 2018	Samoa/Îles du Pacifique	i) aider les industries et les PME régionales à mieux comprendre et à utiliser les marques et les dessins et modèles; ii) créer les conditions préalables pour combler le fossé entre les PME et les établissements universitaires de la région afin d'encourager le transfert des résultats de la recherche ayant une valeur économique potentielle des universités et des instituts de recherche-développement (comme générateur de propriété intellectuelle dans la région) aux entreprises; et iii) favoriser les échanges sous-régionaux et encourager la coopération sous-régionale.
Atelier national sur la mise en place d'un système de transfert de connaissances au Samoa	22 novembre 2018	Samoa	i) améliorer la compréhension des conditions préalables à la mise en place d'un système efficace de transfert des connaissances au Samoa par le biais de bonnes pratiques; ii) créer les conditions préalables pour combler le fossé entre les PME et les établissements universitaires du pays et de la région afin d'encourager le transfert des résultats de la recherche ayant une valeur économique potentielle des universités et des instituts de recherche-développement (comme générateur de propriété intellectuelle) aux entreprises.
Révision de la Boîte à outils et élaboration de la Trousse à outils	Janvier – décembre 2018 ¹⁶⁴	Pays asiatiques et au-delà	La Boîte à outils a été entièrement révisée et adaptée à l'usage des institutions bénéficiaires en Asie et ailleurs dans le monde. La Boîte à outils s'est transformée en une Trousse à outils contenant : i) des modèles d'accords et des directives sur des questions particulières liées aux accords (par exemple, comment les établissements universitaires devraient négocier les sous-licences ou les garanties); ii) la présentation des actifs intellectuels potentiels que les établissements universitaires possèdent déjà ou qu'ils peuvent créer et acquérir; et iii) une série d'études de cas sur des questions concernant la mise en œuvre des politiques de propriété intellectuelle et l'utilisation d'accords types.
Traduction de la Boîte à outils dans des langues nationales	Janvier – décembre 2018 ¹⁶⁵	Indonésie et Viet Nam	Sur la demande de l'Indonésie et du Viet Nam, le texte de la Boîte à outils a été traduit en indonésien et en vietnamien. Suite à cette traduction, on a constaté une augmentation du nombre d'offices de propriété intellectuelle et d'établissements universitaires utilisant ces outils au Viet Nam.

Contributions des donateurs et dépenses

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 (montant en francs suisses)

AUSTRALIE	
<i>Solde au début 2018</i>	1 317 603
Recettes	
Différence de change	(18)
Recettes totales	(18)
Dépenses	
Bourses	115 863
Missions de fonctionnaires	46 178
Voyages de tiers	169 837
Formations et demandes de paiement	7 898
Conférences	21 151
Services contractuels de personnes	17 381
Autres services contractuels	243 306
Services conjoints des Nations Unies	35 303
Frais administratifs	85 401
Total des dépenses	(742 318)
Montant disponible à fin 2018	<u>575 267</u>

¹⁶⁴ En cours depuis 2017.

¹⁶⁵ En cours depuis 2017.

Chine

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
I.1 Renforcement de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés dans le domaine de la propriété intellectuelle			
Conférence internationale de haut niveau sur la propriété intellectuelle dans le nouvel ordre technologique	1 ^{er} – 2 février 2018	Fédération de Russie	i) examiner les difficultés rencontrées dans le domaine de la propriété intellectuelle; ii) aider les instituts de propriété intellectuelle à surmonter les obstacles liés aux technologies évoluant rapidement; iii) promouvoir l'égalité d'accès au savoir et à l'information pour le public, les milieux universitaires et les entreprises innovantes dans le domaine numérique.
Publication d'un ouvrage sur la propriété intellectuelle pour les adolescents et le grand public : Les droits de propriété intellectuelle	Mars 2018	Chine	Permettre au grand public, en particulier aux adolescents, de mieux comprendre : i) la relation entre les droits de propriété intellectuelle et les innovations, les différents types de droits de propriété intellectuelle et leurs principales caractéristiques; ii) le rôle joué par les divers types de droits de propriété intellectuelle dans la protection des innovations; et iii) les conséquences de toute atteinte aux droits de propriété intellectuelle.
Deuxième conférence internationale de haut niveau sur la propriété intellectuelle pour les pays situés le long de la zone concernée par l'initiative "la Ceinture et la Route"	28 – 30 août 2018	Chine	Assurer le suivi de la première conférence, qui s'est tenue en 2016, et examiner l'éventualité d'une coopération en matière de propriété intellectuelle inclusive, mutuellement avantageuse et renforcée entre les pays concernés par l'initiative "la Ceinture et la Route".
Maîtrise en propriété intellectuelle avec spécialisation en dessins et modèles offerte conjointement par l'OMPI et l'université Tongji	Septembre – décembre 2018 (en cours)	Chine	Mettre en valeur des ressources humaines, notamment dans le domaine des dessins et modèles.
Séminaire Chine-Afrique de haut niveau sur le système et les politiques de propriété intellectuelle	10 – 16 novembre 2018	Chine	Promouvoir les échanges et la coopération en matière de propriété intellectuelle entre la Chine et les pays francophones d'Afrique.
II.4 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA			
Cours de formation organisé conjointement par l'Administration nationale chinoise de la propriété intellectuelle avec l'Office éthiopien de la propriété intellectuelle (EIPO)	4 novembre – 1 ^{er} décembre 2018	Éthiopie	Mettre en valeur des ressources humaines pour une utilisation efficace de la propriété intellectuelle dans le domaine de l'administration et de l'examen des brevets et des dessins et modèles industriels.

Contributions des donateurs et dépenses

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 (montant en francs suisses)

Chine	
Solde au début 2018	318 241
Recettes	
Fonds reçus	322 336
Différence de change	57
Recettes totales	322 393
Dépenses	
Bourses	14 603
Missions de fonctionnaires	6 095
Voyages de tiers	179 956
Conférences	52 003
Autres services contractuels	63 883
Total des dépenses	(316 540)
Montant disponible à fin 2018	324 095

Costa Rica

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition			
Séminaire sous-régional de formation sur l'utilisation des instruments de propriété intellectuelle	21 – 22 novembre 2018	Costa Rica/Costa Rica, République dominicaine, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama	Souligner l'importance d'intégrer la propriété intellectuelle dans les politiques et les stratégies en matière de commerce et d'exportation afin d'accroître la compétitivité des PME.

Contributions des donateurs et dépenses

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 (montant en francs suisses)

Costa Rica			
Solde au début 2018			10 596
Recettes			
Différence de change		(266)	
Recettes totales			(266)
Dépenses			
Missions de fonctionnaires		1 391	
Voyages de tiers		8 939	
Total des dépenses			(10 330)
Montant disponible à fin 2018			-

Finlande (droit d'auteur)

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition			
Préparation du guide de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les médias sociaux	Décembre 2018	Tous	Fournir un guide pratique sur la propriété intellectuelle aux utilisateurs de médias sociaux.

Contributions des donateurs et dépenses

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 (montant en francs suisses)

Finlande (Droit d'auteur)			
Solde au début 2018			1 953
Recettes			
Recettes totales			-
Dépenses			
Autres services contractuels		1 728	
Frais administratifs		225	
Total des dépenses			(1 953)
Montant disponible à fin 2018			-

France (propriété industrielle)

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition			
Séminaire sous-régional de formation en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle à l'intention des magistrats des États membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et du Maroc	22 – 26 janvier 2018	Maroc/ 18 participants des pays suivants : Bénin (2), Burkina Faso (2), Cameroun (2), Congo (2), Côte d'Ivoire (2), Gabon(2), Maroc (2), Niger (2), Sénégal (2)	i) améliorer les connaissances et les compétences des magistrats en matière de procédures judiciaires et de gestion des litiges de propriété intellectuelle en vue de développer leurs capacités à appliquer les procédures de la troisième partie de l'Accord sur les ADPIC, ainsi que les dispositions nationales la mettant en œuvre; et ii) intégrer le programme de renforcement des capacités des magistrats et des juges qui est en cours d'élaboration par l'OMPI.
	22 – 26 janvier 2018	Cameroun/ 20 des pays suivants : Tchad (2), Comores (2), Guinée (2), Guinée-Bissau (2), Guinée équatoriale (2), Mali (2), Mauritanie (2), République centrafricaine (2), Togo (2), Maroc (2)	
Programme de formation pour le Certificat d'animateur propriété industrielle (CAPI). Session 2017-2018	Janvier – 18 mai 2018 ¹⁶⁶	Maroc/ 13 participants des pays suivants : Algérie, Bénin, Burkina Faso, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Mauritanie, Rwanda, Sénégal, Tunisie	Un programme de formation certifié pour les entreprises et les professionnels pour : i) développer leurs compétences en matière de gestion des droits de propriété industrielle; ii) améliorer l'efficacité de la gestion et la valorisation des actifs incorporels; iii) comprendre les enjeux de la propriété intellectuelle; et iv) maîtriser l'utilisation des outils de protection et de recherche.
Programme de formation sur la propriété intellectuelle pour les start-ups africaines	27 – 28 février 2018	Maroc/ 8 start-ups africaines des pays suivants : Bénin (1), Cameroun (1), Côte d'Ivoire (1), Ghana (1), Mali (1), République-Unie de Tanzanie (1), Togo (2)	Sensibiliser les participants à l'utilisation du système de propriété intellectuelle.
Participation au salon FUTUR.E.S en Afrique	1 ^{er} et 2 mars 2018		i) connecter les écosystèmes numériques français, marocain et africain; et ii) favoriser les partenariats commerciaux et technologiques entre innovateurs français, marocains et africains.
Troisième édition : Formation CIRAD-REDD "Introduction aux produits d'origine de qualité : les indications géographiques en Asie"	14 – 18 mai 2018	Cambodge/ 7 participants de l'ASEAN	i) examiner les bonnes pratiques en matière d'enregistrement et de protection des produits d'origine de qualité en tant qu'indications géographiques en vertu de systèmes <i>sui generis</i> de protection ou en tant que marques de certification ou marques collectives; et ii) examiner les facteurs clés pour améliorer l'impact des indications géographiques enregistrées existantes et futures dans toute la région.
Cours de perfectionnement proposé conjointement par l'OMPI et le Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIP) sur la propriété intellectuelle, le transfert de technologie et la concession de licences	11 – 22 juin 2018	France/ 20 participants des pays suivants : Algérie, Brésil, Chili, Éthiopie, Égypte, Iran, Kenya, Koweït, Malaisie, Mongolie, Nigéria, Oman, Pakistan, Philippines, Arabie saoudite, Serbie, Sri Lanka, Afrique du Sud	i) renforcer les compétences et les connaissances des directeurs techniques et des scientifiques des établissements de recherche-développement et des universités des pays en développement et des pays en transition en ce qui concerne le transfert de technologie; et ii) doter les participants des compétences nécessaires en matière de gestion et de commercialisation de la propriété intellectuelle, ainsi que d'évaluation et de négociation de licences de propriété intellectuelle.
Cours de formation sur les marques organisé par l'OMPI, l'Institut national de propriété industrielle (INPI) et l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC)	2 – 13 juillet 2018	Maroc/ 16 participants des pays suivants : Bénin, Brésil, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Cuba, République démocratique du Congo, Haïti, Madagascar, Mali, Maurice, Tunisie	Renforcer les compétences des fonctionnaires chargés des questions relatives aux marques des offices de propriété intellectuelle et des ministères compétents des pays en développement.
Cours d'été du Centre d'études internationales de la propriété	2 – 13 juillet 2018	France/ 3 participants des pays suivants : Inde (2), Chili (1)	i) donner une vue d'ensemble du système de propriété intellectuelle en examinant divers droits de propriété intellectuelle liés au système juridique de l'Union européenne, et fournir des points de vue concrets sur le conflit

¹⁶⁶ La session 2017-2018 du programme CAPI a eu lieu du 16 octobre 2017 au 18 mai 2018.

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
intellectuelle, université de Strasbourg			juridique en matière de propriété industrielle en Europe; ii) acquérir des connaissances en droit européen et international de propriété intellectuelle; et iii) présenter les procédures d'enregistrement françaises et européennes.
Deuxième édition du séminaire sur les indications géographiques et les marques collectives	9 – 11 août 2018	Brésil/ Participation de 5 intervenants internationaux des pays suivants : Chili, Colombie, France, Pérou, Institut national français de la propriété industrielle (INPI), Institut national de l'origine et de la qualité (INAO)	i) encourager le débat sur les gains économiques et sociaux que les indications géographiques et les marques collectives peuvent apporter au développement national dans son ensemble; et ii) donner aux producteurs, entrepreneurs et représentants gouvernementaux l'occasion d'échanger.
Forum de l'OMPI sur le renforcement de la gestion de la propriété intellectuelle dans les universités africaines	19 – 20 et 23 octobre 2018	Kenya	Donner aux décideurs et aux praticiens dans le domaine de la recherche et de la production de connaissances l'occasion de comprendre le rôle de la propriété intellectuelle ainsi que la bonne utilisation et gestion du système de la propriété intellectuelle.
Commentaires et annotations de l'Accord de Bangui instituant l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) : Réunion de synthèse et d'harmonisation	6 et 7 novembre 2018	Cameroun	Réunion d'experts pour harmoniser les commentaires et les annotations en vue d'élaborer un code de la propriété intellectuelle.
Réunion du groupe de travail pour l'élaboration d'un modèle pédagogique d'un cours de certification pour le personnel des organismes de gestion collective	8 et 9 novembre 2018	Cameroun	Renforcer les compétences du personnel des organisations africaines de gestion collective

Contributions des donateurs et dépenses

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 (montant en francs suisses)

France (propriété intellectuelle)		
Solde au début 2018		387 404
Recettes		
Fonds reçus	300 000	
Différence de change	309	
Recettes totales		300 309
Dépenses		
Bourses	204 221	
Missions de fonctionnaires	20 576	
Voyages de tiers	236 514	
Conférences	24 387	
Services contractuels de personnes	11 523	
Frais administratifs	64 599	
Total des dépenses		(561 819)
Montant disponible à fin 2018		125 893

Programme ibéro-américain sur la propriété industrielle

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
III.4 Mécanismes et programmes de coopération renforcés, adaptés aux besoins des pays en développement, des PMA et des pays en transition			
Programme ibéro-américain sur la promotion de la propriété industrielle et du développement (IBEPI) : organisation de la réunion du comité de communication de l'IBEPI	9 – 10 juillet 2018	Brésil/Tous les pays d'Amérique latine	i) discuter du contenu et de la structure des portails IBEPi/CIBEPYME et des réseaux sociaux; et ii) consolider les directives connexes pour les entreprises.

Réunion du Comité intergouvernemental du Programme ibéro-américain sur la promotion de la propriété industrielle et du développement (IBEPI)	28 mai 2018	Argentine/Tous les pays d'Amérique latine	Examiner la situation financière de l'IBEPI et évaluer les progrès réalisés dans différents domaines.
	19 – 20 août 2018	Brésil/Tous les pays d'Amérique latine	

Contributions des donateurs et dépenses

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 (montant en francs suisses)

Programme ibéro-américain sur la propriété industrielle			
Solde au début 2018			188 394
Recettes			
Fonds reçus		45 879	
Recettes totales			45 879
Dépenses			
Voyages de tiers		35 304	
Frais administratifs		2 471	
Total des dépenses			(37 775)
Montant disponible à fin 2018			196 497

Italie

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité			
Élaboration et suivi d'une base de données nationale publique en ligne sur les brevets, y compris l'évaluation, l'examen et la publication des demandes de brevets et de modèles d'utilité déposés entre le 1 ^{er} juillet 2008 et le 30 juin 2015	Mars – décembre 2018	Italie	<p>Phase 1 : Contrôle, évaluation et normalisation des documents relatifs à environ 10 000 demandes de brevets d'inventions industrielles restantes, délivrés par l'Office italien des brevets et des marques (UIBM) de janvier 2014 à mai 2015 (25 000 demandes ont déjà été évaluées dans le cadre d'une activité précédente au titre de l'ancien memorandum d'accord entre l'OMPI et l'UIBM).</p> <p>Phase 2 : Production par reconnaissance optique des caractères (ROC) et contrôles de la qualité ROC effectués par des correcteurs d'épreuves d'environ 64 400 demandes de brevets d'inventions industrielles et de 18 000 modèles d'utilité déposés entre juillet 2008 et juin 2015.</p> <p>Ce projet sera utile à toutes les parties prenantes, particuliers ou organisations, intéressées par les brevets et la recherche en matière de brevets, dans les pays développés et en développement.</p>

Contributions des donateurs et dépenses

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 (montant en francs suisses)

ITALIE			
Solde au début 2018			340 571
Recettes			
Recettes totales			-
Dépenses			
Autres services contractuels		204 133	
Frais administratifs		26 537	
Total des dépenses			(230 670)
Montant disponible à fin 2018			109 900

Japon (droit d'auteur)

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition			
Atelier sur la protection du droit d'auteur et des droits connexes	26 février – 9 mars 2018	Japon/10 participants des pays suivants : Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Myanmar, Népal	i) améliorer les connaissances sur l'importance de la protection du droit d'auteur et des droits connexes relatifs à l'environnement numérique; et ii) échanger des expériences avec l'Office japonais du droit d'auteur pour améliorer les fonctions des autres offices du droit d'auteur.
	22 octobre – 2 novembre 2018	Japon/10 participants des pays suivants : République démocratique populaire lao, Maldives, Pakistan, Îles Salomon, Thaïlande	
IV.4. Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle			
Visite d'étude auprès d'organismes liés au droit d'auteur	5 – 9 mars 2018	Japon/6 participants des pays suivants : Inde, Sri Lanka, Philippines	i) améliorer la compréhension des participants en ce qui concerne les questions relatives à la gestion du droit d'auteur; ii) faciliter la coopération et la coordination entre les offices du droit d'auteur et les organismes de gestion du droit d'auteur; et iii) promouvoir l'adhésion au Traité de Beijing.
Élaboration de matériel promotionnel sur le droit d'auteur et les droits connexes en anglais et dans la langue nationale	Avril – novembre 2018	Bhoutan	i) faire mieux connaître le droit d'auteur et les droits connexes et améliorer les compétences en la matière; et ii) encourager le développement des industries créatives.

Contributions des donateurs et dépenses

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 (montant en francs suisses)

Japon (droit d'auteur)		
Solde au début 2018		351 163
Recettes		
Fonds reçus	468 646	
Différence de change	(355)	
Recettes totales		468 291
Dépenses		
Postes	114 820	
Fonctionnaires temporaires	70 582	
Missions de fonctionnaires	24 028	
Voyages de tiers	106 410	
Conférences	12 906	
Services contractuels de personnes	2 947	
Autres services contractuels	9 950	
Frais administratifs	43 311	
Total des dépenses		(384 953)
Montant disponible à fin 2018		434 501

Japon (propriété industrielle)

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
II.1 Utilisation élargie et plus efficace du système du PCT pour le dépôt des demandes internationales de brevet			
Tournée de présentations dans le pays sur la propriété intellectuelle en vue d'augmenter l'utilisation des systèmes mondiaux	1 ^{er} août – 15 décembre 2018	Philippines	i) promouvoir le système du PCT; ii) développer et accroître le marché des enregistrements nationaux et internationaux de propriété intellectuelle; et iii) se mettre en rapport avec les utilisateurs potentiels de la propriété intellectuelle.
II.4 Utilisation plus large et plus efficace du système de La Haye, notamment par les pays en développement et les PMA			
Missions consultatives d'expert/Atelier sur le système de La Haye	31 juillet – 1 ^{er} août 2018 4 – 7 septembre 2018 27 novembre 2018	Indonésie Viet Nam Thaïlande	i) aider les pays non membres du système de La Haye à adhérer au système, en le promouvant, en fournissant des conseils sur les aspects juridiques et pratiques et en partageant les expériences sur l'utilisation du système; ii) aider les pays qui ont adhéré au système de La Haye à établir des procédures dans les offices de propriété intellectuelle; et iii) fournir des conseils pour aider les pays à résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés dans le cadre du système de La Haye.
II.6 Utilisation plus large et plus efficace du système de Madrid, notamment par les pays en développement et les PMA			
Tournée de présentations dans le pays sur la propriété intellectuelle en vue d'augmenter l'utilisation des systèmes mondiaux	1 ^{er} novembre – 31 décembre 2018 (en cours)	Indonésie	i) promouvoir le système de Madrid; ii) développer et accroître le marché des enregistrements nationaux et internationaux de propriété intellectuelle; et iii) se mettre en rapport avec les utilisateurs potentiels de la propriété intellectuelle.
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition			
Atelier régional sur la gestion de la qualité des examens de brevet	27 – 29 juin 2018	Japon/15 participants des pays suivants : Brésil, Inde, Malaisie, Mexique, Philippines, Singapour, Thaïlande, Viet Nam	i) permettre aux participants de partager leurs expériences en matière de gestion de la qualité des examens de brevet; et ii) donner l'occasion de discuter avec des fonctionnaires de l'OMPI, de l'Office des brevets du Japon (JPO) et d'autres offices de propriété intellectuelle.
Bourses de courte durée pour une formation, des travaux pratiques ou un stage	5 – 16 février 2018 9 – 22 septembre 2018	Japon/2 participants de l'Inde	Offrir une expérience pratique dans le domaine de la propriété intellectuelle.
Promotion de l'éducation des jeunes à la propriété intellectuelle	Mai – décembre 2018	Tous	Créer des supports pédagogiques à utiliser pour l'éducation des jeunes à la propriété intellectuelle.
Bourses et stages de longue durée	7 mai – 2 août 2018	Japon/Sri Lanka	Améliorer les compétences en matière de recherche technologique, d'octroi de licences et de gestion administrative dans un environnement universitaire.
Conférence des directeurs d'offices de propriété intellectuelle	19 – 21 février 2018	Japon/Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Inde, Maldives, Népal, Pakistan, Sri Lanka, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, Myanmar, Philippines	Nouer le dialogue avec les directeurs d'offices nationaux de propriété intellectuelle, en particulier ceux nommés récemment, afin de leur fournir une plateforme éducative au niveau de la direction ainsi qu'un environnement sûr pour demander et partager des informations et des expériences, en vue de renforcer leurs relations professionnelles et encourager la collaboration et la coopération Sud-Sud.
III.6 Renforcement des capacités d'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation dans les PME, les universités et les instituts de recherche			
Consolidation de l'initiative IP Advantage	Janvier – décembre 2018	Allemagne	i) ajouter cinq nouvelles études de cas à la base de données IP Advantage, dont trois au Japon, une en Indonésie et une à Singapour; et ii) mettre à jour les études de cas existantes (Afrique du Sud, Bangladesh, Viet Nam et Royaume-Uni).
Élaboration de matériel de formation et de notes pédagogiques	Juin – juillet 2018	Tous	i) créer quatre jeux de matériel de formation, y compris des études de cas complètes, des feuilles de travail et des notes pédagogiques, en anglais; et ii) réviser le matériel de formation et les notes pédagogiques utilisés lors de l'atelier présentant des études de cas sur les droits de propriété intellectuelle et la protection, qui s'est tenu le 20 juin 2018, à Kobe.

Conférence 2018 des lycées de la préfecture de Yamaguchi sur la recherche dans l'enseignement audiovisuel	5 novembre 2018	Japon	i) promouvoir le matériel de formation et les notes pédagogiques au Japon en traduisant trois sets, à l'exclusion des notes pédagogiques, en japonais; et ii) distribuer le matériel traduit aux éducateurs et aux professeurs de la préfecture de Yamaguchi dans le cadre de la Conférence des lycées de la préfecture de Yamaguchi sur la recherche en éducation audiovisuelle 2018, qui s'est tenue le 5 novembre 2018 à Shimonoseki.
Atelier d'étude de cas sur l'utilisation efficace de la propriété intellectuelle dans la vie économique (base de données IP Advantage)	25 janvier 2018	Japon/10 participants des pays suivants : Afghanistan, Brésil, Cambodge, Chine, Philippines, Thaïlande, États-Unis d'Amérique et Viet Nam résidant au Japon	i) faire mieux connaître la propriété intellectuelle et son lien avec les entreprises; ii) utiliser les études de cas de la base de données IP Advantage pour montrer comment la propriété intellectuelle peut être utilisée efficacement en tant qu'actif commercial; et iii) échanger les expériences en matière de bonnes pratiques et encourager leur application.
Atelier d'étude de cas sur les droits de propriété intellectuelle et la protection	20 juin 2018	Japon/14 participants des pays suivants : Chine, Ghana, Japon, République démocratique populaire lao, Myanmar, Ouzbékistan, Viet Nam, résidant au Japon	i) faire mieux connaître la propriété intellectuelle, y compris les traités et conventions internationaux de propriété intellectuelle; ii) fournir aux participants des exemples d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle à l'aide d'un nouveau matériel pédagogique et d'études de cas créés dans le cadre de l'initiative IP Advantage; et iii) échanger les expériences en matière de bonnes pratiques et encourager leur application.

IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité

Ateliers sur la mise en place d'un environnement propice à la propriété intellectuelle visant à accroître la capacité d'innovation et de créativité	16 – 20 avril 2018 et 22 – 26 octobre 2018	Malaisie	i) débattre de la stratégie de mise en œuvre et des activités de renforcement des capacités relevant du projet de mise en place d'un environnement propice à la propriété intellectuelle concernant la création d'un bureau de transfert de technologie et la gestion de la propriété intellectuelle; ii) ajuster les attentes au niveau universitaire concernant le mandat, les activités, l'organisation, le fonctionnement et les compétences requises du bureau de transfert de technologie de l'université; et (iii) fournir une vue d'ensemble des processus de transfert et de commercialisation de technologie axés sur la propriété intellectuelle, ainsi que des dynamiques et subtilités de la concession de licences qui en découlent.
	10 – 13 avril 2018 et 18 – 28 juin 2018	Philippines	
	18 et 19 juin 2018 et 17 – 21 septembre 2018	Sri Lanka	
	12 – 21 mars 2018 et 8 – 12 octobre 2018	Thaïlande	
	29 novembre – 4 décembre 2018	Viet Nam	
	13 – 15 novembre 2018	Japon/Malaisie, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam	
Activités au niveau national pour atteindre les objectifs de transfert de technologie axé sur la propriété intellectuelle énoncés dans le projet de mise en place d'un environnement propice à la propriété intellectuelle (EIE) au Sri Lanka	15 juillet – 15 décembre 2018	Sri Lanka	Aborder différentes questions touchant la commercialisation de la technologie dans le cadre du projet de mise en place d'un environnement propice à la propriété intellectuelle.
Créer sur le Web une plateforme dédiée au projet de mise en place d'un environnement propice à la propriété intellectuelle	15 avril – 15 décembre 2018	Malaisie, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande	Partager les connaissances, les informations et les expériences en matière de transfert de technologie axé sur la propriété intellectuelle dans chacun des pays participants.
Mentorat et apprentissage assisté basés sur des cas dans le cadre du projet de mise en place d'un environnement propice à la propriété intellectuelle	15 octobre – 31 décembre 2018 (en cours)	Malaisie, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande	Soutenir le développement de compétences axées sur la propriété intellectuelle et la commercialisation de certaines technologies dans les pays intéressés par la mise en place d'un environnement propice à la propriété intellectuelle.
Cours de formation et cours intensif d'été sur la	20 – 30 août 2018	Japon/Malaisie, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande	Améliorer la connaissance des processus d'évaluation des technologies, de la commercialisation, des lois de propriété intellectuelle et des systèmes de

technologie, l'entrepreneuriat et la commercialisation à l'échelle mondiale			brevets des États-Unis d'Amérique et du Japon, ainsi que des approches internationales en matière d'octroi de licences de propriété intellectuelle.
Cours national de formation à la rédaction des demandes de brevet et programme de mentorat	8 – 12 et 15 octobre 2018 et 12 novembre – 31 décembre 2018 (en cours)	Philippines	i) renforcer les compétences rédactionnelles des "intermédiaires technologiques" en Afrique; et ii) aider les "intermédiaires technologiques" à se familiariser avec les techniques visant à mieux définir la portée des revendications et à fournir une meilleure description.
	24 – 28 septembre 2018 et 1 ^{er} octobre – 1 ^{er} décembre 2018	Malaisie	
Outil interactif pour l'évaluation de la commercialisation de la propriété intellectuelle	1 ^{er} août – 31 décembre 2018 (en cours)	Tous	Fournir un guide interactif en ligne à l'usage des responsables de transfert de technologie pour analyser les nouvelles technologies et leur permettre ainsi d'évaluer le marché en vue de commercialisation.
Manuel sur des analyses de brevets et logiciels libres d'analyse de brevet	1 ^{er} janvier – 30 mars 2018	Tous	Améliorer les compétences des experts de l'information en matière de brevets des offices de propriété intellectuelle et d'autres institutions publiques, en vue d'établir des cartographies de brevets en préparant un ouvrage sur l'utilisation de logiciels libres d'analyse de brevets.

IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle

Atelier régional sur la diffusion et l'utilisation efficace des informations en matière de brevets	16 – 17 octobre 2018	Japon/16 participants des pays suivants : Brésil, Inde, Indonésie, Malaisie, Mexique, Philippines, Thaïlande, Viet Nam	i) faire mieux connaître les avantages économiques, les gains d'efficacité sur le plan des opérations, les économies possibles et les autres avantages (tels que l'utilisation accrue de la traduction automatique entre les langues locales et l'anglais ou le japonais) découlant de l'échange et de l'utilisation des informations en matière de brevets, notamment sous forme de données textuelles; ii) échanger des expériences sur les récents changements survenus dans les offices de propriété intellectuelle en termes de numérisation, de diffusion et d'utilisation des informations en matière de brevets et échanges de données entre offices, et entre chaque office et l'OMPI; iii) fournir l'occasion d'échanger les expériences avec des fonctionnaires de l'Office des brevets du Japon, des autres offices de propriété intellectuelle et l'OMPI.
Développement et suivi de WIPO CASE pour les États membres de l'ASEAN	Janvier – décembre 2018	États membres de l'ASEAN	Le Pérou et l'Iran ont rejoint le système WIPO CASE, portant le nombre total d'offices de propriété intellectuelle participants à un total de 33 à la fin de 2018, dont 15 participants en qualité d'offices fournisseurs. Neuf pays de l'ASEAN participent en qualité d'offices ayant accès (Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viet Nam). Le Brunéi Darussalam et Singapour participent également en qualité d'offices fournisseurs. Le Costa Rica, l'Égypte, la Géorgie, l'Iran, le Pérou et l'Ukraine ont rejoint le système en qualité d'offices ayant accès. Le Chili, l'Inde et la Nouvelle-Zélande participent en qualité d'offices fournisseurs; les informations contenues dans leurs dossiers sont à présent disponibles sur WIPO CASE. Les informations contenues dans les dossiers de la République de Corée et de la Nouvelle-Zélande ont été mises à la disposition du public sur WIPO CASE et la base de données PATENTSCOPE de l'OMPI. L'utilisation en hausse de WIPO CASE a été conforme à l'augmentation du nombre d'offices participants. Le service WIPO CASE a été considérablement amélioré en matière de fonctionnalités et en ce qui concerne la couverture et la qualité des données. Les fonctionnalités suivantes ont été mises en œuvre pour améliorer l'interface utilisateur de WIPO CASE : –les utilisateurs peuvent à présent signaler facilement les problèmes en matière de famille de brevets, en affichant une icône dans la liste des documents pour indiquer un rapport de recherche ou d'examen; –le drapeau national s'affiche dans le calendrier; et –l'envoi de notification couvre désormais la Nouvelle-Zélande. Les données des familles ont été améliorées grâce aux données de six nouveaux offices, portant à 57 le nombre d'offices couverts, et en

Améliorations du système des offices pour les États membres de l'ASEAN	Janvier – décembre 2018	États membres de l'ASEAN	élargissant le champ des données de neuf offices des pays de l'ASEAN (dont la République démocratique populaire lao) ou des pays voisins, ainsi qu'en vérifiant et en corrigeant de manière continue les données existantes.
			La correction des données des familles de l'OEI a été menée avec succès.
			L'accès aux données de l'ASEAN sur les brevets, disponibles dans la base de données ASEAN PATENTSCOPE, a été considérablement amélioré à l'aide de :
			–L'information en matière de brevets (essentiellement de nature bibliographique) de neuf offices de l'ASEAN a été mise à la disposition du public sur les bases de données PATENTSCOPE de l'ASEAN et de l'OMPI (Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viet Nam).
			–Les informations contenues dans les dossiers de Singapour ont été mises à la disposition du public sur la base de données ASEAN PATENTSCOPE. Il est prévu que les informations contenues dans les dossiers d'autres offices des pays de l'ASEAN soient également mises à la disposition du public (Cambodge, Indonésie, Philippines)
			L'exploitabilité de WIPO Publish a été améliorée au Cambodge en ajoutant des publications en ligne et les recherches dans les journaux.
			WIPO File a été amélioré et lancé au Brunéi Darussalam.
			Le système d'automatisation de la propriété industrielle (IPAS) a été renforcé pour répondre aux besoins des utilisateurs par l'ajout et l'amélioration de fonctionnalités (échange des notifications de Madrid entre le Bureau international et les offices désignés, utilisation de données standardisées concernant les statuts juridiques dans le dossier de demande d'enregistrement et le flux d'opérations, prototype pour l'évaluation d'une fonctionnalité de recherche phonétique qui s'appuie sur la plateforme Solr).
Numérisation, validation des données et optimisation du flux d'opérations	Janvier – décembre 2018	Pour les États membres de l'ASEAN (République démocratique populaire lao, Philippines, Thaïlande, Viet Nam)	Le projet de numérisation en Thaïlande a été reporté et remplacé par le projet de numérisation au Viet Nam. Les travaux préparatoires relatifs au projet de numérisation au Viet Nam et aux Philippines étaient presque terminés et seront finalisés début 2019.
			Le projet d'optimisation du flux d'opérations au Viet Nam s'est achevé avec succès et les travaux de suivi en Thaïlande et aux Philippines n'ont pas été mis en œuvre par manque de financement et en raison d'incompatibilités de calendrier avec l'office. Le projet de service en ligne en République démocratique populaire lao (dépôt en ligne, optimisation du site Web et du flux d'opérations) s'est achevé avec succès.
Atelier de formation sur l'utilisation du système IPAS, WIPO Publish et WIPO File à l'intention de certains offices de propriété intellectuelle en Asie	19 – 23 février 2018	Singapour/Indonésie, Cambodge, Brunéi Darussalam	Formation sur le déploiement, la personnalisation et l'administration du système IPAS et de ses modules de support ainsi que sur WIPO Publish.
Atelier national sur l'accès centralisé à la recherche et à l'examen (WIPO CASE) pour améliorer la qualité en matière de recherche et d'examen des brevets en Indonésie	26 – 27 février 2018	Indonésie	i) renforcer les capacités et les compétences techniques des examinateurs de brevets et du personnel administratif de la Direction générale de la propriété intellectuelle (DGPI) en ce qui concerne l'exploitation du système WIPO CASE; ii) partager les pratiques en matière d'examen des brevets, les politiques, les procédures, les flux d'opérations ainsi que les expériences professionnelles entre examinateurs de brevets des offices de l'IP5; iii) dispenser une formation pratique sur le système CASE et assurer le transfert des connaissances nécessaires; et iv) présenter les dernières fonctionnalités du système CASE ainsi que les futurs plans de développement, et consulter la DGPI en ce qui concerne les priorités futures.
Séminaire sur le partage du travail et réunion du groupe d'étude du programme de coopération en matière d'examen des brevets (ASPEC) de l'ASEAN, atelier sur la mise en commun de pratiques pour les examinateurs de brevets et de renforcement des capacités	5 – 9 mars 2018	Les 10 pays de l'ASEAN et trois pays utilisant IPAS (Brunéi Darussalam, Cambodge, Inde, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Pakistan, Philippines, Singapour, Thaïlande, Viet Nam)	i) faciliter les initiatives régionales de partage du travail en matière de brevets par l'exploitation du système CASE avec un accès facilité aux travaux d'examen étrangers; ii) présenter les possibilités d'amélioration de l'efficacité et de la qualité des brevets en renforçant les capacités de recherche et d'examen; (iii) débattre des méthodes et des moyens visant à tirer parti de la plateforme technique en vue d'améliorer la qualité et la performance des offices de propriété intellectuelle; iv) échanger des informations sur la qualité des brevets et des pratiques relatives à l'examen des demandes de brevet des différents offices de propriété intellectuelle en vue d'aider l'ASEAN à déterminer les méthodes grâce auxquelles les offices de propriété intellectuelle pourront améliorer l'efficacité et la qualité de la procédure d'examen des demandes de brevet; et iv) donner des recommandations, y compris sur des mesures spécifiques, pour renforcer et

Atelier d'encadrement en technologie de l'information pour la fourniture de services publics en ligne améliorés	3 – 7 septembre 2018	République démocratique populaire lao	améliorer les pratiques relatives à la délivrance de brevets dans les pays de l'ASEAN. i) présenter différentes possibilités d'accroître l'efficacité et d'améliorer les services publics en ligne en utilisant les solutions opérationnelles de l'OMPI; ii) examiner les moyens de tirer parti des outils techniques pour améliorer les services et les performances des offices de propriété intellectuelle; iii) échanger des informations sur l'efficacité des pratiques commerciales des différents offices de propriété intellectuelle afin d'identifier les moyens par lesquels l'office de la République démocratique populaire lao peut améliorer l'efficacité et la qualité de ses opérations commerciales; et iv) fournir des informations pratiques sur les aspects techniques du déploiement des solutions de l'OMPI, l'optimisation du déroulement des opérations, la personnalisation et l'administration du système IPAS, de ses modules et de WIPO File pour les services en ligne.
OMPI – Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) Atelier sur les services commerciaux intégrés de l'office de la propriété industrielle et réunion des coordonnateurs PATENTSCOPE de l'ASEAN en Malaisie	22 – 26 octobre 2018	Les 10 pays de l'ASEAN et trois pays utilisant IPAS (Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Népal, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam)	i) examiner les dernières améliorations apportées aux produits et services de l'OMPI; ii) renforcer les capacités et les compétences techniques relatives aux solutions commerciales de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle et de produits connexes afin de consolider les capacités des offices de propriété intellectuelle participants en vue de développer des services commerciaux en ligne intégrés; iii) améliorer la compréhension du potentiel de la solution OMPi afin de soutenir des opérations commerciales et renforcer les services; iv) partager les connaissances et examiner les différents aspects des nouveaux produits de l'OMPI pour le soutien des services en ligne orientés client, en particulier WIPO Publish et WIPO File; et v) élaborer des plans nationaux de mise en œuvre pour soutenir l'échange de données et le développement des services pour une collecte homogène des données PATENTSCOPE au sein de l'ASEAN.
Atelier de renforcement des capacités pour les services en ligne des offices de propriété intellectuelle	4 – 6 décembre 2018	Cambodge/République démocratique populaire lao	i) présenter l'étude de cas relatif au déploiement par le Cambodge des solutions commerciales de l'OMPI pour le traitement des demandes de Madrid et les services en ligne: ii) évaluer les besoins de l'Office de la propriété industrielle de la République démocratique populaire lao et évaluer les options pour le déploiement des solutions de l'OMPI; iii) identifier les besoins de la République démocratique populaire lao afin de fournir les processus commerciaux et les services clients qui lui permettront d'utiliser efficacement les solutions de l'OMPI; et iv) fournir des informations pratiques sur les particularités techniques du déploiement des solutions de l'OMPI, la personnalisation et l'administration du système d'automatisation de la propriété industrielle de l'OMPI (IPAS), et de WIPO File pour les services en ligne.

VI.1. Progrès du dialogue international entre les États Membres de l'OMPI sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d'action de l'OMPI pour le développement

Cours de perfectionnement sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des magistrats	29 janvier – 1 ^{er} février 2018	Japon/10 participants de la République démocratique populaire lao	i) sensibiliser les participants à l'importance des procès en matière de propriété intellectuelle; ii) permettre aux participants d'acquérir une connaissance plus approfondie des questions relatives aux systèmes de règlement des litiges en matière de propriété intellectuelle; et iii) leur permettre d'approfondir leur compréhension des procédures judiciaires et des méthodes de jugement en matière de propriété intellectuelle, et de renforcer leurs compétences professionnelles en matière de procédures judiciaires portant sur les atteintes aux droits.
Cours de perfectionnement sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des magistrats	27 – 29 novembre 2018	Japon/18 participants des pays suivants : Cambodge, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Viet Nam	i) promouvoir le respect de la propriété intellectuelle en examinant et en discutant les normes minimales et les éléments de flexibilité en matière d'application des droits de propriété intellectuelle prévus dans la troisième partie de l'Accord sur les ADPIC; ii) donner l'occasion aux participants de démontrer leurs compétences en matière d'appréciation des preuves et de prise de décision dans les litiges de propriété intellectuelle, et évaluer les tendances récentes dans la jurisprudence ainsi que les questions examinées au sein du Comité consultatif sur l'application des droits de l'OMPI; iii) permettre aux participants d'acquérir une connaissance étendue des questions relatives à la propriété intellectuelle et aux systèmes de règlement des litiges, d'approfondir leur compréhension des procédures judiciaires et des méthodes de jugement en matière de propriété intellectuelle, et de renforcer leurs compétences professionnelles en matière de procédures judiciaires portant sur les atteintes au droit.

VIII.1 Communication plus efficace avec le grand public concernant la propriété intellectuelle et le rôle de l'OMPI

Trentième anniversaire du fonds fiduciaire japonais : Forum de haut niveau de l'OMPI sur l'utilisation du système de propriété intellectuelle pour le	21 – 23 février 2018	Japon/Tous	i) échanger des points de vue et des informations sur la politique et les considérations stratégiques en matière de propriété intellectuelle compte tenu de la situation internationale actuelle et des nouvelles tendances dans le domaine; ii) identifier les bonnes pratiques pour utiliser les systèmes et les infrastructures de propriété intellectuelle aux fins du développement économique, social et culturel; et iii) étudier les domaines de coopération
---	----------------------	------------	--

développement économique,
social et culturel

possibles entre les pays, en vue de mettre en place un système de la
propriété intellectuelle moderne et efficace.

Contributions des donateurs et dépenses

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 (montant en francs suisses)

Japon (propriété industrielle)		
Solde au début 2018		4 212 585
Recettes		
Fonds reçus	3 830 000	
Différence de change	(7 496)	
Recettes totales		3 822 505
Dépenses		
Postes	969 472	
Fonctionnaires temporaires	87 488	
Bourses	77 724	
Missions de fonctionnaires	151 805	
Voyages de tiers	785 595	
Conférences	328 227	
Services contractuels de personnes	205 702	
Autres services contractuels	1 510 811	
Coûts financiers	4	
Locaux et entretien	249 499	
Communication	10 110	
Services conjoints des Nations Unies	801	
Fournitures	3 393	
Frais administratifs	562 093	
Total des dépenses		(4 942 724)
Montant disponible à fin 2018		3 092 366

Japon (propriété industrielle/Afrique – PMA)

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
III.1 Stratégies et plans nationaux en matière d'innovation et de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux			
Trentième anniversaire du Fonds fiduciaire du Japon : Forum de haut niveau de l'OMPI sur l'utilisation du système de propriété intellectuelle pour le développement socioéconomique et culturel	22 – 23 février 2018	Japon/Algérie, ARIPO, Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Malawi, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigéria, OAPI, Rwanda, Sénégal, Afrique du Sud, Ouganda	i) Échanger des points de vue et des informations sur la politique en matière de propriété intellectuelle ainsi que sur les considérations stratégiques relatives à la situation actuelle au niveau international et aux nouvelles tendances dans le domaine de la propriété intellectuelle; ii) recenser les meilleures pratiques concernant l'utilisation du système de la propriété intellectuelle et les infrastructures aux fins du développement socioéconomique et culturel; et iii) étudier les domaines de coopération possibles entre les pays, en vue de mettre en place un système de la propriété intellectuelle moderne et efficace.
Cérémonie du 10 ^e anniversaire et exposition du fonds fiduciaire du Japon pour la propriété industrielle pour l'Afrique et les pays les moins avancés	24 septembre – 2 octobre 2018	Suisse	i) Examiner les activités mises en œuvre au cours des 10 dernières années; et ii) améliorer et renforcer la collaboration avec les pays africains pour les activités futures.
Débat d'experts de haut niveau sur le thème "Propriété intellectuelle, innovation et gestion de l'image de marque : renforcer la compétitivité des entreprises en Afrique"	21 novembre 2018	Namibie/plus de 60 participants de l'ARIPO, d'États membres de l'ARIPO et d'autres offices de propriété intellectuelle, y compris les directeurs d'offices de propriété intellectuelle	

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
Conférence sur la propriété intellectuelle et l'innovation dans les économies à valeur ajoutée	11 décembre 2018	Sénégal/plus de 80 participants d'Afrique	
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition			
Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'OMPI, l'OAPI et l'Université de Yaoundé II	Janvier – juin, octobre – décembre 2018 (en cours)	Cameroun/10 bourses d'études à l'intention de stagiaires des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Guinée-Bissau, Togo	i) Proposer des formations générales et spécialisées en matière de propriété intellectuelle à des fonctionnaires gouvernementaux et des professionnels de la propriété intellectuelle; et ii) offrir des perspectives de renforcement des ressources humaines et des capacités par le biais de formations et de cours consacrés à la propriété intellectuelle et destinés aux personnes chargées de l'enseignement et de la recherche dans ce domaine au sein des universités et autres institutions.
Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'OMPI, l'ARIPO et l'Université africaine	Janvier – avril, mai – décembre 2018 (en cours)	Zimbabwe/10 bourses d'études à l'intention de certains étudiants des pays suivants : Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Nigéria, République-Unie de Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe	
Atelier national des parties prenantes et réunion du Comité technique : stratégies de commercialisation pour les produits locaux	22 – 23 mars 2018	Maurice/approximativement 45 participants locaux	i) Présenter les conclusions et les recommandations de l'étude de faisabilité sur les produits potentiels pour la stratégie de commercialisation; et ii) donner aux parties prenantes la possibilité d'obtenir des conseils sur les éléments fondamentaux nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de commercialisation.
Atelier sur l'examen des brevets durant la phase nationale du PCT à l'intention des examinateurs de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC)	19 – 21 mars 2018	Maroc/5 examinateurs du Maroc	Améliorer les compétences des examinateurs en ce qui concerne l'utilisation des produits provenant d'autres phases nationales en vue d'améliorer l'efficacité et la qualité de l'examen durant la phase nationale.
Atelier de formation des formateurs sur l'enseignement de la propriété intellectuelle dans les écoles de police des États membres de l'ARIPO	2 et 3 juillet 2018	Zimbabwe/15 formateurs des écoles de police, originaires de 11 États membres de l'ARIPO (le Botswana, l'Eswatini, le Ghana, le Kenya, le Lesotho, la Namibie, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et le Zimbabwe).	i) Améliorer les compétences et les connaissances des formateurs des écoles de police dans les États membres de l'ARIPO; et ii) présenter la version destinée à l'ARIPO du manuel de formation de l'OMPI intitulé "Poursuite des délits liés à la propriété intellectuelle".
Cours de l'OMPI sur la rédaction des demandes de brevet à l'intention des États membres et des observateurs de l'ARIPO	3 – 7 septembre 2018; et 17 septembre au 10 décembre 2018	Zimbabwe/27 participants des pays suivants : Botswana, Eswatini, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Mozambique, Namibie, Nigéria, Sierra Leone, Soudan, République-Unie de Tanzanie, Ouganda, Zambie	Améliorer les capacités et les compétences en matière de rédaction des demandes de brevet des "intermédiaires technologiques" qui aident les inventeurs à protéger leurs inventions, tels que le personnel des universités et des instituts de recherche.
Projet de création de marques : Promotion des résultats d'une activité de coopération soutenue par le fonds fiduciaire du Japon pour l'Afrique et les pays les moins avancés	29 – 30 septembre 2018	Japon	i) Promouvoir les résultats des projets de coopération de l'OMPI menés dans le cadre du fonds fiduciaire du Japon; et ii) faciliter un projet de création de marques au Kenya.
Programme de bourses de formation de courte durée pour des étudiants de Master en droit de la propriété intellectuelle	5 – 16 novembre 2018	Japon/1 stagiaire du Zimbabwe	i) Acquérir des connaissances et des compétences supplémentaires en matière de propriété intellectuelle; et ii) acquérir une expérience pratique dans le domaine des demandes et des enregistrements nationaux ou internationaux de brevets, de marques et de dessins et modèles.

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
Ateliers nationaux sur la rédaction des demandes de brevet	7 – 9 novembre 2018	Cameroun/approximativement 35 participants locaux	i) Améliorer les connaissances des participants en matière de propriété intellectuelle afin de renforcer leurs capacités et leurs compétences dans le domaine de la rédaction des demandes de brevet; et ii) encourager les participants à déposer des demandes de brevet.
	11 – 14 décembre 2018	Sénégal/approximativement 30 participants locaux	
Cours d'été OMPI-Afrique du Sud sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie	26 novembre – 7 décembre 2018	Afrique du Sud/10 bourses d'études pour certains stagiaires des pays suivants : Cameroun, Ghana, Kenya, Malawi, Nigéria, Zimbabwe	Permettre aux étudiants des cycles supérieurs (diplômés de deuxième ou de troisième cycle universitaire) et aux jeunes cadres : i) d'approfondir leurs connaissances sur le lien entre propriété intellectuelle et transfert de technologie; et ii) de débattre des questions de propriété intellectuelle liées aux négociations de licence au moyen d'études de cas et d'exercices de simulation.
Séminaire régional sur le Traité de coopération en matière de brevets (PCT) et PATENTSCOPE pour les pays africains	10 – 12 décembre 2018	Rwanda/environ 40 participants des pays suivants : Angola, Botswana, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Nigéria, Rwanda, Afrique du Sud, République-Unie de Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe	Fournir l'occasion de partager des données d'expérience nationales sur les politiques relatives à la promotion de l'utilisation du PCT et de PATENTSCOPE, en particulier pour les universités, des instituts de recherche et des offices de propriété intellectuelle afin de favoriser une plus grande utilisation du PCT et de créer un environnement propice à la protection des brevets.
Projet de commentaires et d'annotations sur l'Accord de Bangui (OAPI)	Janvier – décembre 2018 (en cours)	Cameroun	Créer un recueil de commentaires et d'annotations sur l'Accord de Bangui à des fins promotionnelles et éducatives.
Projet de manuel (master en droit de la propriété intellectuelle) à l'Université africaine	Janvier – décembre 2018 (en cours)	Zimbabwe	Créer du matériel pédagogique nouveau et amélioré pour le programme conjoint de master pour : i) mettre à disposition des ressources afrocentriques pour le programme de master à l'Université africaine; ii) fournir des ressources pour les programmes académiques et de recherche sur la propriété intellectuelle destinés aux administrateurs de la propriété intellectuelle, aux praticiens du droit, aux enseignants et aux chercheurs des institutions académiques et au public d'Afrique; iii) faciliter la recherche et l'enseignement dans le domaine de la propriété intellectuelle en Afrique et ailleurs, dans une perspective comparative; et iv) faire connaître la position de l'Afrique en matière de propriété intellectuelle par rapport aux normes internationales et aux faits nouveaux dans ce domaine à l'échelle nationale et régionale.

III.6 Renforcement des capacités des PME s'agissant de mettre la propriété intellectuelle au service de l'innovation

Forum sous-régional et atelier sur l'examen du projet de lignes directrices pour l'élaboration de politiques et de stratégies visant à assurer l'utilisation du système de la propriété intellectuelle par les universités et les instituts de recherche-développement en Afrique	28 – 30 août 2018	Côte d'Ivoire/environ 55 participants d'Afrique	i) Encourager les responsables des universités et des instituts de recherche à élaborer des politiques et stratégies de propriété intellectuelle durables qui bénéficient à leurs institutions; ii) examiner, en vue d'une éventuelle adoption, les projets de principes directeurs concernant les politiques et stratégies visant à assurer l'utilisation efficace du système de la propriété intellectuelle par les universités et les instituts de recherche en Afrique; iii) présenter les activités de coopération qui seront menées après l'adoption du document; iv) fournir aux cinq pays sélectionnés un document de stratégie visant à promouvoir une utilisation efficace de la propriété intellectuelle; et v) aider les pays à élaborer une stratégie appropriée et respectueuse de la loi, à mettre en valeur les ressources humaines pour gérer et transférer les actifs de propriété intellectuelle vers les secteurs de production.
Forum de l'OMPI sur le renforcement de la gestion de la propriété intellectuelle dans les universités africaines	19, 20 et 23 octobre 2018	Kenya/environ 120 doyens et responsables et plus de 60 vice-recteurs du Forum régional universitaire pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture (RUFORUM)	i) Fournir une plateforme pour mieux faire connaître l'utilisation du système de la propriété intellectuelle aux dirigeants des universités; ii) donner aux décideurs la possibilité de mieux comprendre les droits de propriété intellectuelle et leur utilisation par les universités; iii) envisager dans une perspective plus large la façon de gérer et d'utiliser efficacement le système de la propriété intellectuelle; iv) démontrer que les politiques et les stratégies institutionnelles en matière de propriété intellectuelle sont déterminantes dans la gestion et l'utilisation des droits de propriété intellectuelle dans le cadre des activités de recherche et d'innovation menées par les universités.
Atelier régional JPO-ARIPO-OMPI : l'importance de la gestion de la propriété intellectuelle dans les universités et les instituts de recherche-développement en Afrique	5 – 6 décembre 2018	Zimbabwe/environ 30 hauts fonctionnaires d'universités et d'instituts de recherche-développement, environ 40 étudiants de Master en propriété intellectuelle et plusieurs autres parties prenantes de la	Fournir aux participants et aux étudiants une plateforme pour saisir l'importance de la gestion de la propriété intellectuelle dans les universités et les instituts de recherche-développement en vue d'une utilisation efficace du système de la propriété intellectuelle aux fins du développement socioéconomique et technologique et de la création de richesses.

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
		propriété intellectuelle du Zimbabwe	
IV.2 Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité			
Séminaire sur le développement du réseau local de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI)	25 – 27 avril 2018	Bénin/plus de 60 participants locaux	Former des fonctionnaires et d'autres utilisateurs de la propriété intellectuelle à la recherche d'informations techniques et de publications scientifiques dans différentes bases de données spécialisées.
Atelier sur la création d'un réseau local de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI)	14 – 16 mai 2018	Burkina Faso/environ 25 participants locaux	
Atelier sur la création d'un réseau local de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI)	26 – 28 juin 2018	Gambie/environ 45 participants locaux	i) Assurer la formation des parties prenantes des centres d'appui à la technologie et à l'innovation; ii) examiner si les exigences du premier niveau de viabilité des CATI ont été satisfaites; et iii) convenir de la mise en œuvre des activités des centres d'appui à la technologie et à l'innovation conformément au document de planification des projets de centres d'appui à la technologie et à l'innovation annexé à l'accord sur le niveau de services.
Atelier sur le développement du réseau local de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI)	12 – 14 juin 2018	Malawi/plus de 50 participants locaux	i) Encourager toutes les parties prenantes potentielles du pays à rejoindre le réseau local de centres d'appui à la technologie et à l'innovation et à utiliser les ressources des CATI afin de promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprise dans le pays; ii) examiner si les exigences du deuxième niveau de viabilité des CATI ont été satisfaites; et iii) recevoir des informations actualisées sur la planification des projets de centres d'appui à la technologie et à l'innovation de la part des autorités locales.
Atelier sur la promotion de l'innovation et le développement du réseau de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI)	26 – 27 juin 2018	Rwanda/environ 30 participants locaux	i) Examiner et actualiser la formation aux recherches de base dans les bases de données des documents de brevet et de la littérature non-brevet; et ii) envisager la possibilité d'élaborer une stratégie de planification, de mise en œuvre et d'administration plus efficace pour le projet.
Atelier sur le développement du réseau local de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI)	17 – 19 juillet 2018	Côte d'Ivoire/environ 45 participants locaux	i) Encourager toutes les parties prenantes potentielles du pays à rejoindre le réseau local des CATI et à utiliser les ressources des CATI pour promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprise dans le pays; et ii) débattre de la mise en place du réseau de centres d'appui à la technologie et à l'innovation.
Atelier sur le développement du réseau local de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI)	8 – 10 août 2018	Botswana/plus de 80 participants locaux	i) Encourager toutes les parties prenantes du pays à rejoindre le réseau local de centres d'appui à la technologie et à l'innovation et à utiliser les ressources des CATI pour promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprise dans le pays; ii) examiner si les exigences du premier niveau de viabilité des centres d'appui à la technologie et à l'innovation ont été respectées; et iii) examiner le développement du réseau de centres d'appui à la technologie et à l'innovation.
Réunion sous-régionale sur le développement d'un réseau sous-régional de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI)	28 – 29 août 2018	Zimbabwe/15 participants des pays suivants : Botswana, Eswatini, Éthiopie, Gambie, Kenya, Libéria, Malawi, Mozambique, Namibie, Nigéria, Soudan, République-Unie de Tanzanie, Ouganda, Zambie	Entamer et examiner les étapes de la mise en œuvre du plan d'action pour la mise en place d'un réseau sous-régional de centres d'appui à la technologie et à l'innovation de l'ARIPO.
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle			
Atelier de formation régional de l'OMPI sur les outils et services en ligne pour l'administration et l'automatisation des offices de propriété industrielle	10 – 14 septembre 2018	Zimbabwe/33 participants des pays et organisations ci-après : Botswana, Eswatini, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Rwanda, République-Unie de Tanzanie, Ouganda, Zimbabwe, ARIPO et OAPI	i) Présenter aux participants les outils et services de l'OMPI à la disposition des offices de propriété intellectuelle en ce qui concerne les procédures en ligne et l'automatisation des procédures juridiques et administratives; ii) créer une base solide pour le déploiement et le fonctionnement des outils et de services en ligne sur la propriété intellectuelle; iii) mettre en lumière les exigences et les conditions requises pour le déploiement et l'exploitation des outils et services de l'OMPI; et iv) renforcer les capacités, les compétences et les connaissances des participants et mettre en place des responsables des nouveaux outils et services.
Numérisation des documents de propriété intellectuelle (brevets, marques, dessins et modèles industriels et modèles d'utilité)	Janvier – juillet 2018	ARIPO	i) Faciliter les procédures d'examen et de traitement des demandes ou des enregistrements; ii) sécuriser et conserver les fichiers de propriété intellectuelle en les mettant à disposition sous forme matérielle et numérique; iii) faciliter l'échange de données de propriété intellectuelle aux niveaux national et international; et iv) améliorer la gouvernance, la

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
Saisie des données bibliographiques sur les marques pour Zanzibar	Janvier – avril 2018	République-Unie de Tanzanie	transparence et la responsabilité dans le cadre des procédures en matière de propriété intellectuelle. i) Renforcer la capacité des offices de propriété intellectuelle de fournir des services professionnels de propriété intellectuelle; ii) améliorer l'utilisation du système pour les activités administratives; iii) améliorer la qualité des services de manière rentable; et iv) améliorer la gouvernance, la transparence et la responsabilité dans le cadre des procédures en matière de propriété intellectuelle.
Projet de numérisation des documents de marque pour l'Office égyptien des marques et des dessins et modèles industriels	Février – décembre 2018 (en cours)	Égypte	i) Faciliter les procédures d'examen et de traitement des demandes et des enregistrements; ii) sécuriser et conserver les fichiers de propriété intellectuelle en les mettant à disposition sous forme matérielle et numérique; iii) faciliter l'échange de données de propriété intellectuelle aux niveaux national et international; et iv) améliorer la gouvernance, la transparence et la responsabilité dans le cadre des procédures en matière de propriété intellectuelle.
Numérisation des documents de propriété intellectuelle (brevets et marques) pour l'Institut de la propriété industrielle (IPI)	Septembre – décembre 2018	Mozambique	i) Améliorer l'accessibilité des documents lors de l'examen et du traitement des demandes et des enregistrements; ii) sécuriser et conserver les fichiers de propriété intellectuelle en les mettant à disposition sous forme matérielle et numérique; iii) faciliter l'échange de données de propriété intellectuelle aux niveaux régional et international; et iv) améliorer la gouvernance, la transparence et la responsabilité dans le cadre des procédures en matière de propriété intellectuelle.
Publication numérique et dépôt en ligne des demandes d'enregistrement de marques à l'Office éthiopien de la propriété intellectuelle (EIPO)	Mars, avril et décembre 2018	Éthiopie	i) Améliorer l'accès des agents et du public aux marques publiées; ii) faire mieux connaître les procédures d'enregistrement aux déposants et les inclure davantage dans celles-ci, notamment en ce qui concerne les oppositions; iii) économiser du temps, des efforts et améliorer le confort et l'expérience client dans le dépôt des demandes de titres de propriété intellectuelle auprès de l'EIPO; iv) rationaliser la réception des demandes et la qualité de la base de données sur la propriété intellectuelle à l'EIPO; et v) améliorer la gouvernance, la transparence et la responsabilité dans le cadre des procédures en matière de propriété intellectuelle.
Saisie des données bibliographiques sur les marques pour la Namibie	Décembre 2018 (en cours)	Namibie	i) Vérifier et valider tous les fichiers de données bibliographiques sur la propriété intellectuelle dans le système IPAS; ii) accélérer les processus administratifs et d'examen au sein de l'office de propriété intellectuelle; iii) améliorer l'accès à l'information en matière de propriété intellectuelle; iv) renforcer les capacités de l'office de propriété intellectuelle de fournir des services professionnels en matière de propriété intellectuelle; v) renforcer l'utilisation du système pour les activités d'appui; vi) améliorer la qualité de service de manière rentable; vii) améliorer la gouvernance, la transparence et la fiabilité des processus en matière de propriété intellectuelle en rendant toutes les informations des fichiers facilement accessibles en format numérique.

Contributions des donateurs et dépenses

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 (montant en francs suisses)

Japon (propriété industrielle/Afrique – PMA)		
<i>Solde au début 2018</i>		1 606 964
Recettes		
Fonds reçus	1 600 000	
Différence de change	(2 387)	
Recettes totales		1 597 613
Dépenses		
Postes	235 889	
Fonctionnaires temporaires	27 420	
Bourses	191 400	
Missions de fonctionnaires	95 893	
Voyages de tiers	306 989	
Conférences	337 105	
Services contractuels de personnes	157 675	
Autres services contractuels	310 126	
Locaux et entretien	8 262	
Communication	173	
Fournitures	4 715	
Frais administratifs	216 843	
Total des dépenses		(1 892 490)
Montant disponible à fin 2018		1 312 086

Mexique

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
III.1 Stratégies et plans nationaux en matière d'innovation et de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux			
Séminaire et ateliers régionaux sur les systèmes de La Haye et de Madrid	14 – 16 mai 2018	Mexique/pays d'Amérique latine	Promouvoir les systèmes auprès des fonctionnaires nationaux d'Amérique latine et auprès des utilisateurs actuels et potentiels.
Formation à la propriété intellectuelle dans le cadre d'un programme de renforcement des capacités en matière de ressources humaines au sein de l'Association mondiale Mexique-Japon	(27 août – 11 septembre 2018)	Mexique/Japon, Mexique	Promouvoir la protection et le respect des droits de propriété intellectuelle.
Manifestation promotionnelle destinée à renforcer la coopération entre les offices de propriété intellectuelle	26 septembre 2018	Suisse/Argentine, Australie, Brésil, Chili, El Salvador, Indonésie, Jamaïque, République de Corée, Mexique, Paraguay, Pérou, Turquie	Promouvoir le dialogue interrégional entre les offices de propriété intellectuelle de certains pays afin de renforcer la coopération et la collaboration.

Contributions des donateurs et dépenses

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 (montant en francs suisses)

Mexique	
Solde au début 2016	179 059
Recettes	
Recettes totales	-
Dépenses	
Voyages de tiers	28 740
Conférences	2 450
Frais administratifs	3 985
Total des dépenses	(35 175)
Montant disponible à fin 2018	143 884

République de Corée (promotion du respect du droit d'auteur et des droits connexes)

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition			
Atelier interrégional OMPI-Ministère de la culture, des sports et du tourisme (MCST) sur l'application du droit d'auteur	30 avril – 4 mai 2018	République de Corée/18 participants des pays suivants : Cambodge, Chine, Éthiopie, Guatemala, Malaisie, Pakistan, Philippines, Uruguay, Zambie et Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	i) Examiner la valeur de la protection du droit d'auteur et des droits connexes (CRR) pour le développement économique, social et culturel des pays participants; ii) dispenser une formation de base sur les mesures correctives et autres mesures d'application du droit d'auteur, notamment dans l'environnement numérique; iii) examiner différentes questions d'actualité relatives à la promotion du respect du droit d'auteur; et iv) envisager des stratégies nationales ou transnationales visant à renforcer la coopération aux fins de la promotion du respect du droit d'auteur et des droits connexes.
Création d'une vidéo montrant comment utiliser les outils pédagogiques de l'OMPI sur le respect du droit d'auteur	6 – 8 juin 2018	Malawi/Tous	Créer une vidéo présentant une étude de cas sur l'utilisation des outils pédagogiques de l'OMPI sur le respect du droit d'auteur à la Mount Sinai International School à Lilongwe (Malawi). La principale vidéo a été présentée à la treizième Session du Comité consultatif sur l'application des droits (ACE) de l'OMPI en septembre 2018.
Étude sur les mesures d'application des droits de propriété intellectuelle, en particulier les mesures de lutte contre le piratage dans l'environnement numérique	1 ^{er} – 31 décembre 2018 (en cours)	Tous	Réaliser une étude qui décrit le contexte général à l'échelle internationale en matière d'application des droits de propriété intellectuelle, traite de l'évolution de la situation juridique dans le domaine des mesures volontaires et judiciaires visant à lutter contre les atteintes aux droits de propriété intellectuelle, en particulier en ce qui concerne les atteintes en ligne au droit d'auteur, résume les études universitaires récentes sur l'efficacité des recours contre les atteintes aux droits et formule des recommandations concernant les travaux futurs. L'étude sera présentée à la quatorzième session de l'ACE, qui se tiendra du 2 au 4 septembre 2019.
Mise en place à l'essai de l'instrument de l'OMPI relatif à la conduite d'enquêtes auprès des consommateurs	Août – décembre 2018 (en cours)	Tous	Tester l'instrument de l'OMPI relatif à la conduite d'enquêtes auprès des consommateurs dans le cadre d'une campagne de sensibilisation du public, en collaboration avec l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IPOPHL).
Création d'une vidéo présentant les ressources de l'OMPI relatives à la promotion du respect du droit d'auteur et d'autres outils de sensibilisation	Décembre 2018 (en cours)	Trinité-et-Tobago/Tous	Élaborer un scénario, établir un budget et identifier les participants pour une production vidéo en 2019, en coopération avec l'Office de la propriété intellectuelle de la Trinité-et-Tobago, l'OMPI et MusicTT, organisme public chargé de promouvoir l'industrie musicale.

Contributions des donateurs et dépenses

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 (montant en francs suisses)

République de Corée (promotion du respect du droit d'auteur et des droits connexes)		
Solde au début 2016		187 029
Recettes		
Fonds reçus	369 949	
Différence de change	(474)	
Recettes totales		369 475
Dépenses		
Missions de fonctionnaires	11 049	
Voyages de tiers	66 327	
Conférences	3 300	
Services contractuels de personnes	7 534	
Autres services contractuels	16 414	
Frais de représentation et autres frais de fonctionnement	713	
Frais administratifs	5 291	
Total des dépenses		(110 627)
Montant disponible à fin 2018		445 877

République de Corée (droit d'auteur)

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
III.2. Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition			
Soutien à la création ou au renforcement des organismes de gestion collective dans les pays en développement	19 – 23 mars 2018	République de Corée/ 11 participants des pays suivants : Cambodge, Myanmar, Mongolie	Fournir un soutien dans le cadre de la gestion et de la protection du droit d'auteur et des droits connexes, afin de promouvoir le développement culturel et économique.
Atelier sous-régional sur la coopération dans le domaine du droit d'auteur et des droits connexes	26 – 28 mars 2018	République de Corée/ 12 participants des pays suivants : Chine, Mongolie, République de Corée, Fédération de Russie	i) Partager des informations et des données d'expérience entre les pays participants en ce qui concerne le développement du système du droit d'auteur; et ii) chercher d'autres possibilités de renforcement de la coopération dans le domaine du droit d'auteur et des droits connexes.
Partage de données d'expérience sur les industries de la création en Corée – Conférence sur la pertinence économique des industries de la création	16 au 20 avril 2018	Guatemala/approximativement 100 participants des pays suivants : Costa Rica, République dominicaine, El Salvador, Honduras, Nicaragua, Panama	Examiner les principales questions commerciales et juridiques relatives à la promotion des industries de la création et fournir des conseils pratiques aux décideurs et aux créateurs.
Partage de données d'expérience sur les industries de la création en République de Corée – Atelier sur le thème "Comment gagner sa vie avec les jeux vidéo"	18 et 19 juin 2018	Argentine/environ 80 participants locaux	i) Faire mieux comprendre le rôle du droit d'auteur dans la viabilité commerciale de l'industrie nationale du jeu vidéo; ii) créer une plateforme pour partager des données d'expérience et faire mieux connaître l'univers du jeu vidéo.
Projet du Consortium pour des livres accessibles (ABC) en partenariat avec l'Association des aveugles et malvoyants du Botswana (BABPS)	Juin – décembre 2018 En cours	Botswana	i) Produire 60 livres (matériel pédagogique) pour l'enseignement primaire et secondaire en anglais au format Daisy; et ii) fournir un appui technique permanent aux étudiants en ce qui concerne l'utilisation des lecteurs Daisy et l'accès aux contenus.

Visite d'étude dans les organismes œuvrant dans le domaine du droit d'auteur	19 – 23 novembre 2018	République de Corée/ 18 participants des pays suivants : Brésil, Chine, Colombie, République dominicaine, El Salvador, Éthiopie, Inde, Malaisie, Myanmar, Népal, Oman, Philippines, Arabie saoudite, Sénégal, Tonga, République-Unie de Tanzanie, Ouganda, Viet Nam	i) Fournir une occasion de connaître l'expérience coréenne en ce qui concerne le développement d'un système national du droit d'auteur et l'administration du droit d'auteur et des droits connexes; ii) examiner les outils et mécanismes nécessaires pour donner aux institutions du droit d'auteur les moyens de formuler des politiques et d'améliorer la prestation de services; et iii) partager les avantages du système international du droit d'auteur administré par l'OMPI.
--	-----------------------	--	--

Contributions des donateurs et dépenses

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 (montant en francs suisses)

République de Corée (droit d'auteur)	
<i>Solde au début 2016</i>	762 058
Recettes	
Fonds reçus	394 726
Différence de change	(19)
Recettes totales	394 708
Dépenses	
Postes	
Fonctionnaires temporaires	53 220
Missions de fonctionnaires	30 185
Voyages de tiers	132 935
Conférences	19 827
Services contractuels de personnes	2 123
Autres services contractuels	4 980
Fournitures	231
Frais administratifs	5 729
Total des dépenses	(249 230)
Montant disponible à fin 2018	907 535

République de Corée (propriété industrielle)¹⁶⁷

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
III.1 Stratégies et plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs de développement nationaux			
Visite d'étude de délégations en République de Corée	27 avril – 4 mai 2018	République de Corée/OAPI, Côte d'Ivoire	i) Faire mieux comprendre aux décideurs des secteurs public et privé comment élaborer une stratégie nationale de propriété intellectuelle; ii) améliorer leurs connaissances en vue de promouvoir l'innovation nationale grâce à un meilleur accès à la documentation en matière de brevets; et iii) fournir des informations de première main sur la manière dont l'économie coréenne est devenue, grâce à ses principales industries, une économie à forte intensité de propriété intellectuelle.
	9 – 12 juillet 2018	République de Corée/Viet Nam	
	10 – 13 septembre 2018	République de Corée/Sri Lanka	
III.2. Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition			
Production de nouveaux épisodes sur les "Dessins et modèles industriels" et la "Protection de la propriété intellectuelle" dans le cadre de la série d'animation Pororo.	Mise en œuvre du Plan d'action pour le développement 2018 ¹⁶⁸	République de Corée/Tous	i) Fournir aux experts non spécialistes de la propriété intellectuelle des documents de propriété intellectuelle faciles à utiliser; ii) renforcer l'intérêt du public pour les questions de propriété intellectuelle; iii) aider les écoles et autres établissements d'enseignement à accéder à des programmes d'enseignement visant à promouvoir la créativité; et iv) fournir aux utilisateurs de la propriété intellectuelle un meilleur accès à du matériel dans les langues locales.

¹⁶⁷ Outre les activités énumérées, une réunion de réflexion et de prévision a également été organisée.

¹⁶⁸ Activité débutée en 2017.

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
Projet sur les semences : programme international d'éducation sur les idées, les inventions, l'innovation et la propriété intellectuelle	2 – 9 mars 2018 ¹⁶⁹	République de Corée/Costa Rica, République dominicaine, El Salvador, Malaisie, Mexique, Panama, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam	i) Renforcer les connaissances des participants sur le processus d'innovation, la protection des inventions et la gestion des droits de propriété intellectuelle; ii) partager une méthode d'enseignement mise au point par la République de Corée.
Atelier OMPI-KIPO sur la médiation des litiges de propriété intellectuelle et séminaire sur la médiation et l'arbitrage des litiges de propriété intellectuelle et de technologie	3 – 5 mai 2018 4 mai 2018	République de Corée	i) Faire mieux comprendre le fonctionnement des procédures de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle; ii) partager l'expérience du Centre en matière de règlement extrajudiciaire des litiges avec les autorités nationales de propriété intellectuelle; et iii) encourager les États membres à élaborer et mettre en œuvre des procédures appropriées de règlement extrajudiciaire des litiges.
Projet relatif à l'enregistrement et à la commercialisation de Phnom Penh Noodle en tant que marque collective dans le cadre de l'environnement propice à la propriété intellectuelle créé par l'intermédiaire du projet relatif aux marques et aux dessins et modèles	Février – juillet 2018	Cambodge	Contribuer au développement des entreprises et créer un environnement propice à la propriété intellectuelle dans certains pays bénéficiaires, par l'utilisation de la propriété intellectuelle aux fins de l'élaboration de stratégies en matière de marques et de dessins et modèles.
Missions consultatives en vue du lancement du projet relatif à la création d'un environnement propice à la propriété intellectuelle par l'intermédiaire du projet relatif aux marques et aux dessins et modèles	Juin – décembre 2018	Cambodge, République démocratique populaire lao	i) Renforcer les activités des bénéficiaires grâce à une utilisation plus dynamique et stratégique de la propriété intellectuelle dans la création ou la conception de marques de produits; ii) développer davantage les services de propriété intellectuelle dans les pays participants par la formation et la création d'une structure de "réseau en étoile"; ii) améliorer l'échange de données d'expérience et la gestion des connaissances, entre les pays et à l'échelle nationale, en créant une communauté de professionnels et d'institutions.
Atelier national sur la création d'un environnement propice à la propriété intellectuelle par l'intermédiaire de projets relatifs aux marques et aux dessins et modèles	27 – 29 août 2018	Iran (République islamique d')	Contribuer au développement des entreprises et créer un environnement propice à la propriété intellectuelle dans certains pays bénéficiaires, par l'utilisation de la propriété intellectuelle aux fins de l'élaboration de stratégies en matière de marques et de dessins et modèles.
Promotion du Guide de l'OMPI sur les modes extrajudiciaires de règlement des litiges (méthodes ADR) à destination des offices de propriété intellectuelle et des tribunaux	12 – 14 septembre 2018	Argentine	i) Faire mieux comprendre le fonctionnement des procédures de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle; ii) partager les données d'expérience du Centre en matière de règlement extrajudiciaire des litiges avec les autorités nationales compétentes; iii) encourager les États membres à élaborer et à mettre en œuvre des procédures appropriées de règlement extrajudiciaire des litiges.

IV.2. Amélioration de l'accessibilité et de l'utilisation de l'information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l'innovation et la créativité

Réunion préparatoire d'information relative au concours sur les technologies appropriées de 2018, et recommandations pour son bon déroulement	31 janvier – 1 ^{er} février 2018	Cambodge	Encourager et récompenser l'excellence dans l'invention de technologies appropriées qui pourraient être utilisées facilement et de façon économique par les communautés locales, ce qui contribuerait au développement durable des communautés locales.
Projet sur l'utilisation de la propriété intellectuelle aux fins de la mise au point et de l'utilisation de technologies appropriées : 1) atelier d'orientation 2) concours final et cérémonie de remise des prix et atelier final	14 – 15 août 2018 3 – 4 décembre 2018	République dominicaine	Encourager et récompenser l'excellence dans l'invention de technologies appropriées qui pourraient être utilisées facilement et de façon économique par les communautés locales, ce qui contribuerait au développement durable des communautés locales. L'utilisation efficace de l'information en matière de brevets lors de la conception des solutions élaborées a été un élément clé du concours.

¹⁶⁹ Activité débutée en 2017.

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
Projet sur l'utilisation de la propriété intellectuelle aux fins de la mise au point et de l'utilisation de technologies appropriées : 1) réunions de consultation; 2) atelier d'orientation	17 – 19 avril 2018 27 – 31 août 2018	Viet Nam	Encourager et récompenser l'excellence dans l'invention de technologies appropriées qui pourraient être facilement et économiquement utilisées par les communautés locales, ce qui contribuerait au développement durable des communautés locales. L'utilisation efficace de l'information en matière de brevets lors de la conception des solutions élaborées a été un élément clé du concours.
IV.4. Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle			
Conférence régionale sur la formation des examinateurs de marques fondée sur les compétences	5 – 7 décembre 2018	Pakistan/Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, Myanmar, Pakistan, Papouasie–Nouvelle-Guinée, Philippines	Rationaliser les activités de formation des examinateurs de marques afin de créer un programme de formation plus cohérent, interconnecté et global qui soit adapté aux offices bénéficiaires et aux examinateurs de marques des pays en développement et des pays les moins avancés

Contributions des donateurs et dépenses

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 (montant en francs suisses)

République de Corée (propriété industrielle)	
Solde au début 2018	1 150 445
Recettes	
Fonds reçus	513 640
Différence de change	(536)
Recettes totales	513 104
Dépenses	
Postes	9 985
Fonctionnaires temporaires	327
Missions de fonctionnaires	47 424
Voyages de tiers	193 539
Conférences	39 322
Services contractuels de personnes	58 921
Autres services contractuels	79 000
Frais administratifs	
Total des dépenses	(428 517)
Montant disponible à fin 2018	<u><u>1 235 032</u></u>

République de Corée (enseignement de la propriété intellectuelle)

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition			
Programme de cours d'été OMPI – Corée	9 – 20 juillet 2018	République de Corée 26 participants de pays en développement (Bangladesh (2), Cameroun (1), Chine (1), Ethiopie (1), Inde (3), Indonésie (1), Iran (République islamique d') (1), Lettonie (2), Mongolie (1), Népal (2), Nigéria (1), Pakistan (2), République de Corée (4), Thaïlande (1), Turquie (1) et Viet Nam (2))	Apporter aux étudiants des cycles supérieurs et à de jeunes cadres des connaissances supplémentaires sur la propriété intellectuelle, ainsi que sur le rôle et la fonction du système de la propriété intellectuelle.

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
Cours international de perfectionnement fondé sur IP Panorama et le cours d'enseignement à distance sur la gestion de la propriété intellectuelle de l'Académie de l'OMPI (DL-450).	Cours en ligne : avril – juillet 2018 Cours en différé : 23 – 26 octobre 2018	République de Corée 1171 participants de 111 pays au cours d'enseignement à distance sur la propriété intellectuelle Cours sur IP Panorama et 46 participants de 27 pays au séminaire international de formation en direct	Apporter des connaissances sur la gestion de la propriété intellectuelle dans une langue donnée.
Formation générale sur la propriété intellectuelle fondée sur IP IGNITE et le cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101) pour un public cible spécial.	Cours en ligne : juin – septembre 2018 Cours en différé : 27 – 30 novembre 2018	Zambie/153 participants de 52 pays au cours d'enseignement à distance sur IP IGNITE et 57 participants venus de 14 pays dans le cadre du séminaire international de formation en face à face	Apporter des connaissances générales sur la propriété intellectuelle à des publics cibles nécessitant une vue d'ensemble des principes fondamentaux de la propriété intellectuelle dans les pays en développement.
Cours sur le droit et l'examen des brevets dispensé par l'OMPI et le KIPO	16 – 27 avril 2018	République de Corée 18 participants de 13 pays en développement (Bangladesh (2), Botswana (1), Costa Rica (1), Équateur (2), Égypte (2), El Salvador (1), Éthiopie (1), Guatemala (1), Indonésie (2), Mozambique (1), Oman (1), Serbie (2) et Vanuatu (1))	i) Faire mieux connaître les principes du droit des brevets et les procédures d'examen des demandes de brevet; ii) renforcer les compétences en matière d'examen des brevets; et iii) donner l'occasion d'examiner les questions relatives à la qualité de l'examen.
Cours sur les dessins et modèles organisé par l'OMPI et le KIPO	28 mai – 1 ^{er} juin 2018	République de Corée 18 participants de 15 pays en développement (Bangladesh (1), Brésil (1), Guatemala (1), Indonésie (2), Jamaïque (2), Kenya (1), Lettonie (1), République de Moldova (1), Mozambique (1), Nigéria (2), Oman (1), Pakistan (1), Philippines (1), Sao Tomé-et-Principe (1) et Vanuatu (1))	i) Faire mieux comprendre l'importance des dessins et modèles et de leur protection juridique; ii) renforcer les compétences en matière de recherche des dessins et modèles; et iii) examiner la protection des dessins et modèles dans chaque domaine industriel et les nouvelles questions émergentes.
Cours sur le droit et l'examen des marques organisé par l'OMPI et le KIPO	6 – 14 novembre 2018	République de Corée 23 participants de 18 pays en développement (Belarus (2), Belize (1), Brésil (2), Gambie (1), Géorgie (1), Indonésie (2), Kazakhstan (1), Kirghizistan (1), Liban (1), Lesotho (1), Madagascar (1), Mozambique (1), Nigéria (2), Serbie (1), Trinité-et-Tobago (1), Ouganda (2), Ouzbékistan (1) et Viet Nam (1))	i) Améliorer les connaissances des examinateurs de marques sur les principes du droit des marques et les procédures d'examen des demandes d'enregistrement de marques; ii) renforcer les compétences en matière d'examen des demandes d'enregistrement de marques; et iii) donner la possibilité d'échanger des vues sur des questions concernant la qualité de l'examen.

Contributions des donateurs et dépenses

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 (montant en francs suisses)

République de Corée (Enseignement de la propriété intellectuelle)			
Solde au début 2016			517 027
Recettes			
Fonds reçus	342 127		
Différence de change	(336)		
Recettes totales			341 790
Dépenses			
Bourses	292 474		
Missions de fonctionnaires	12 942		
Voyages de tiers	7 223		
Conférences	13 510		
Services contractuels de personnes	13 116		
Frais administratifs	16 980		
Total des dépenses			(356 244)
Montant disponible à fin 2018			502 573

Espagne

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition			
Séminaire régional OMPI/IMPI/OEPM sur les dessins et modèles industriels : les systèmes de La Haye et de Madrid	14 – 18 mai 2018	Mexique/tous les pays d'Amérique latine	i) Créer au sein des offices nationaux de propriété intellectuelle un groupe de décideurs chargés des entreprises en tant qu'utilisateurs du système de la propriété intellectuelle; ii) offrir un cadre pour le partage des connaissances et des meilleures pratiques en matière de sensibilisation du secteur privé et pour la formation des chefs d'entreprise.
XVIIe Séminaire régional OMPI/AECID/OEPM sur la propriété intellectuelle à l'intention des juges et des procureurs des pays d'Amérique latine	18 – 21 septembre 2018	Guatemala/tous les pays d'Amérique latine	Fournir aux juges et aux procureurs publics dans le domaine de la propriété intellectuelle un lieu de discussion, une formation pratique et des informations actualisées dans le domaine des brevets, des marques, du droit d'auteur et de l'application des droits.
VIIIe Séminaire régional OMPI/AECID/OEPM sur la planification stratégique et la gestion de la qualité à l'intention des offices nationaux de propriété intellectuelle des pays d'Amérique latine	13 – 16 novembre 2018	Colombie/tous les pays d'Amérique latine	Examiner la planification stratégique des offices nationaux de propriété intellectuelle en mettant l'accent sur le suivi de l'impact de l'assistance technique fournie par l'OMPI dans les pays d'Amérique latine.
III.4 Mécanismes et programmes de coopération renforcés, adaptés aux besoins des pays en développement, des PMA et des pays en transition			
XIIIe Réunion régionale OMPI/OEPM/OEB pour les spécialistes de l'informatique et la gestion de l'information en matière de brevets dans les offices de propriété industrielle des pays d'Amérique latine (projet LATIPAT)	20 – 22 mars 2018	Guatemala/Tous les pays d'Amérique latine	Renforcer les capacités des offices nationaux de propriété intellectuelle, favoriser l'échange d'informations et développer le projet LATIPAT
Atelier OMPI/OEPM/OEB sur l'utilisation et l'installation de l'outil de ROC pour les documents de brevet dans les pays de LATIPAT	27 – 30 novembre 2018	Costa Rica/Tous les pays d'Amérique latine	Fournir aux pays de LATIPAT les moyens de produire des documents de recherche en texte intégral à partir des documents de brevet en PDF existants disponibles dans leurs offices respectifs grâce à l'utilisation de l'outil de ROC mis au point par l'OMPI et permettre ainsi l'utilisation, l'échange et l'accès à l'information.

Contributions des donateurs et dépenses

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 (montant en francs suisses)

Espagne	
<i>Solde au début 2016</i>	153 820
Recettes	
Fonds reçus	187 315
Recettes totales	187 315
Dépenses	
Voyages de tiers	111 286
Conférences	2 201
Services contractuels de personnes	5 240
Frais administratifs	15 434
Total des dépenses	(134 161)
Montant disponible à fin 2018	206 973

États-Unis d'Amérique (industries de la création)

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition			
Traduction de la publication de l'OMPI sur les industries de la création "Maîtriser le jeu"	Mars 2018	Tous	Fournir des documents de l'OMPI sur les industries de la création dans d'autres langues de l'ONU.
Atelier sur le thème "Comment gagner sa vie avec les jeux vidéo"	18 – 19 juin 2018	Argentine	Donner des informations pratiques sur la façon dont les développeurs de jeux vidéo gèrent le droit d'auteur.
Finalisation de la publication de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les médias sociaux	Juin 2018	Tous	Fournir un guide pratique sur la propriété intellectuelle à l'intention des utilisateurs des médias sociaux.

Contributions des donateurs et dépenses

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 (montant en francs suisses)

États-Unis d'Amérique (industries de la création)	
<i>Solde au début 2016</i>	22 929
Recettes	
Recettes totales	-
Dépenses	
Voyages de tiers	4 385
Services contractuels de personnes	788
Autres services contractuels	15 118
Frais administratifs	2 638
Total des dépenses	(22 929)
Montant disponible à fin 2018	-

Uruguay

Activité	Date	Pays hôte/bénéficiaires	Objectif(s)/description(s)
IV.4 Amélioration de l'infrastructure technique et du savoir pour les offices et les autres institutions de propriété intellectuelle pour fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) et de rationaliser l'administration de la propriété intellectuelle			
Participation à la cinquante-huitième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI,	24 septembre – 2 octobre 2018	Suisse/Uruguay	Financer la participation d'un fonctionnaire à la réunion.
Premier Forum international de l'OMPI sur la propriété intellectuelle à l'intention des juges	7 – 9 novembre 2018	Suisse/Uruguay	Financer la participation de deux juges au programme.
Deuxième Réunion régionale sur la propriété intellectuelle, l'innovation et l'égalité des sexes	12 – 14 novembre 2018	Uruguay/Certains pays d'Amérique latine	Stimuler les débats sur le rôle des femmes dans les écosystèmes de la recherche et de l'innovation, en particulier en Amérique latine.

Contributions des donateurs et dépenses

Fonds fiduciaire au 31 décembre 2018 (montant en francs suisses)

Uruguay	
<i>Solde au début 2016</i>	113 354
Recettes	
Différence de change	6
Recettes totales	6
Dépenses	
Voyages de tiers	9 806
Conférences	857
Frais administratifs	746
Total des dépenses	(11 409)
Montant disponible à fin 2018	<u>101 951</u>

ANNEXE X Rapport d'avancement des projets financés par les réserves

Introduction

Des rapports sur l'état d'avancement sur tous les projets financés par les réserves en cours de mise en œuvre en 2018 sont inclus en annexe au Rapport sur la performance de l'OMPI en 2018.

Ce rapport présente aux États membres un aperçu des progrès accomplis, des étapes franchies et des taux d'utilisation des ressources durant la période allant de janvier à décembre 2018 au titre des projets suivants :

Projets du plan-cadre d'équipement :

- | | |
|--------|---|
| PCE 1 | Amélioration de la sécurité : chiffrement des données et gestion des accès des utilisateurs |
| PCE 2 | Mise en œuvre du système de gestion des contenus de l'Organisation |
| PCE 3 | Rénovation des façades et de la climatisation du bâtiment PCT |
| PCE 5 | Bâtiment Arpad Bogsch – phase 1 de la rénovation du sous-sol (redimensionnement du centre informatique et rénovation de l'imprimerie) |
| PCE 8 | Portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase I |
| PCE 9 | Plateforme résiliente et sécurisée du PCT – Phase I |
| PCE 10 | Plateforme informatique du système de Madrid |
| PCE 11 | Plateforme intégrée de services de conférence |
| PCE 12 | Studio multimédia |
| PCE 13 | Travaux supplémentaires relatifs au bâtiment du PCT |
| PCE 14 | Atténuation des pannes d'électricité dans le bâtiment AB – Phase I |
| PCE 15 | Système d'éclairage fonctionnel dans le bâtiment AB |
| PCE 16 | Ascenseurs du bâtiment AB – Phase I |
| PCE 17 | Installation de portes et de murs coupe-feu dans le bâtiment GB |
| PCE 18 | Gestion dynamique des incidents (GDI) |

Autres projets financés par les réserves :

Mise en œuvre d'un progiciel de gestion intégré (PGI) complet

La base de données sur les produits et services du système de Madrid (MGS)

Projets financés par les réserves au 31 décembre 2018

(en milliers de francs suisses)

	Budgets des projets	Dépenses			Solde restant		Utilisation du budget en %
		Dépenses jusqu'à fin 2017	Dépenses 2018 ¹	Total des dépenses	Montant	%	
La base de données sur les biens et services du système de Madrid (approuvée dans le document MM/A/42) ²⁻³	1 200	1 124	10	1 134	66	6%	94%
Mise en œuvre d'un système intégré et global de planification des ressources de l'Organisation (ERP) (approuvé en A/48) ⁴	25 341	20 876	1 802	22 678	2 663	11%	89%
Projets du plan-cadre d'équipement (approuvés dans le document A/51)⁵ :							
Amélioration de la sécurité : chiffrement des données et gestion des accès des utilisateurs	700	221	-	221	479	68%	32%
Mise en œuvre du système de gestion des contenus de l'Organisation	2 068	1 338	483	1 821	247	12%	88%
Rénovation des façades et de la climatisation du bâtiment PCT	6 000	1 064	2 264	3 328	2 672	45%	55%
Bâtiment Arpad Bogsch – phase 1 de la rénovation du sous-sol (redimensionnement du centre informatique et rénovation de l'imprimerie) ²	960	793	164	956	4	0%	100%
<i>Sous-total, projets du PCE</i>	9 728	3 415	2 911	6 326	3 402	35%	65%
Projets du plan-cadre d'équipement (approuvés dans le document A/57)⁶ :							
Portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase I	4 547	-	945	945	3 602	79%	21%
Plateforme résiliente et sécurisée du PCT – Phase I	8 000	-	1 337	1 337	6 663	83%	17%
Plateforme informatique du système de Madrid	6 000	-	-	-	6 000	100%	0%
Plateforme intégrée de services de conférence	930	-	-	-	930	100%	0%
Studio multimédia	1 700	-	-	-	1 700	100%	0%
Travaux supplémentaires relatifs au bâtiment du PCT	1 950	-	826	826	1 124	58%	42%
Systèmes électriques et installations mécaniques – Atténuation des pannes d'électricité dans un bâtiment AB (Phase I)	700	-	-	-	700	100%	0%
Systèmes électriques et installations mécaniques – Système d'éclairage fonctionnel dans le bâtiment AB	600	-	4	4	596	99%	1%
Systèmes électriques et installations mécaniques – Ascenseurs dans le bâtiment AB (Phase I)	430	-	-	-	430	100%	0%
Installation de portes et de murs coupe-feu dans le bâtiment GB	220	-	4	4	216	98%	2%
Gestion dynamique des incidents (GDI)	400	-	4	4	396	99%	1%
<i>Sous-total, nouveaux projets du PCE</i>	25 477	-	3 120	3 120	22 357	88%	12%
Projets du plan-cadre d'équipement supplémentaires (approuvés dans le document A/58)⁷ :							
Création d'une fonction permettant à l'OMPI d'avoir recours à des prestataires de services en nuage sur le long terme et migration des applications existantes	2 095	-	-	-	2 095	100%	0%
Migration de la messagerie électronique vers les services d'hébergement en nuage	912	-	-	-	912	100%	0%
<i>Sous-total, Projets supplémentaires du PCE</i>	3 007	-	-	-	3 007	100%	0%
GRAND TOTAL	64 753	25 415	7 842	33 258	31 496	49%	51%

¹Les dépenses 2018 se réfèrent aux dépenses effectives avant ajustements IPSAS.

²Ces projets sont en voie d'être clôturés et les soldes budgétaires restants seront reversés aux excédents cumulés.

³Document MM/A/42/3

⁴Document A/48/14

⁵Document A/51/16

⁶Document A/57/9

⁷Document A/58/6

Projet lié à l'informatique

PCE 1 AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ : CHIFFREMENT DES DONNÉES ET GESTION DES ACCÈS DES UTILISATEURS

Chef de projet M. Lane

Résultat escompté : *IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes*

Objectifs, portée et approche – Généralités

Ce projet vise trois objectifs principaux : protection des données essentielles, possibilité de recourir à des options de sous-traitance plus économiques et gestion centralisée des droits d'accès.

L'OMPI a déjà pris des mesures variées pour protéger ses informations confidentielles. Ces mesures comprennent les mécanismes traditionnels de défense périphérique, la sécurité informatique et la gestion des événements et la détection et la prévention des intrusions, entre autres. Toutefois, compte tenu de la sophistication croissante des menaces, les pratiques recommandées en matière de sécurité informatique mettent désormais aussi l'accent sur la protection directe des sources.

Par ailleurs, l'accès à des ressources externes plus économiques est une nécessité dans le monde actuel de la gestion informatique, qui suppose, d'une part, des compétences diversifiées et susceptibles d'évoluer rapidement et, d'autre part, la capacité de mobiliser rapidement des ressources humaines en fonction de l'évolution des priorités opérationnelles. Cela étant, la diversification des options en matière de sous-traitance accroît la vulnérabilité de l'information.

Les technologies de cryptage des données sont un moyen de relever ces deux défis. Elles complètent les autres mesures de sécurité informatique en assurant le cryptage des données à la source. Elles offrent également davantage de souplesse pour le choix de prestataires plus économiques en préservant le contrôle du cryptage tout en permettant aux prestataires extérieurs de remplir leurs fonctions d'appui.

La gestion des droits d'accès s'inscrit en complément des investissements consentis par l'Organisation dans les solutions de cryptage des données. Traditionnellement, la gestion des droits d'accès se concentre sur les systèmes. En d'autres termes, à l'intérieur d'un système donné, on doit savoir qui a accès à quoi. Ce mécanisme peut être efficace lorsque le nombre d'utilisateurs et d'applications logicielles est relativement restreint.

Toutefois, alors que l'OMPI continue de renforcer ses services en ligne, le nombre d'utilisateurs devrait augmenter régulièrement dans les années à venir. Il convient d'investir dans des solutions axant la gestion des droits d'accès sur les utilisateurs. En d'autres termes, on doit savoir exactement de quels droits d'accès jouit un utilisateur donné dans tout l'éventail des systèmes.

À terme, la technologie pourrait permettre de gérer les droits d'accès en fonction du rôle des utilisateurs dans un système ou une série de systèmes complexes, tels que l'ERP. Pour l'heure, il est difficile de prévoir quand et comment ces technologies évolueront. En conséquence, cet aspect n'a pas été pris en considération dans le présent projet.

Aperçu des progrès réalisés en 2018 (principales étapes)

En 2018, les progrès suivants ont été accomplis :

- Afin d'assurer la compatibilité avec les services en nuage, la feuille de route et les architectures de référence IAME (Identity Access Management and Encryption) ont été adaptées et appliquées à plusieurs applications qui ont migré vers l'hébergement en nuage en 2018; et
- Le projet initial d'exigences et le mandat pour l'infrastructure à clé publique (ICP) et la gouvernance de l'identité et de l'accès (IAG) ont été élaborés en tenant compte de la stratégie cloud-first de l'OMPI et d'autres projets OMPI tels que la plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT et la plateforme de La Haye. Compte tenu de ces multiples dépendances, la finalisation du mandat et l'avancement du processus d'approvisionnement ont été reportés. Le calendrier du projet et les avantages escomptés ont été modifiés en conséquence.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus en 2017	Avantages obtenus en 2018	Avantages escomptés en 2019
La normalisation des architectures de sécurité de référence du système d'identification et de gestion des accès ainsi que de cryptage a été réalisée pour des systèmes et applications limités qui ont réutilisé ces architectures en tant que norme.	La normalisation et la réutilisation des architectures de sécurité de référence du système d'identification et de gestion des accès ainsi que de cryptage a été appliquée à cinq autres systèmes et applications essentiels de l'OMPI.	La normalisation et la réutilisation des architectures de sécurité de référence du système d'identification et de gestion des accès ainsi que de cryptage dans d'autres systèmes et applications essentiels de l'OMPI. L'amélioration de la protection des données sensibles contre l'accès ou la diffusion non autorisés.

Utilisation des ressources

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (en francs suisses)

Nom du projet	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre du projet
Amélioration de la sécurité : chiffrement des données et gestion des accès des utilisateurs	700 000	220 800	32%	35%

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (par étape) (en francs suisses)

Étape principale	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre par étape
Évaluation de l'état actuel et élaboration des architectures de sécurité de référence du système d'identification et de gestion des accès ainsi que de cryptage, et de la feuille de route relative à la stratégie et la mise en œuvre	130 000	129 400	100%	100%
Élaboration des modèles d'autorisation de deux importantes applications métiers conformes aux architectures de sécurité de référence du système d'identification et de gestion des accès ainsi que de cryptage	95 000	91 400	96%	100%
Achat et intégration de la solution de gestion des accès	375 000	—	—	15%
Solution interne d'infrastructure à clé publique (ICP)	100 000	—	—	15%
Total	700 000	220 800	32%	35%

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (par catégorie de dépenses) (en francs suisses)

Catégorie de dépenses	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget
Services contractuels de personnes	225 000	220 800	98%
Solution de gestion des accès et de cryptage, matériel et support	325 000	—	—
Services contractuels	150 000	—	—
Total	700 000	220 800	32%

Calendrier du projet par étape

Étape principale	2015		2016				2017				2018				2019			
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Évaluation de l'état actuel, de l'architecture de référence et de la feuille de route relative à la mise en œuvre		X	X	X	X													
Élaboration des modèles d'autorisation de deux importantes applications métiers conformes aux architectures de sécurité de référence du système d'identification et de gestion des accès ainsi que de cryptage						X	X	X	X									
Achat et intégration de la solution de gestion des accès														X	X	X	X	X
Solution interne d'infrastructure à clé publique (ICP)														X	X	X	X	X

Projet lié à l'informatique

PCE 2 MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE GESTION DES CONTENUS DE L'ORGANISATION

Chef de projet M. Beaver

Résultat escompté : *IX.2 Un Secrétariat réactif, fonctionnant harmonieusement et doté d'un personnel qualifié qui produit des résultats efficaces*

Objectifs, portée et approche – Généralités

Ce projet vise à établir un répertoire central pour stocker les documents de l'Organisation. Cela nous permettra de travailler ensemble (collaborer) à la création des documents et de rechercher et trouver plus facilement l'information, ainsi que de faire le lien entre les documents et les transactions consignées dans le système ERP.

Lors de la phase de planification du projet relatif au système de gestion des contenus de l'Organisation, des modifications ont été proposées quant à l'approche et la portée tout en maintenant les objectifs initiaux. Ces modifications de l'approche et de la portée permettent de continuer à accroître les chances de réussite des changements organisationnels et des éléments de mise en œuvre technique du système de gestion des contenus de l'Organisation. L'approche révisée se fonde sur une mise en œuvre progressive avec un certain nombre de "gains prometteurs" (détaillées par la suite), où les avantages pour l'Organisation seront réalisés par des secteurs organisationnels spécifiques, grâce à l'automatisation d'un certain nombre de leurs processus axés sur les documents, avant le déploiement du système de gestion des contenus au niveau de l'Organisation.

Les objectifs du projet de système de gestion des contenus sont les suivants :

- la mise en œuvre d'un système à l'échelle de l'Organisation pour le stockage, la récupération et la gestion des documents, dossiers et archives de l'OMPI (l'application du système de gestion des contenus);
- la mise en œuvre de configurations spécifiques aux processus du système de gestion des contenus à l'intérieur même de l'application du système de gestion des contenus en vue de soutenir les processus de l'Organisation riches en contenus. Ces processus peuvent être spécifiques à un secteur ou concerner l'ensemble de l'Organisation;
- l'intégration avec les sous-composantes du système de planification des ressources, afin de permettre l'association du contenu d'appui (figurant dans le système de gestion des contenus) avec les dossiers relatifs aux transactions (figurant dans le système de planification des ressources) lorsque les processus organisationnels mis en œuvre dans le système de planification des ressources l'exigent;
- l'application du système de gestion des contenus et l'infrastructure d'appui seront hébergées et gérées de manière à répondre aux objectifs de disponibilité et de sécurité des services d'un tel système en fonction de leur importance pour l'Organisation;
- la mise en œuvre des éléments relatifs aux dossiers et archives de l'application du système de gestion des contenus et des processus d'appui seront conformes à la politique de gestion des documents et d'archivage des dossiers de l'OMPI;
- les utilisateurs finaux seront formés à l'utilisation du système, ainsi qu'aux processus et procédures (processus du système de gestion des contenus);
- le système mettra en œuvre des contrôles de sécurité suffisants pour respecter la conformité aux politiques de sécurité de l'OMPI; et
- la conception, l'acquisition de licence, la mise en œuvre, la configuration de base, les configurations spécifiques aux différents "gains prometteurs" du projet, les capacités du système de gestion des contenus à l'échelle de l'Organisation tout entière, la formation des utilisateurs et le fonctionnement optimal de la transition de l'application du système de gestion des contenus seront délivrés dans les limites du budget affecté au projet au titre du Plan-cadre d'équipement (voir le document WO/PBC/21/18 du 31 juillet 2013).

Le projet sera divisé en un certain nombre de phases ou de sous-projets, chacun(e) apportant un ensemble d'avantages opérationnels dans un ou plusieurs domaines. Chaque sous-projet inclura :

- l'analyse de l'Organisation requise afin de spécifier le processus opérationnel que la solution du système de gestion des contenus viendra appuyer;

- l'identification et la documentation des interfaces vers les systèmes existants, y compris le système de planification des ressources, le cas échéant;
- la conception de la configuration du système de gestion des contenus reposant sur les processus de l'Organisation;
- la mise en œuvre de la configuration du système de gestion des contenus pour appuyer les processus de l'Organisation;
- l'essai du système et les tests d'acceptation par les utilisateurs de la configuration du système de gestion des contenus pour appuyer les processus de l'Organisation; et
- la formation des utilisateurs finaux sur la configuration du système de gestion des processus spécifiques aux processus de l'Organisation.

Les sous-projets recensés actuellement sont, par ordre de mis en œuvre¹⁷⁰ :

Dossiers et archives de l'Organisation : un sous-projet visant à améliorer la fonctionnalité du service dédié aux dossiers et aux archives, y compris l'amélioration ou le remplacement de leurs processus de numérisation des documents, ainsi que la mise en œuvre d'un processus d'analyse et de suivi du courrier entrant et sortant (numérisation et flux de travail), et la mise en œuvre de l'archivage par section sur la base de la politique de gestion des dossiers de l'OMPI (gestion des dossiers et des archives).

Demande de traduction : l'automatisation d'un flux de travail basé sur un document avec suivi et reddition de comptes, pour l'affectation de documents à traduire par la Division linguistique.

Système de gestion des fournisseurs et des contrats : un "projet aux gains prometteurs" visant à mettre en œuvre une solution ou des processus destinés à gérer les informations relatives aux contrats, permettant la création de documents contractuels (gestion des documents), le stockage des documents relatifs à un contrat (gestion des dossiers), la reddition de comptes et la notification des manifestations pendant le cycle de vie du contrat (flux de travail et gestion des dossiers) ainsi que la recherche par contrat (recherche).

Ressources humaines (Dossier électronique du personnel) : la création de dossiers des ressources humaines sécurisés pour chaque employé devant contenir les documents et dossiers électroniques de l'employé concerné, ainsi que la version numérisée des dossiers existants sur support papier (imagerie et numérisation). Le personnel du DGRH aura la faculté d'effectuer des recherches dans les dossiers électroniques afin de recenser et de récupérer tous les fichiers nécessaires (recherche).

Rapports de mission : la gestion de la création des rapports de mission (gestion de documents), les processus de révision et de publication du rapport de mission (flux de travail) et la recherche des rapports de mission antérieurs (recherche) sur la base de la catégorisation (sites, personnel, thèmes et organisations visitées).

Courrier reçu par le Cabinet du Directeur général : la numérisation et le flux d'analyses du courrier reçu par le cabinet du Directeur général, avec les liens vers la réponse qui en découle, le suivi des progrès accomplis afin de s'assurer que la réponse est achevée et envoyée dans les délais appropriés¹⁷¹.

Accès au système de gestion des contenus dans toute l'Organisation : l'intégration du système de gestion des contenus sur les ordinateurs standard utilisés au sein de l'OMPI permettant ainsi à tous les utilisateurs de l'OMPI de s'impliquer dans la gestion des documents (stockage, catégorisation, recherche et récupération, vérification de la version) portant sur un contenu créé par des utilisateurs, des services et l'Organisation. Le contenu comprendra le contenu créé sur les ordinateurs des utilisateurs ainsi que les fichiers de traitement de texte (par exemple, les documents Microsoft Word et PDF), les feuilles de calcul (par exemple Microsoft Excel), les présentations (par exemple Microsoft PowerPoint), les diagrammes (par exemple Microsoft Visio), les plans de projets (par exemple Microsoft Project), les courriers électroniques. Le sous-projet fournira également les outils et la méthodologie pour la migration et la restructuration du contenu existant vers la plateforme du système de gestion des contenus.

Aperçu des progrès réalisés en 2018 (principales étapes)

En 2018, les progrès suivants ont été accomplis :

- Le soutien opérationnel complet de la plateforme du système de gestion des contenus a été transféré aux opérations régulières de l'Organisation au premier trimestre de 2018;

¹⁷⁰ L'ordre de mise en œuvre a été modifié en fonction de l'état de préparation des secteurs d'activité concernés.

¹⁷¹ Le sous-projet a été retiré de la portée. Veuillez consulter la section Aperçu des progrès pour de plus amples renseignements.

- Le déploiement, l'acceptation et la formation des utilisateurs finaux ont été achevés pour la configuration de la demande de traduction et pour la configuration du système de gestion des fournisseurs et des contrats, ce qui a permis sa mise en service en mai 2018;
- La conception, le développement et la mise à l'essai de la configuration des ressources humaines (Dossier électronique du personnel) sont terminés. Le déploiement, l'acceptation, la formation des utilisateurs finaux et la mise en service ont été reportés en raison d'une redéfinition des priorités des exigences opérationnelles imprévues. Le calendrier du projet et les avantages escomptés ont été modifiés en conséquence; et
- La conception et l'élaboration du projet d'accès au système de gestion des contenus dans toute l'Organisation ont commencé.

Au cours de la planification détaillée du sous-projet "Courrier reçu par le Cabinet du Directeur général", la portée et les besoins ont été réévalués et il a été déterminé qu'il y aurait d'importants avantages pour d'autres secteurs d'activité de l'Organisation. En conséquence, une décision a été prise : i) retirer le sous-projet de la portée du projet; et ii) inclure une portée élargie, tant en termes de fonctionnalité que d'utilisateurs, dans le cadre d'une proposition de projet de phase 2.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus en 2017	Avantages obtenus en 2018	Avantages escomptés en 2019
<p><i>Consécutivement au déploiement opérationnel de la capacité opérationnelle initiale des dossiers et archives de l'Organisation</i> : Le passage de la gestion des relevés bancaires sur papier (qui étaient scannés) à la numérisation intégrale (les relevés bancaires étant désormais consultables par voie électronique) a permis de réduire le temps de réponse à une demande relative à une transaction individuelle de 4 minutes à 15 secondes.</p>	<p><i>Consécutivement au déploiement opérationnel de la capacité opérationnelle finale des dossiers et archives de l'Organisation</i> : Un "gain prometteur" consisterait à mettre en place des procédures plus efficaces de numérisation des documents, y compris en ce qui concerne la numérisation du courrier entrant, ce qui permettra de réduire le temps devant être consacré par le personnel à ces tâches.</p> <p>Les avantages à plus long terme se concrétiseront à la suite de la mise en œuvre de la configuration du système de gestion des contenus à l'échelle de l'Organisation en 2018.</p>	<p><i>Consécutivement au déploiement opérationnel de la configuration du système de gestion des contenus des dossiers électroniques des ressources humaines sur le personnel</i> : Le Département de la gestion des ressources humaines disposera d'un répertoire unique pour le stockage des documents relatifs au personnel, englobant les anciens documents, qui seront numérisés, ainsi que la saisie des documents nouvellement créés. Cela entraînera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la saisie, la gestion et la préservation permanente des principaux fichiers des ressources humaines et des documents connexes. Le répertoire d'informations unique réduira le temps consacré et les efforts des ressources humaines requis pour recenser et extraire les documents pertinents afin d'appuyer les processus organisationnels essentiels; - la dernière version de chaque document des ressources humaines relatif au personnel de l'OMPI sera clairement identifiable, réduisant ainsi le temps et les efforts nécessaires pour identifier la dernière version des documents ainsi que le niveau de remaniement.
	<p><i>Consécutivement au déploiement opérationnel de la configuration du système de gestion des contenus des statuts et des flux de traduction</i> : La création d'un système de suivi des flux et du statut des traductions de documents pour la Division linguistique entraînera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une réduction des efforts déployés par le personnel pour rendre compte du statut des demandes de traduction, puisque le système générera des comptes rendus automatiques; - la possibilité de veiller à ce que les niveaux de service de traduction soient atteints par le biais d'un suivi actif et de comptes rendus du statut de chaque demande de traduction. 	<p><i>Consécutivement au déploiement opérationnel de la configuration du système de gestion des contenus des rapports de mission</i> :</p> <p>Les contenus des rapports de mission, ainsi que les informations relatives aux missions planifiées seront consultables dans toute l'Organisation. Cela entraînera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une réduction du nombre de missions grâce au recensement des voyages et points à l'ordre du jour se chevauchant, réduisant ainsi les coûts; - une capacité accrue du personnel à se préparer pour les missions, étant donné qu'il aura accès à des quantités d'informations plus conséquentes concernant les missions antérieures relatives à un pays ou une institution spécifique, ce qui apportera une valeur ajoutée et renforcera le caractère productif des missions

Avantages obtenus en 2017	Avantages obtenus en 2018	Avantages escomptés en 2019
	<p><i>Consécutivement au déploiement opérationnel de la configuration du système de gestion des contenus dans le cadre de la gestion des fournisseurs et des contrats :</i></p> <p>Les Achats disposeront d'une source d'informations consultable unique dédiée aux appels d'offres en cours et conclus, ce qui entraînera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réduction du temps consacré à recenser et à récupérer les informations courantes; - la réduction du nombre d'erreurs et de remaniements en veillant à ce que la dernière version de chaque document puisse être clairement identifiée. <p>Le tableau de bord unique des Achats, qui montre l'état d'avancement des appels d'offres en cours, ainsi que les dates auxquelles les contrats existants devront faire l'objet d'un nouvel appel d'offres, ce qui entraînera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une meilleure planification prévisionnelle des activités d'achat et une productivité accrue du personnel. 	<p><i>Consécutivement au déploiement opérationnel de la configuration du système de gestion des contenus à l'échelle de l'Organisation :</i></p> <p>La mise en œuvre du système de gestion des contenus à l'échelle de l'Organisation entraînera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la possibilité d'effectuer des recherches dans l'intégralité de la base de connaissances de l'OMPI, réduisant ainsi le nombre de doublons de créations et d'enregistrements de connaissances; - la possibilité d'étendre la conformité à la politique de gestion des dossiers et des archives de l'OMPI à un plus grand nombre d'unités fonctionnelles; - la possibilité de réduire les coûts permanents d'archivage physique des documents puisque ces documents deviennent électroniques; - la possibilité de réduire les coûts de stockage électronique des documents, puisque la recherche dans l'intégralité de la base de connaissances de l'Organisation devrait réduire le niveau de remaniement et la duplication de l'enregistrement des connaissances.

Utilisation des ressources

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (en francs suisses)

Nom du projet	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre du projet
Mise en œuvre du système de gestion des contenus	2 068 000	1 821 329	88%	84%

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (par étape)
(en francs suisses)

Étape principale	Budget initial du projet	Budget révisé du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre par étape
Étude et élaboration de la stratégie, y compris la sélection de la technologie relative au système de gestion des contenus	36 000	35 170	35 170	100%	100%
Transformation et mise à niveau de la plateforme dossiers et archives de l'Organisation existant	42 000	40 000	40 000	100%	100%
Attribution du contrat au gestionnaire du projet pour le client et au spécialiste du système de gestion des contenus	400 000	703 718	623 818	89%	100%
Frais d'hébergement et de maintenance du système de gestion des contenus	658 000	556 876	556 876	100%	100%
Installation de l'infrastructure	205 000	95 905	95 905	100%	100%
Configuration des dossiers de l'Organisation et de la base logicielle		165 948	165 948	100%	100%
Mise à jour vers OpenText	-	60 612	60 612	100%	100%
Projet n° 1 : gestion des demandes de traduction	58 000	112 735	112 735	100%	100%
Projet n° 2 : courrier reçu par le Cabinet du Directeur général ¹⁷²	80 000	-	-	-	-
Projet n° 3 : gestion des fournisseurs et des contrats	46 000	53 128	53 128	100%	100%
Projet n° 4 : Rapports de mission	37 000	58 805	-	-	20%
Projet n° 5 : dossiers électroniques du personnel	140 000	53 805	44 209	82%	85%
Projet n° 6 : accès au système de gestion des contenus de toute l'Organisation	46 000	83 805	32 928	39%	35%
Paiement d'étape pour l'achèvement du projet	-	37 167	-	-	50%
Divers et imprévus ¹⁷³	320 000	10 326	-	-	-
Total	2 068 000	2 068 000	1 821 329	88%	84%

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (par catégorie de dépenses)
(en francs suisses)

Catégorie de dépenses	Budget initial du projet	Budget révisé du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget
Services contractuels de personnes	400 000	703 718	623 818	89%
Services contractuels	690 000	797 080	640 635	80%
Appui logiciel OpenText (frais de maintenance)	514 000	513 766	513 766	100%
Hébergement (CIC)	144 000	43 110	43 110	100%
Divers et imprévus	320 000	10 326	-	-
Total	2 068 000	2 068 000	1 821 329	88%

¹⁷² Le sous-projet a été retiré de la portée. Veuillez consulter la section Aperçu des progrès pour de plus amples renseignements.

¹⁷³ Le budget initial "Divers et imprévus" avait été précédemment comptabilisé au titre des frais d'hébergement et de maintenance du système de gestion des contenus.

Calendrier du projet par étape¹⁷⁴

Étape principale	2014		2015		2016		2017				2018				2019				
	T3	T4	T3	T4	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
Étude et élaboration de la stratégie		X																	
Technologie relative au système de gestion des contenus sélectionnée			X																
Transformation et mise à niveau de la plateforme dossiers et archives de l'Organisation existant				X															
Appel d'offres de partenaires de mise en œuvre terminé					X														
Configuration de base du système de gestion des contenus acceptée							X												
Configuration améliorée des dossiers et archives acceptée									X ¹	X	X	X ²							
Configuration du système de gestion des contenus des flux et du statut des traductions opérationnelle											X ¹	X ²							
Configuration du système de gestion des contenus en matière de gestion des fournisseurs et des contrats opérationnelle											X ¹	X ²							
Configuration du système de gestion des contenus des rapports de mission opérationnelle															X	X ^{1,2}			
Configuration du système de gestion des contenus des dossiers électroniques des ressources humaines opérationnelle													X	X	X ³	X ^{2,3}			
Configuration du système de gestion des contenus dans toute l'Organisation opérationnelle														X	X	X	X	X	X

¹⁷⁴ Capacité opérationnelle initiale¹; Capacité opérationnelle finale²; En attente des tests d'acceptation par l'utilisateur³;

Projet lié aux bâtiments

PCE 3 RÉNOVATION DES FAÇADES ET DE LA CLIMATISATION DU BÂTIMENT DU PCT

Chef de projet M. Favero

Résultat escompté : *IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes*

Objectifs, portée et approche – Généralités

Les objectifs du projet sont doubles : i) remplacement complet des faux plafonds pour le système de climatisation des étages supérieurs du bâtiment PCT et ii) rénovation majeure des éléments structurels de toutes les façades de ce bâtiment (en d'autres termes, les fenêtres proprement dites ne sont normalement pas visées). Ces dernières années, il est apparu que les réparations mineures rendues nécessaires en cas de panne qui sont opérées depuis une dizaine d'années n'étaient plus tenables. En outre, un certain nombre de composants de l'installation actuelle de climatisation ne sont plus disponibles sur le marché et les pièces de rechange ne peuvent plus être achetées, ce qui mettrait à court terme en danger la viabilité de l'ensemble de l'installation de climatisation dans le bâtiment. Le gaspillage d'énergie causé par les systèmes et installations défectueux et par les éléments structurels défectueux des façades est important et ne cessera d'augmenter d'année en année. Un audit technique de l'installation de climatisation a été réalisé en 2011 et un audit technique des façades a eu lieu au premier semestre de 2013.

Les résultats escomptés de ces travaux de rénovation sont une installation de climatisation et des façades opérationnelles et fiables, ainsi qu'une réduction significative de la consommation d'énergie grâce à la suppression du gaspillage actuel.

Les objectifs du projet consistent à : i) réduire les déperditions d'énergie (façades); ii) réduire la consommation énergétique (faux plafonds thermiques et façades); iii) améliorer les installations techniques afin de réduire le besoin de maintenance (faux plafonds thermiques et façades); iv) améliorer le confort des occupants; v) utiliser une nouvelle technologie, plus respectueuse de l'environnement; et vi) moderniser en vue de cycles de vie plus longs (faux plafonds thermiques).

Aperçu des progrès réalisés en 2018 (principales étapes)

En 2018, les progrès suivants ont été accomplis :

- Consécutivement à la décision de mettre en œuvre ce projet conjointement avec le PCE 13 afin de réduire au minimum les perturbations pour le personnel du PCT, une vaste coordination entre les parties externes et au sein de l'OMPI a été entreprise.
- Les 80 locaux transitoires créés en 2017 ont servi à valider un certain nombre de prototypes ainsi que la méthodologie d'intervention, avant leur déploiement à d'autres étages. Le processus détaillé, y compris la validation régulière des étapes et des interdépendances, s'est avéré être un facteur essentiel dans la réussite de la stratégie de mise en œuvre progressive, permettant ainsi l'achèvement de la majorité des travaux de rénovation dans les délais et de manière qualitative.
- Plusieurs étages ont été entièrement rénovés en cycles de 8 semaines, tous les occupants étant réinstallés temporairement dans les locaux transitoires avant de reprendre ensuite possession de leurs bureaux respectifs.
- Les prototypes mis à l'essai et les rénovations successives comprenaient les plaques de faux plafond et les fonctionnalités connexes. D'autres travaux préparatoires se sont poursuivis en 2018, dont l'installation de : i) les deux derniers échafaudages sur les autres zones du bâtiment; et ii) l'enceinte du chantier située dans le parc adjacent au bâtiment. De plus, quatre pignons ont été démontés en façade et des couches d'isolation thermique flambant neuves ont été posées. Une isolation thermique a également été posée sur la façade du rez-de-chaussée du bâtiment PCT.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus en 2018	Avantages escomptés en 2019
Amélioration partielle des installations techniques CVC.	Amélioration complète des installations techniques
Amélioration partielle du confort des occupants.	Amélioration complète du confort des occupants.
Réduction partielle de la consommation énergétique grâce aux nouveaux faux plafonds thermiques.	Réduction supplémentaire d'une partie des pertes d'énergie due à l'amélioration des façades.
Réduction partielle de la consommation énergétique grâce aux nouveaux faux plafonds thermiques.	Réduction supplémentaire de la consommation énergétique grâce aux nouveaux faux plafonds thermiques.
Cycle de vie allongé des nouveaux faux plafonds thermiques installés en 2018.	Cycle de vie allongé des nouveaux faux plafonds thermiques qui vont être installés en 2019.
Coûts de maintenance corrective réduits grâce aux nouveaux faux plafonds thermiques installés en 2018.	Coûts de maintenance corrective réduits grâce aux nouveaux faux plafonds thermiques qui vont être installés en 2019.

Utilisation des ressources

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (en francs suisses)

Nom du projet	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre du projet
Rénovation des façades et de la climatisation du bâtiment PCT	6 000 000	3 328 033	55%	65%

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (par étape) (en francs suisses)

Étape principale	Budget initial du projet	Budget révisé du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre par étape
Attribution du contrat pour le pilote/architecte	124 000	867 890	787 036	91%	100%
Attribution des contrats aux agents	900 000	490 110	412 196	84%	100%
Engagement ressources internes et externes	867 000	734 000	479 842	65%	80%
Travaux et mise en service	4 109 000	3 908 000	1 648 959	42%	60%
Total	6 000 000	6 000 000	3 328 033	55%	65%

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (par catégorie de dépenses) (en francs suisses)

Catégorie de dépenses	Budget initial du projet	Budget révisé du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget
Dépenses relatives à la construction	3 569 000	3 598 000	1 625 723	45%
Honoraires	1 024 000	1 358 000	1 190 857	88%
Ressources internes et externes	867 000	734 000	479 842	65%
Taxes	120 000	27 000	23 236	86%
Divers et imprévus	420 000	283 000	8 375	3%

Total	6 000 000	6 000 000	3 328 033	55%
-------	-----------	-----------	-----------	-----

Calendrier du projet par étape

Étape principale	2014		2015		2016				2017				2018				2019		
	T3	T4	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Appel à manifestation d'intérêt		X																	
Appel d'offres et sélection pour pilote/architecte et ingénieurs			X	X	X	X	X												
Études détaillées pour exécution						X	X	X											
Choix de la solution technique								X											
Appels d'offres entreprises									X	X	X	X	X						
Travaux												X	X	X	X	X	X	X	X
Mise en service technique progressive, y compris le transfert														X	X	X	X	X	X
Mise en service générale finale																			X

Projet lié aux bâtiments

PCE 5 BÂTIMENT ARPAD BOGSCH – PHASE 1 DE LA RÉNOVATION DU SOUS-SOL (REDIMENSIONNEMENT DU CENTRE INFORMATIQUE ET RÉNOVATION DE L'IMPRIMERIE)

Chef de projet : M. Favero

Résultat escompté : *IX.1 Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes*

Objectifs, portée et approche – Généralités

Le centre informatique actuel situé au sous-sol du bâtiment AB doit être redimensionné conformément à son nouveau rôle réduit de salle informatique desservant uniquement le bâtiment AB. Ce redimensionnement devrait libérer une superficie importante qui pourra être utilisée pour agrandir l'imprimerie actuelle, qui a besoin d'être rénovée.

Les objectifs du projet consistent à : i) établir la superficie appropriée nécessaire pour l'imprimerie, la salle des archives et la salle informatique en réduisant la surface du centre de données afin de libérer un espace relativement important pour permettre l'extension et la rénovation de l'imprimerie; ii) réduire la consommation énergétique via la suppression de l'équipement technique spécifique du centre de données; et iii) améliorer l'espace de travail du personnel de l'imprimerie et des archives.

Aperçu des progrès réalisés en 2018 (principales étapes)

En 2018, les progrès suivants ont été accomplis :

- Après son achèvement à la fin de 2017, la nouvelle imprimerie a été mise en service en janvier 2018, avec le transfert du personnel et du matériel technique dans les nouvelles installations;
- Les travaux de rénovation de la salle des archives se sont achevés en mai 2018. Les travaux livrés ont été inspectés et ont fait l'objet d'un rapport satisfaisant, avec seulement quelques petites corrections de finition à apporter; et
- Le déménagement du personnel de la salle des archives ainsi que de l'équipement et du mobilier dans la nouvelle salle des archives a eu lieu en juin 2018.

Le projet est terminé et sera officiellement clôturé en 2019. Le solde budgétaire restant, d'un montant de 3749,91 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus en 2016	Avantages obtenus en 2017	Avantages obtenus en 2018
Une salle informatique adaptée aux besoins en matière d'espace, de climatisation et d'installations techniques diverses	Meilleure répartition des espaces de l'imprimerie selon les utilisations respectives	Meilleure répartition des espaces de la salle des archives selon les utilisations respectives
	Réduction partielle des consommations d'énergies dans la zone concernée par les travaux dans le bâtiment AB	Réduction supplémentaire des consommations d'énergies dans la zone concernée par les travaux dans le bâtiment AB
	Amélioration de l'espace de travail du personnel de l'imprimerie	Amélioration de l'espace de travail du personnel de la salle des archives
	Regroupement des deux anciennes imprimeries (AB et PCT) en une seule imprimerie entièrement rénovée dans le bâtiment AB, avec des économies d'échelle proportionnelles pour l'infrastructure, l'équipement, la consommation d'énergie, l'entretien, l'occupation des bureaux, etc.	

Utilisation des ressources

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (en francs suisses)

Nom du projet	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre du projet
Bâtiment Arpad Bogsch – phase 1 de la rénovation du sous-sol (redimensionnement du centre informatique et rénovation de l'imprimerie)	960 000	956 250	100%	100%

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (par étape) (en francs suisses)

Étape principale	Budget initial du projet	Budget révisé du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre par étape
Attribution des contrats à l'architecte et aux ingénieurs	144 000	182 000	179 547	99%	100%
Travaux et mise en service	816 000	778 000	776 703	100%	100%
Total	960 000	960 000	956 250	100%	100%

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (par catégorie de dépenses) (en francs suisses)

Catégorie de dépenses	Budget initial du projet	Budget révisé du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget
Dépenses relatives à la construction	749 000	778 000	776 703	100%
Honoraires	144 000	182 000	179 547	99%
Divers et imprévus	67 000	–	–	–
Total	960 000	960 000	956 250	100%

Risques et stratégies d'atténuation

Risque	Atténuation	Commentaire
Risque financier résultant du coût de déplacement temporaire partiel du personnel de l'imprimerie et de la salle des archives.	Utilisation de la disposition "divers et imprévus" dans le budget approuvé.	Ce risque est clos puisque la mise en service complète de l'unité des documents a été achevée au T2 2018.

Calendrier du projet par étape

Étape principale	2014				2015				2016				2017				2018			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Définition en interne des objectifs avant projets		X																		
Attribution des contrats à l'architecte			X	X	X	X														
Attribution des contrats aux ingénieurs									X	X										
Études détaillées en vue de l'exécution des travaux								X	X	X										
Modification de la décision interne sur le principe d'une future imprimerie par rapport aux deux imprimeries actuelles															X					
Mise à jour des études détaillées en vue de l'exécution des travaux													X	X						
Appels d'offres entreprises et sélection										X	X	X	X	X						
Travaux et mise en service dans la partie du centre informatique											X	X								
Travaux (démontage et construction) dans l'imprimerie														X	X	X				
Travaux (démontage et construction) dans la salle des archives																	X	X		
Mise en service progressive de l'imprimerie après rénovation																	X			
Mise en service progressive de la salle des archives après rénovation																		X		

Projet lié à l'informatique

PCE 8 PORTAIL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE L'OMPI¹⁷⁵ – PHASE I

Parrain du projet : M. Takagi

Résultat escompté : *IX.1. Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes*

Objectifs, portée et approche – Généralités

Le programme vise à mettre en place un portail d'entrée unique pour les utilisateurs des services numériques payants de l'OMPI. Le portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI regroupant les nombreuses plateformes informatiques des différents services payants de l'OMPI, telles que les systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye (systèmes mondiaux de protection de la propriété intellectuelle de l'OMPI), qui ont tous été conçus et exploités comme une plateforme informatique distincte. Le projet prévoit d'intégrer un nouveau système de paiement et aussi d'examiner la possibilité de raccorder les systèmes informatiques d'appui du Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI. Le portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI offrirait un portail unique pour les utilisateurs des services fournis dans le cadre des systèmes mondiaux de protection de la propriété intellectuelle de l'OMPI et des services du Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI, qui serait accessible à partir d'un compte OMPI unique propre à chaque utilisateur, et s'appuierait sur une politique d'utilisation conviviale, une interface d'utilisateur commune et un portail de paiement central.

L'intégration des nombreuses plateformes est plus que nécessaire pour que le Bureau international de l'OMPI puisse faire face à l'augmentation importante du nombre et de la diversité des données sur la propriété intellectuelle gérées dans les différents domaines d'activité. À mesure que l'utilisation des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle augmente, il convient d'adopter une approche plus intégrée du traitement des données afin de réduire la surcharge de traitement qui, autrement, serait associée à des solutions de traitement de données fragmentées et indépendantes au sein des systèmes informatiques de chaque service.

Le portail de l'OMPI sur la propriété intellectuelle s'appuiera sur les investissements dans le domaine informatique réalisés par l'OMPI jusqu'à présent et permettra de prendre des décisions intersectorielles plus stratégiques dans le domaine informatique. Grâce à cette harmonisation stratégique des processus et de l'architecture, il sera plus facile de maîtriser les coûts en ce qui concerne les investissements dans le domaine informatique dans les différents secteurs d'activité, les solutions opérationnelles seront plus modulables et la qualité des opérations et des données sera maintenue. Une réactivité accrue face aux changements en ce qui concerne les besoins opérationnels et une meilleure résilience du système sont également attendues.

Le portail unique, qui comprendra un système de paiement moderne, permettra aux clients novices tels que les universités, les PME et les entrepreneurs individuels, notamment dans les pays en développement, d'accéder plus facilement aux services de l'OMPI, même s'ils ont peu de connaissances préalables dans le domaine de la propriété intellectuelle, et de gérer facilement les paiements relatifs aux émoluments et taxes.

La phase I comprend l'élaboration et la validation du modèle; la mise en place d'une plateforme d'essai initiale; l'élaboration d'un plan et d'un cadre relatifs à la migration des systèmes informatiques vers la plateforme au cours des phases ultérieures; et l'élaboration de procédures et d'une politique pour garantir une plus grande convergence en matière de traitement des données et de solutions informatiques entre les différents secteurs d'activité.

Aperçu des progrès réalisés en 2018 (principales étapes)

En 2018, les progrès suivants ont été accomplis :

- Mise en place de capacités de gestion des données de base à l'échelle de l'Organisation;
- Élaboration d'un prototype de portail comme preuve de concept, ce qui a permis de confirmer les choix de conception et techniques, ainsi que les activités d'engagement client. Le prototype a recueilli des commentaires positifs de la part des utilisateurs potentiels grâce à de vastes sondages sur l'expérience client;
- Mise en place d'un pipeline commun pour le développement de logiciels, visant à faire converger les pratiques des développeurs et à accroître l'adoption de techniques avancées dans l'ensemble de l'Organisation;

¹⁷⁵La plateforme mondiale de propriété intellectuelle a été renommée en Portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI.

- Production d'une architecture de solution de haut niveau pour le Portail et identification des exigences du Portail;
- Mise en œuvre de l'interface utilisateur standard dans six applications organisationnelles;
- Achèvement des activités d'engagement client pour valider les exigences opérationnelles externes et l'orientation du programme;
- Recensement des clients et analyse des trajets des clients; et
- Mise au point de symboles permettant de cataloguer les technologies et les composants communs et de mesurer leur mise en œuvre dans l'ensemble de l'Organisation.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus en 2018	Avantages escomptés en 2019
Efficacité organisationnelle accrue grâce à la mise en œuvre d'un cadre de gestion des programmes, d'un modèle de soutien unifié et d'un traitement normalisé des paiements	<p>Progrès sur la voie d'une expérience cohérente et uniforme pour les clients dans l'ensemble des systèmes informatiques de l'OMPI orientés vers l'extérieur</p> <p>Perception positive des services de l'OMPI et reconnaissance de la marque accrues</p> <p>Facilité d'utilisation et amélioration de l'expérience client pour les utilisateurs des systèmes informatiques de l'OMPI orientés vers l'extérieur</p> <p>Facilité de paiement pour les clients qui utilisent des installations modernes de traitement des transactions financières et qui permettent la disponibilité d'informations consolidées sur les paiements</p> <p>Satisfaction accrue des clients à l'égard des services fournis par l'OMPI</p> <p>Contribution accrue à l'innovation et à la créativité au profit de tous en rendant les services de l'OMPI plus accessibles aux PME et aux entreprises individuelles, en particulier dans les pays en développement</p> <p>Augmentation de la rentabilité et de la productivité des équipes de développement informatique grâce à des synergies entre les secteurs d'activité et les plateformes informatiques</p> <p>Durabilité accrue de la plateforme de propriété intellectuelle de l'OMPI et des systèmes informatiques de l'OMPI en améliorant l'évolutivité et la résilience des solutions informatiques adoptées</p>

Utilisation des ressources

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (en francs suisses)

Nom du projet	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre du projet
Portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase I	4 547 000	945 232	21%	45%

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (par étape) (en francs suisses)

Étape principale	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre par étape
Analyse de l'Organisation des clients de l'OMPI : le recensement des clients et l'analyse des parcours clients des principaux services, permettant le développement d'un cadre commun d'analyse et d'expérience client, y compris le support client et la proposition de gestion des comptes	314 050	143 901	46%	60%
Mise en place d'un prototype de portail comme preuve de concept pour confirmer les choix	81 406	81 406	100%	100%

Étape principale	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre par étape
techniques et servir d'outil marketing à des fins d'engagement client				
Déploiement d'une plateforme de démonstration initiale, livraison d'une administration des programmes de haute qualité, production et gestion de stratégies/plans selon la méthodologie MSP et le support et la gestion du Portail.	1 583 298	455 904	29%	29%
Normalisation des technologies et des composants communs à toutes les applications et gestion des symboles permettant de cataloguer les applications, les technologies et les composants communs et de mesurer leur mise en œuvre dans toute l'Organisation	23 817	13 568	57%	25%
L'introduction de la gestion des données de base dans l'Organisation	-	-	-	100%
Intégration de la fonctionnalité de traitement des paiements au portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI	14 954	10 854	73%	60%
Créer et valider la conception du portail de la plateforme de propriété intellectuelle de l'OMPI, en se fondant sur la normalisation de la présentation et de la convivialité des applications, mais en l'élargissant au besoin	145 375	8 750	6%	35%
Développement de procédures et de politiques pour une plus grande convergence dans le traitement des données et les solutions informatiques, y compris la création, la maintenance et la population d'un code source et d'un référentiel de composants et d'un pipeline centralisés.	349 614	139 614	40%	40%
Définir un plan et un cadre pour la migration des systèmes informatiques vers la plateforme, y compris la mise en œuvre de la présentation uniforme et du système de navigation commun avec les applications intégrées au portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI	263 668	6 846	3%	7%
Tableau de bord personnalisable de widgets permettant aux utilisateurs d'accéder aux applications organisationnelles de l'OMPI ou à des informations récapitulatives de ces applications qui les concernent et d'offrir des services de propriété intellectuelle aux utilisateurs sur des appareils mobiles	547 897	78 962	14%	15%
Collecte et gestion centralisées des données sur le comportement des utilisateurs dans les applications (systèmes) intégrées au portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI et recensement de la manière dont ces données peuvent être utilisées pour optimiser la conception de la plateforme, les fonctionnalités et l'expérience utilisateur	707 494	-	-	-
Une plateforme qui permet à l'OMPI de créer de nouveaux actifs et d'ajouter de la valeur à ses services existants par l'application stratégique de la science des données	400 000	-	-	-
Création et mise en œuvre d'une conception pour la gestion de l'interface du programme d'application	115 427	5 427	5%	5%
Total	4 547 000	945 232	21%	45%

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (par catégorie de dépenses)
(en francs suisses)

Catégorie de dépenses	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget
Personnel	1 062 169	105 502	10%
Services contractuels	3 414 952	838 167	25%
Locaux et entretien	69 079	1 001	1%
Fournitures	800	562	70%
Total	4 547 000	945 232	21%

Calendrier du projet par étape

Étape principale	2018				2019			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Analyse de l'Organisation des clients de l'OMPI : le recensement des clients et l'analyse des parcours clients des principaux services, permettant le développement d'un cadre commun d'analyse et d'expérience client, y compris le support client et la proposition de gestion des comptes	x	x	x	x	x	x	x	x
Mise en place d'un prototype de portail comme preuve de concept pour confirmer les choix techniques et servir d'outil marketing à des fins d'engagement client	x	x						
Déploiement d'une plateforme de démonstration initiale, livraison d'une administration des programmes de haute qualité, production et gestion de stratégies/plans selon la méthodologie MSP et le support et la gestion de la plateforme.	x	x	x	x	x	x	x	x
Normalisation des technologies et des composants communs à toutes les applications et gestion des symboles permettant de cataloguer les applications, les technologies et les composants communs et de mesurer leur mise en œuvre dans toute l'Organisation	x	x	x	x	x	x	x	x
L'introduction de la gestion des données de base dans l'Organisation	x	x						
Intégration de la fonctionnalité de traitement des paiements à la plateforme de propriété intellectuelle de l'OMPI		x				x	x	
Créer et valider la conception du portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI, en se fondant sur la normalisation de la présentation et de la convivialité des applications, mais en l'élargissant au besoin		x		x	x	x		
Développement de procédures et de politiques pour une plus grande convergence dans le traitement des données et les solutions informatiques, y compris la création, la maintenance et la population d'un code source et d'un référentiel de composants et d'un pipeline centralisés.		x	x	x	x	x		
Définir un plan et un cadre pour la migration des systèmes informatiques vers la plateforme, y compris la mise en œuvre de la présentation uniforme et du système de navigation commun avec les applications intégrées au portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI			x	x	x	x	x	x
Tableau de bord personnalisable de widgets permettant aux utilisateurs d'accéder aux applications organisationnelles de l'OMPI ou à des informations récapitulatives de ces applications qui les concernent et d'offrir des services de propriété intellectuelle aux utilisateurs sur des appareils mobiles				x	x	x	x	
Collecte et gestion centralisées des données sur le comportement des utilisateurs dans les applications (systèmes) intégrées au portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI et recensement de la manière dont ces données peuvent être utilisées pour optimiser la conception de la plateforme, les fonctionnalités et l'expérience utilisateur						x	x	x

Étape principale	2018				2019			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Une plateforme qui permet à l'OMPI de créer de nouveaux actifs et d'ajouter de la valeur à ses services existants par l'application stratégique de la science des données						x	x	x
Création et mise en œuvre d'une conception pour la gestion de l'interface du programme d'application			x				x	x

Projet lié à l'informatique

PCE 9 PLATEFORME RÉILIENTE ET SÉCURISÉE DU PCT – PHASE I

Chef de projet : M. Bos

Résultat escompté : *II.2. Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du PCT*

Objectifs, portée et approche – Généralités

Le Traité de coopération en matière de brevets (PCT) est un pilier de l'OMPI en ce sens qu'il est sa principale source de revenus.

Il est donc impératif que les services du PCT soient résilients afin d'assurer le bon déroulement des opérations pour les déposants et les offices. Les interruptions de service peuvent entraîner des retards de traitement à l'OMPI, de même que des retards et une perte de droits pour les clients de l'OMPI. Les interruptions prolongées de service peuvent avoir des répercussions sur la réputation et sur les recettes de l'OMPI. Dans un contexte de numérisation croissante, les organisations doivent garantir la continuité des services si elles veulent maintenir la confiance des utilisateurs des services du PCT et attirer de nouveaux clients.

Actuellement, l'infrastructure du PCT est utilisée pour les services essentiels du PCT, mais également pour d'autres services de l'OMPI. Toute menace potentielle pesant sur l'OMPI (cyberattaque, catastrophe naturelle, défaillance technique majeure) pourrait également avoir des répercussions sur le PCT.

Pour être réactive, efficace et garantir le plus haut niveau de sécurité, l'OMPI doit s'efforcer de créer une interface de communication dynamique entre elle-même et ses États membres, ses clients et ses principales parties prenantes. Pour ce faire, elle doit :

- renforcer la sécurité au niveau des systèmes de stockage et de traitement des données sensibles et critiques de l'OMPI concernant le PCT;
- accroître la disponibilité et la résilience des processus et systèmes opérationnels essentiels de l'OMPI concernant le PCT;
- apporter des améliorations aux moyens d'identification, de classement et de protection des données; et
- apporter des améliorations au niveau de la flexibilité et de l'uniformité des systèmes opérationnels du PCT.

Cette plateforme résiliente et sécurisée prévoit un niveau de sécurité plus élevé pour les données de production du PCT et la séparation des informations et des systèmes d'information du PCT (si possible, en tenant compte des contraintes liées aux applications externes telles que le système ePCT) par rapport au reste du réseau de l'OMPI. Ce réseau hautement confidentiel sera protégé par une solution de séparation hautement sécurisée permettant de contrôler étroitement les connexions avec d'autres environnements du PCT (TEST, DEV).

La phase I du projet vise à créer un premier centre de données (DC1), qui remplacera l'actuel centre de données principal pendant l'exercice biennal 2018-2019. Elle comprendra un projet relatif à la conception d'une architecture logicielle, un projet relatif à l'accès des utilisateurs et un projet relatif à l'examen de l'architecture des données.

Aperçu des progrès réalisés en 2018 (principales étapes)

En 2018, les progrès suivants ont été accomplis :

- La conception technique a été finalisée et vérifiée au moyen d'une validation de principe, y compris l'ajout d'une couche d'environnement en nuage privé à la conception;
- Une conception de la transformation organisationnelle du PCT a été réalisée et mise en œuvre;
- Une conception approuvée a été établie pour une solution d'infrastructure de postes de travail virtuels avec des contrôles accrus pour les postes de travail traitant les données du PCT;
- La phase de définition du programme a été clôturée avec succès; les projets du programme ont été définis et lancés en conséquence;

- Un appel à propositions pour l'acquisition de deux centres de données, l'hébergement d'applications et les services gérés, ainsi que la gestion et le soutien des ordinateurs de bureau a été passé; et
- Un projet pilote de conseil consultatif sur les changements d'urgence a été défini dans le cadre du projet de transformation organisationnelle.

Concrétisation des avantages

Avantages escomptés en 2019

Réduction des risques de divulgation malveillante ou accidentelle de données sensibles

Réduction de la probabilité de cyberattaques sur le réseau informatique du PCT

Utilisation des ressources

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (en francs suisses)

Nom du projet	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre du projet
Plateforme résiliente et sécurisée du PCT – Phase I	8 000 000	1 336 540	17%	30%

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (par étape) (en francs suisses)

Étape principale	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre par étape
Offrir une conception organisationnelle PCT alignée sur l'architecture RSP choisie	164 475	164 475	100%	100%
Lancer la transformation organisationnelle du PCT en fonction de la mise en œuvre de la conception choisie	860 199	409 323	48%	33%
Fournir une analyse sur la pertinence des solutions sécurisées basées sur l'environnement en nuage (Infrastructure as a Service, Platform as a Service, Software as a Service) pour la plateforme résiliente et sécurisée	285 671	285 671	100%	100%
Effectuer l'évaluation et l'examen de l'architecture d'application logicielle	134 659	32 159	24%	85%
Suivant le cadre du MSP, finaliser l'étape Définir un programme	62 065	62 065	100%	100%
Conclure les activités d'appel d'offres nécessaires à l'approvisionnement de la plateforme résiliente et sécurisée sur la base des résultats de l'appel à manifestations d'intérêt et de la comparaison entre les approches "classique" et "en nuage"	220 426	70 426	32%	30%
Fournir une conception technique PCT alignée sur l'architecture RSP sélectionnée	98 359	98 359	100%	100%
Lancer la transformation technique du PCT en fonction de la mise en œuvre de la conception choisie	1 009 562	214 062	21%	15%
Mettre en œuvre la solution d'infrastructure de postes de travail virtuels d'entreprise pour le PCT	486 500	-	-	-
Suivant le cadre du MSP, gérer et exécuter la première tranche du Programme RSP	147 000	-	-	-

Étape principale	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre par étape
Créer un environnement d'hébergement pour l'installer et l'utiliser dans le premier centre de données disponible	300 000	-	-	-
Délivrer la Conception de bas niveau RSP	500 000	-	-	-
Mise en œuvre de la conception de bas niveau (premier centre de données opérationnel installé)	3 731 084	-	-	-
Total	8 000 000	1 336 540	17%	30%

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (par catégorie de dépenses)
(en francs suisses)

Catégorie de dépenses	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget
Personnel	1 965 480	285 104	15%
Services contractuels de personnes	43 597	23 597	54%
Services contractuels	5 990 923	1 027 839	17%
Total	8 000 000	1 336 540	17%

Calendrier du projet par étape

Étape principale	2018				2019			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Offrir une conception organisationnelle PCT alignée sur l'architecture RSP choisie	x							
Lancer la transformation organisationnelle du PCT en fonction de la mise en œuvre de la conception choisie		x	x	x	x	x	x	x
Fournir une analyse sur la pertinence des solutions sécurisées basées sur l'environnement en nuage (Infrastructure as a Service, Platform as a Service, Software as a Service) pour la plateforme résiliente et sécurisée	x	x	x					
Effectuer l'évaluation et l'examen de l'architecture d'application logicielle	x	x	x	x	x	x		
Suivant le cadre du MSP, finaliser l'étape Définir un programme	x	x	x	x				
Conclure les activités d'appel d'offres nécessaires à l'approvisionnement de la plateforme résiliente et sécurisée sur la base des résultats de l'appel à manifestations d'intérêt et de la comparaison entre les approches "classique" et "en nuage"		x	x	x	x	x		
Fournir une conception technique PCT alignée sur l'architecture RSP sélectionnée			x	x				
Lancer la transformation technique du PCT en fonction de la mise en œuvre de la conception choisie			x	x	x	x	x	x
Mettre en œuvre la solution d'infrastructure de postes de travail virtuels d'entreprise pour le PCT					x	x	x	x
Suivant le cadre du MSP, gérer et exécuter la première tranche du Programme RSP					x	x	x	x

Étape principale	2018				2019			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Créer un environnement d'hébergement pour l'installer et l'utiliser dans le premier centre de données disponible							x	x
Délivrer la Conception de bas niveau RSP							x	
Mise en œuvre de la conception de bas niveau (premier centre de données opérationnel installé)							x	x

Projet lié à l'informatique

PCE 10 PLATEFORME INFORMATIQUE DU SYSTÈME DE MADRID

Chef de projet : M. Scappaticci

Résultat escompté : *II.6. Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Madrid*

Objectifs, portée et approche – Généralités

Le programme de modernisation informatique du système de Madrid s'est achevé en 2016 avec le remplacement des systèmes informatiques mis en place dans les années 1990 par un système informatique moderne doté de fonctions permettant d'effectuer diverses transactions électroniques. Toutefois, ce nouveau système informatique repose encore sur des procédures et des pratiques administratives qui ont évolué au cours des nombreuses années d'existence du Service d'enregistrement de Madrid alors qu'il devrait être conçu pour tirer parti des possibilités qu'offrent les solutions technologiques actuelles. Il est donc nécessaire de faire un bond en avant technologique qui puisse soutenir des processus informatiques optimisés, efficaces, résilients et flexibles, axés sur le client.

L'objectif du projet de la Plateforme informatique de Madrid est de concevoir, planifier et mettre en œuvre les composants de base d'une solution complète, robuste et agile pour tous les services du système Madrid. En outre, il devrait permettre l'intégration future du système de Madrid dans le portail de la propriété intellectuelle de l'OMPI, grâce à l'adoption, dans la mesure du possible, d'une architecture et d'une apparence communes et à la réalisation de gains d'efficacité grâce à la mise en place de fonctionnalités communes dans des domaines tels que la gestion d'identité, la sécurité et la gestion financière. Le projet, une fois achevé, devrait permettre d'harmoniser les systèmes informatiques des offices nationaux et du Bureau international et, ainsi, d'améliorer la qualité des échanges de données et de réduire à un minimum les interventions manuelles.

La plateforme informatique du système de Madrid devrait offrir une plateforme flexible unique pour l'enregistrement international des marques et pour les échanges entre le Bureau international et les offices des membres du système de Madrid. La plateforme informatique du système de Madrid devrait donc procurer les avantages ci-après sur le long terme :

- offrir aux déposants et aux titulaires d'enregistrements internationaux, aux offices des parties contractantes et au Bureau international, un accès synchrone en temps réel à l'ensemble des informations et des données relatives aux demandes et aux enregistrements internationaux;
- éliminer les incertitudes liées à la transmission ou au traitement manuel des données échangées par les déposants et les titulaires, les offices des parties contractantes et le Bureau international, car elle permettra d'améliorer la fiabilité, la qualité et le caractère vérifiable des données tout en réduisant à un minimum les interventions manuelles de la part des examinateurs du système de Madrid;
- contribuer à la mise en place d'un système de notification efficace, cohérent et moderne permettant de maintenir les utilisateurs au courant des faits nouveaux concernant les marques et de réduire le volume de communications sur papier;
- fournir un moyen simplifié, transparent et complet d'exécuter des transactions en ligne, y compris des paiements, et de suivre le cycle de vie de ces transactions dans le système;
- créer un système de Madrid simplifié et résilient axé principalement sur la clientèle, fondé, si besoin, sur un cadre juridique et des pratiques opérationnelles adaptés.

Aperçu des progrès réalisés en 2018 (principales étapes)

En 2018, les progrès suivants ont été accomplis :

- Les exigences opérationnelles de haut niveau ont été documentées;
- Le processus de conversion des exigences opérationnelles susmentionnées en principes de conception de la plateforme informatique de Madrid a été lancé; et
- Une planification de haut niveau des axes de travail a été entamée.

Utilisation des ressources

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (en francs suisses)

Nom du projet	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre du projet
Plateforme informatique du système de Madrid	6 000 000	-	-	5%

Projet lié à l'informatique

PCE 11 PLATEFORME INTÉGRÉE POUR LES SERVICES DE CONFÉRENCE

Chef de projet : M. Abad Rodriguez

Résultat escompté : *IX.1. Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes*

Objectifs, portée et approche – Généralités

La gestion des conférences est une fonction essentielle de l'OMPI, qui appuie pratiquement tous les autres domaines d'activité de l'OMPI. La qualité de nos services de conférence a une incidence directe sur l'expérience des principaux clients, notamment les délégations des États membres, et donc sur leur perception de l'OMPI.

Les activités de gestion des conférences de l'OMPI, qui comprennent les assemblées générales, les réunions des organes directeurs et toutes les autres réunions officielles, sont actuellement appuyées par un ensemble de systèmes de services de conférence et de bases de données autonomes. Celles-ci ont été développées et maintenues en interne pendant un certain nombre d'années, mais elles atteignent maintenant leur fin de vie. Elles manquent de fonctionnalités et de capacités d'intégration essentielles, ne sont pas évolutives et reposent sur des outils qui ne font pas partie des solutions de l'OMPI à l'échelle de l'Organisation. La maintenance continue de ces systèmes et bases de données disparates devient de plus en plus difficile et coûteuse, et le manque d'intégration entrave l'efficacité et se traduit par la réintroduction des données dans des systèmes multiples.

Les systèmes actuellement utilisés sont, notamment, MDCS (Meeting Documents Contacts System), WebReg (Web Registrations), EDOCS (Electronic Documentation), CRB (Conference Room Book), ainsi que la base de données IRCS (Interpreters' Contact and Skills Database)¹⁷⁶.

En 2013, un rapport d'audit interne a mis en lumière les difficultés que posait l'utilisation de ces outils informatiques autonomes dans le domaine des services de conférence et a recommandé l'élaboration/la définition d'une solution intégrée et performante de gestion des conférences pour l'OMPI.

Ce projet porte sur les besoins, l'analyse, la conception, l'acquisition et la mise en œuvre d'une solution appropriée, que l'on appellera la plateforme intégrée de services de conférence. Le projet portera également sur d'autres considérations stratégiques de haut niveau et sur les besoins opérationnels liés à la facilitation de l'accès intégré aux produits externes des conférences de l'OMPI, y compris l'accès convivial aux enregistrements vidéo des conférences de l'OMPI.

Les objectifs du projet consistent à : a) améliorer la satisfaction client des délégations aux conférences de l'OMPI; b) améliorer l'accès intégré des délégués aux résultats externalisés des réunions; c) réaliser des gains d'efficacité interne; et d) tirer des enseignements des analyses améliorées.

Aperçu des progrès réalisés en 2018 (principales étapes)

En 2018, les progrès suivants ont été accomplis :

- Une analyse complète des processus opérationnels et des exigences des intervenants a été effectuée, y compris une étude du paysage actuel des systèmes. Les futurs modèles d'architecture de systèmes et de processus ont été préparés. Ce travail préparatoire a facilité l'affinement de la portée du projet et l'établissement des priorités des activités selon une approche par étapes.

Le faible taux d'exécution s'explique par un démarrage plus tardif que prévu du projet. Cela s'explique en partie par un retard dans le recrutement et la nomination du chef de projet (janvier 2019), ainsi que par le temps nécessaire en 2018 pour mener à bien la vaste phase préalable à la mise en œuvre, y compris l'analyse architecturale approfondie et la planification de la transformation, effectuées à l'aide de compétences internes. Les résultats escomptés du projet devraient être atteints par étapes au cours de 2019 et 2020.

¹⁷⁶ D'après l'analyse des activités et des intervenants, il a été conclu que la mise à niveau et l'intégration de la base de données sur les contacts et les compétences des interprètes (IRCS) seront exclues de la portée du projet.

Utilisation des ressources

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (en francs suisses)

Nom du projet	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre du projet
Plateforme intégrée de services de conférence	930 000	-	-	10%

Projet lié aux bâtiments

PCE 12 STUDIO MULTIMÉDIA

Chef de projet : M. Favero

Résultat escompté : *IX.1. Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes*

Objectifs, portée et approche – Généralités

Avec l'importance et la force croissantes de la vidéo en tant qu'outil de communication externe et interne efficace, la demande au sein de l'Organisation pour des productions vidéo et des photos a augmenté. Un studio est un outil essentiel pour achever la modernisation des ressources nécessaires pour positionner efficacement les activités de communication de l'OMPI dans l'avenir¹⁷⁷.

Les objectifs du projet consistent à :

- renforcer la réputation de l'OMPI en tant qu'organisation novatrice en diffusant une communication vidéo/visuelle attrayante à l'aide d'outils et de techniques visuels contemporains;
- accroître l'intérêt du public pour les événements/réalisations de l'OMPI grâce à l'utilisation de la vidéo et d'autres moyens visuels;
- assurer une communication plus efficace aux principales parties prenantes de l'OMPI ainsi qu'au public informé sur le rôle et les activités de l'OMPI;
- accroître la qualité, la diversité et la quantité des productions vidéo; et
- augmenter la vitesse à laquelle les ressources vidéo sont disponibles pour distribution externe par tous les canaux, tels que les transmissions d'événements en direct, les offres de vidéo à la demande, les médias sociaux, etc.

Aperçu des progrès réalisés en 2018 (principales étapes)

En 2018, les progrès suivants ont été accomplis :

- Le processus d'appel d'offres pour l'architecte a été lancé et achevé, avec l'attribution du contrat en novembre 2018;
- La majeure partie des travaux relatifs au processus d'appel d'offres pour les sept spécialités¹⁷⁸ d'ingénierie a été réalisée en 2018, tandis que les dernières étapes (finalisation du rapport d'évaluation, présentation au comité interne et attribution des contrats) ont été complétées pour toutes les spécialités requises au début de 2019;
- Compte tenu de la complexité de l'objet, un expert audiovisuel a été engagé pour faciliter le choix et l'installation du matériel nécessaire à l'élaboration de productions vidéo, audio et photographiques de qualité via le studio multimédia; et
- L'architecte a réalisé des études préliminaires et a soumis diverses propositions de mise en œuvre au Secrétariat pour examen.
- Le taux d'exécution de 10% s'explique par le fait que les différentes procédures de passation de marchés pour l'architecte, les ingénieurs et autres spécialistes ont pris plus de temps que prévu et que seul le contrat avec l'architecte et le spécialiste audiovisuel a pu être conclu avant fin 2018.

¹⁷⁷ À rappeler que l'infrastructure de base du studio multimédia a été construite en 2014 dans le cadre du chantier de la nouvelle salle de conférence afin de tirer parti des possibilités offertes par le chantier.

¹⁷⁸ Spécialités : génie civil, électrique, CVC, sanitaire, acoustique, sécurité incendie et physique du bâtiment

Utilisation des ressources

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (en francs suisses)

Nom du projet	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre du projet
Studio multimédia	1 700 000	-	-	10%

Projet lié aux bâtiments

PCE 13 TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES RELATIFS AU BÂTIMENT DU PCT

Chef de projet : M. Favero

Résultat escompté : *IX.1. Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes*

Objectifs, portée et approche – Généralités

Le PCE 3 approuvé en 2013, portait sur la rénovation de la façade et des systèmes de climatisation/chauffage via des faux plafonds "actifs" dans le bâtiment PCT. Il est à présent établi que la majeure partie de ces travaux de rénovation devraient se dérouler au cours de l'exercice biennal 2018-2019. Dans le cadre de l'examen de la mise en œuvre du projet, il a été déterminé qu'au cours de cette phase, d'autres travaux de rénovation du bâtiment PCT pourraient être simultanément menés, ce qui permettrait de réduire au minimum l'interruption des activités des fonctionnaires du PCT, de réduire la nécessité de déplacer temporairement les fonctionnaires au cours de la phase de construction, de tirer parti des possibilités offertes par le chantier, de réaliser des économies et d'éviter des dépenses, et d'intégrer plus efficacement les nouvelles technologies concernant différents appareils et systèmes dans les domaines de la technique, de l'électricité, de la sûreté et de la sécurité afin d'éviter de devoir ouvrir de nouveau un autre chantier de grande envergure dans l'ensemble du bâtiment quelques années seulement après avoir mis en œuvre la rénovation initiale.

Les rénovations additionnelles suivantes font l'objet du PCE 13 approuvé en 2017, et comprennent :

- le remplacement des faux plafonds "inactifs" dans le cadre des travaux d'amélioration des systèmes électriques, de sécurité et de sûreté;
- l'amélioration des systèmes de détection et d'extraction des fumées;
- la modification des portes et l'installation de nouvelles issues de secours afin de se conformer à la réglementation suisse en matière d'évacuation des bâtiments;
- l'installation d'un mécanisme de ventilation supplémentaire dans certains des étages supérieurs;
- l'installation d'un système de sonorisation de nouvelle génération; et
- l'amélioration sensible du système d'éclairage de secours.

Aperçu des progrès réalisés en 2018 (principales étapes)

En 2018, outre les progrès réalisés dans le cadre du PCE 13, les progrès suivants ont été accomplis :

- Consécutivement à la décision de mettre en œuvre ce projet conjointement avec le PCE 3 afin de réduire au minimum les perturbations pour le personnel du PCT, une vaste coordination entre les parties externes et au sein de l'OMPI a été entreprise.
- Les 80 locaux transitoires créés en 2017 ont servi à valider un certain nombre de prototypes ainsi que la méthodologie d'intervention, avant leur déploiement à d'autres étages. Le processus détaillé, y compris la validation régulière des étapes et des interdépendances, s'est avéré être un facteur essentiel dans la réussite de la stratégie de mise en œuvre progressive, permettant ainsi l'achèvement de la majorité des travaux de rénovation dans les délais et de manière qualitative.
- Plusieurs étages ont été entièrement rénovés en cycles de 8 semaines, tous les occupants étant réinstallés temporairement dans les locaux transitoires avant de reprendre ensuite possession de leurs bureaux respectifs.
- Les prototypes testés et les rénovations successives comprenaient des faux-plafonds "non actifs", des détecteurs de fumée et des extracteurs, des dispositifs de ventilation, certaines nouvelles portes, un nouveau système de sonorisation et un nouveau système d'éclairage de secours. Un certain nombre de composants supplémentaires des systèmes de sûreté et de sécurité ont été modernisés et plusieurs portes, y compris des issues de secours, ont été remplacées.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus en 2018	Avantages escomptés en 2019
Amélioration des systèmes de sûreté et de sécurité dans les zones achevées en 2018	Amélioration des systèmes de sûreté et de sécurité dans les zones à achever en 2019
Amélioration de la sûreté et de la sécurité des occupants dans les zones achevées en 2018	Amélioration de la sûreté et de la sécurité des occupants dans les zones devant être achevées en 2019
Réduction des pertes d'énergie grâce à une meilleure isolation thermique des nouvelles portes installées en 2018	Réduction des pertes d'énergie grâce à l'amélioration de l'isolation thermique des nouvelles portes et fenêtres qui seront installées en 2019
Augmentation du cycle de vie des nouveaux équipements de sûreté et de sécurité dans les zones achevées en 2018	Augmentation du cycle de vie des nouveaux équipements de sûreté et de sécurité dans les zones qui seront achevées en 2019

Utilisation des ressources

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (en francs suisses)

Nom du projet	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre du projet
Travaux supplémentaires relatifs au bâtiment du PCT	1 950 000	825 608	42%	65%

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (par étape) (en francs suisses)

Étape principale	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre par étape
Études par pilote/architecte	38 000	38 000	100%	100%
Études d'ingénieurs/spécialistes	7 500	2 410	32%	70%
Travaux et mise en service, y compris la supervision des travaux	1 904 500	785 198	41%	60%
Total	1 950 000	825 608	42%	65%

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (par catégorie de dépenses) (en francs suisses)

Catégorie de dépenses	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget
Dépenses relatives à la construction	1 490 000	758 198	51%
Honoraires	257 000	67 410	26%
Taxes	15 000	–	–
Divers et imprévus	188 000	–	–
Total	1 950 000	825 608	42%

Calendrier du projet par étape

Étape principale	2018				2019			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Études complètes d'architecte/pilote sur la mise en œuvre	X							
Études approfondies d'ingénieurs/experts sur la mise en œuvre	X				X			
Travaux et supervision des travaux	X	X	X	X	X	X	X	
Mise en service technique progressive, y compris la réinstallation du personnel		X	X	X	X	X	X	
Mise en service générale finale							X	

Projet lié aux bâtiments

PCE 14¹⁷⁹ ATTÉNUATION DES PANNES D'ÉLECTRICITÉ DANS LE BÂTIMENT AB – PHASE I

Chef de projet : M. Favero

Résultat escompté : *IX.1. Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes*

Objectifs, portée et approche – Généralités

L'objectif principal du projet est d'améliorer les systèmes d'alimentation de secours du bâtiment AB pour qu'ils correspondent à ceux des bâtiments récemment achevés, grâce à l'installation d'un groupe électrogène plus important afin d'y raccorder l'ensemble du réseau, d'atténuer les pannes de courant et d'ajouter une redondance pour des équipements et installations supplémentaires. En plus de garantir un niveau d'atténuation plus élevé, les systèmes modernisés réduiront également la maintenance technique et les interventions ponctuelles autrement nécessaires.

Les principales composantes du réseau électrique modernisé comprendraient :

- un nouveau générateur de secours;
- la création d'une salle dédiée à la distribution de l'alimentation principale (salle "TGBT"); et
- le raccordement des installations actuellement sécurisées par le générateur existant et les systèmes associés.

Aperçu des progrès réalisés en 2018 (principales étapes)

En 2018, les progrès suivants ont été accomplis :

- Les données historiques sur les pannes techniques ont été compilées pour servir de base aux ingénieurs afin d'établir l'ordre de priorité du calendrier d'intervention sur le chantier; et
- Le vaste processus d'appel d'offres pour l'ingénieur électricien, inclus comme l'une des spécialités dans un grand appel d'offres pour tous les domaines de l'ingénierie, a été considérablement avancé en 2018, tandis que les dernières étapes du processus (finalisation du rapport d'évaluation, présentation au comité interne et attribution du contrat) ont eu lieu début 2019.
- Le taux d'exécution de 5% s'explique par le fait que le processus d'achat de l'ingénieur a pris plus de temps que prévu et que le contrat n'a pu être conclu avant fin 2018.

Utilisation des ressources

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (en francs suisses)

Nom du projet	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre du projet
Systèmes électriques et installations mécaniques – Atténuation des pannes d'électricité dans un bâtiment AB (Phase I)	700 000	–	–	5%

¹⁷⁹ Les PCE 14 et 15 étaient présentés ensemble dans les tableaux 2 et 3 du document WO/PBC/21/9, sous la rubrique Systèmes électriques et énergétiques, avec un budget total de 1 300 000 francs suisses. Les budgets des projets individuels étaient définis à l'annexe VIII du même document.

Projet lié aux bâtiments

PCE 15¹⁸⁰ SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE FONCTIONNEL DANS LE BÂTIMENT AB

Chef de projet : M. Favero

Résultat escompté : *IX.1. Services d'appui efficaces, efficaces, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes*

Objectifs, portée et approche – Généralités

Un certain nombre d'installations électriques, y compris les appareils d'éclairage du bâtiment AB, nécessitent des améliorations. Comme les luminaires actuels (tubes néon) et les pièces de rechange ne sont plus fabriqués, ils doivent être remplacés par des luminaires de nouvelle génération, c'est-à-dire des luminaires LED. Des luminaires à LED ont déjà été installés dans des constructions récentes (salle de conférence de l'OMPI et zones annexes) et des parties rénovées du bâtiment AB, et sont en cours d'installation dans le cadre de la rénovation du bâtiment PCT.

Cette intervention se déroulera en deux grandes phases : i) les étages de bureaux; et ii) des salles de réunion à différents étages ainsi que certaines zones sur plusieurs niveaux de sous-sol.

Le passage à la nouvelle technologie d'éclairage LED devrait générer des avantages supplémentaires importants en termes de réduction de la consommation d'énergie et de confort pour les occupants des étages de bureaux.

Aperçu des progrès réalisés en 2018 (principales étapes)

En 2018, les progrès suivants ont été accomplis :

- Le processus d'appel d'offres pour la totalité des fournitures nécessaires pour les étages de bureaux, les salles de réunion et certains sous-sols s'est conclu par l'attribution du marché au fournisseur en novembre 2018, date à laquelle un certain nombre d'étapes de mise en œuvre ont pu commencer comme indiqué ci-dessous;
- L'évaluation technique et l'étude de faisabilité par l'ingénieur spécialisé en éclairage ont été achevées pour les étages de bureaux et commencées pour les grandes salles de réunion (salles A et B);
- Le développement et l'examen du prototype ont été achevés pour les étages de bureaux et lancés pour les salles de réunion;
- La validation des interventions auprès de l'ingénieur, du fournisseur, des techniciens des fournisseurs et des équipes techniques de l'OMPI a été achevée; et
- Les travaux de démontage des anciens tubes néon et de remplacement par les nouveaux luminaires LED ont commencé sur plusieurs étages de bureaux.
- Le taux d'exécution de 15% s'explique par le fait que le processus d'achat des fournitures a pris plus de temps que prévu et que le contrat n'a pu être conclu que fin novembre 2018.

¹⁸⁰ Les PCE 14 et 15 étaient présentés ensemble dans les tableaux 2 et 3 du document WO/PBC/21/9, sous la rubrique Systèmes électriques et énergétiques, avec un budget total de 1 300 000 francs suisses. Les budgets des projets individuels étaient définis à l'annexe VIII du même document.

Utilisation des ressources

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (en francs suisses)

Nom du projet	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre du projet
Systèmes électriques et installations mécaniques – Système d'éclairage fonctionnel dans le bâtiment AB	600 000	3 600	1%	15%

Projet lié aux bâtiments

PCE 16 ASCENSEURS DU BÂTIMENT AB – PHASE I

Chef de projet : M. Favero

Résultat escompté : *IX.1. Services d'appui efficaces, efficients, de qualité et tournés vers la clientèle, à l'intention à la fois des clients internes et des parties prenantes externes*

Objectifs, portée et approche – Généralités

Le projet vise à moderniser les systèmes de contrôle de l'automatisation de certains ascenseurs du bâtiment AB afin d'assurer une continuité totale du service d'ascenseurs et de commencer un nouveau cycle de vie.

Les objectifs du projet consistent à :

- réduire le nombre, la fréquence et le coût des interventions techniques;
- améliorer la disponibilité des ascenseurs pour tous les utilisateurs, les employés et les délégations; et
- démarrer un nouveau cycle de vie du système de contrôle de l'automatisation.

Aperçu des progrès réalisés en 2018 (principales étapes)

En 2018, les progrès suivants ont été accomplis :

- Les données historiques sur les pannes techniques, le niveau de réactivité, le nombre et le coût des réparations ont été compilées pour servir de base au spécialiste des ascenseurs afin d'établir l'ordre de priorité des interventions sur le chantier; et
- Le processus d'appel d'offres pour le spécialiste des ascenseurs a été lancé une première fois, mais a dû être relancé afin d'inclure un mandat plus proche de ce que le marché pouvait offrir (leçons tirées du premier lancement, qui a échoué). Le second processus a été considérablement avancé en 2018, tandis que les dernières étapes (finalisation du rapport d'évaluation, approbation de l'attribution proposée et de l'attribution du contrat) ont eu lieu au début de 2019.
- Le taux d'exécution de 5% s'explique par le fait que le processus d'achat du spécialiste des ascenseurs a pris plus de temps que prévu et a dû être relancé pour un second processus. Le contrat n'a pu se conclure que début 2019.

Utilisation des ressources

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (en francs suisses)

Nom du projet	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre du projet
Systèmes électriques et installations mécaniques – Ascenseurs dans le bâtiment AB (Phase I)	430 000	-	-	5%

Projet lié à la sécurité/sûreté

PCE 17 INSTALLATION DE PORTES ET DE MURS COUPE-FEU DANS LE BÂTIMENT GB

Chef de projet : M. Bruyere

Résultat escompté : *IX.4. Une Organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens*

Objectifs, portée et approche – Généralités

Consécutivement à un audit de sûreté et de sécurité effectué par un institut spécialisé à la demande de l'OMPI en 2010, un certain nombre de recommandations relatives aux mesures de sûreté et de protection contre l'incendie ont été formulées en vue de leur application dans les bâtiments anciens de l'OMPI, notamment les bâtiments GB I et GB II.

Le PCE 7 "Mesures de sécurité et de protection contre l'incendie" était un projet pluriannuel allant de 2014 à 2017, centré sur le cloisonnement des mesures de protection contre l'incendie entre les bâtiments AB et GB. Le point central du PCE 17 porte sur un ensemble de travaux qui a été retiré de la portée du PCE 7 en raison de la complexité du projet et des contraintes de coûts.

Les travaux ont été identifiés dans le but de s'assurer que les bâtiments de l'OMPI sont conformes aux règles et règlements approuvés par l'Association fédérale des Établissements cantonaux d'Assurance Incendie (AEAI) 2015. Grâce à la mise en place de mesures de sécurité et de protection contre l'incendie actualisées, l'OMPI sera mieux équipée pour isoler les incendies ou les fumées et protéger le personnel et les biens en cas d'incident ou d'évacuation.

La PCE 17 s'aligne sur la mise en œuvre des stratégies visant à améliorer la sûreté et la sécurité physiques et la protection du personnel, des visiteurs et des délégations, comme indiqué dans le Plan stratégique de sécurité (SSP) 2016-2021.

Les objectifs du projet consistent à :

- améliorer la résilience des entreprises grâce à l'isolement et à l'atténuation des impacts des incidents d'incendie;
- assurer la conformité avec l'AEAI 2015, s'aligner sur la politique de sécurité incendie des Nations Unies et les normes de sécurité incendie du canton de Genève et adopter les meilleures pratiques de l'industrie; et
- améliorer la sécurité sur le lieu de travail du personnel du siège de l'OMPI, des visiteurs et des tiers en améliorant la gestion de la sécurité incendie et la qualité des matériaux de construction.

La portée du projet vise à :

- mettre en place un cloisonnement à deux niveaux composé de murs coupe-feu et de portes coupe-feu à chaque étage des bâtiments GB I et GB II du siège de l'OMPI, afin de mieux isoler une seule zone ou partie d'un bâtiment en cas d'incendie ou de fumée qui pourrait se propager lors d'un incident; et
- installer des clapets coupe-feu dans des endroits choisis. La division du bâtiment sera réalisée en modifiant et en améliorant l'infrastructure du bâtiment et/ou en ajoutant ou en changeant des portes spécifiques dans les couloirs ou les allées existants, conformément aux systèmes de gestion automatique des incidents d'incendie.

Aperçu des progrès réalisés en 2018 (principales étapes)

Au cours de la première année de ce projet, 2018 a été consacrée à la planification et à la délimitation des travaux de construction qui seront réalisés en 2019. Voilà qui explique le faible taux d'exécution global. En 2018, les progrès suivants ont été accomplis :

- La conception du projet a été réalisée en consultation avec les intervenants internes; et
- Un expert externe en la matière a été choisi pour effectuer l'évaluation technique et produire un rapport avec des options de mise en œuvre pour se conformer aux règles et règlements approuvés par l'AEAI 2015. La majorité des résultats escomptés du projet seront atteints en 2019.

Utilisation des ressources

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (en francs suisses)

Nom du projet	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre du projet
Installation de portes et de murs coupe-feu dans le bâtiment GB	220 000	4 313	2%	5%

Projet lié à la sécurité/sûreté

PCE 18 GESTION DYNAMIQUE DES INCIDENTS (GDI)¹⁸¹

Chef de projet : M. Smith

Résultat escompté : *IX.4. Une Organisation écologiquement et socialement responsable assurant la sûreté et la sécurité du personnel, des délégués, des visiteurs, de l'information et des biens*

Objectifs, portée et approche – Généralités

Le Plan stratégique de sécurité (SSP) 2016-2021 décrit la stratégie qui permettra à l'Organisation de mieux se préparer aux risques et opportunités futurs. Cela est conforme aux objectifs énoncés dans le Plan stratégique à moyen terme de l'OMPI 2016-2021 et fait suite à des consultations avec la haute direction, des experts extérieurs, le personnel du Système de gestion de la sécurité des Nations Unies (SGSSN) et d'autres parties prenantes de l'OMPI.

Il est essentiel que la mise en œuvre du PCE 18 se fasse en tandem et dans le cadre du SSP élargi et en consultation avec les responsables de la création d'une culture de la sécurité au sein de l'Organisation afin d'assurer une conformité maximale, une perturbation minimale et la durabilité de la solution GDI sur le long terme.

Les objectifs du projet consistent à :

- renforcer les capacités organisationnelles de gestion et d'intervention en cas d'incidents critiques, où qu'ils touchent le personnel de l'OMPI, c'est-à-dire au siège, dans les bureaux extérieurs, lors de conférences à l'étranger, de manifestations et de déplacements du personnel;
- améliorer la résilience organisationnelle face aux incidents de sécurité dynamiques en veillant à ce que l'OMPI soit mieux informée, préparée et habilitée à faire face aux incidents dynamiques;
- renforcer le dispositif de dissuasion de l'OMPI en matière d'atténuation des effets dissuasifs (pleinement autorisé par les autorités compétentes);
- améliorer la plateforme de gestion des incidents de l'OMPI (rôles et responsabilités, processus, pratique); et
- améliorer les niveaux de sensibilisation et de préparation dans l'ensemble de l'organisation (pour inclure tout le personnel).

Les avantages escomptés du projet sont les suivants :

- niveau de risque réduit pour les tireurs actifs et les incidents connexes;
- réduction de l'impact sur l'Organisation, des pertes de vie et des délais de rétablissement après l'incident;
- l'amélioration des niveaux de sensibilisation et de préparation dans l'ensemble de l'Organisation (pour inclure l'ensemble du personnel); et
- réduction des risques organisationnels liés au terrorisme, comme indiqué dans la carte des risques de l'OMPI.

Aperçu des progrès réalisés en 2018 (principales étapes)

Au cours de la première année de ce projet, 2018 a été consacrée à la planification et à l'obtention de l'approbation des approches de la GDI qui seront mises en œuvre en 2019. Voilà qui explique le faible taux d'exécution global. En 2018, les progrès suivants ont été accomplis :

- Un rapport sur une feuille de route visant à renforcer la capacité de l'OMPI à décourager, détecter, retarder, nier, réagir et se remettre d'un incident dynamique a été publié, sur la base d'une table ronde intersectorielle des institutions des Nations Unies et d'une liaison avec le gouvernement hôte, pour assurer la conformité aux meilleures pratiques de l'UNSMS;
- Des réunions de liaison avec le gouvernement hôte ont été organisées, assurant l'alignement sur les meilleures pratiques de l'UNSMS;
- Un examen de la politique de l'UNSMS a été effectué, y compris un projet de détermination du recours à la force; et

¹⁸¹ Le terme "GDI" est une évolution des mesures anti-tireur actif, et se définit comme "la gestion et l'intervention dans des incidents critiques et en développement rapide où des armes ou des substances offensives sont utilisées pour infliger des pertes multiples sur une courte période de temps".

- Un examen de la technologie existante et disponible a été effectué afin d'éclairer l'élaboration du concept des opérations, qui guidera l'achèvement de tous les livrables restants d'ici la fin du deuxième trimestre de 2020.

Utilisation des ressources

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (en francs suisses)

Nom du projet	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre du projet
Gestion dynamique des incidents (GDI)	400 000	4 313	1%	10%

Autre projet financé par les réserves

PROJET MISE EN ŒUVRE D'UN PROGIciel DE GESTION INTÉGRÉ (PGI)
COMPLÉT DANS LE CADRE DU PROJET

Chef de projet M. Lawton

Résultat escompté *IX.2. Un Secrétariat réactif, fonctionnant harmonieusement et doté d'un personnel qualifié qui produit des résultats efficaces*

Objectifs, portée et approche – Généralités

Le système ERP est mis en œuvre au moyen d'un portefeuille de projets interdépendants, évoluant progressivement en un système de gestion administrative intégrée (AIMS Evolution).

La première série de projets visait à mettre en place un ensemble exhaustif d'outils pour consolider la gestion des ressources humaines, comprenant la gestion des postes, les prestations et les avantages, les états de paie, le recrutement, les performances des fonctionnaires, les compétences, ainsi que la formation et le perfectionnement.

La deuxième série de projets prévoyait l'intégration d'un ensemble d'outils pour renforcer et appuyer la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats, à savoir la gestion des performances de l'Organisation, la gestion des risques à l'échelle de l'Organisation et l'analyse des données décisionnelles, comprenant la planification biennale, la programmation annuelle, le suivi de la mise en œuvre, ainsi que l'évaluation des performances et l'établissement de rapports et d'analyses sur celles-ci.

La troisième série de projets visait à perfectionner les outils existants, utilisés par la Division des finances et la Division des achats et des voyages, grâce à des changements de configuration et des mises à jour permettant d'offrir de nouvelles fonctionnalités et d'améliorer certains processus opérationnels.

La quatrième série de projets prévoyait la mise en place d'outils permettant à l'OMPI d'acquérir de l'expérience dans le domaine de la gestion de la relation avec les clients, comprenant des listes de distribution, des bases de données de contacts, la gestion des accès et l'analyse du comportement des clients.

L'OMPI a retenu une approche par phases pour la mise en œuvre de ces projets, afin de pouvoir faire évoluer les capacités de l'ERP et de l'intégrer de manière progressive, cohérente et mesurée. Cette approche dépend aussi des besoins opérationnels et des priorités de l'Organisation et tient compte de la capacité des unités administratives concernées à absorber et à intégrer ces changements.

Aperçu des progrès réalisés en 2018 (principales étapes)

En 2018, les progrès suivants ont été accomplis :

- L'outil de gestion de la performance du personnel a été lancé, prêt pour le début du cycle annuel de performance du personnel en 2018;
- L'outil de gestion de l'apprentissage en entreprise a été lancé pour coïncider avec ce qui précède;
- La validation de principe de la solution Voyages et réunions a été menée à bien et l'élaboration de la nouvelle solution a commencé;
- Le nouveau portail de paiement unique à l'échelle de l'organisation a été lancé dans le cadre du projet de gestion des recettes;
- L'élaboration et la mise à l'essai de la nouvelle solution de gestion des absences pour soutenir les modalités de travail flexibles ont été achevées et seront lancées début 2019;
- Le soutien continu et les améliorations apportées aux solutions susmentionnées ont été transférés à l'équipe opérationnelle; et
- La structure, les processus, les outils et les ressources de l'équipe opérationnelle ont été transformés pour permettre de prendre en charge l'augmentation de l'empreinte de l'ERP.

Concrétisation des avantages¹⁸²

Avantages obtenus en 2017	Avantages obtenus en 2018	Avantages escomptés en 2019
Réduction du temps et de l'effort de mise à niveau de PeopleSoft HCM grâce à l'adoption sélective	Saisie des données facilitée grâce à l'intégration de tous les systèmes de DGRH partageant une unique source de données.	Réduction des coûts et des efforts de maintenance du système d'informations financières PeopleSoft Finance grâce à l'introduction de processus normalisés.
Point de contact fiable et unique avec responsabilités clairement définies, renforçant l'efficacité de la correspondance externe.	Informations de paiement en temps réel fournies aux clients et au personnel de l'OMPI et amélioration de l'efficacité des procédures opérationnelles de paiement et de rapprochement des données.	Réduction des coûts et de la maintenance du système d'approbation des voyages de l'OMPI.
Réduction importante du temps nécessaire à l'identification des contacts pour les événements.	Fichiers de paiement bancaire plus conformes au règlement (nouvelle norme ISO XML).	Meilleures options de paiement pour les clients (UnionPay).
Diminution des appels au Centre d'assistance des ressources humaines suite à la mise en place de processus d'approbation automatisés pour les transactions en libre service des ressources humaines.	Meilleures options de paiement pour les clients (PayPal).	
Élimination des dossiers clients en double (dans la mesure du possible).	Expérience client améliorée suite à la mise à jour vers le portail donnant accès au compte courant de l'OMPI.	
Amélioration du processus de réconciliation des cartes de crédit.	Amélioration de la sécurité des clients suite à la mise en conformité avec la nouvelle norme de la plateforme mondiale de propriété intellectuelle de l'OMPI pour le portail donnant accès au compte courant de l'OMPI.	
Expérience client améliorée suite à la mise à jour de l'interface du portail donnant accès au compte courant de l'OMPI.	Amélioration de l'expérience de paiement des clients grâce à la nouvelle plateforme de paiement ePay fondée sur la norme de la plateforme mondiale de propriété intellectuelle de l'OMPI.	
Amélioration de l'information aux clients par le biais de notifications automatisées (coordonnées bancaires, avis de rechargement, avis de relance, confirmations de paiement).	Évaluation des performances homogène et efficace pour le personnel et les chefs de service.	
Une Section des recettes plus efficace grâce à la mise en place d'un centre de travail et à l'automatisation des processus.	Amélioration de la formation du personnel grâce à des possibilités aisément identifiables et inscription et participation renforcées aux activités correspondantes.	
Gestion plus efficace des performances du personnel temporaire grâce à un nouveau système électronique d'évaluation.		
Meilleures données relatives aux ressources humaines et réduction des efforts manuels nécessaires pour tenir à jour les dossiers de formation grâce au remplacement de l'ancienne base de données autonome par un système intégré de gestion de l'apprentissage.		
Plus grande précision et réduction des efforts manuels suite à la mise à jour des bases de données du secteur du développement utilisant les données ERP.		

¹⁸² Veuillez vous reporter aux précédents rapports sur l'état d'avancement du programme ERP soumis à chaque PBC entre 2011 et 2017 pour les prestations versées entre 2010 et 2016.

Utilisation des ressources

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (en francs suisses)

Nom du projet	Budget du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre du projet
Mise en œuvre d'un système ERP intégré et global	25 341 467	22 678 150	89%	99%

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (par grand domaine d'activités) (en francs suisses)

Grand domaine d'activités	Budget initial du projet	Budget révisé du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Gestion des programmes et du changement	3 830 200	4 626 285	4 306 881	93%	98%
Gestion et mise en valeur des ressources humaines	8 945 755	7 830 000	7 580 802	97%	98%
Gestion des performances de l'Organisation	6 017 982	5 996 058	5 996 058	100%	100%
Gestion de la relation avec les clients	1 955 690	427 495	427 495	100%	100%
Perfectionnement du système AIMS	4 591 840	4 341 980	4 366 914	101%	100%
Provisions pour imprévus	-	2 119 649	-	-	-
Total	25 341 467	25 341 467	22 678 150	89%	99%

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (par catégorie de dépenses) (en francs suisses)

Catégorie de dépenses	Budget initial du projet	Budget révisé du projet	Dépenses à ce jour	Utilisation du budget
Hébergement des applications	1 383 360	203 883	205 102	101%
Acquisition de logiciels	3 989 738	2 532 596	2 503 471	99%
Personnel affecté au projet	5 564 680	7 192 859	7 068 756	98%
Ressources affectées au remplacement des utilisateurs	2 703 800	1 869 024	1 732 019	93%
Partenaire d'exécution externe	9 896 109	9 800 457	9 655 651	99%
Formation	1 253 780	1 149 032	1 012 979	88%
Communications et autres	550 000	473 967	500 172	106%
Provisions pour imprévus	-	2 119 649	-	-
Total	25 341 467	25 341 467	22 678 150	89%

Calendrier du projet par grand domaine d'activités

Grand domaine d'activités	2010-2015			2016				2017				2018				2019			
	2010-2011	2012-2013	2014-2015	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Gestion des programmes et du changement	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				
Gestion et mise en valeur des ressources humaines	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Gestion des performances de l'Organisation	X	X	X	X	X	X	X	X											
Gestion de la relation avec les clients	X			X	X	X	X	X	X	X	X								
Perfectionnement du système AIMS	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				

Autre projet financé par les réserves

PROJET LA BASE DE DONNÉES SUR LES PRODUITS ET SERVICES DU SYSTÈME DE MADRID (MGS)

Chef de projet M. Vicedo

Résultat escompté : *II.6 Amélioration de la productivité et de la qualité de service des opérations du système de Madrid*

Objectifs, portée et approche – Généralités

En septembre 2009, l'Assemblée de l'Union de Madrid a approuvé le projet d'une base de données sur les produits et services du système de Madrid (ci-après dénommée "base de données MGS")¹⁸³, avec un budget de 1,2 million de francs suisses prélevé sur le fonds de réserve de l'Union de Madrid pour une mise en œuvre au cours de l'exercice biennal 2010-2011.

La base de données MGS visait : i) accélérer le rythme du développement et du déploiement (interne et externe) de la base de données MGS (contenant les indications acceptables des produits et services aux fins des procédures applicables en vertu du système de Madrid), en coopération avec les parties contractantes intéressées; et ii) préparer le terrain pour la phase I du projet pilote proposé dans le document MM/A/42/1. Dans la phase I, le Bureau international et chaque office intéressé collaboraient aux activités suivantes : i) la traduction de la base de données MGS dans la langue considérée; et ii) l'examen de la possibilité d'élaborer une interface permettant le dépôt des demandes internationales dans la langue considérée.

La base de données MGS améliorée ferait gagner en productivité, en cohérence et en qualité le traitement des demandes internationales par le Bureau international. Elle pourrait aussi apporter des avantages significatifs aux propriétaires de marques qui voudraient déposer des demandes internationales.

Les résultats escomptés de la mise en œuvre du projet de base de données MGS, tels que définis dans le descriptif du projet¹⁸⁴, ont été atteints en janvier 2012 comme suit :

- à la fin de 2011, la base de données MGS contenait 40 000 indications de produits et de services en anglais, validées par le Bureau international de l'OMPI et regroupées autour de plusieurs concepts qui étaient tous associés à leurs traductions française et espagnole respectives. Il était possible de consulter les indications grâce à une nouvelle version du gestionnaire MGS;
- la nouvelle version du gestionnaire MGS, lancée le 1^{er} janvier 2012 sur le site Web public de l'OMPI, prévoyait également un certain nombre de services Web donnant accès aux principales fonctions de la base de données MGS (extraits des intitulés des classes de la classification de Nice, recherche, vérification de l'acceptation par l'OMPI et traduction) aux offices des membres de l'Union de Madrid susceptibles d'intégrer ces services Web à leur propre système de dépôt électronique. Ces services Web permettaient également le développement de l'application de dépôt électronique mise au point dans le cadre du projet pilote IRPI (International Registration Process Integration), qui faisait partie de la phase I du projet de modernisation du système MAPS;
- la base de données MGS était mise à disposition par le biais d'interfaces en 18 langues, à savoir français, allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, hébreu, italien, japonais, mongol¹⁸⁵, néerlandais, norvégien, portugais, russe, serbe, turc et ukrainien.

Le solde des crédits alloués au projet a été utilisé pour aider certains offices nationaux, initialement retenus en 2009 ou avec lesquels un mémorandum d'accord a été signé avant 2015, pour la traduction de la base de données MGS dans leur langue nationale.

¹⁸³ Document MM/A/42/3

¹⁸⁴ Document MM/A/42/3

¹⁸⁵ La traduction en mongole a été financée sur le budget ordinaire.

Aperçu des progrès réalisés en 2018 (principales étapes)

En 2018, les progrès suivants ont été accomplis :

- Début janvier 2018, une version de la base de données MGS conforme à la version 2018 de la onzième édition de la classification de Nice (NCL11-2018), contenant les notes explicatives, a été publiée dans les 18 langues disponibles en ligne à ce stade;
- Fin 2018, la base de données MGS contenait des indications en anglais (100 646), en espagnol (56 437) et en français (59 924).
- Un mémorandum d'accord pour la traduction de la base de données MGS en langue coréenne a été signé et pleinement mis en œuvre, avec l'introduction de la dernière série de termes coréens;

En ce qui concerne l'utilisation de la base de données MGS en 2018 :

- les langues les plus fréquemment utilisées dans la fonction de recherche étaient (par ordre décroissant) : anglais, espagnol, russe et français; et
- les 10 premiers pays utilisateurs (par ordre décroissant) étaient la Fédération de Russie, la Colombie, la Chine, l'Italie, l'Argentine, l'Indonésie, le Mexique, l'Algérie, l'Inde et le Pérou.

Le projet est terminé et sera officiellement clôturé en 2019. Le solde budgétaire restant, d'un montant de 66 364,93 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

Concrétisation des avantages

Avantages obtenus en 2009–2016	Avantages obtenus en 2017	Avantages obtenus en 2018
La base de données MGS a été mise à disposition en 18 langues, toutes les langues ayant été mises à jour conformément à la dixième édition de la classification de Nice.	La base de données MGS a été publiée dans une version alignée sur la version 2017 de la onzième édition de la classification de Nice dans les 18 langues ¹⁸⁶ .	La base de données MGS a été mise à disposition en 19 langues, avec l'ajout du vietnamien et l'achèvement de l'arabe, du néerlandais et du serbe.
La base de données fournit des informations sur l'acceptation des biens et des services dans 27 États membres du système de Madrid.	Le nombre d'États membres fournissant des informations sur l'acceptation des biens et services est passé de 27 à 33 États membres ¹⁸⁷ .	Le nombre d'États membres fournissant des informations sur l'acceptation de biens et de services est passé de 33 à 35 États membres.
Le volume des conditions acceptables a augmenté. La base de données contenait environ 90 000 termes acceptables en anglais fin 2016.	Le volume d'indications acceptables a augmenté à : 94 000 en anglais et 43 000 en espagnol et en français.	Le volume d'indications acceptables a augmenté à : 100 646 en anglais, 59 924 en français et 56 437 en espagnol.
Depuis 2016, la base de données a remplacé l'ancienne base de données opérationnelle du Service d'enregistrement de Madrid.		

Utilisation des ressources

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018

(en francs suisses)

Nom du projet	Budget du projet	Dépenses effectives à ce jour	Utilisation effective du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre du projet
---------------	------------------	-------------------------------	---------------------------------	---

¹⁸⁶ Rectificatif : Fin 2017, la base de données MGS était disponible en 18 langues, et non en 17 langues comme indiqué dans le Rapport sur la performance de l'OMPI 2018.

¹⁸⁷ Rectificatif : Fin 2017, le nombre d'États membres fournissant des informations sur l'acceptation des biens et services était de 33, et non de 35 comme indiqué dans le Rapport sur la performance de l'OMPI 2018.

Base de données sur les produits et services du système de Madrid	1 200 000	1 133 635	94%	100%
---	-----------	-----------	-----	------

Utilisation du budget du projet au 31 décembre 2018 (par étape) (en francs suisses)

Étape principale	Budget du projet	Dépenses effectives à ce jour	Utilisation effective du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre par étape
Augmenter la base de données MGS à 40 000 indications validées par le Bureau international en anglais, français et espagnol.	588 000	588 038	100%	100%
Développement et déploiement du gestionnaire MGS avec de nouvelles fonctionnalités et interface avec la base de données MGS (17 langues).	380 000	386 100	102%	100%
Traduction de la base de données MGS (40 000 indications acceptables) en arabe, chinois, coréen, italien, néerlandais, russe et serbe.	232 000	159 497	69%	100%
Total	1 200 000	1 133 635	94%	100%

Risques et stratégies d'atténuation

Risque	Atténuation	Incidence sur la performance
La base de données MGS ne parviendra pas à atteindre son objectif d'amélioration si elle n'est pas traduite de manière exhaustive dans toutes les 17 langues déclarées. Une telle lacune pourrait entraîner le risque secondaire d'une diminution de la valeur perçue de la base de données et une augmentation possible du nombre de pays cherchant des systèmes alternatifs.	Les mesures d'atténuation des risques ont été efficaces au début. Il était prévu que les mémorandums d'accord avec les parties contractantes servent à confirmer l'engagement de chaque partenaire envers les demandes de traduction. Toutefois, au cours de l'exercice biennal 2016-2017, il y a eu une absence apparente d'ordre de priorité de la part des parties contractantes pour trois des langues.	Ce risque a été écarté étant donné que les trois langues restantes ont été mises à disposition en 2018.

Calendrier du projet par étape

Étape principale	2009-2015				2016				2017				2018			
	2009	2010-2011	2012-2013	2014-2015	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Augmenter la base de données MGS à 40 000 indications validées par le Bureau international en anglais, français et espagnol.	X	X														
Développement et déploiement du gestionnaire MGS avec de nouvelles fonctionnalités et interface avec la base de données MGS (17 langues).	X	X	X	X	X											
Traduction de la base de données MGS (40 000 indications acceptables) en arabe, chinois, coréen, italien, néerlandais, russe et serbe.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

IV. APPENDICES

APPENDICE A Méthodologie

Le Rapport sur la performance de l'OMPI est le principal outil qui permet de rendre compte aux États membres de la performance de l'Organisation et il fait partie intégrante du cadre de gestion axée sur les résultats mis en œuvre par l'OMPI. Il constitue également un moyen de référence important, car il permet de tirer des enseignements des résultats précédents et d'en tenir dûment compte dans la mise en œuvre future des activités de l'OMPI. Le Rapport sur la performance de l'OMPI est une auto-évaluation par les chefs de programme sur la base du cadre de résultats approuvé par les États membres dans le programme et budget pour l'exercice biennal 2018-2019. Pour renforcer la validité de ce rapport, la Division de la supervision interne (DSI) procède à une validation des données relatives à l'exécution sur une base biennale. Le prochain exercice de validation au lieu à l'occasion du Rapport sur la performance de l'OMPI 2018-2019.

Le Rapport sur la performance de l'OMPI 2018 suit le format simplifié de la première année de l'exercice biennal présenté dans le Rapport sur l'exécution du programme 2016, et reflète l'aspect simplifié introduit dans le Rapport sur la performance de l'OMPI 2016-2017. Les liens entre les programmes et les ODD ont été harmonisés avec le Projet de programme et de budget pour 2020-2021.

Le Rapport sur la performance de l'OMPI 2018 est un rapport à mi-parcours qui dresse un bilan des progrès accomplis pour atteindre les résultats escomptés sur la base des indicateurs d'exécution et des ressources approuvées dans le programme et budget pour 2018-2019. Un indicateur d'exécution a pu être mesuré au regard de plusieurs cibles. Dans ce cas, la notation pour chaque cible est indiquée, ce qui donne lieu à plusieurs notations. Les critères d'évaluation ci-après ont été utilisés pour le Rapport sur la performance de l'OMPI 2018 :

Légende (par point) de l'échelle d'évaluation de l'indicateur d'exécution :

- En bonne voie ● s'applique lorsque les progrès réalisés pour atteindre l'objectif sont supérieurs ou égaux à 40%;
- Pas en bonne voie ▲ s'applique lorsque les progrès réalisés pour atteindre l'objectif sont inférieurs à 40%;
- N.D. pour 2018 ◆ s'applique lorsque les données relatives à l'exécution ne sont pas disponibles pour 2018, mais devraient l'être d'ici la fin de l'exercice biennal;
- Non évaluable¹⁸⁸ ● s'applique lorsque l'évaluation de l'exécution n'est pas faisable car les données relatives à la cible n'ont pas été correctement définies, ou lorsque le niveau de référence n'est pas disponible ou encore lorsque les données relatives à l'exécution sont insuffisantes pour déterminer l'évaluation de l'indicateur d'exécution; et
- Abandonné ◆ s'applique lorsque l'indicateur d'exécution n'est plus utilisé pour mesurer l'exécution du programme.

Les évaluations de l'exécution pour les programmes individuels du Rapport sur la performance de l'OMPI 2018 comprennent :

Section I : Tableau de bord de l'exécution

Cette section donne une vue globale, sous forme de tableau, de l'exécution du programme ainsi que de l'utilisation des ressources durant l'exercice biennal.

¹⁸⁸ Conformément aux demandes des États membres, les programmes ont reçu l'opportunité de : i) définir des objectifs qui n'avaient pas été définis dans le programme et budget 2018-2019, à savoir des objectifs "à déterminer", durant l'exercice de mise à jour des niveaux de référence, en se basant sur les chiffres de fin 2017. Les objectifs qui n'avaient pas été définis au cours de cette procédure restaient indéfinis et les données d'exécution étaient par conséquent notées comme "non évaluables"; et ii) actualiser les objectifs dans les cas où l'objectif a déjà été atteint à la fin 2017, conformément au rapport de validation de la DSI pour le Rapport sur l'exécution du programme 2014-2015.

Section II : Données relatives à l'exécution

- Le tableau qui figure dans cette section présente un récapitulatif des résultats escomptés par programme et les indicateurs d'exécution tels qu'ils ont été approuvés par les États membres dans le programme et budget pour 2018-2019.
- Les niveaux de référence ont été mis à jour, selon les besoins, afin de rendre compte des niveaux réels à la fin de 2017. Les tableaux des données d'exécution continuent de rendre compte non seulement des niveaux de référence initiaux (selon le programme et budget 2018-2019), mais également des niveaux de référence actualisés (selon les chiffres de fin 2017), et les objectifs (selon le programme et budget 2018-2019).

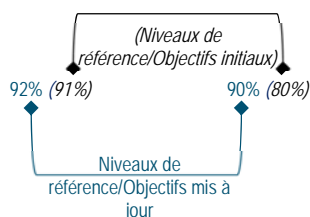
Un exemple du tableau des données relatives à l'exécution détaillant chaque section est fourni ci-dessous.



Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs visés	Données relatives à l'exécution	Évaluation de l'indicateur d'exécution
Indicateur d'exécution tel que publié dans le programme et budget 2018-2019	Niveaux de référence actualisés, selon les besoins, compte tenu de la situation à la fin de 2017 (Niveaux de référence initiaux tels qu'approuvés dans le programme et budget 2018-2019)	Objectifs définis/mis à jour (Objectifs initiaux tels que définis dans le programme et budget 2018-2019)	Données d'exécution de 2018 pour chaque indicateur ¹⁸⁹	Évaluation de l'exécution moyennant l'échelle d'évaluation de l'indicateur d'exécution décrite ci-dessus

III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d'utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition

Pourcentage de participants aux activités de l'OMPI ayant fait part d'un renforcement des capacités en ce qui concerne la compréhension des principes, des systèmes et des instruments de propriété intellectuelle et leur utilisation pour la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles, et pour la gestion du lien qui existe entre propriété intellectuelle et ressources génétiques.



95% (333 sur 348) participants ont présenté un rapport positif (questionnaire de satisfaction utilisé dans 15 activités organisées par la Division des savoirs traditionnels en 2018).

Section III : Utilisation des ressources pour 2018


Cette section donne des informations sur le budget 2018-2019 approuvé, le budget après virements 2018-2019¹⁹⁰, les dépenses effectives et l'utilisation du budget en 2018. Les différences entre le budget approuvé et le budget après virements faisaient l'objet d'explications; de même, l'utilisation du budget était expliquée en tenant compte d'une vue Résultats et d'une vue selon le type de dépenses (personnel et autres).

Les rapports concernant cette section comportent deux tableaux :

- La partie **Budget et dépenses effectives (par résultat)** donne des informations telles qu'indiquées dans l'exemple ci-après.

¹⁸⁹ En règle générale, lorsque les données relatives à l'exécution sont mesurées sur la base du taux de variation (augmentation ou diminution), sauf indication contraire, ce taux est mesuré par rapport à l'année précédente, c'est-à-dire par rapport à 2017 pour l'année 2018.

¹⁹⁰ Le budget après virements 2018-2019 tient compte des virements au 1^{er} février 2019.

N° du résultat escompté et description		2018-2019 Budget approuvé	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018
V.1	Utilisation élargie et améliorée de l'information statistique de l'OMPI relative à la propriété intellectuelle	2 659	2 985	1 395
V.2	Utilisation élargie et améliorée des analyses économiques de l'OMPI aux fins de l'élaboration des politiques	4 259	4 309	1 935
Total		6 918	7 294	3 330

- La partie **Budget et dépenses effectives (personnel et autres)** donne des informations telles qu'indiquées dans l'exemple ci-après.

	Budget approuvé pour 2018-2019	Budget 2018-2019 après virements	Dépenses 2018	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	5 748	5 991	2 833	47%
Autres ressources	1 170	1 303	497	38%
Total	6 918	7 294	3 330	46%

APPENDICE B Sigles et abréviations

ABC	Consortium pour des livres accessibles
ACE	Comité consultatif sur l'application des droits
AIMS	Administration Information Management System
aRDi	Accès à la recherche pour le développement et l'innovation
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
ASHI	Assurance maladie après la cessation de service
ASPI	Accès à l'Information spécialisée en matière de brevets
AUTM	Association of University Technology Managers
AWGIPC	Groupe de travail de l'ASEAN sur la coopération en matière de propriété intellectuelle
BOIP	Organisation Benelux de la propriété intellectuelle
CASE	Accès centralisé aux résultats de la recherche et de l'examen
CATI	Centres d'appui à la technologie et à l'Innovation
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CCS	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination
ccTLD	domaines de premier niveau qui sont des codes de pays
CDIP	Comité du développement et de la propriété intellectuelle
CEEAA	Commission économique eurasiatique
CEI	Communauté d'États indépendants
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CIB	Classification internationale des brevets
CIC	Centre international de calcul des Nations Unies
CIPPI	Conseil interétatique pour la protection de la propriété industrielle
CLIR	Recherche par expansion de requête multilingue
CMG	Groupe de gestion de la crise
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
DAES	Département des affaires économiques et sociales
DAS	Service d'accès numérique aux documents de priorité
DGRH	Département de la gestion des ressources humaines
DNS	Système des noms de domaine
DSI	Division de la supervision interne
EDMS	Système de gestion électronique des documents
ERP	Planification des ressources de l'Organisation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GTLD	Domaines génériques de premier niveau
ICANN	Internet Corporation for Assigned Names and Numbers
ICE	Coopération internationale en matière d'examen
ICSEI	Programme de coopération internationale pour la recherche et l'examen des inventions
IGC	Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore
IIA	Institut des auditeurs internes
IPAG	Intellectual Property Agreement Guide
IPAS	Système d'automatisation des offices de propriété intellectuelle
IP-DMD	Base de données de mise en parallèle des besoins de développement liés à la propriété intellectuelle
IPSAS	Normes comptables internationales pour le secteur publicAccounting Standards
IP-TAD	Base de données de l'assistance technique en matière de propriété intellectuelle
ISO	Organisation internationale de normalisation
OCIS	Organe consultatif indépendant de surveillance
ODD	Objectifs de développement durable
OEB	Office européen des brevets
OHMI	Office de l'harmonisation dans le marché intérieur
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Organisation mondiale des douanes

OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PCT	Traité de coopération en matière de brevets
PLT	Traité sur le droit des brevets
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyenne entreprises
PMSDS	Système de gestion des performances et de perfectionnement du personnel
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PSMT	Plan stratégique à moyen terme
SCCR	Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes
SCP	Comité permanent du droit des brevets
SCT	Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques
SMSI	Sommet mondial sur la société de l'information
SSA	Contrat de louage de services
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UDRP	Principes directeurs concernant le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine
UE	Union européenne
UIT	Union internationale des télécommunications
UN H-MOSS	Normes minimales de sécurité opérationnelle pour les villes siège
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNOSSC	Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud
UPOV	Union internationale pour la protection des obtentions végétales
USPTO	Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique
WCT	Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur
WIPO CASE	Accès centralisé aux résultats de la recherche et de l'examen
WPPT	Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes